



Belgo-Marocains, Belgo-Turcs

(auto)portrait de nos concitoyens

Belgo-Marocains, Belgo-Turcs:

(auto)portrait de nos concitoyens

Sous la direction de
Corinne Torrekens et Ilke Adam

Chercheurs:
Younous Lamghari
Rebecca Thys
Laura Westerveen
Mathijs Van Dijk

COLOPHON

Belgo-Marocains, Belgo-Turcs: (auto)portrait de nos concitoyens

Deze publicatie bestaat ook in het Nederlands onder de titel:
Marokkaanse en Turkse Belgen : een (zelf)portret van onze medeburgers

Une édition de la Fondation Roi Baudouin
rue Brederode 21
1000 Bruxelles

AUTEURS

Prof. Dr. Ilke Adam, Senior Researcher - Institute For European Studies - Vrije Universiteit Brussel & Lecturer Université Libre de Bruxelles & Corinne Torrekens, Docteure en sciences politiques et sociales, Managing Director DiverCity, Chercheure au GERME, Université Libre de Bruxelles

COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT ISLAM

Président: Jan Grauls, Ere-ambassadeur

Membres:

Jan Boulogne, Directeur UNIZO-VORMING

Patrick Charlier, Directeur Adjoint, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

Hayate El Achouche, Conseiller, BECI

Dr. Louis Ferrant, Huisarts, Wijkgezondheidscentrum MediKuregem Centrum voor Huisartsgeneeskunde / Universiteit Antwerpen

Karin Heremans, Directeur Koninklijk Atheneum Antwerpen

Meryem Kacar, Advocate

Imane Karich, Consultante, Spécialiste en Finance et en Finance Islamique, responsable de T.Y.N.E (Talented Youth Network)

Brigitte Marechal, Directrice du Cismoc (Centre Interdisciplinaire d'Etudes de l'Islam dans le Monde Contemporain), Université Catholique de Louvain

Sami Zemni, professor Faculteit Politieke en Sociale Wetenschappen UGent

Fatima Zibouh, Chercheuse CEDEM - ULg

TRADUCTION

DiverCity Advisory

COORDINATION POUR LA FONDATION ROI BAUDOUIIN

Françoise Pissart, directrice

Fabrice de Kerchove, responsable de projet

Anneke Denecker, assistante

CONCEPT GRAPHIQUE

PuPil

MISE EN PAGE

Tilt Factory

PRINT ON DEMAND

Manufast –ABP asbl, une entreprise de travail adapté

Cette publication peut être téléchargée gratuitement sur notre site www.kbs-frb.be

Une version imprimée de cette publication électronique peut être commandée (gratuitement) en ligne via www.kbs-frb.be

DÉPÔT LÉGAL

D/2848/2015/08

N° DE COMMANDE

3323

Mai 2015

Avec le soutien de la Loterie Nationale

AVANT-PROPOS

En 2007 et 2009, la Fondation Roi Baudouin publiait deux études sur les plus importants groupes de populations issues de l'immigration dans notre pays : les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs¹. L'objectif de ces travaux était de cerner le profil sociodémographique de ces deux communautés, de mieux comprendre leur positionnement et attitudes dans la société belge, envers leur pays d'origine et l'Union européenne, mais aussi de rendre compte de leur dynamique d'intégration et des difficultés qui restent prégnantes. Ces études abordaient également des questions liées à l'Islam qui ont suscité un grand intérêt, notamment dans les médias.

Huit ans après la publication de la première étude, il était temps d'actualiser ce portrait à travers la collecte de nouvelles données : la Fondation a demandé à des chercheurs de l'Université libre de Bruxelles et de la Vrije Universiteit Brussel d'appliquer, tout comme en 2007 et 2009, une méthodologie centrée sur l'opinion des Belgo-Turcs et des Belgo-Marocains et sur la manière dont ils se définissent eux-mêmes. La voix de ces concitoyens étant trop rarement entendue, la perception d'eux-mêmes qu'ils expriment en est d'autant plus précieuse.

Un sondage auprès d'un échantillon représentatif de Marocains et de Turcs de Belgique a permis de mieux comprendre comment ces deux groupes se définissent tant sur des réalités objectives, comme le niveau de revenus ou d'éducation, que sur des éléments subjectifs, comme leur conception des rapports homme-femme ou l'impact de la religion sur leur intégration. Ensuite, une vingtaine de personnalités belgo-marocaines et belgo-turques ont été invitées à réagir aux résultats les plus marquants du sondage tandis que ce dernier était analysé dans une perspective scientifique plus large.

Il résulte de ce processus une image que nous espérons nuancée des concitoyens d'origine turque et marocaine, afin qu'elle contribue à nourrir un débat mieux informé sur les questions spécifiques que pose la présence de populations dont les premiers représentants furent invités à venir travailler dans notre pays il y a plus de cinquante ans. Il

¹ *Belgo-Turcs : Pont ou brèche entre la Turquie et l'Union européenne (2007)*
Belgo-Marocains des deux rives : une identité multiple en évolution (2009)

est grand temps de dépasser les clichés pour appréhender des personnes, des générations, des situations d'une grande diversité.

C'est d'autant plus nécessaire que l'actualité, comme les évènements de ce début d'année 2015, crée régulièrement un effet de loupe sur des problèmes ou des débats stéréotypés, au détriment d'une perception à la fois plus globale et plus nuancée. L'étude que nous publions aujourd'hui montre que le regard que ces deux communautés portent sur elles-mêmes donne une image très différente, parfois surprenante.

La Fondation démontre suffisamment sa volonté d'affronter, sans les nier, les défis que pose le vivre-ensemble, comme la pauvreté, la radicalisation, les replis identitaires, ou les interactions entre identité musulmane et intégration. Mais à travers des études comme celle-ci, elle souhaite partager une image au plus près de la réalité des personnes concernées, faite de bonnes et de moins bonnes nouvelles, loin de tout raccourci réducteur.

La Fondation tient à exprimer ses plus chaleureux remerciements tant aux chercheurs du consortium de l'ULB et de la VUB pour la pertinence de leurs travaux qu'aux personnalités qui ont accepté de réagir aux résultats de l'étude et, enfin, aux membres du Comité d'accompagnement qui, sous la direction de M. Jan Grauls, ambassadeur honoraire, conseille la Fondation dans ses activités relatives à l'Islam.

Fondation Roi Baudouin
Mai 2015

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------------|
| EXECUTIVE SUMMARY | 9 |
| SYNTHESE | 13 |
| SAMENVATTING | 17 |
| INTRODUCTION | 21 |
| Contexte | 23 |
| Méthodologie | 25 |
| Analyses | 29 |
| PREMIÈRE PARTIE | 31 |
| CHAPITRE 1: DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES | 33 |
| 1.1. Nationalité et âge d'arrivée en Belgique | 33 |
| 1.2. Etat civil | 37 |
| 1.3. Etudes et connaissance des langues | 39 |
| 1.4. Revenus et Emploi | 43 |
| CHAPITRE 2: IDENTITÉ ET PRATIQUES RELIGIEUSES | 53 |
| CHAPITRE 3: IDENTITÉS ETHNIQUES ET NATIONALE | 69 |
| CHAPITRE 4: INCLUSION SOCIO-CULTURELLE | 75 |
| 4.1. Usage des langues et contacts intergroupes | 75 |
| 4.2. Difficultés rencontrées en Belgique | 80 |
| 4.3. Discrimination | 81 |
| 4.4. Confiance | 84 |
| CHAPITRE 5: PARTICIPATION POLITIQUE | 87 |
| 5.1. Participation associative | 89 |
| 5.2. S'intéresser à la vie politique belge | 91 |
| 5.3. Avoir l'intention de voter | 94 |
| 5.4. Préférence parmi les partis politiques belges | 96 |
| 5.5. Contacter directement les hommes/femmes politiques | 97 |
| 5.6. Actions revendicatrices et prises de parole | 100 |
| CHAPITRE 6: VALEURS ET DISTANCE SOCIALE | 103 |
| 6.1. Le sentiment de distance sociale | 103 |
| 6.1.1. Le sentiment que les «Belgo-Belges» sont similaires | 103 |
| 6.1.2. Le sentiment d'être perçu comme un Belge | 106 |
| 6.2. Valeurs concernant la sphère publique | 107 |
| 6.3. Valeurs concernant la sphère privée | 116 |
| 6.4. Questions de société | 124 |

| | |
|---|------------|
| DEUXIÈME PARTIE | 129 |
| CHAPITRE 7: L'EFFET DE GENRE, NIVEAU D'ÉTUDE ET PARTICIPATION AU MARCHÉ DE L'EMPLOI DES FEMMES D'ORIGINE MAROCAINE ET TURQUE | 131 |
| 7.1. Les femmes d'origine marocaine réussissent mieux dans l'enseignement supérieur..... | 133 |
| 7.1.1. Caractéristiques de la société d'inclusion et d'accueil..... | 133 |
| 7.1.2. Caractéristiques des migrants et de leurs communautés..... | 136 |
| 7.2. La plus faible participation des femmes d'origine turque et marocaine sur le marché de l'emploi..... | 141 |
| 7.2.1. Caractéristiques de la majorité dans la société d'insertion..... | 141 |
| 7.2.2. Caractéristiques des communautés et des immigrants..... | 146 |
| CHAPITRE 8: L'EFFET DU LIEU DE NAISSANCE: CEUX QUI SONT NÉS EN BELGIQUE ET CEUX QUI NE SONT PAS NÉS EN BELGIQUE | 153 |
| 8.1. La différence dans les indicateurs d'intégration entre ceux qui sont nés en Belgique et ceux qui ne sont pas nés en Belgique au sein de la communauté marocaine..... | 156 |
| 8.2. L'impact différencié du lieu de naissance au sein des communautés turque et marocaine..... | 165 |
| CHAPITRE 9: L'EFFET « RÉGION »: DIFFÉRENTS SCHÉMAS D'INTÉGRATION EN FLANDRE, WALLONIE ET BRUXELLES | 171 |
| 9.1. Caractéristiques de la société d'inclusion: structures d'opportunités politiques, discursives et économiques..... | 175 |
| 9.2. Caractéristiques des migrants et des communautés..... | 183 |
| 9.3. Conclusion..... | 188 |
| CHAPITRE 10: LE NON IMPACT DE LA PRATIQUE RELIGIEUSE SUR LES INDICATEURS D'INCLUSION ET DE PARTICIPATION | 191 |
| 10.1. L'impact de la pratique religieuse sur les indicateurs d'inclusion..... | 194 |
| 10.2. La religion: facilitateur ou obstacle dans le processus d'inclusion et de participation..... | 196 |
| 10.3. Expliquer le non-impact de la religiosité: l'hypothèse de la sécularisation..... | 201 |
| 10.4. Conclusion..... | 205 |
| CONCLUSION | 207 |
| ANNEXE: LISTE DES INTERVIEWÉS | 215 |

EXECUTIVE SUMMARY

The Moroccan and Turkish populations make up the most important non- EU population groups in Belgium. In 2014, Belgium celebrated 50 years of Moroccan and Turkish immigration on its soil. Nevertheless, various studies show the difficulties encountered by immigrant populations in the job market. Furthermore, for a decade, different personalities regularly declare that “integration” is a failure. In the context of their program relating to integration and migration, the Fondation Roi Baudouin wishes to stimulate a well-informed debate resting on a better knowledge of these populations. For this purpose, some quantitative and qualitative studies have been conducted 2007² and 2009³, respectively.

In this context, the mission of the consortium of researchers from the Free University of Brussels- French and Dutch campuses was twofold. Firstly, as requested by the Foundation, it was to update previous surveys in order to draw an updated portrait of Turks and Moroccans in Belgium in the socio-demographic database regarding the identification process, political participation, views on citizenship, values and social distance. On the other hand, it was to draw a both descriptive and analytical picture of the two most significant groups (from a purely numerical point of view) forming the Belgian Muslim community and the links that it can establish between social and economic inclusion, religiosity and political participation. From a quantitative point of view, this is an innovative measurement of present research. While the inclusion of Islam in Belgium raises a lot of research, there are few quantitative studies in this area.

From a methodological point of view, a systematic comparison with the previous studies from 2007 and 2009 was performed when the latter was possible. Indeed, due to the dual objective assigned to this present study (updating data, on one hand, and the production of unpublished quantitative results on Islam in Belgium, on the other

2 KAYA, Ayhan, KENTEL, Ferhat, *Belgian-Turks. A bridge or a breach between Turkey and the European Union? Bilgi University, Istanbul. Report to the King Baudouin Foundation, 2007, 104 p.*

3 SAAF, Abdallah, SIDI HIDA, Bouchra, AGHBAL, Ahmed, *Belgo-Marocains des deux rives. Une identité multiple en évolution, Centre d'Etudes et de Recherches en Sciences Sociales, Université de Rabat (Maroc), Rapport pour la Fondation Roi Baudouin, juin 2009, 148 p.*

hand), we could select a limited number of issues existing in previous surveys. It had been conducted in two stages. First, a survey was conducted in comparison with a sample representative of Moroccan and Turkish people. In total, about 700 people have been polled. Then, a certain amount of challenging results have been subject to the assessment of twenty Moroccan and Turkish personalities via semi-structured interviews, on one hand, and a scientific literature review, on the other hand, that helped to deepen these results.

The topicality, like the events at the start of 2015, regularly creates a magnifying glass effect on problems or stereotyped debates. This research draws a nuanced portrait of the complex evolutions experienced by Belgian-Turks and Belgian-Moroccans. While the social capital (education level, job type, revenue, etc.) of these groups tend to increase, there are still specific obstacles blocking their equal inclusion and participation in society, particularly in the field of employment. The socioeconomic capital of these groups has increased. In fact, they are more likely to have a degree of higher education (academic, non-academic, and bachelors): 40% of Belgian-Moroccans and 24,5% of Belgian-Turks. Concerning income, there is also an increase. In fact, these two groups are more likely to state a monthly household income between 1,500 and 3,000 euros and more likely to earn more than 3,000 euros. Nevertheless, unemployment, discrimination, and racism remain important real-life phenomena for Belgian-Turks and Belgian-Moroccans. This is particularly the case for people born in Belgium. This means that being born, educated, and socialized in Belgium does not create a sufficiently strong shield to be sheltered from these phenomena. However, most of the people that the researchers have interviewed feel more Belgian than Moroccan or Turkish.

Compared to these dynamics of inclusion and participation in education and jobs, there is a “gender effect”. In fact, women often graduate from higher education yet participate less in the job market. The structures of the education system, those of the work world, the discrimination and the traditional gender roles are all possibilities in explaining this disparity.

There is also a « regional effect » : this means that the results differ in regards to people’s residential area. And with the exception of the participation in the labor market, Wallonia seems to do better than Flanders in relation to the identification to Belgium and the knowledge of the language. The very strong politicization of questions related to immigration in the public Flemish debate probably explains this result. This means that the dialogues (political and media) have as much importance as the public policies that are actually carried out.

In regards to values, Belgian-Turks and Belgian-Moroccans adhere very predominantly in the democratic system (80%), the separation of religious affairs and state (70%), and freedom of expression (73%). Concerning the private sphere, most of them believe that housework must be divided equally between the mother and the father (83%). By contrast, they are mostly in

opposition to premarital sexual relations (51%), homosexuality (60%), and euthanasia (58%).

Most Belgian-Turks and Belgian-Moroccans are very proud of being Muslim. If all the religious practices are followed, there is a diversity of profiles or, to put it differently, ways to be a Muslim of Moroccan and Turkish origin in Belgium. Thus, there are those who practice a lot and those who do not practice at all (a minority) but there are also those who “tinker”, which means when one prays but does not go to the mosque, observes Ramadan but drinks alcohol, eat halal but do not wear the veil, etc. This “do-it-yourself” defines the individualization process that consists of choosing the practices that correspond in its own report to the faith, to his schedule or his lifestyle. Moreover, the sources that influence faith of individuals are very varied and, above all, the Imam (and then the mosque as a religious institution) appears little. At last, against the grain of preconceived ideas, religion does not have impact on the indicators of inclusion and participation (to be active on the labor market, have a degree of higher education, political participation, feel more or less Belgian, and consider non-immigrant Belgians as similar or different).

SYNTHESE

Les populations d'origine marocaine et turque constituent les groupes de population hors Union européenne les plus importants en Belgique. En 2014, la Belgique a célébré les 50 ans de présence de l'immigration marocaine et turque sur son sol. Cependant, de nombreuses études ont montré les difficultés rencontrées par ces populations sur le marché de l'emploi. Qui plus est, depuis une décennie, différentes personnalités déclarent à intervalle régulier que « l'intégration » est un échec. Dans le cadre de son programme relatif à l'intégration et à la migration, la Fondation Roi Baudouin souhaite stimuler un débat informé reposant sur une meilleure connaissance de ces populations. Dans ce but, des études quantitatives et qualitatives ont été menées respectivement en 2007⁴ et 2009⁵.

Dans ce cadre, la mission du consortium de chercheurs de l'Université Libre de Bruxelles et de la Vrije Universiteit Brussel était double. Il s'agissait, d'une part, conformément au souhait de la Fondation, d'actualiser les enquêtes antérieures afin de dresser un portrait actualisé des Turcs et des Marocains de Belgique en ce qui concerne des données sociodémographiques de base, les processus d'identification, la participation politique, leurs opinions en matière de citoyenneté, de valeurs et de distance sociale. D'autre part, il s'agissait de dresser une photographie tant descriptive qu'analytique des deux plus importants groupes (d'un point de vue purement numérique) formant la communauté musulmane belge et des liens qu'il est possible d'établir entre inclusion économique et sociale, religiosité et participation politique. D'un point de vue quantitatif, il s'agit là d'une dimension innovante de la présente recherche. En effet, si l'inclusion de l'islam en Belgique suscite un grand nombre de recherches, il existe peu d'études quantitatives dans ce domaine.

D'un point de vue méthodologique, une comparaison systématique avec les études antérieures de 2007 et 2009 a été effectuée lorsque

4 KAYA, Ayhan, KENTEL, Ferhat, *Belgo-Turcs. Pont ou brèche entre la Turquie et l'Union européenne ?*, Université Bilgi d'Istanbul (Turquie), Rapport pour la Fondation Roi Baudouin, décembre 2007, 104 p.

5 SAAF, Abdallah, SIDI HIDA, Bouchra, AGHBAL, Ahmed, *Belgo-Marocains des deux rives. Une identité multiple en évolution*, Centre d'Etudes et de Recherches en Sciences Sociales, Université de Rabat (Maroc), Rapport pour la Fondation Roi Baudouin, juin 2009, 148 p.

celle-ci était possible. En effet, du fait du double objectif assigné à la présente enquête (l'actualisation des données, d'une part, et la production de résultats quantitatifs inédits sur l'islam en Belgique, d'autre part) les chercheurs n'ont pu sélectionner qu'un nombre limité de questions existant dans les précédentes enquêtes. Il a été procédé en deux temps. D'abord, un sondage a été réalisé auprès d'un échantillon représentatif de personnes d'origine marocaine et turque. Au total, près de 700 personnes ont été sondées. Ensuite, un certain nombre de résultats interpellants ont été soumis à l'expertise d'une vingtaine de personnalités d'origine marocaine et turque via des entretiens semi-directifs, d'une part, et une revue de la littérature scientifique, d'autre part, a permis de les approfondir.

L'actualité, comme les événements de ce début d'année 2015, crée régulièrement un effet de loupe sur des problèmes ou des débats stéréotypés. Cette recherche dresse un portrait nuancé des évolutions complexes que connaissent les Belgo-Turcs et les Belgo-Marocains. Ainsi, si le capital social (niveau d'étude, type d'emploi, revenus, etc.) de ces groupes tend à s'accroître, il existe toujours des obstacles spécifiques bloquant leur égale inclusion et participation à la société, particulièrement dans le domaine de l'emploi. Le capital socio-économique de ces groupes a augmenté. En effet, ils sont plus nombreux à détenir un diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire, non-universitaire et bachelier) : 40% des Belgo-Marocains et 24,5% des Belgo-Turcs. En ce qui concerne les revenus, on note aussi une hausse. Ainsi, ils sont plus nombreux au sein des deux groupes à mentionner un revenu mensuel du ménage situé entre 1500 à 3000 euros et plus nombreux à gagner plus de 3000 euros. Cependant, le chômage, la discrimination et le racisme restent des phénomènes vécus de manière importante par les Belgo-Turcs et les Belgo-Marocains. Ceci est particulièrement le cas pour les personnes nées en Belgique. Cela signifie que le fait d'être né, éduqué et socialisé en Belgique ne constitue pas un bouclier suffisamment fort pour pouvoir être à l'abri de ces phénomènes. Pourtant, la majorité des personnes que les chercheurs ont interrogées se sentent autant belges que marocaines ou turques.

Par rapport à ces dynamiques d'inclusion et de participation dans l'enseignement et l'emploi, il existe un « effet de genre ». En effet, les femmes sont plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur mais participent moins au marché de l'emploi. Les structures du système d'enseignement, celles du monde du travail, la discrimination et les rapports de genre traditionnels sont autant de pistes afin d'expliquer cet écart.

Il existe aussi un « effet région » : cela signifie que les résultats sont différents selon la région d'habitation des personnes. Et à l'exception de la participation sur le marché du travail, la Wallonie semble faire mieux que la Flandre par rapport à l'identification à la Belgique et la connaissance de la langue. La très forte politisation des questions liées à l'immigration dans le débat public flamand explique très probablement ce résultat. Cela signifie que les discours (politiques et médiatiques) ont

autant d'importance que les politiques publiques réellement menées.

Du côté des valeurs, les Belgo-Turcs et les Belgo-Marocains, adhèrent de façon très majoritaire au système démocratique (80%), à la séparation des affaires religieuses et de l'Etat (70%), à la liberté d'expression (73%). Concernant la sphère privée, ils sont également majoritaires à estimer que les tâches ménagères doivent être partagées de manière égale entre le père et la mère (83%). Par contre, ils sont majoritairement en opposition la sexualité avant le mariage (51%), l'homosexualité (60%) et l'euthanasie (58%).

Les Belgo-Turcs et les Belgo-Marocains sont très majoritairement fiers d'être musulmans. Si toutes les pratiques religieuses sont très suivies, il existe une diversité de profils ou, pour le dire autrement, de manière d'être musulman(e) d'origine marocaine et turque en Belgique. Ainsi, il y a ceux qui pratiquent beaucoup et ceux qui ne pratiquent pas du tout (minoritaires) mais il y a aussi ceux qui « bricolent », c'est-à-dire qui prient mais ne vont pas à la mosquée, font le ramadan mais boivent de l'alcool, mangent halal mais ne portent pas le foulard, etc. Ce « bricolage » définit le processus d'individualisation qui consiste à choisir les pratiques qui correspondent à son propre rapport à la foi, à son emploi du temps ou à son rythme de vie. De plus, les sources qui influencent la foi des individus sont très variées et, surtout, l'imam (et donc la mosquée en tant qu'institution religieuse) apparaît peu. Enfin, à contre-courant des idées reçues, la religion n'a pas d'impact sur les indicateurs d'inclusion et de participation (être actif sur le marché de l'emploi, avoir un diplôme de l'enseignement supérieur, la participation politique, se sentir plus ou moins belge et considérer les Belges non issus de l'immigration comme similaires ou différents).

SAMENVATTING

De populaties van Marokkaanse en Turkse herkomst vormen in België de twee grootste minderheidsgroepen van buiten de Europese Unie. In 2014 heeft België 50 jaar Marokkaanse en Turkse migratie gevierd. Ondanks die halve eeuw Marokkaanse en Turkse aanwezigheid, blijkt echter uit uiteenlopende studies dat deze en andere groepen van buitenlandse herkomst met moeilijkheden worden geconfronteerd op de arbeidsmarkt. Bovendien verkondigen verschillende stemmen met een zekere regelmaat dat « de integratie mislukt is». In het kader van haar programma over migratie en integratie heeft de Koning Boudewijnstichting daarom willen bijdragen tot een debat dat onderbouwd is met degelijke informatie en vertrekt van een betere kennis van de beide populaties. Met het oog daarop werden in 2007⁶ en 2009⁷ kwantitatieve en kwalitatieve onderzoeken uitgevoerd.

De opdracht van het samenwerkingsverband tussen onderzoekers van de Université Libre de Bruxelles en Vrije Universiteit Brussel was in dat opzicht dubbel. Enerzijds ging het erom, zoals de Stichting had gevraagd, de voorgaande studies te actualiseren aan de hand van nieuwe gegevens en zo een actueel beeld op te hangen van de Marokkaanse en Turkse Belgen. En dat zowel wat betreft de basis sociaal-demografische gegevens, als de identificatieprocessen, de politieke participatie, hun opvattingen over burgerschap, waarden en sociale afstand. Anderzijds was het de bedoeling om een, tegelijk beschrijvend en analytisch, portret te schetsen van de twee belangrijkste groepen (puur cijfermatig) binnen de moslimgemeenschap in België. Tegelijk werd daarbij gekeken naar de mogelijke verbanden tussen economische en sociale inclusie, religiositeit en politieke participatie. Vanuit een kwantitatief standpunt gaat het om een vernieuwing die deze studie aan het onderzoek toevoegt. De positie van de islam in België mag dan al vaak zijn

6 KAYA, Ayhan, KENTEL, Ferhat, *Belgische Turken. Een brug of een breuk tussen Turkije en de Europese Unie? Istanbul Bilgi Universiteit, Rapport voor de Koning Boudewijnstichting, 2007, 104 p.* In het vervolg van dit rapport zullen we verwijzen naar de studie uit 2007 wanneer we het over dit onderzoek zullen hebben.

7 SAAF, Abdallah, SIDI HIDA, Bouchra, AGHBAL, Ahmed, *Belgische Marokkanen. Een dubbele identiteit in ontwikkeling, Universiteit van Rabat (Marokko), Rapport voor de Koning Boudewijnstichting, 2009, 148 p.* Net zoals voor de studie over de groep van Turkse herkomst, zullen we de benaming « studie uit 2009 » gebruiken om naar dit onderzoek te verwijzen.

onderzocht, het aantal kwantitatieve studies op dat vlak was tot nog toe beperkt.

Vanuit methodologisch standpunt werd waar mogelijk systematisch vergeleken met de studies uit 2007 en 2009. Vanwege de dubbele opdracht die deze studie had (een actualisering van de gegevens en het verschaffen van onuitgegeven kwantitatieve gegevens over de islam in België) hebben de onderzoekers slechts een beperkt aantal vragen kunnen selecteren die in de vorige enquêtes voorkwamen. De enquête is in twee fases verwerkt. Eerst is een peiling afgenomen bij een representatieve groep van 700 mensen van Turkse en Marokkaanse afkomst. Vervolgens werden een aantal opmerkelijke resultaten uit de enquête geselecteerd en tijdens diepte-interviews voorgelegd aan een twintigtal sleutelfiguren van Turkse of Marokkaanse afkomst. Die bevindingen zijn verder uitgediept aan de hand van de beschikbare wetenschappelijke literatuur.

Zoals de gebeurtenissen bij het begin van 2015 hebben aangetoond, zorgt de actualiteit vaak voor een uitvergroting van de problemen en stereotiepe debatten. Dit onderzoek schetst echter een genuanceerd portret van de complexe evoluties zoals Turkse en Marokkaanse Belgen die gewaarworden. Hoewel het sociaal kapitaal (opleidingsniveau, type job, inkomen, etc.) van deze groepen toeneemt, bestaan er nog steeds specifieke obstakels die weg naar een gelijke participatie en inclusie in de samenleving versperren. Dat is met name het geval op de arbeidsmarkt. Het socio-economische kapitaal van deze groepen is gestegen. Er zijn inderdaad meer mensen die een diploma hoger onderwijs hebben (universitair, niet-universitair en bachelors), namelijk 40% van de Marokkaanse Belgen en 24,5% van de Turkse Belgen. En ook wat het inkomen betreft, valt er een stijging te noteren. Het aantal mensen in beide groepen dat over een gezinsinkomen beschikt dat tussen 1500 en 3000 euro ligt, is toegenomen, net als zij die meer dan 3000 euro verdienen. En toch hebben werkloosheid, discriminatie en racisme nog steeds een grote impact op het leven van Marokkaanse en Turkse Belgen. Dat is vooral het geval voor de mensen die in België geboren zijn. Hier geboren zijn, school lopen of een sociaal netwerk hebben, biedt bijgevolg onvoldoende bescherming tegen deze fenomenen. De meerderheid van de mensen die wij hebben bevroegd, voelt zich nochtans evenzeer Belg als Turk of Marokkaan.

Bij deze inclusie- en participatiepatronen in het onderwijs en de arbeidsmarkt doet zich een « gender-effect » voor. Vrouwen blijken vaker over een diploma hoger onderwijs te beschikken, maar zijn tegelijk ondervertegenwoordigd op de arbeidsmarkt. De structuren van het onderwijssysteem en die van de arbeidsmarkt, maar ook discriminatie en traditionele man-vrouwverhoudingen, bieden allemaal een mogelijke verklaring voor deze paradox.

Er bestaat ook een « regio-effect ». De resultaten van de enquête verschillen immers volgens de regio waar de mensen wonen. Met uitzondering van de participatie op de arbeidsmarkt lijkt Wallonië het beter te doen dan Vlaanderen, bijvoorbeeld als het gaat over identificatie met België en taalkennis. De sterke polarisering over kwesties verbonden met immigratie in het publieke debat in Vlaanderen biedt mogelijk

een verklaring voor dit resultaat. Het betekent in ieder geval dat het discours (zowel in politiek als media) net zo zwaar doorweegt als het beleid dat daadwerkelijk wordt uitgevoerd.

Wat waarden betreft, spreken Turkse en Marokkaanse Belgen zich in overgrote meerderheid uit voor de democratie (80%), voor de scheiding van religieuze en wereldlijke machten (70%) en voor de vrijheid van meningsuiting (73%). Als het over de privésfeer gaat, is er eveneens een duidelijke meerderheid die meent dat vader en moeder elk een gelijk deel van de gezinstaken op zich moeten nemen (83%). Daarentegen laat een meerderheid ook zijn afkeuring blijken voor seksuele relaties voor het huwelijk (51%), homoseksualiteit (60%) en euthanasie (58%).

De overgrote meerderheid van de Turkse Belgen en Marokkanen is fier om moslim te zijn. Alle religieuze praktijken mogen dan goed worden nagevolgd, toch bestaan er verschillende profielen van gelovigen. Zo zijn er die heel sterk praktiseren en bestaat er een kleine groep die weinig tot niet praktiseert. Maar daarnaast is er ook een groep die « knutselt » met religieuze praktijken. Zij bidden bijvoorbeeld wel, maar gaan niet naar de moskee. Ze vasten tijdens de ramadan, maar drinken wel alcohol. Ze eten halal, maar dragen geen hoofddoek. Dit lappendeken van praktijken komt overeen met het proces van individualisering. Daarbij pikt men er die gebruiken uit die overeenstemmen met zijn beschikbare tijd of met de verhouding men zelf heeft met zijn geloof. De bronnen van invloed op het geloof van de individuen, zijn bovendien erg uiteenlopend. Wat opvalt is dat de imam (en dus de moskee als religieuze instelling) nauwelijks wordt genoemd. In tegenstelling tot wat algemeen wordt aangenomen, heeft religie geen impact op de inclusie-en participatie-indicatoren (actief zijn op de arbeidsmarkt, een diploma hoger onderwijs hebben, participatie en interesse in politiek, zich meer of minder Belg voelen en de Belgen zonder migratieachtergrond al dan niet als gelijkaardig beschouwen).

INTRODUCTION

Corinne Torrekens,
Ilke Adam,
Younous Lamghari,
Rebecca Thys

En novembre 2013, DiverCity et le GERME de l'Université libre de Bruxelles et l'Institut for European Studies (IES) de la Vrije Universiteit Brussel (VUB) répondaient conjointement au Cahier des charges révisé pour la réalisation de deux études sur les communautés belgo-marocaine et belgo-turque initiées par la Fondation Roi Baudouin.

Dans le cadre de son programme relatif à l'intégration et à la migration, la Fondation Roi Baudouin souhaitait stimuler un débat bien informé reposant sur une meilleure connaissance des communautés issues de l'immigration, établies en Belgique. Dans ce but, des études quantitatives et qualitatives ont été menées respectivement en 2007⁸ et 2009⁹ sur les deux plus importantes communautés de migrants vivant dans notre pays : les Belgo-Turcs et les Belgo-Marocains¹⁰. L'objectif était de cerner le profil sociodémographique des membres de ces deux communautés, leurs comportements et attitudes envers la Belgique, envers leur pays d'origine et l'Union européenne, mais aussi de rendre compte des dynamiques de participation et d'inclusion au sein de ces communautés et des difficultés rencontrées. Le 4 septembre 2013, le Conseil d'administration de la Fondation Roi Baudouin a invité le programme de la Fondation relatif à l'intégration et à la migration à remettre l'accent sur la place de l'islam dans la société belge, et ce, notamment, en lien avec les questions d'inclusion et de participation des communautés originaires de Turquie et du Maroc et à se recentrer sur l'interaction entre inclusion, participation et islam.

Dans ce cadre, notre mission était double. Il s'agissait, d'une part, conformément au souhait de la Fondation, de fournir des données plus récentes visant à dresser un portrait actualisé des Turcs et des Marocains de Belgique en ce qui concerne :

8 KAYA, Ayhan, KENTEL, Ferhat, *Belgo-Turcs. Pont ou brèche entre la Turquie et l'Union européenne?*, Université Bilgi d'Istanbul (Turquie), Rapport pour la Fondation Roi Baudouin, décembre 2007, 104 p. Dans la suite de ce rapport, nous ferons référence à l'étude de 2007 pour mentionner cette recherche.

9 SAAF, Abdallah, SIDI HIDA, Bouchra, AGHBAL, Ahmed, *Belgo-Marocains des deux rives. Une identité multiple en évolution*, Centre d'Études et de Recherches en Sciences Sociales, Université de Rabat (Maroc), Rapport pour la Fondation Roi Baudouin, juin 2009, 148 p. Dans la suite de ce rapport, nous ferons référence à l'étude de 2009 afin de mentionner cette recherche.

10 Les identités régionales et minoritaires existant au sein de chacun de ces groupes n'ont pas fait l'objet de cette enquête.

Quelques données socio-démographiques de base ;

- Leur identité et leurs pratiques religieuses ;
- Leur identité « ethnique » ;
- Leur participation politique ;
- Les stratégies « d'intégration »¹¹ mises en œuvre ;
- Les opinions et expériences personnelles en matière de citoyenneté, de valeurs et de distance sociale.

L'objectif consistait à actualiser les études antérieures, à comparer les résultats entre eux et à dessiner les contours des évolutions de ces deux communautés. D'autre part, il s'agissait de dresser une photographie tant descriptive qu'analytique des deux plus importants groupes (d'un point de vue purement numérique) formant la communauté musulmane belge, et des liens qu'il est possible d'établir entre inclusion économique et sociale, religiosité et participation politique. Quant au volet quantitatif, il s'agit là d'une dimension innovante de la présente recherche. En effet, si l'inclusion de l'islam en Belgique suscite un grand nombre de recherches, il existe peu d'études quantitatives dans ce domaine. Quelques exceptions sont à mentionner : l'étude de Lesthaeghe et Surkin¹², l'enquête Eurislam¹³, l'enquête de Timmerman, Vanderwaeren et Crul¹⁴, les travaux de Smith, Ruitter et Van Tubergen¹⁵ ainsi qu'une étude plus récente¹⁶. Cependant, à la différence des études précédentes de 2007 et 2009 réalisées pour la Fondation, la présente recherche veut aller au-delà de la description empirique et vise à explorer les résultats de manière approfondie. En particulier, l'un des objectifs consiste à interconnecter de manière plus forte les deux approches qualitative et quantitative et à utiliser les entretiens qualitatifs pour approfondir et éclairer les résultats de l'enquête quantitative. En effet, un certain nombre de résultats centraux et interpellants de la partie quantitative de cette recherche, nécessitant de plus amples explications, formeront la base d'une tentative d'interprétation par le biais d'une revue de la littérature et d'entretiens semi-directifs approfondis. La revue de la littérature examine de quelle manière la littérature scientifique nationale et internationale tente d'expliquer des résultats de recherche similaires. Ces différentes explications disponibles seront comparées aux interprétations et perspectives fournies par les personnalités d'origine marocaine et turque de différents secteurs de la société, dans le cadre des entretiens que nous avons effectués avec ces personnes.

11 *L'intégration est aujourd'hui un terme largement galvaudé et normatif dans le discours public. Cependant, les sciences sociales ont, depuis plusieurs années, développé de nombreux travaux cherchant à aplanir cette question de l'intégration. Il s'agit bien de notre perspective: envisager l'intégration comme une dialectique entre des individus et un système sociétal recouvrant de nombreux processus et de nombreuses dimensions telles que l'acquisition de la nationalité, la citoyenneté, les espaces de socialisation, la participation et l'inclusion sociale, culturelle et économique, etc. Voir par exemple: Khellil, MOHAND, Sociologie de l'intégration, P.U.F. « Que sais-je? », 2005 (2e éd.) ou encore ADAM, Ilke, Les entités fédérées belges et l'intégration des immigrés. Politiques publiques comparées, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2013.*

12 « Pratiques et appartenances. Données descriptives. Résultats d'une enquête », dans Felice DASSETTO (dir.), *Facettes de l'islam belge*, Louvain-la-Neuve, Academia/Bruylant, 1997.

13 *Eurislam: Finding a place for Islam in Europe. Projet FP7*, <http://www.eurislam.eu>.

14 TIMMERMAN, C., VANDERWAEREN, E. et CRUL, M., *The Second Generation in Belgium. International Migration Review* 37 (4) 1065-1090, 2003.

15 SMITS, F., RUITER, S. et VAN TUBERGEN, F., "Religious Practices among Islamic Immigrants: Moroccan and Turkish Men in Belgium". *Journal for the Scientific Study of Religion* 49 (2), 2010, p. 247-263.

16 SCHEIBLE, J.A. et FLEISCHMANN, F., "Gendering Islamic Religiosity in The Second Generation: Gender Differences in Religious Practices and the Association with Gender Ideology among Moroccan- and Turkish-Belgian Muslims". *Gender and Society* 27 (3), 2013, p. 372-395.

Contexte

Les populations d'origine marocaine et turque constituent les groupes de population hors Union européenne les plus importants en Belgique¹⁷. En 2014, la Belgique a célébré les 50 ans de l'immigration marocaine et turque depuis les accords bilatéraux signés en 1964 entre la Belgique et le Maroc et la Turquie. Cependant, de nombreuses études ont montré les difficultés rencontrées par les populations d'origine étrangère sur le marché de l'emploi¹⁸. Qui plus est, depuis une décennie, différentes personnalités déclarent à intervalle régulier que «l'intégration» est un échec¹⁹. Enfin, plus de deux décennies après les premières affaires du «foulard», l'inclusion de l'islam en Belgique produit bon nombre de débats passionnés et extrêmement polarisés. Des événements tels que les attentats de Londres et de Madrid ou encore plus récemment l'assassinat au Musée Juif de Bruxelles et de l'attentat contre la rédaction de Charlie-Hebdo à Paris dans lesquels l'origine étrangère et l'identité musulmane des suspects ont été mises en cause, ont mis en doute la compatibilité présumée de l'islam avec les «valeurs démocratiques occidentales» telles que le pluralisme et la tolérance. Pourtant, cette possible incompatibilité est plus souvent affirmée que clairement démontrée. Au vu de ce contexte très sensible, il était urgent, non seulement d'actualiser les études antérieures de 2007 et de 2009 concernant l'inclusion socio-économique des populations d'origine marocaine et turque, mais aussi de produire des données quantitatives inédites liées à la présence et à la pratique de l'islam en Belgique.

Nous avons réalisé une comparaison systématique avec les études antérieures de 2007 et 2009 lorsque celle-ci était possible. En effet, du fait du double objectif assigné à la présente enquête (l'actualisation des données, d'une part, et la production de résultats quantitatifs inédits sur l'islam en Belgique, d'autre part) nous n'avons pu sélectionner qu'un nombre limité de questions existant dans les précédentes enquêtes. De plus, il faut nous montrer prudents à l'égard de ces comparaisons. En effet, les échantillons ont été constitués de manière différente et n'ont pas obéi à la même logique de respect des quotas des personnes sélectionnées selon l'origine ethnique, le genre, l'âge, la région d'habitation, etc.

17 VAUSE, Sophie, *Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique. Rapport statistique et démographique*, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, 2013.

18 Entre autres : ADAM, I. et VAN DIJK, M., *Renforcer la coopération institutionnelle pour promouvoir l'accès des personnes issues de l'immigration au marché du travail*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2014; *Monitoring socio-économique*, SPF Emploi et Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, 2013; ARRIJN, A., FELD, S., NAYER, A., *Discrimination à l'embauche*, Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles, Bruxelles, 1997; MARTENS, A., VERHOEVEN, H., *De vreemde eend in de bijt, arbeidsmarkt en diversiteit, dossier Steunpunt Werkgelegenheid- Arbeid-Vorming*, Leuven, 2000; MARTENS A., OUALI, N., VAN DE MAELE, M., VERTOMMEN S., VERHOEVEN H., DRYONET Ph.; *Discriminations des personnes d'origine étrangère sur le marché du travail de la Région de Bruxelles-Capitale*, KUL – ULB; FELD, Serge, *La main d'œuvre étrangère en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Academia/Bruylant, 2010; ADAM, Ilke, «Immigrés et minorités ethniques sur le marché de l'emploi. Les politiques publiques en question?», dans Marco Martiniello, Andrea Rea et Felice Dassetto (eds), *Immigration et intégration en Belgique francophone*, Louvain-la-Neuve, Academia/Bruylant, 2007; ADAM, Ilke, «Les immigrés et leurs descendants sur le marché de l'emploi. Qu'en savons-nous en Belgique francophone (1989-2004)?», dans Marco MARTINIELLO, Andrea REA et Felice DASSETTO (eds), *Immigration et intégration en Belgique francophone*, Louvain-la-Neuve, Academia/Bruylant, 2007; OUALI, Nouria, «Les femmes immigrées sur le marché du travail : un état des savoirs», dans Marco MARTINIELLO, Andrea REA et Felice DASSETTO (eds), *Immigration et intégration en Belgique francophone*, Louvain-la-Neuve, Academia/Bruylant, 2007; VERTOMMEN, Sara, MARTENS, Albert, OUALI, Nouria, *Topography of Belgian Labour Market. Employment: gender, age and origin*, Fondation Roi Baudouin, 2006.

19 «L'intégration à Bruxelles, "un véritable échec"», Rtbf.be, 31 mai 2012; «La politique d'intégration est un échec», LeVif, 09 février 2013.

Nous mettons donc en lumière un certain nombre d'évolutions mais il appartiendra à de futures recherches de les valider.

Avant d'entrer dans le détail de la méthodologie, il est nécessaire de formuler trois remarques. D'abord, lorsqu'il s'agira de présenter les données liées à la présence et à l'inclusion de l'islam en Belgique, les résultats des communautés turque et marocaine seront agrégés sauf si des logiques différentes apparaissent au sein de ces deux communautés et que ces résultats constituent une donnée en soi de l'évolution de la «communauté» musulmane belge dont il est inutile de rappeler ici l'extrême diversité²⁰. Ensuite, dans la présentation de ce rapport de recherche, nous ferons référence, par commodité langagière, au «groupe belgo-marocain» ou à la «population belgo-turque» pour désigner les deux échantillons de personnes interrogées et qui recouvrent les personnes ayant soit la nationalité du pays d'origine, soit la double nationalité ou encore la nationalité belge mais dont l'un des parents au moins possédait la nationalité du pays d'origine à la naissance. Enfin, il peut résider là un risque de stigmatisation et d'ethnisation de catégories sociales en renvoyant une fois de plus des personnes possédant la nationalité belge à leur origine ethnique. Cependant, comme pour d'autres recherches²¹, notre objectif consiste à mettre en évidence des dynamiques propres au sein de la population d'origine turque et marocaine.

Les résultats de l'enquête sont présentés à la suite de cette introduction et de la description de la méthodologie utilisée et ce, en 10 chapitres dont les 6 premiers (première partie) concernent les résultats de la partie quantitative de la recherche et les 4 derniers ont trait à la partie qualitative (deuxième partie).

Les résultats quantitatifs de cette recherche (tant descriptifs qu'analytiques) sont présentés dans les six premiers chapitres et dressent le portrait du profil socio-économique et démographique des populations belgo-marocaine et belgo-turque (chapitre 1), leur identité et pratiques religieuses (chapitre 2), leurs différents niveaux d'identification (chapitre 3), leur inclusion socio-culturelle (usage des langues, contacts sociaux, confiance, discrimination, etc.) (chapitre 4), leurs schémas de participation politique (chapitre 5), leurs perceptions de la distance sociale avec les Belges non issus de l'immigration et leur partage de certaines valeurs (chapitre 6).

La partie qualitative de cette recherche est présentée dans les quatre derniers chapitres. Cette partie s'est consacrée à interpréter certains résultats interpellant de la partie quantitative. Le premier chapitre de cette partie qualitative examine l'effet de genre et tente d'apporter des réponses à la question de savoir pourquoi les filles d'origine marocaine sont surreprésentées parmi les diplômés de l'enseignement

20 MARECHAL, Brigitte, EL ASRI, Farid (eds.), *Islam Belge au pluriel*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2012; LAMGHARI, Y. «Peut-on parler de communauté musulmane de Belgique?», *Agenda interculturel* n°320, février 2014, Bruxelles.

21 SCHOONVAERE, Quentin, *Belgique - Maroc, 50 années de migration. Étude démographique de la population d'origine marocaine en Belgique*, Centre fédéral Migration, 2014. SCHOONVAERE, Quentin, *Étude démographique de la population d'origine turque en Belgique*, Centre pour l'égalité des chances, 2013.

supérieur (et ce, en comparaison avec les hommes de la même origine) mais également pourquoi les femmes d'origine marocaine et turque sont sous-représentées sur le marché de l'emploi (chapitre 7). Le chapitre suivant se concentre sur l'effet du lieu de naissance (être né en Belgique ou non) sur les indicateurs d'inclusion et de participation (chapitre 8). Les chapitres 9 et 10 se focalisent respectivement sur l'impact de la région d'habitation (Flandre, Wallonie, Bruxelles) sur ces mêmes indicateurs et sur le non-impact de la pratique religieuse sur ceux-ci. Enfin, dans la conclusion, nous synthétisons les principaux résultats de cette étude.

Ce projet de recherche n'aurait pu voir le jour sans l'intense collaboration d'une série de chercheurs issus tant de l'Université libre de Bruxelles que de la Vrije universiteit Brussel et ce, sous la direction de Corinne Torrekens (DiverCity et GERME - ULB) et de Ilke Adam (Institute for European Studies - VUB). Rebecca Thys fut en charge de l'organisation de la recherche quantitative et ce, en partenariat avec IPSOS, et a procédé aux analyses quantitatives. La rédaction de la partie quantitative de ce rapport s'est faite en collaboration étroite entre l'ensemble des chercheurs ayant composé l'équipe de l'ULB (Corinne Torrekens, Rebecca Thys et Younous Lamghari). La collecte des données, l'analyse et la rédaction de la partie qualitative de cette recherche a été réalisée par l'équipe de la VUB (Ilke Adam, Laura Westerveen et Mathijs Van Dijk en) et ce, en collaboration avec l'équipe de l'ULB.

Les directrices de cette recherche tiennent à remercier toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à cette entreprise collective. Nous souhaitons tout d'abord remercier les nombreux répondants qui ont libéré un peu de leur temps afin de répondre aux questions que nous leur avons posées. Nous tenons ensuite à remercier les collaborateurs de la Fondation Roi Baudouin ainsi que les membres du «Comité Islam» pour leurs commentaires constructifs dans les différentes phases de cette recherche et pour leur contribution dans la version définitive de ce rapport.

Méthodologie

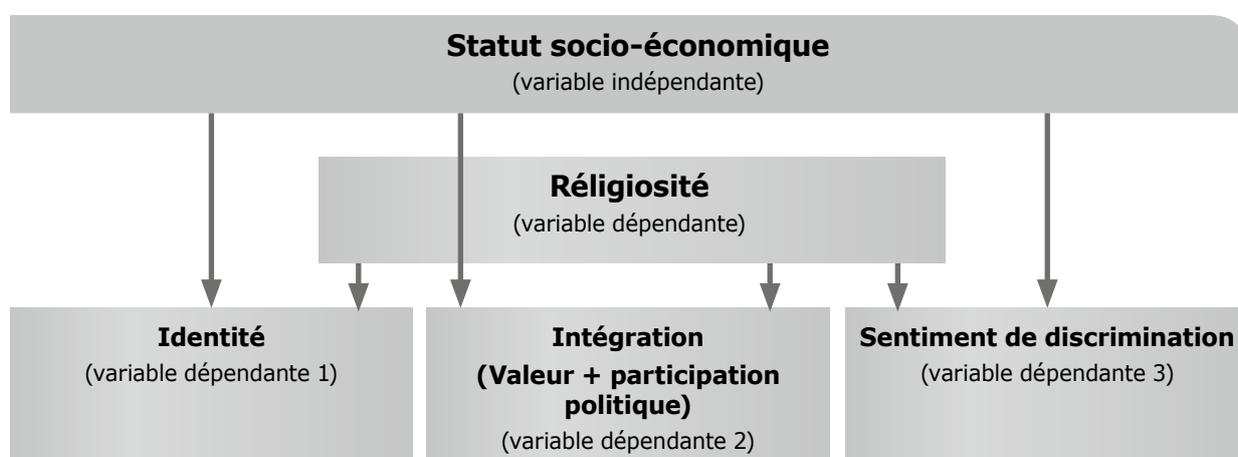
Dans cette partie, nous décrivons l'organisation du cadre de cette recherche (research design), la collecte des données et la méthode utilisée pour l'analyse de celles-ci et ce, en distinguant la partie quantitative et qualitative de la recherche.

Organisation de la recherche

En ce qui concerne la partie quantitative de cette recherche, dans un premier temps, notre démarche a été hypothético-déductive. Nous avons isolé des variables indépendantes classiques relevant du statut socio-économique des individus d'une part (classe sociale, revenus, niveau d'éducation, etc.) et des caractéristiques primaires d'autre part (âge, sexe, etc.) pouvant influencer le niveau de religiosité (hypothèse 1). A son tour, cette variable religiosité pouvait, à notre sens, avoir un impact sur l'identité

des individus (hypothèse 2), leur niveau d'inclusion et de participation socio-économique à la société belge entendu comme le degré de partage de certaines valeurs, leurs contacts intergroupes et leur niveau de participation politique (hypothèse 3) et, enfin, leur sentiment de discrimination (hypothèse 4). Nous estimons aussi que le statut socio-économique peut directement influencer l'identité des répondants, leur inclusion sociale, civique et politique et le sentiment de discrimination qu'ils éprouvent. C'est donc à partir de ces hypothèses que nous avons construit le questionnaire d'enquête.

Graph 1 : Illustration de la phase hypothético-déductive, construction du questionnaire



Comme indiqué précédemment, cette étude prétend aller plus loin dans l'interprétation de certains résultats interpellants de la partie quantitative. Certains d'entre eux ont donc fait l'objet d'une revue de la littérature approfondie et d'entretiens avec des personnalités des communautés marocaine et turque afin de recueillir leur perception des différentes interprétations possibles de ces résultats. L'objectif de la revue de la littérature consiste à déterminer de quelle manière la recherche scientifique, que ce soit en Belgique ou ailleurs, tente d'interpréter des résultats similaires. Ces explications scientifiques ont été comparées avec les réponses de nos répondants. Par type d'explication issue de la littérature, nous avons examiné (1) de quelle manière celles-ci sont apparues dans les entretiens, (2) si les réactions de nos répondants permettaient de concrétiser et de rendre plus claires ces pistes d'interprétation scientifiques. Ensuite, (3) de nouvelles explications qui ont émergé dans le cadre des entretiens mais qui ne se trouvent pas telles quelles dans la littérature sont présentées. L'objectif de la partie qualitative de cette recherche consiste à se baser sur des hypothèses fondées afin d'expliquer certains résultats quantitatifs interpellants. Ces hypothèses nous permettent d'aller un pas plus loin en proposant de nouvelles explications et en ouvrant de nouvelles perspectives pour de futures recherches. Nous avons fait le choix des entretiens avec des personnalités des communautés marocaine et turque car nous sommes convaincus que, de par une combinaison de leur expérience personnelle et de leurs positions au sein de la société en tant qu'hommes ou femmes politiques, cadres dans le secteur public, entrepreneurs, journalistes, théologiens, etc., ils peuvent apporter des pistes de recherche innovantes à l'égard des

résultats que nous avons constatés concernant la participation, l'identification et la religiosité des personnes d'origine turque et marocaine en Belgique. Les personnes interviewées ont été sélectionnées en respectant un équilibre complexe entre francophones et néerlandophones, hommes et femmes et secteurs dans lesquels ils sont actifs (médias, politique, entreprises, secteur public, religion).

Collecte de données

La récolte de données de la partie quantitative s'est déroulée comme suit. Les données ont été récoltées à l'aide d'une enquête téléphonique menée par l'institut IPSOS. Le registre téléphonique créé par IPSOS comprenait trois bases de données : les pages blanches, les pages jaunes et une base de données rendues anonymes du registre national, appelée Orgassim 2. Plusieurs méthodes ont été utilisées afin de sélectionner les noms à consonance marocaine et turque dans ce registre téléphonique. En premier lieu, un screening manuel des noms à consonance étrangère (et donc plus large qu'uniquement d'origine marocaine et turque) a été réalisé pour les numéros de téléphone des villes d'Anvers et de Liège. La même méthode fut reproduite à Bruxelles pour les communes de Molenbeek et de Schaerbeek. Ces espaces urbains font partie de ceux qui concentrent une partie importante des populations d'origine turque et marocaine²². Dans un second temps, cette procédure nominative a été reproduite dans le registre téléphonique national. De ce fait, 40000 numéros de téléphones fixes et 11000 numéros de téléphones portables ont été identifiés. Enfin, une sélection aléatoire des numéros à contacter a été menée sur base du quota suivant : 30 % de numéros de portable – 70 % de numéros fixes. Des quotas en termes de distribution genrée, d'âge, d'origine ethnique et de zones géographiques ont été utilisés afin de disposer d'un échantillon le plus représentatif possible de la population visée.

Si un sondage téléphonique présente comme désavantage un taux de réponses généralement plus faible qu'une enquête en face à face (d'autant qu'on estime qu'un quart des Belges ne possède plus de ligne fixe, en particulier les jeunes et les classes sociales vulnérables²³), il présente l'avantage majeur de permettre une plus grande dispersion géographique des répondants (et, en particulier, d'inclure également les zones rurales dans l'analyse) et donc d'augmenter la représentativité des résultats. Un quota de 30% de numéros de téléphone portable a été fixé afin de compenser le biais lié à l'absence de téléphone fixe au domicile des répondants. L'enquête a été réalisée en quatre langues : néerlandais, français, arabe marocain dialectal et turc. Environ 10 % des interviews se sont faites dans les langues d'origine des répondants. Au final, 669 personnes ont été sondées selon la répartition suivante²⁴ :

22 AKSÖYEK, *Ataman (2000) (sous la direction de), Sociographie de la population turque et d'origine turque. Quarante ans de présence en Belgique (1960-2000): Dynamiques, problèmes, perspectives, Bruxelles, Centre de Relations Européennes; TORREKENS, Corinne (2009), L'islam à Bruxelles, Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles.*

23 «Un quart des Belges n'ont pas de ligne fixe», *Le Soir*, 25 août 2006.

24 Le total de numéros contactés est égal à 12198. Numéros contactés mais en dehors du groupe cible égal à 6534. Par conséquent, le nombre de numéros contactés comprenant seulement le groupe cible est égal à 5664. Pas de réponse égal à 1304 (7%). Refus égal à 3691 (30%). Nombre d'entretiens réalisés égal à 669 (11%).

Tableau 1 : Composition de l'échantillon²⁵

| | Population belgo-marocaine | % | Population belgo-turque | % |
|---------------------------|-------------------------------|-------|----------------------------|-------|
| Hommes | 180 | 51,55 | 180 | 51,38 |
| Femmes | 170 | 48,45 | 170 | 48,62 |
| 18-34 ans | 131 | 37,43 | 142 | 40,71 |
| 35-49 ans | 127 | 36,18 | 123 | 35,05 |
| 50-64 ans | 59 | 16,85 | 57 | 16,39 |
| 65 et + | 33 | 9,54 | 27 | 7,81 |
| Bruxelles | 173 | 49,39 | 53 ²² | 23,98 |
| Flandre | 117 | 33,35 | 186 | 53,07 |
| Wallonie | 60 | 17,26 | 80 | 22,95 |
| Langues d'origines | 35 | 10 | 35 | 10 |

Tableau 2 : Dispersion de l'échantillon par province

| | Fréquence | % |
|----------------------------|-----------|------|
| Anvers | 94 | 14,1 |
| Flandre Orientale | 12 | 1,8 |
| Flandre Occidentale | 55 | 8,2 |
| Hainaut | 55 | 8,2 |
| Liège | 61 | 9,1 |
| Limbourg | 113 | 16,9 |
| Luxembourg | 7 | 1 |
| Namen | 13 | 1,9 |
| Brabant Flamand | 31 | 4,6 |
| Brabant Wallon | 5 | 0,7 |
| Région bruxelloise | 223 | 33,3 |
| Total | 669 | 100 |

25 Les quotas sont basés sur les données de ANSAY A., EGGERICKX T., MARTIN E., SCHOONVAERE Q. et UNGER J., *Etat des lieux de la situation des primo-arrivants en région de Bruxelles-Capitale, 2012, étude réalisée à la demande de Charles Picqué, Ministre, Membre du collège de la commission communautaire française, Chargé de la cohésion sociale, Bruxelles, 176 p.* Les chiffres incluent : à la fois ceux/celles ayant la nationalité turque ou marocaine et ceux/celles né(e)s avec cette nationalité mais devenus Belges au cours de leur vie.

26 A la fin de l'enquête, il manquait 31 interviews d'hommes Belgo-Turcs à Bruxelles alors que l'entièreté de l'annuaire téléphonique créé avait été utilisée. Nous avons préféré ne pas introduire une autre méthode telle qu'une procédure d'entretien en face à face ce qui aurait introduit un biais dans la récolte de données et nous avons donc pondéré les résultats.

Analyses

Dans un second temps, nous avons produit des analyses bi- et multi-variées²⁷ afin d'analyser les données. Le premier type de données vise à explorer l'intensité du lien entre deux variables alors que le second type de variable modélise plusieurs variables indépendantes, à savoir des valeurs explicatives, dans le but d'illustrer laquelle de ces variables a le plus d'impact sur la variable dépendante, c'est-à-dire ce que l'on cherche à comprendre.

La régression logistique

La régression logistique se définit comme une technique permettant d'ajuster une surface de régression à des données lorsque la variable dépendante est dichotomique. Cette technique est utilisée pour des études ayant pour but de vérifier si des variables indépendantes peuvent prédire une variable dépendante dichotomique. La régression logistique peut correspondre à une technique statistique dont l'objet est, à partir d'un fichier d'observations, de produire un modèle permettant de prédire les valeurs prises par une variable catégorielle, le plus souvent binaire, en se basant sur une série de variables explicatives continues et/ou binaires. La régression logistique propose de tester un modèle de régression dont la variable dépendante est dichotomique (codée 0-1) et dont les variables indépendantes peuvent être continues ou catégorielles. La régression logistique binomiale s'apparente beaucoup à la régression linéaire. Le poids de chaque variable indépendante est représenté par un coefficient de régression et il est possible de calculer la taille d'effet du modèle avec un indice semblable au coefficient de détermination (pseudo R²). Toutefois, elle ne nécessite pas la présence d'une relation linéaire entre les variables puisque la variable dépendante est dichotomique. Un modèle de régression logistique permet aussi de prédire la probabilité qu'un événement arrive (valeur de 1) ou non (valeur de 0) à partir de l'optimisation des coefficients de régression. Ce résultat varie toujours entre 0 et 1. Lorsque la valeur prédite est supérieure à 0,5, l'événement est susceptible de se produire, alors que lorsque cette valeur est inférieure à 0,5, il ne l'est pas.

Le coefficient $\exp b$ indique le changement de proportion (odds ratio) lorsque le prédicteur X augmente d'une unité. Lorsque la valeur est plus grande que 1, la probabilité augmente avec le changement. Il faut savoir que la probabilité qu'un événement arrive (odds) est définie comme la probabilité qu'il arrive divisée par celle qu'il n'arrive pas :

$$\text{Odds} = \frac{P(\text{événement } Y)}{P(\text{pas événement } Y)}$$

Il est alors possible de calculer le changement de proportion, soit la valeur de $\exp b$.

$$\Delta \text{Odds} = \frac{\text{odds après une unité de changement dans le prédicteur}}{\text{Odds original}}$$

R³ Nagelkerke mesure la force de l'association (la taille d'effet) et fournit un indice de l'ajustement au modèle. Il représente une estimation de la variance expliquée par le modèle. Plus la valeur est élevée, plus la probabilité prédite par le modèle s'approche de la valeur observée.

27 CRAMER, Duncan (2003), *Advanced Quantitative Data Analysis*, Berkshire - Philadelphia: Open University Press.

En ce qui concerne les interviews, celles-ci ont été entièrement retranscrites et soumises à une analyse de contenu²⁸. La méthode que nous avons appliquée diffère de la méthode inductive conventionnelle d'analyse de contenu inspirée par la *grounded theory approach*²⁹ dans le sens où des théories ou des explications existantes ont été préalablement codées et classifiées³⁰. Le tour d'horizon de la littérature scientifique qui tente d'appréhender des résultats de recherche similaires aux nôtres nous a permis d'établir une première liste de catégories d'explications codées à laquelle les explications fournies par nos répondants ont été systématiquement comparées. Les données des interviews qui n'ont pas pu être codées selon cette première série de catégories ont donné lieu à la création de nouvelles catégories ou de sous catégories de codes existants ou encore à un élargissement de la définition originelle des catégories précédemment codées³¹. Ces nouvelles catégories représentent des hypothèses importantes pour de futures recherches. Très souvent également, les réponses de nos interviewés ont permis de rendre plus concrètes les explications disponibles dans la littérature scientifique et ce, par des exemples illustratifs. Ce fut également enrichissant de regarder quelle explication, disponible dans la littérature scientifique, fut plus ou moins citée par nos répondants. L'analyse des entretiens menés avec les membres de l'élite des communautés marocaine et turque nous donne donc l'occasion de confirmer, de mettre en question et d'enrichir la théorie scientifique existante tout en proposant de nouvelles hypothèses.

28 HSIEH, Hsiu-Fang, SHANNON, Sarah, 'Three Approaches to Qualitative Content Analysis', *Qualitative Health Research*, 15: 1277-1288, 2005.

29 GLASER, Barney, STRAUSS, Anselm, *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Chicago: Aldine, 1967; STRAUSS, Anselm et CORBIN, Juliet, *Basics of Qualitative Research Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*, London: Sage, 1990.

30 POTTER, W. J., LEVINE-DONNERSTEIN, D., "Rethinking validity and reliability in content analysis". *Journal of Applied Communication Research*, 27, 258-284, 1999.

31 Le codebook est disponible sur demande motivée auprès des chercheurs.

PREMIÈRE PARTIE

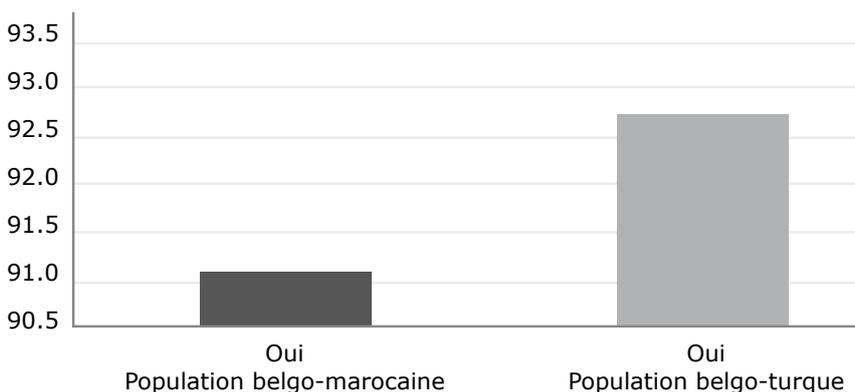
CHAPITRE 1 : DONNÉES SOCIO- DÉMOGRAPHIQUES

Corinne Torrekens,
Younous Lamghari,
Rebecca Thys

1.1. Nationalité et âge d'arrivée en Belgique

Par rapport aux études antérieures de 2007 et 2009, la population interrogée possède significativement plus la nationalité belge : respectivement 91% pour le groupe belgo-marocain (contre 78% en 2009) et 93% pour le groupe belgo-turc (contre 74% en 2007). Cette évolution correspond bien aux dynamiques liées à l'acquisition de la nationalité belge. Ainsi, en termes absolus, la population des étrangers devenus belges a presque triplé en l'espace de deux décennies et, au 1er janvier 2010, la part des étrangers devenus Belges a progressé de 3 à 8% sur la population totale, et de 25 à 45% au sein de la population née étrangère³².

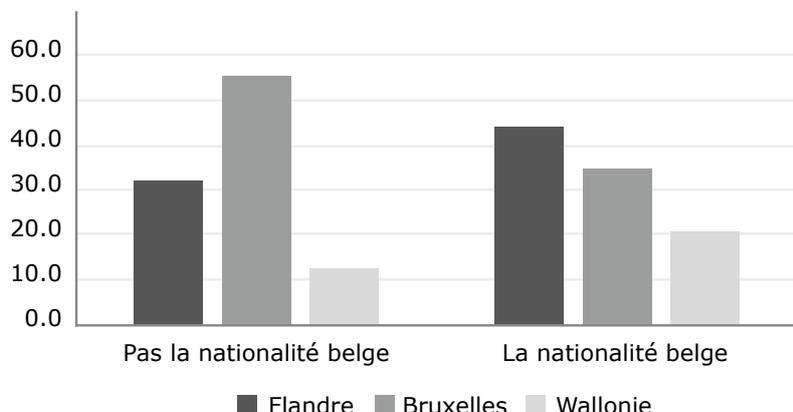
Graph 2: Proportion de répondants possédant la nationalité belge



L'acquisition de la nationalité reste corrélée avec le genre. En 2009, pour le groupe belgo-marocain, 81,8% des femmes avaient la nationalité belge contre 74,4% des hommes. En 2014, 96% des femmes d'origine marocaine ont la nationalité belge contre 86% des hommes. Pour le groupe belgo-turc, la différence est minimale: 93% des hommes ont la nationalité belge contre 92% des femmes. C'est en Flandre que les Belgo-Turcs et Belgo-Marocains possédant la nationalité belge est le plus élevé: ils sont 44% en Flandre contre 35% à Bruxelles et 20% en Wallonie. Néanmoins, les dynamiques sont différentes pour les deux groupes. Pour les personnes d'origine marocaine, le nombre de nationaux est plus important à Bruxelles (47%) contre 35% en Flandre et 17,9% en Wallonie. Pour les répondants d'origine turque, le résultat est plus important en Flandre (54%) et quasiment identique en Wallonie (23,7%) et à Bruxelles (22,3%).

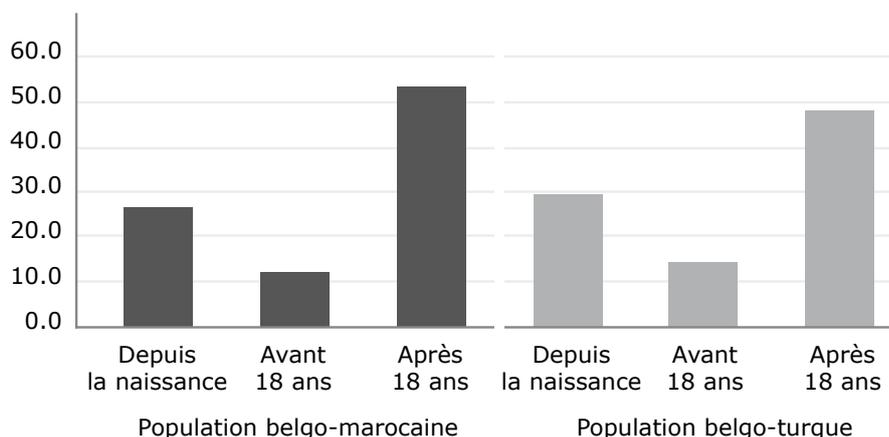
32 VAUSE, Sophie, *op cit.*

Graph 3: Part de répondants possédant la nationalité belge par région

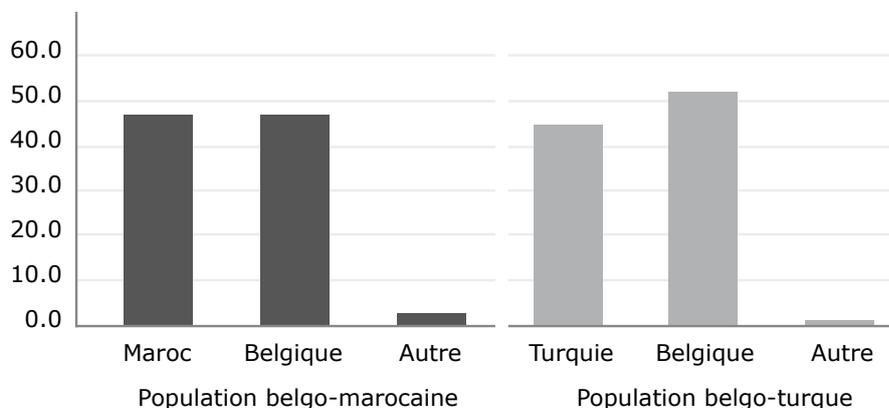


Quel que soit le groupe d'origine, la nationalité belge est majoritairement acquise après l'âge légal de la majorité civique, à savoir 18 ans. Bien que les deux populations se trouvent à la fois en situation migratoire et post-migratoire et que les flux migratoires depuis les deux pays continueront à alimenter la Belgique, la proportion des deuxième et troisième générations dans l'effectif total des Belgo-Marocains et Belgo-Turcs aura tendance à augmenter, compte tenu de l'établissement définitif d'une bonne partie de ces populations en Belgique.

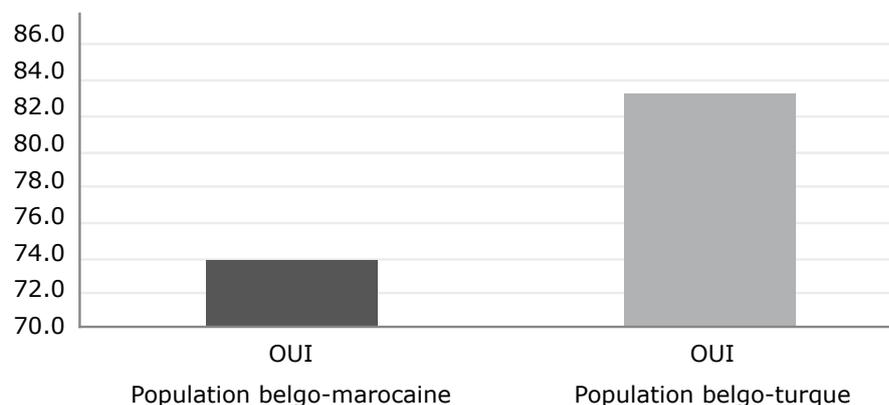
Graph 4: Période d'acquisition de la nationalité belge



Deux tendances contraires sont visibles au sein des deux groupes. En effet, un peu moins de la moitié des répondants d'origine marocaine sont nés en Belgique (48% contre 52,6% en 2009) contre un peu plus de la moitié des répondants d'origine turque (53% contre 41,3% en 2007). Ceci illustre le poids de ces seconde et troisième générations dans les deux populations. Gardons ces proportions en tête pour le reste de l'analyse, car elles ne sont pas sans influence sur les différentes dimensions que cette recherche met en lumière.

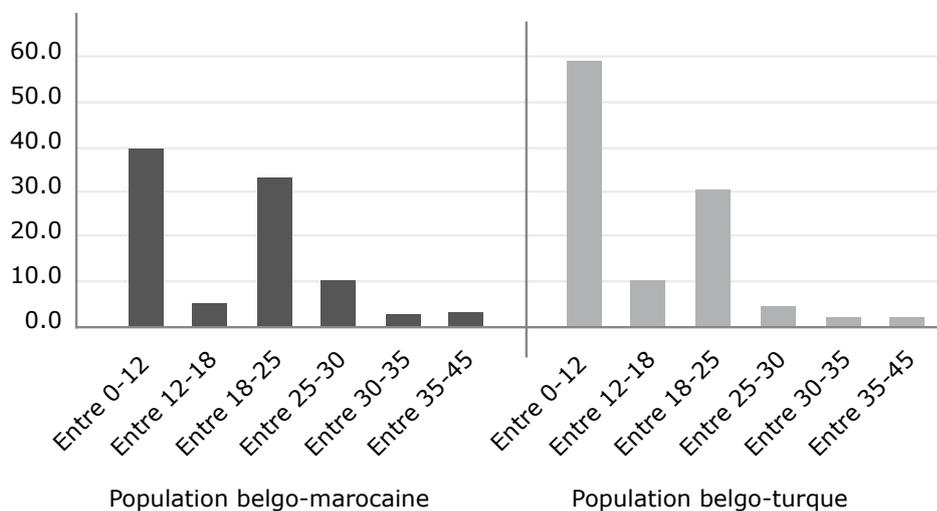
Graph 5: Pays de naissance des répondants

De plus, la majorité des répondants possède la double nationalité. En effet, 75% des répondants d'origine marocaine possèdent la nationalité marocaine et 85% des interviewés d'origine turque possèdent la nationalité turque. Cela signifie que la proportion de personnes possédant la nationalité belge dans les deux groupes est plus élevée que le nombre de personnes possédant la nationalité d'origine. Il est donc possible d'émettre l'hypothèse que dans les deux groupes, une partie des répondants possède la nationalité belge au détriment de la nationalité du pays d'origine.

Graph 6: Proportion de répondants ayant la nationalité d'origine

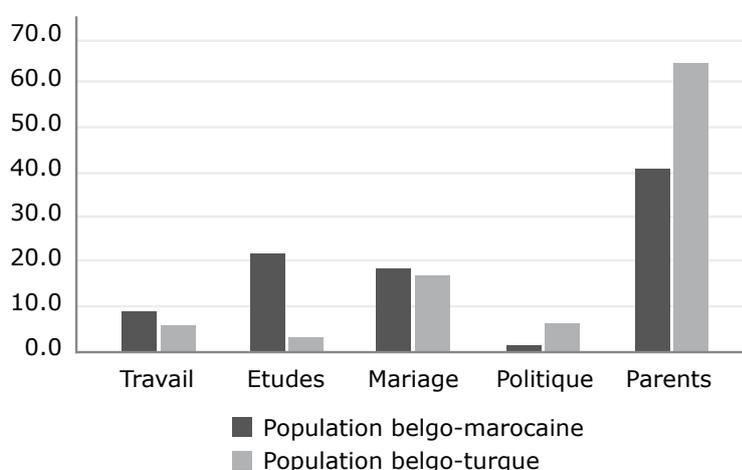
La majorité de nos répondants qui ne sont pas nés sur le sol belge est arrivée au cours de sa petite enfance (avant 12 ans). C'est le cas pour 42% des répondants du groupe marocain alors qu'ils n'étaient que 22% en 2009. C'est également le cas pour près de 60% des personnes d'origine turque. Une autre catégorie importante est constituée par les personnes ayant immigré en Belgique entre 18-25 ans. Cela concerne 33% du groupe belgo-marocain et 22% du groupe belgo-turc. Il est raisonnable de penser que le marché matrimonial est l'une des causes de ces départs de jeunes adultes du pays d'origine. D'ailleurs, cela correspond parfaitement aux résultats obtenus relatifs au motif migratoire.

Graph 7 : Âge d'arrivée en Belgique



En effet, une partie importante de nos répondants, à savoir 41,2% des personnes appartenant au groupe belgo-marocain et 64,2% pour le groupe belgo-turc (contre 41% en 2007), ont suivi leurs parents. Le deuxième motif migratoire est le mariage : 18,8% pour les répondants du groupe belgo-marocain et 17,7% pour les Belgo-Turcs. Les études arrivent significativement en troisième place des motifs migratoires pour les Belgo-Marocains (21,7%) mais ne représentent que 3% des sondés du groupe belgo-turc ce qui reste stable par rapport à 2007. La migration de travail ne représente plus que 9,4% des motifs migratoires au sein de la population belgo-marocaine interviewée (contre 16% en 2009) et seulement 5,5% pour les personnes d'origine turque ayant répondu à l'enquête (contre 22,3% en 2007).

Graph 8 : Motif de l'arrivée en Belgique

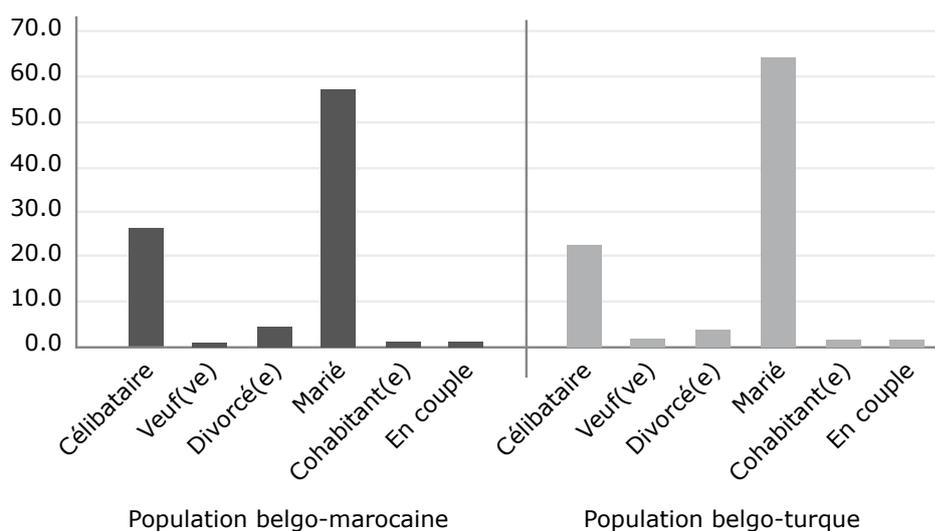


Enfin, le motif politique n'est significatif que pour 6,6% des répondants du groupe belgo-turc alors qu'il est totalement résiduel (0,9%) pour le groupe belgo-marocain. Il y a sans doute là un lien intuitif qui peut être fait avec la question kurde³³ mais également avec les discriminations dont se disent victimes diverses minorités ethniques et religieuses (les alévis, les assyriens, les arméniens) en Turquie³⁴.

1.2. Etat civil

Pour ce qui concerne l'état civil, nos répondants sont majoritairement mariés, comme en 2007 et 2009. Cela concerne 60,5% des personnes du groupe belgo-marocain contre 53,1% en 2009, et 64,3% des répondants d'origine turque contre 63,3% en 2007.

Graph 9: Etat civil des répondants

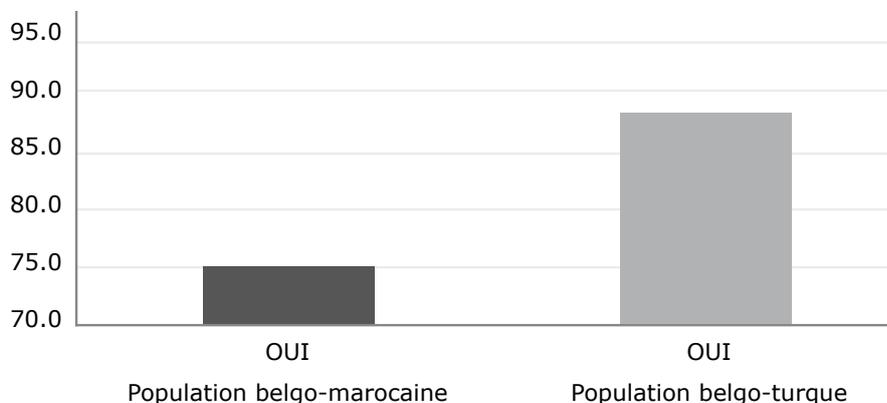


Le choix du partenaire de vie reste encore très largement endogame puisque, dans 85,7% des cas pour le groupe de répondants d'origine marocaine, et dans plus de 90% des cas pour les interviewés du groupe belgo-turc, l'époux ou l'épouse est issu(e) du même groupe ethnique. Ces taux sont très similaires à ceux relevés en 2007 et 2009. Les mariages mixtes restent donc relativement rares et sont donc un peu plus fréquents au sein de la communauté belgo-marocaine qu'au sein du groupe belgo-turc.

³³ NATALI, Denise *The Kurds and the state: evolving national identity in Iraq, Turkey, and Iran*, Syracuse University Press, 2005; STROHMEIER, Martin, *Crucial images in the presentation of a Kurdish national identity: heroes and patriots, traitors and foes*, Brill, 2003; «La Turquie face à la fronde de la minorité alévie», *lefigaro.fr*, 13 octobre 2013.

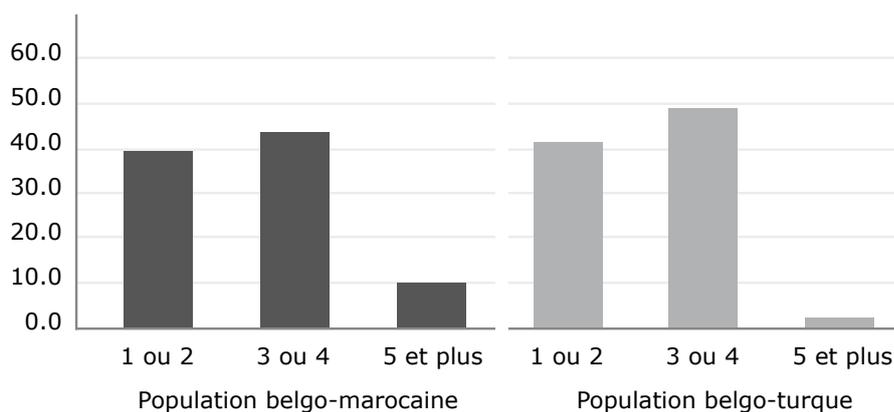
³⁴ BESSIS, Sophie, WRZONCKI, Elin, *La Turquie à la croisée des chemins*, *Confluences Méditerranée*, 2005/1 (N°52).

Graph 10: Conjoint de la même origine



La majorité de nos répondants ont des enfants : 63,4% des répondants issus du groupe belgo-marocain et 69,9% des interviewés du groupe belgo-turc répondent positivement à cette question. Curieusement, le nombre d'enfants répertoriés est bien plus élevé que les taux enregistrés dans les études antérieures. En effet, 45,9% des sondés d'origine marocaine disent avoir entre 3 et 4 enfants alors qu'ils n'étaient que 30,5% à déclarer la même chose en 2009 (contre 44,6% de taux de réponse en faveur de 1 à 2 enfants). De même, dans le groupe belgo-turc, 51,6% des répondants déclarent avoir 3 ou 4 enfants, alors qu'ils n'étaient que 22% à déclarer la même chose en 2007 et qu'ils étaient même 36,5% à dire qu'ils n'avaient pas d'enfants. Ces taux sont toutefois en accord avec les résultats de recherches démographiques récentes³⁵.

Graph 11: Nombre d'enfants

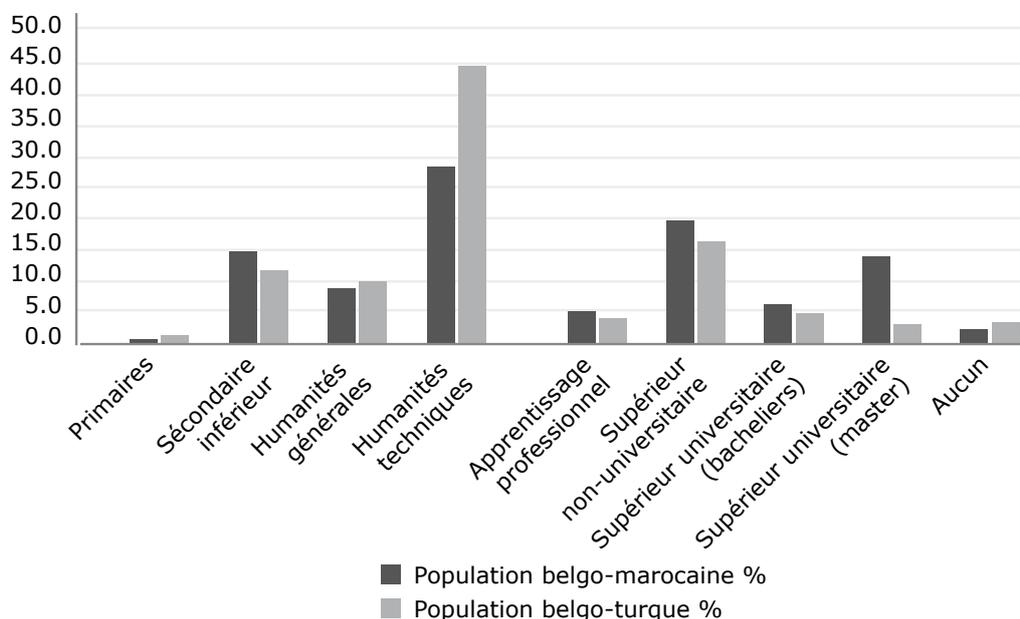


35 SCHOONVAERE, Quentin, *op cit.*

1.3. Etudes et connaissance des langues

La grande majorité de nos répondants ont effectué des études en Belgique. C'était le cas de 75% des répondants du groupe belgo-marocain et de 86% des interviewés du groupe belgo-turc. Cela correspond à la tendance générale de notre échantillon : la majeure partie est soit née en Belgique, soit y est arrivée avant l'âge de 18 ans, soit y est arrivée pour accomplir des études (essentiellement en ce qui concerne les Belgo-Marocains). Néanmoins, on remarque un investissement différent dans le domaine scolaire de la part des deux populations. Non seulement les Belgo-Marocains migrent davantage pour faire des études en Belgique, mais ils ont en outre tendance (quel que soit leur pays de naissance) à aller plus loin dans leur cursus. En conséquence, leur niveau d'instruction est significativement plus élevé. Si l'on regroupe les personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (universitaire, non-universitaire et bachelier), cela représente 40% des répondants du groupe belgo-marocain. L'enquête Eurislam, ayant comparé six pays européens, était arrivée au même résultat pour le groupe des répondants marocains en Belgique : 40,9% avaient affirmé détenir un diplôme de l'enseignement supérieur. Par contre, la même enquête signalait un taux bien plus faible pour le groupe turc : seulement 13,5% d'entre eux avaient indiqué la même chose³⁶.

Graph 12: Niveau de diplôme le plus élevé obtenu en Belgique



Cette tendance est moins forte dans le groupe belgo-turc où cela ne représente que 24,5% des répondants. Pour le groupe des Belgo-Marocains, ce taux semble se situer légèrement au-dessus de la moyenne nationale en Belgique, toutes origines confondues. Eurostat situe, en effet, pour l'année 2013,

³⁶ Eurislam, *finding a place for Islam in Europe, Workpackage 4, Integrated Report on Survey Analysis*, http://www.eurislam.eu/var/WP4_Integrated_report_on_survey_analysis.pdf, décembre 2011.

le taux moyen de personnes possédant un diplôme de l'enseignement supérieur à 36% en Belgique³⁷. L'apprentissage en humanités techniques et professionnelles représente le deuxième diplôme le plus obtenu puisqu'il concerne 33,7% des répondants d'origine marocaine et 48,3% des interviewés d'origine turque.

Par rapport au niveau de diplôme de l'enseignement supérieur, nous avons mené une analyse multivariée cherchant à mettre en évidence les liens possible avec cet indicateur et d'autres variables³⁸. Ainsi, le fait d'être une femme dans le groupe des Belgo-Marocains influence deux fois plus la probabilité de détenir un diplôme de l'enseignement supérieur, et le fait d'être né en Belgique augmente également cette probabilité dans les deux groupes. Il existe donc deux facteurs qui influencent le fait d'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur: le genre (être un homme ou une femme) et le lieu de naissance (être né en Belgique ou pas). Nous verrons dans la suite des résultats quantitatifs de cette recherche que ces deux facteurs ont également un impact sur d'autres indicateurs d'inclusion et de participation à la société belge (comme dans l'emploi, par exemple, voir plus bas). Il s'agit là de deux constats que nous avons approfondis dans la partie qualitative de cette enquête. Par contre, le fait d'avoir une majorité d'amis musulmans diminue cette probabilité pour le groupe des Belgo-Turcs, tout comme le fait de porter le foulard, mais pour les deux groupes cette fois. Enfin, le fait d'habiter Bruxelles ou de résider en Wallonie augmente cette probabilité pour les deux groupes par rapport au fait d'être en Flandre: la probabilité est la plus importante en Wallonie, la plus basse en Flandre, et Bruxelles se situe dans une position intermédiaire. Ce résultat, ainsi que d'autres concernant des différences entre les régions d'habitation, sera décrit de manière plus approfondie dans la partie qualitative de cette recherche (chapitre 9).

37 Eurostat, *Tertiary educational attainment, age group 25-64 by sex and NUTS 2 regions*, <http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=en&pcode=tgs00109&plugin=1>

38 Dans le tableau 3, nous n'avons repris que les prédicteurs donnant lieu à des scores significatifs, les autres variables indépendantes incluses dans l'analyse concernaient quatre catégories d'âge, la nationalité belge, une forte identité religieuse (être très fier d'être musulman) et le fait de toujours respecter les règles concernant la prière et le jeûne. Les variables indépendantes incluses, ont, en outre, toutes une nature binaire.

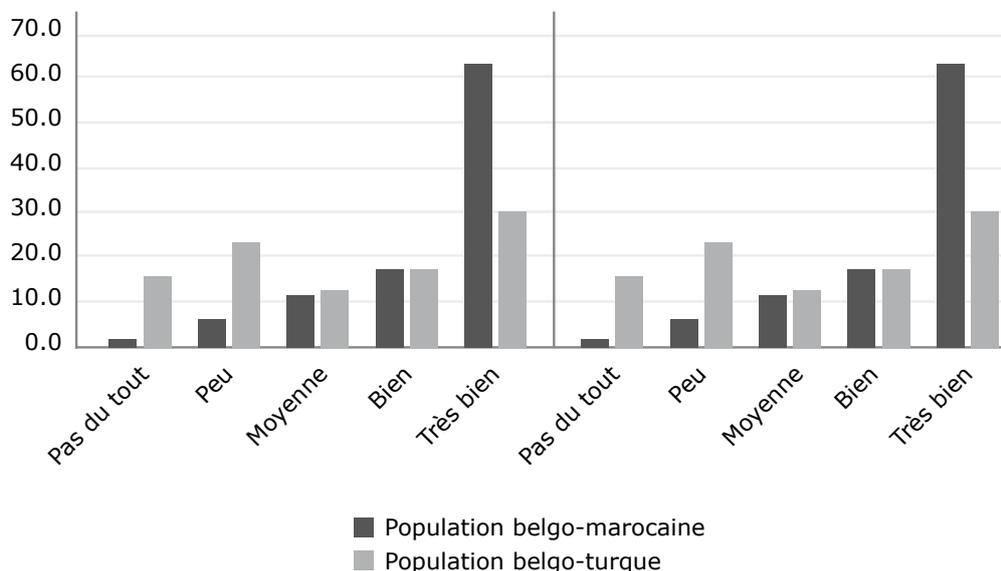
Tableau 3 : Analyse multivariée des facteurs influençant le fait d'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur

| Variable dépendante: diplôme d'études supérieures (universitaire et non-universitaire), réponses positives, population marocaine=31%; population turque=23% | Population belgo-marocaine | | | Population belgo-turque | | |
|---|----------------------------|------|------------|-------------------------|-------|-----------|
| | Exp(B) | S.E. | Sig. | Exp(B) | S.E. | Sig. |
| Etre une femme | 2,185 | ,348 | ,024 (*) | 1,185 | ,358 | ,637 |
| Né en Belgique | 2,207 | ,296 | ,007 (**) | 3,495 | ,413 | ,002 (**) |
| Une majorité d'amis musulmans | ,627 | ,295 | ,114 | ,374 | ,364 | ,007 (**) |
| Porter le foulard | ,313 | ,421 | ,006 (**) | ,101 | 1,145 | ,045 (*) |
| Bruxelles (catégorie de référence=la Flandre) | 2,320 | ,325 | ,010 (*) | 1,392 | ,441 | ,453 |
| Wallonie | 4,148 | ,401 | ,000 (***) | 3,670 | ,405 | ,001 (**) |
| Constant | ,246 | ,660 | ,033 | ,181 | 1,005 | ,089 |
| N= | 311 | | | 269 | | |
| Missing= | 39 | | | 50 | | |
| Nagelkerke R²= | 0,202 | | | 0,288 | | |
| Model X²= | 47,830 (df=13, p<0,000) | | | 55,017 (df=13, p<0,000) | | |

*=p<0,05, **=p<0,01, ***=p<0,001

En ce qui concerne le sentiment subjectif de connaissance des langues principales du pays de résidence, les répondants appartenant au groupe des personnes belgo-marocaines et d'origine marocaine estiment bien mieux connaître le français. Ils sont 81,2% à considérer qu'ils parlent et comprennent bien, voire très bien le français, contre 51,9% des Belgo-Turcs. En ce qui concerne l'écriture et la lecture, le même regroupement des réponses bien et très bien donne le score de 78,2% contre 51,1% pour les personnes d'origine turque. Ces résultats sont similaires à ceux récoltés en 2009 pour le groupe belgo-marocain et légèrement supérieurs à ceux relevés en 2007 pour le groupe belgo-turc (autour de 38 et 36%). Le passé colonial du Maroc et le fait que le français tende à s'y maintenir comme langue internationale³⁹ explique sans aucun doute ce résultat.

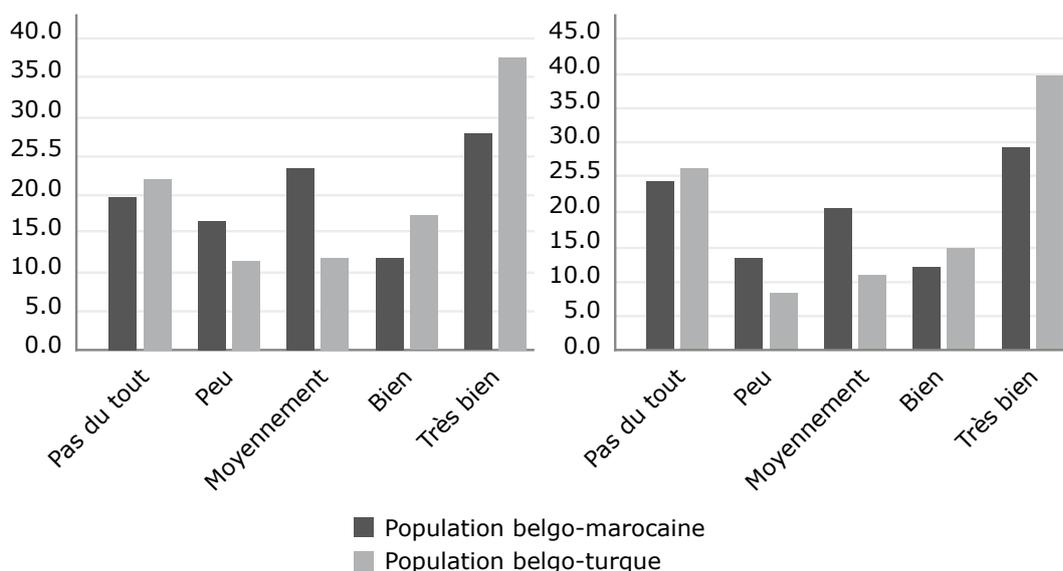
39 « Tamazight, darija, français? Le Maroc est "lost in translation" », *Jeune Afrique*, 13 mars 2013.

Graph 13: Connaissance du français (à gauche, parler et comprendre; à droite, lire et écrire)

Lorsqu'il est question du néerlandais, les résultats s'inversent. En effet, 50,6% des répondants d'origine turque disent parler et comprendre bien, voire très bien, le néerlandais contre 40,3% des interviewés du groupe belgo-marocain. Ces résultats traduisent une légère hausse par rapport aux résultats récoltés dans le cadre des enquêtes antérieures : 42% dans le cas belgo-turc en 2007 et 32% pour le groupe belgo-marocain en 2009. En ce qui concerne l'écriture et la lecture, le même regroupement des réponses bien et très bien donne le score de 50,7% pour le groupe belgo-turc contre 41,5% des répondants d'origine marocaine. De même, une légère hausse est à signaler par rapport aux précédentes études : la même question avait donné un résultat de 40% en 2007 pour les personnes d'origine turque, et de 30% pour le groupe belgo-marocain en 2009. Toutefois, il faut rester prudent quant à l'interprétation de ces différences avec les enquêtes antérieures. En effet, nous ne pouvons pas garantir qu'elles soient dues à une composition différente de l'échantillon et non à une hausse réelle de la connaissance linguistique. Pour rappel, l'échantillon belgo-turc qui a fait l'objet de l'enquête est bien plus présent en Flandre que l'échantillon ayant composé le groupe des répondants belgo-marocains, ce qui explique en partie le résultat. Cependant, tendanciellement, la perception subjective d'une bonne connaissance de l'une des deux principales langues de la Belgique est supérieure dans le groupe belgo-marocain. De plus, on constate que la connaissance de la langue (dominante) de la région dans laquelle on réside est plus forte en Wallonie que dans les autres régions. Ainsi, la connaissance du français en Wallonie est meilleure que celle du néerlandais en Flandre et ce, également pour le groupe des personnes d'origine turque. Ceci est surprenant étant donné l'énergie et les moyens développés en Flandre dans le cadre des cours de langue pour les nouveaux arrivants alors que c'est beaucoup moins le cas en Wallonie. Plus précisément, la connaissance de la langue de la région chez le groupe de répondants d'origine turque est la meilleure en Wallonie, moyenne en Flandre et la moins bonne à Bruxelles. Ces

différences régionales seront, comme une série d'autres, décrites dans la partie qualitative de cette recherche (chapitre 9).

Graph 14: Connaissance du néerlandais (à gauche, parler et comprendre; à droite, lire et

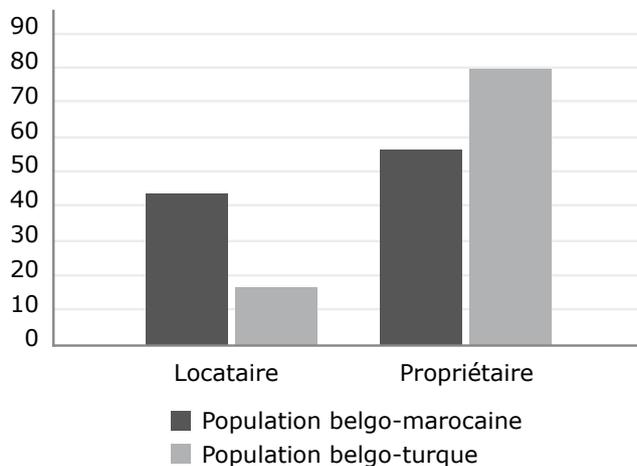


1.4. Revenus et Emploi

Pour ce qui concerne l'accès à la propriété, des changements notables sont à signaler par rapport aux études antérieures de 2007 et 2009. En effet, aujourd'hui, l'écrasante majorité de nos répondants est propriétaire de son bien. Ainsi, cela concerne 56,2% des répondants du groupe belgo-marocain contre 79,7% des interviewés d'origine turque, alors qu'ils n'étaient que respectivement 28,9% en 2009 et 51,5% en 2007. La tendance à accéder au statut de propriétaire est donc en nette hausse mais largement plus présente chez les personnes turques et d'origine turque. La moyenne nationale belge (sans prise en considération des origines) se situe aux alentours des 60% de la population belge qui est propriétaire⁴⁰. Les Belgo-Turcs se situeraient donc légèrement au-dessus de cette moyenne. Les Belgo-Marocains, quant à eux, semblent rattraper en partie seulement le retard qu'ils accusaient par rapport aux Belgo-Turcs en matière d'accès à la propriété. L'une des raisons est peut-être à chercher dans les avis théologiques émis par des instances musulmanes européennes autorisant les musulmans à acquérir une propriété principale via un emprunt bancaire⁴¹. Les Belgo-Turcs pratiquant le rite hanafite n'avaient pas attendu cet avis religieux pour accéder à la propriété, leur école juridique étant permissive sur ce point.

⁴⁰ « Statut d'occupation », IWEPS, 15 novembre 2012, <http://www.iweps.be/statut-occupation..>

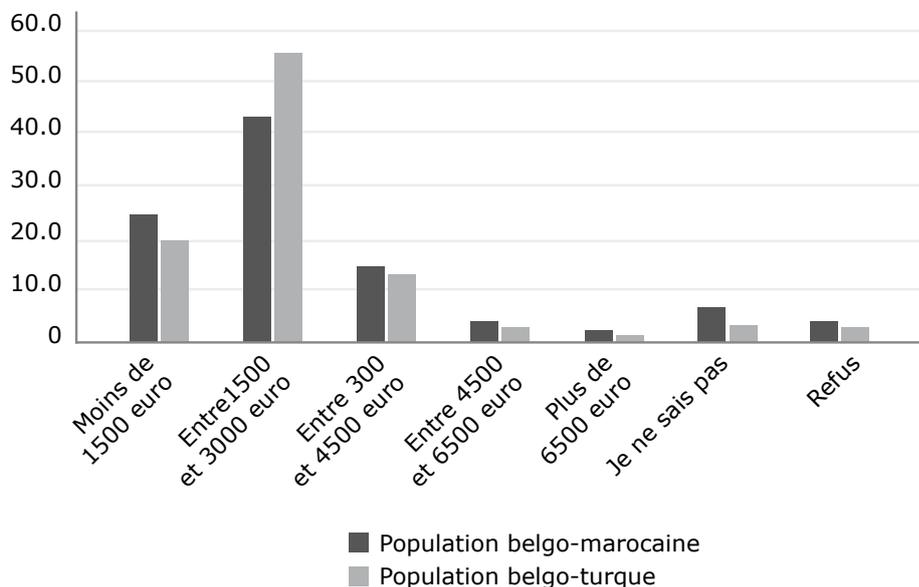
⁴¹ Ainsi, par exemple, le Conseil européen de la fatwa publia à la fin du mois de janvier 2014 un avis concernant: « l'achat des maisons par l'intermédiaire d'un prêt bancaire avec intérêt pour les musulmans résidant en dehors de la terre d'islam (décision 2/4) », en ligne : <http://www.uoif-online.com/fatwa/sur-lachat-des-maisons-cefr/>

Graph 15: Etes-vous propriétaire ou locataire de votre logement?

En ce qui concerne les revenus, on note une hausse notable des revenus par rapport à 2009 pour le groupe des répondants d'origine marocaine. En effet, en 2014, ils sont 43,1% à gagner entre 1500 à 3000 euros contre environ 32% en 2009. Ils sont également bien plus nombreux à gagner plus de 3000 euros (14,6% et 20,9% si on ajoute les catégories de ceux qui gagnent plus de 4500 euros) alors qu'ils n'étaient que 2,2% à déclarer un revenu mensuel supérieur à 3000 euros en 2009. De même, la classe salariale la plus basse (moins de 1500 euros) représentait 46% des répondants en 2009 alors qu'elle ne représente plus que 25% d'entre eux cinq ans plus tard. Pour le groupe belgo-turc, ils étaient 42% à gagner entre 1500 et 3000 euros en 2007 contre 56,1% aujourd'hui. Eux aussi sont plus nombreux à gagner plus de 3000 euros : 12,9% contre 8,3% en 2007 et 18% si on reproduit le même exercice concernant les plus hauts revenus. De même la classe salariale la plus basse ne représente plus que 20% d'entre eux alors qu'ils étaient plus de 34% à déclarer un revenu mensuel du ménage inférieur à 1000 euros en 2007. Ces résultats tendent à indiquer l'émergence progressive d'une classe moyenne d'origine marocaine et turque. En effet, plusieurs sources situent le salaire moyen mensuel en Belgique entre 2000 euros net⁴² et 4000 euros brut⁴³. Le revenu mensuel moyen du ménage est plus important chez les Belgo-Turcs mais l'évolution vers un niveau de revenu supérieur semble plus importante chez les personnes d'origine marocaine. Cependant, un processus de dualisation économique semble également émerger. En effet, si un certain nombre de Belgo-Marocains et de Belgo-Turcs gagnent plus de 3000 euros par mois par foyer, et pour certains d'entre eux plus de 4500 euros, ils sont encore aussi nombreux à être concernés par un revenu mensuel de 1500 euros.

42 Enquête des salaires K.U.Leuven/Références/Vacature, novembre 2012, <http://www.referenc.es.be/carriere/salaires/Combien-de-Belges-gagnent-au-moins-2-100-net-par-mois>

43 Le salaire moyen est obtenu en divisant la masse salariale totale issue des comptes nationaux par le nombre moyen de salariés dans l'ensemble de l'économie, puis en multipliant le chiffre obtenu par le nombre d'heures hebdomadaires moyennes habituelles pour un salarié à temps plein rapporté à la moyenne des heures hebdomadaires travaillées pour tous les salariés. Cet indicateur est mesuré en prix constants en USD en utilisant 2012 comme année de référence et les parités de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée de la même année, « Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail », http://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/data/statistiques-de-l-ocde-sur-l-emploi-et-le-marche-du-travail/salaires-annuels-moyens_data-00571-fr.

Graph 16: Revenu mensuel du ménage

Les théories de la sécularisation tendent à postuler classiquement que le processus de sécularisation s'accroît lorsque les revenus augmentent. Autrement dit, les classes sociales supérieures seraient moins pratiquantes et plus «matérialistes»⁴⁴. Nous nous sommes donc interrogés sur le lien qu'il nous était possible de faire entre le niveau de revenus et la pratique religieuse, sans toutefois être en mesure d'esquisser une évolution dans cette matière. Si le fait d'être tributaire de faibles revenus n'a pas d'impact significatif sur les différentes pratiques religieuses, on observe des relations significatives (positives) entre le fait d'avoir un revenu supérieur à 3000, le renforcement des convictions et le fait de consommer halal et de l'alcool. En revanche, la relation est négative avec le fait de fréquenter la mosquée. Il ne nous est donc pas possible d'attester d'un lien, dans le sens d'une diminution ou d'une augmentation, entre les niveaux de revenus et la croyance religieuse. Au contraire, une partie de la relation nous semble inversée mais il appartiendra à d'autres recherches d'investiguer ce lien de manière plus approfondie.

⁴⁴ INGLEHART Ronald, *Modernization and postmodernization: Cultural, economic, and political change in 43 societies*, Princeton, Princeton University Press, 1997.

Tableau 4 : Influence d'un revenu aisé sur les pratiques religieuses⁴⁵

| Pratiques | revenu (1=plus que 3000) |
|---|------------------------------|
| Conviction fortifiée (1=oui) | $\Phi = +0,095$ (*) |
| La rigueur de suivre les règles religieuses, prière et jeûne (4=toujours) | ns |
| La rigueur de manger Halal (4=toujours) | $\chi^2_{40} = 12,146$ (***) |
| La fréquence de la zakat (4=toujours) | ns |
| Visiter la mosquée (1=oui) | $\Phi^{41} = -0,125$ (**) |
| La fréquence de la visite à la mosquée (5=tous les jours) | $\chi^2 = 12,599$ (*) |
| Avoir fait le pèlerinage (1=oui) | ns |
| Boire de l'alcool (1=oui) | $\Phi = +0,104$ (*) |
| Porter un foulard (1=oui) | ns |

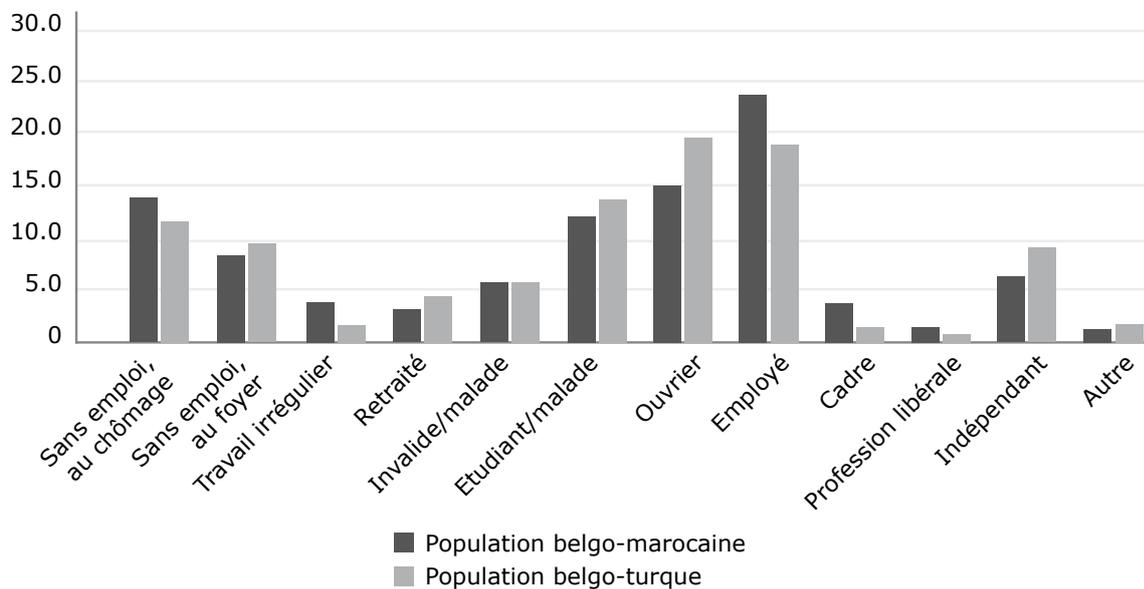
*= $p < 0,05$, **= $p < 0,01$, ***= $p < 0,001$

En ce qui concerne la situation professionnelle de nos deux groupes de répondants, on observe des dynamiques différentes dans les deux communautés étudiées. En effet, en ce qui concerne le groupe belgo-marocain, on observe l'émergence d'une classe moyenne qui représente près de 30% des répondants si l'on regroupe les catégories des cadres, des professions libérales et des employés. Le même agrégat donne un résultat moins important chez les personnes du groupe belgo-turc, où il ne concerne que 22,2% des répondants. Cependant, les indépendants sont plus nombreux chez les Belgo-Turcs et représentent 9,4% des interviewés contre 6,6% chez les Belgo-Marocains. Les ouvriers représentent une autre catégorie importante puisqu'ils constituent 19,7% des répondants d'origine turque et 15% des répondants du groupe belgo-marocain. Néanmoins, le taux d'inactivité reste relativement important car, en regroupant les personnes sans emploi et au chômage ou au foyer, il atteint 22,3% chez les Belgo-Marocains et 21,3% chez les Belgo-Turcs.

45 ns= pas significative; ***= significative au niveau $p < 0,001$, **= significative au niveau $p < 0,01$, *=significative au niveau $p < 0,05$. Variable binaire-binaire= phi, variable échelle= χ^2 .

46 Le test χ^2 est un test statistique permettant de tester l'adéquation d'une série de données à une famille de lois de probabilités ou de tester l'indépendance entre deux variables aléatoires. Il a été proposé par le statisticien Karl Pearson. À la base d'un test statistique, il y a la formulation d'une hypothèse appelée hypothèse nulle (ou hypothèse zéro). Dans le cas présent, elle suppose que les données considérées proviennent de variables aléatoires suivant une loi de probabilité donnée, et l'on souhaite tester la validité de cette hypothèse. Si la distance calculée entre les données observées et théoriques est supérieure à la distance critique, on conclut que le résultat n'est pas dû seulement aux fluctuations d'échantillonnage et que l'hypothèse nulle H_0 doit donc être rejetée.

47 Le coefficient phi (de Pearson) est une autre mesure de la force de l'association entre deux variables binaires introduite par Karl Pearson. Il a une valeur entre -1 & 1 (association parfaite) et est similaire au coefficient de Pearson pour son interprétation.

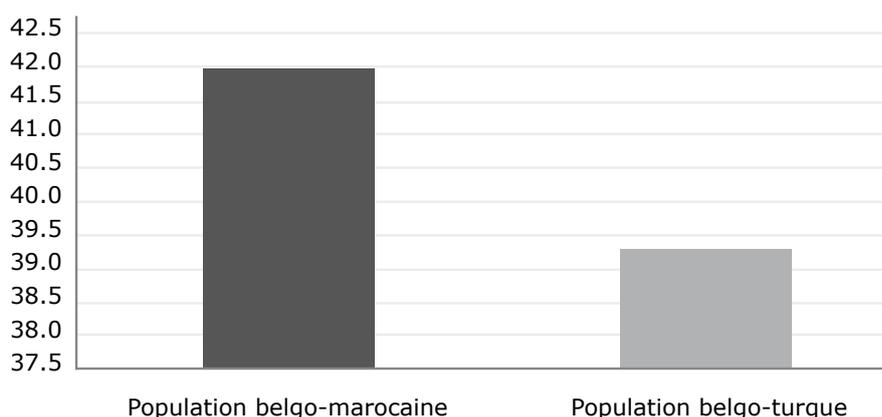
Graph 17: Statut professionnel des répondants

Ces chiffres montrent une très légère baisse par rapport aux études antérieures. Le taux de chômage était ainsi de 26,3% en 2009 pour les Belgo-Marocains et de 23,9% pour les Belgo-Turcs. Si l'on ajoute à ce nombre les étudiants, la population inactive atteint 32,6% chez les Belgo-Marocains et 35% chez les Belgo-Turcs. Le fait d'être actif sur le marché de l'emploi a une influence sur certaines pratiques religieuses. Ainsi, une personne active sur le marché de l'emploi a moins de probabilité de porter un foulard et de considérer que ses croyances religieuses se sont affirmées, et a plus de probabilité de boire de l'alcool mais également de consommer halal.

Tableau 5 : Influence de l'activité sur le marché de l'emploi sur les pratiques religieuses⁴⁸

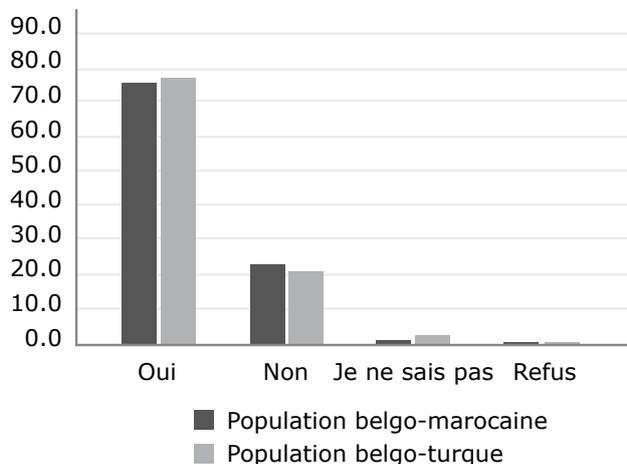
| Pratiques | être actif (1=oui) |
|---|------------------------|
| Conviction fortifiée(1=oui) | $\varphi=-0,187$ (***) |
| La rigueur de suivre les règles religieuses, prière et jeune (4=toujours) | ns |
| La rigueur de manger Halal (4=toujours) | $\chi^2=22,529$ (***) |
| La fréquence de la zakat (4=toujours) | ns |
| Visiter la mosquée (1=oui) | ns |
| La fréquence de la visite à la mosquée (5=tous les jours) | ns |
| Avoir fait le pèlerinage (1=oui) | ns |
| Boire de l'alcool (1=oui) | $\varphi=+0,155$ (***) |
| Porter un foulard (1=oui) | $\varphi=-0,285$ (***) |

Si 4 répondants sur 10 considèrent avoir rencontré des difficultés particulières dans leur recherche d'emploi, les trois quarts d'entre eux affirment également considérer leur situation professionnelle comme satisfaisante. Ainsi, 75,9% des répondants du groupe belgo-marocain et 76,7% des interviewés d'origine turque s'estiment satisfaits de leur situation professionnelle. De même, la majorité de nos répondants estime occuper un emploi en accord avec leur niveau de diplôme. C'est le cas de 60,6% des répondants d'origine marocaine et 62,5% des interviewés du groupe belgo-turc.

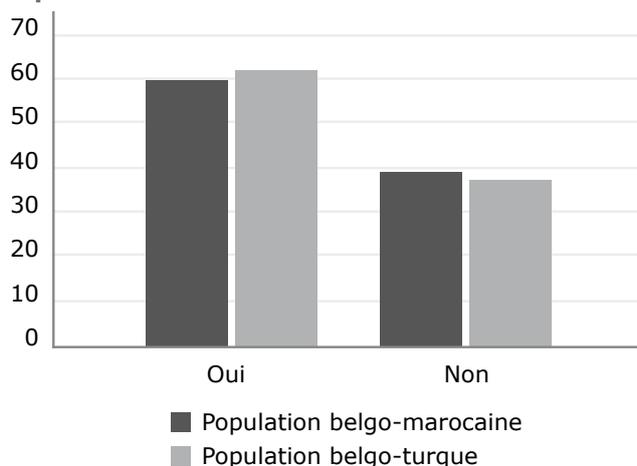
Graph 18 : Difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi

⁴⁸ Le test χ^2 est un test statistique permettant de tester l'adéquation d'une série de données à une famille de lois de probabilités ou de tester l'indépendance entre deux variables aléatoires. Il a été proposé par le statisticien Karl Pearson. À la base d'un test statistique, il y a la formulation d'une hypothèse appelée hypothèse nulle (ou hypothèse zéro). Dans le cas présent, elle suppose que les données considérées proviennent de variables aléatoires suivant une loi de probabilité donnée, et l'on souhaite tester la validité de cette hypothèse. Si la distance calculée entre les données observées et théoriques est supérieure à la distance critique, on conclut que le résultat n'est pas dû seulement aux fluctuations d'échantillonnage et que l'hypothèse nulle H_0 doit donc être rejetée.

Graph 19: Satisfaction dans la situation professionnelle actuelle

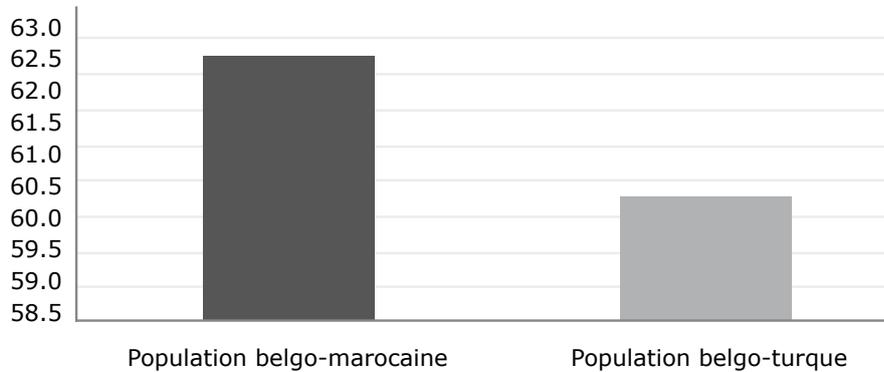


Graph 20: Appréciation subjective de l'adéquation entre l'emploi occupé et le niveau de diplôme



Pourtant, ils sont nombreux à considérer qu'ils ont été victimes de discrimination dans le cadre de l'emploi. C'est le cas pour 62,8% des répondants du groupe belgo-marocain et pour 60,2% des interviewés d'origine turque. Nous avons mené une analyse multivariée⁴⁹ sur ce sentiment subjectif de discrimination dans le cadre de l'emploi, et nos résultats démontrent qu'être une femme ainsi qu'être diplômé de l'enseignement supérieur sont associés de manière significative avec la probabilité de se dire victime de discrimination. Pour le dire autrement, si la personne interrogée est une femme, elle a moins tendance à rapporter un sentiment de discrimination. En revanche, si l'on détient un diplôme d'études supérieures et qu'on est né en Belgique, la probabilité de se dire victime de discrimination augmente.

⁴⁹ L'analyse multivariée inclut plusieurs variables indépendantes (13): deux catégories d'âge, le lieu de naissance, la nationalité belge, une identité religieuse forte (très fier d'être musulman), toujours respecter la prière et le jeûne, visiter la mosquée au moins une fois par semaine, porter le foulard, avoir une majorité d'amis musulmans et finalement les régions de Belgique

Graph 21 : Sentiment de discrimination dans le cadre de la recherche d'un emploi**Tableau 6 : Analyse multivariée du sentiment de discrimination dans le cadre de l'emploi**

| Variable dépendante. Avoir été victime d'une discrimination dans le cadre de l'emploi. Réponses positives. Population d'origine marocaine=31%. Population d'origine turque=19% | Population d'origine marocaine | | | Population d'origine turque | | |
|--|--------------------------------|------|------------|-----------------------------|------|------------|
| | Exp(B) | S.E. | Sig. | Exp(B) | S.E. | Sig. |
| Etre une femme | 0,124 | ,400 | ,000 (***) | ,085 | ,517 | ,000 (***) |
| Diplôme d'études supérieures | 2,821 | ,300 | ,001 (**) | 2,544 | ,441 | ,034 (*) |
| N= | 318 | | | 282 | | |
| Missing= | ns | | | 37 | | |
| Nagelkerke R²= | 0,207 | | | 0,273 | | |
| Model X²= | 50,541 (df=13, p<0,000) | | | 52,262 (df=13, p<0,000) | | |

*=p<0,05, **=p<0,01, ***=p<0,001

Enfin, concernant l'activité sur le marché de l'emploi, nous avons mené une analyse multivariée en sélectionnant plusieurs indicateurs pouvant influencer celle-ci⁵⁰. Les résultats sont intéressants. En effet, nous pouvons montrer que le fait d'être une femme réduit la probabilité d'être actif sur le marché du travail. Cela signifie que si les femmes tendent à être plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur (surtout dans le groupe des Belgo-Marocaines), elles ont moins souvent un emploi. Ceci est également le cas pour les femmes non issues de l'immigration (voir chapitre 7). Pourtant, pour le groupe belgo-marocain dans son ensemble, le fait de disposer d'un diplôme de l'enseignement supérieur accroît la probabilité d'être actif sur le marché du travail. Cela vient confirmer les résultats d'autres enquêtes menées précédemment⁵¹. Le fait d'être né en Belgique diminue également la probabilité d'être actif sur le marché de l'emploi pour les Belgo-Marocains. Les données quantitatives ne permettent

⁵⁰ Les mêmes 13 variables indépendantes sont incluses dans cette analyse.

⁵¹ *Monitoring socio-économique, op cit.*

guère d'expliquer cet effet du lieu de naissance et du genre sur nos deux groupes de répondants. Pourtant, on trouve dans la littérature de nombreuses pistes d'explications. C'est pourquoi les effets du lieu de naissance et du genre ont été approfondis dans la partie qualitative de cette recherche et ont fait l'objet des questions posées aux personnalités des communautés turque et marocaine avec lesquelles nous avons réalisé des entretiens semi-directifs. Une forte identité musulmane, de même qu'avoir une majorité d'amis musulmans, ont un impact négatif sur la probabilité d'être actif sur le marché de l'emploi. Le fait de porter le foulard diminue cette probabilité pour les Belgo-Marocaines et, comparativement à la situation en Flandre, le fait d'habiter Bruxelles diminue également l'activité sur le marché de l'emploi pour les deux groupes.

Tableau 7 : Analyse multivariée de l'activité sur le marché de l'emploi

| Variable dépendante=être actif sur le marché d'emploi, réponses positives population marocaine, 65%; population turque, 62% | Population d'origine marocaine | | | Population d'origine turque | | |
|---|--------------------------------|------|------------|-----------------------------|------|-----------|
| | Exp(B) | S.E. | Sig. | Exp(B) | S.E. | Sig. |
| Etre une femme | ,229 | ,478 | ,002 (**) | ,367 | ,399 | ,012 (*) |
| Diplôme d'études supérieures | 7,503 | ,462 | ,000 (***) | 2,052 | ,474 | ,129 |
| Forte identité musulmane | ,785 | ,426 | ,571 | ,854 | ,491 | ,748 |
| Une majorité d'amis musulmans | ,309 | ,360 | ,001 (**) | ,468 | ,383 | ,047 (*) |
| Porter le foulard | ,333 | ,484 | ,023 (*) | ,473 | ,577 | ,194 |
| Bruxelles (catégorie de référence=la Flandre) | ,320 | ,391 | ,004 (**) | ,232 | ,450 | ,001 (**) |
| Wallonie | 1,018 | ,572 | ,976 | ,422 | ,456 | ,058 |
| Constant | 3,545 | ,779 | ,104 | 6,815 | ,876 | ,029 |
| N= | 260 | | | 216 | | |
| Pas inclus (étudiants et retraités) | 55 | | | 62 | | |
| Missing= | 40 | | | 41 | | |
| Nagelkerke R ² | 0,426 | | | 0,341 | | |
| Model X ² | 93,486 (df=13, p<0,000) | | | 59,579 (df=13, p<0,000) | | |

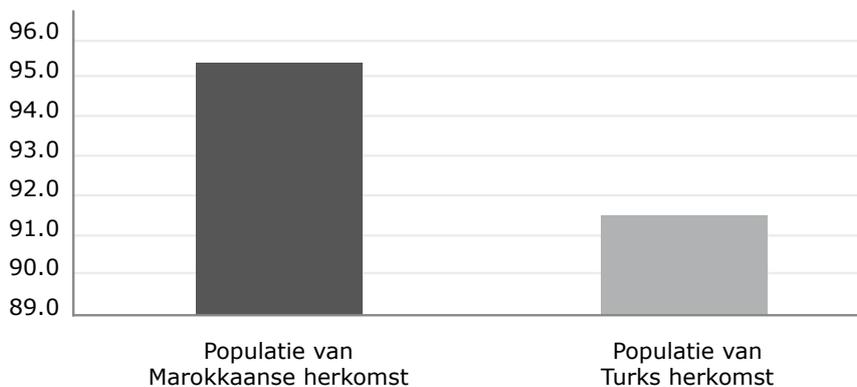
*=p<0,05, **=p<0,01, ***=p<0,001

CHAPITRE 2 : IDENTITÉ ET PRATIQUES RELIGIEUSES

Corinne Torrekens,
Younous Lamghari,
Rebecca Thys

Nos répondants se déclarent majoritairement musulmans : 95,4% dans le cas des personnes d'origine marocaine et 91,5% dans le cas du groupe belgo-turc. Les 4 et 8% restants correspondent donc à des personnes ayant d'autres croyances religieuses, mais aussi à des personnes qui investissent l'islam de manière très différente : du simple refus de s'identifier à cette croyance particulière à une position athée.

Graph 22: Pourcentage de la population musulmane au sein des deux échantillons

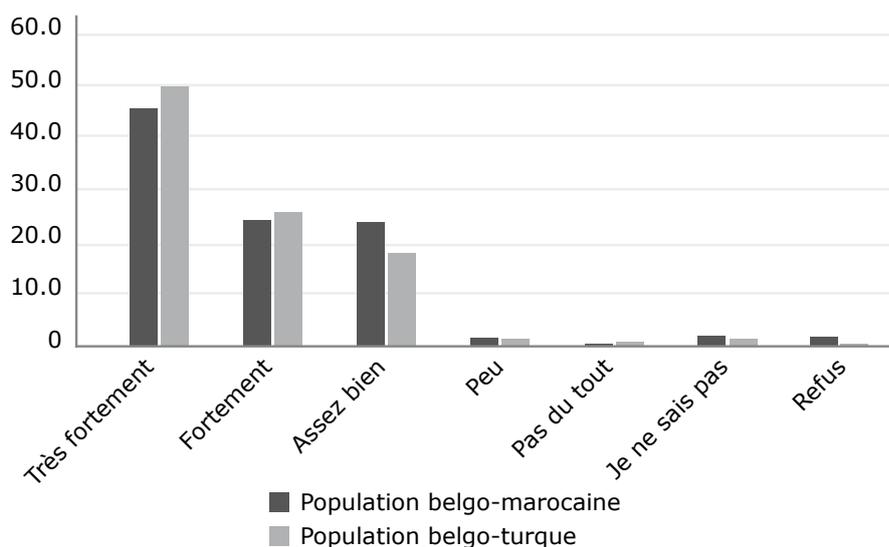


Par contre, lorsqu'elle est revendiquée, l'adhésion à l'islam constitue une identité fière, c'est-à-dire une identité investie de manière positive et forte par les individus. Ainsi, 73% de nos répondants sont fiers d'être musulmans. Plus précisément, 70% des répondants d'origine marocaine et 76,8% des interviewés du groupe belgo-turc disent se sentir très fortement et fortement musulmans. La proportion de répondants considérant que ce n'est peu, voire pas du tout, le cas est quasiment nulle au sein des deux groupes. Ainsi, l'inclusion culturelle et économique des personnes d'origine marocaine et turque telle que nous l'avons présentée dans les graphiques précédents n'empêche pas que se développe le sentiment d'une identité différente de l'identité du groupe majoritaire en Belgique. Cette identité s'apparente alors tout à la fois à un syncrétisme ou à un « bricolage », et peut constituer une ressource tout en traduisant avant tout une réponse à la difficulté de vivre le regard négatif de l'autre⁵².

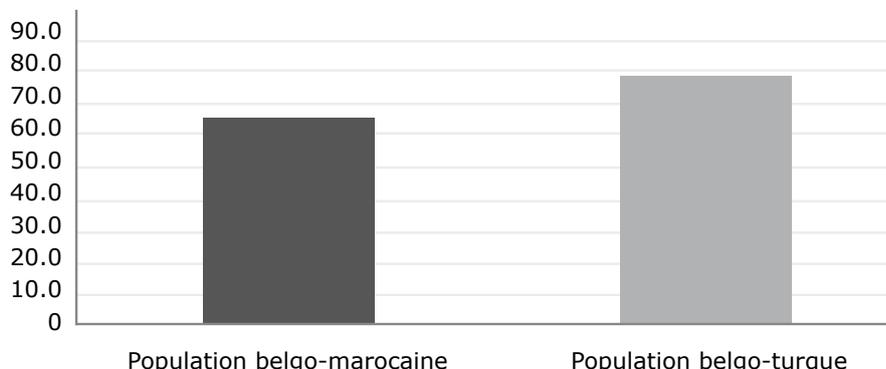
⁵² AVENEL, Cyprien, « La construction du « problème des banlieues » entre ségrégation et stigmatisation », *Journal français de psychiatrie*, 2009/3 - n° 34, p. 36-44.

Tableau 8 : Mesure de la fierté de l'identité musulmane en %

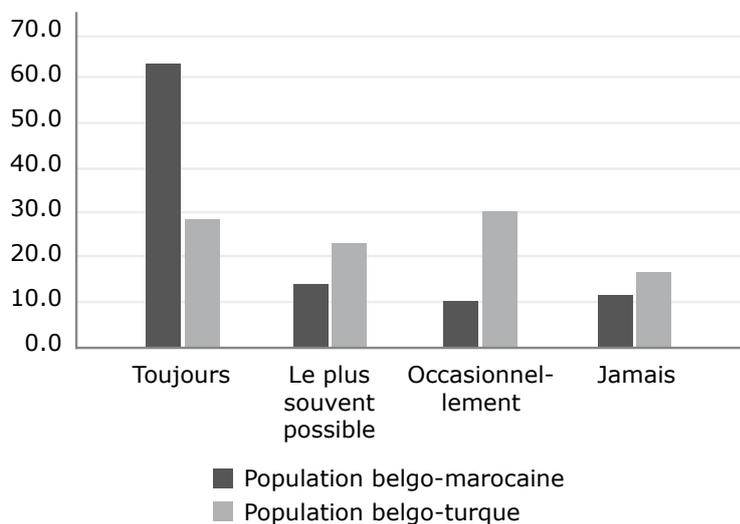
| Réponses | Population belgo-marocaine | Population belgo-turque |
|----------------|----------------------------|-------------------------|
| Très fortement | 45,8 | 50,9 |
| Fortement | 24,3 | 25,9 |
| Assez bien | 24,0 | 18,1 |
| Peu | 1,8 | 1,7 |
| Pas du tout | ,6 | 1,0 |
| Je ne sais pas | 2,1 | 1,7 |
| Refus | 1,5 | ,7 |
| Total | 100 | 100 |

Graph 23 : Dans quelle mesure êtes-vous fier d'être musulman ?

Au niveau des pratiques, la fréquentation de la mosquée est toujours très importante. Elle relève de 64,7% des répondants d'origine marocaine et 78,8% des interviewés du groupe belgo-turc. C'est l'intensité de la fréquentation de la mosquée qui varie fortement. Ainsi, même si un pourcentage important des répondants déclare réaliser la prière quotidiennement (c'est surtout le cas pour le groupe belgo-marocain où plus de 64% des répondants disent prier quotidiennement alors que cela ne représente que 29% des personnes d'origine turque), cela se produit davantage au sein de l'espace domestique qu'à la mosquée. En effet, seuls 10% des répondants d'origine marocaine et 11% des interviewés du groupe belgo-turc affirment fréquenter la mosquée de manière quotidienne. Les résultats donnent à voir deux types de fréquentation de la mosquée : l'une est centrée sur le sermon collectif du vendredi et l'autre sur une visite occasionnelle du lieu de culte, qui peut recouvrir tant des moments de prière qu'une présence lors de moments festifs particuliers. La première tendance concerne 34,7% des croyants d'origine marocaine et 30,3% des interviewés du groupe belgo-turc. L'autre tendance est investie par 35,2% de nos répondants d'origine marocaine et par 34,2% dans le cas du groupe belgo-turc.

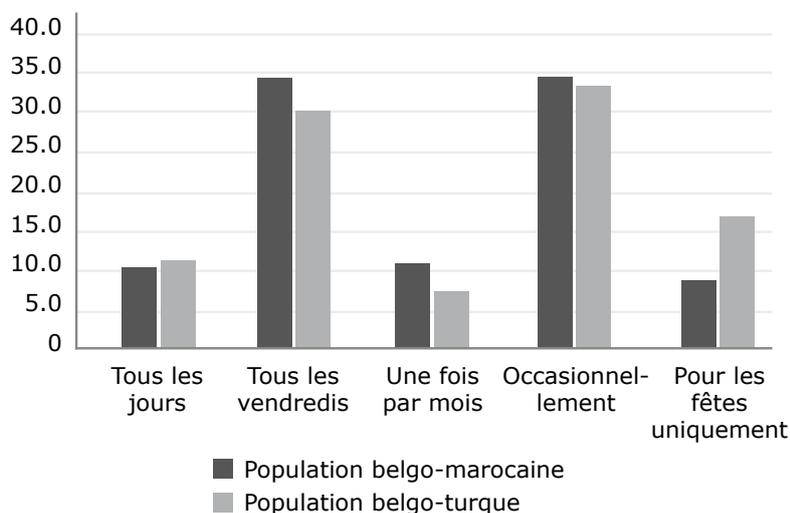
Graph 24: Allez-vous à la mosquée?

Il s'agit là d'un premier élément évoquant la thèse aujourd'hui classique des théories de la sécularisation : la perte d'emprise des institutions religieuses dans la vie quotidienne des croyants⁵³. Si comparer l'église et la mosquée s'avère toujours délicat étant donné que les théories de la sécularisation ont été fondées en Occident pour expliquer la diminution de l'influence des autorités religieuses catholiques sur l'univers spirituel des fidèles, différents auteurs ont appliqué ce schéma de pensée à l'islam⁵⁴.

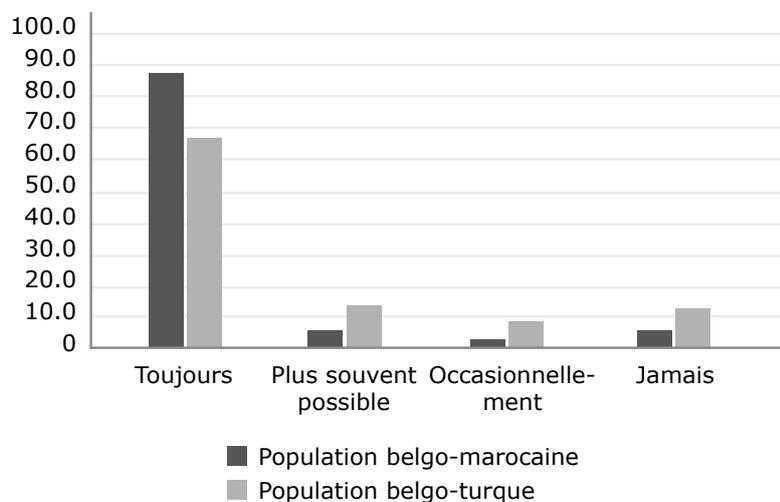
Graph 25: Fréquence de la prière quotidienne

53 WILLAIME, Jean-Paul, «La sécularisation: une exception européenne?», *Revue française de sociologie*, 2006/4 (Vol. 47), p. 755-783; HERVIEU-LÉGER, Danièle, «La démocratie providentielle, temps de l'ultra-sécularisation», *Revue européenne des sciences sociales*, 2006/3 (XLIV); KRÄMER, Gudrun, «Islam and Secularization», dans Hans JOAS et Klaus WIEGANDT (eds.), *Secularization and the World Religions*, Liverpool, Liverpool University Press, 2009; ROY, Olivier, *Secularism Confronts Islam*, Columbia, Columbia University Press, 2007.

54 CESARI, Jocelyne, *L'islam à l'épreuve de l'Occident*, Paris, La Découverte, 2004.

Graph 26: Fréquence de la visite à la mosquée

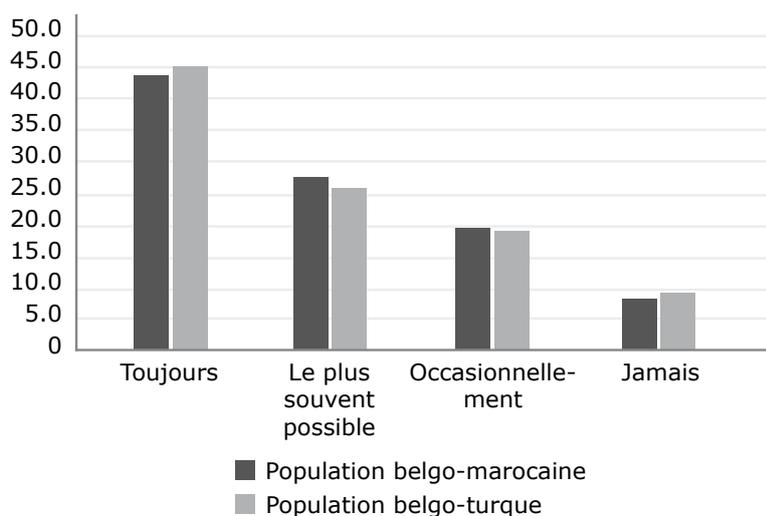
Le ramadan constitue une autre pratique très suivie puisqu'il concerne 88% de nos répondants du groupe belgo-marocain qui disent le suivre toujours, et 66,2% des répondants d'origine turque. La pratique occasionnelle (réunissant les catégories de réponse «le plus souvent possible» et «occasionnellement») tout comme l'absence de pratique du ramadan («jamais») sont bien plus fréquents au sein du groupe belgo-turc puisqu'elles représentent respectivement 21,5% et 12,3% des répondants contre 7,2% et 4,8% au sein du groupe des personnes d'origine marocaine. Du côté du pèlerinage à la Mecque, autre pilier de l'islam, et étant donné la structure d'âge de notre échantillon, la majorité de nos répondants affirment n'avoir jamais réalisé le pèlerinage. C'est le cas de 80,8% des personnes d'origine marocaine et de 65,9% des interviewés du groupe belgo-turc.

Graph 27: Fréquence du ramadan

Ces résultats confirment l'importance prise par le ramadan depuis une quinzaine d'années dans la vie de la communauté musulmane belge, dont la signification dépasse le cadre strictement religieux d'un mois de jeûne pour se construire comme un moment de vie sociale donnant lieu à une vie communautaire⁵⁵. Par ailleurs, il semblerait qu'au Maroc, la normativité sociale du jeûne du ramadan soit plus affirmée qu'en Turquie, et plus importante que celle qui porte sur les autres pratiques religieuses. En effet, la pratique du jeûne au Maroc semble dépasser le simple phénomène religieux et constituer un marqueur essentiel de l'islamité⁵⁶. De fait, ces résultats montrent que les pratiques religieuses sont également ancrées dans des traditions culturelles qui les influencent.

La zakat, à savoir le fait de consacrer une partie de ses revenus à des œuvres de bienfaisance et à la vie de la communauté, constitue un autre pilier de l'islam relativement bien suivi puisque, si l'on regroupe les catégories de répondants affirmant toujours pratiquer la zakat ou le plus souvent possible, cela concerne 71,8% des répondants d'origine marocaine et 71,6% des sondés du groupe belgo-turc.

Graph 28: Fréquence de la zakat



Une première observation peut déjà être dressée: tendanciellement, les personnes d'origine turque – tout en s'identifiant plus fortement au fait d'être fier d'être musulman – pratiquent moins. Ainsi, elles vont de manière plus occasionnelle à la mosquée, prient moins quotidiennement et font moins le ramadan. Cela signifie donc que pour le groupe belgo-turc, une identité musulmane forte et investie de manière fière ne va pas de pair avec une pratique religieuse également forte.

A côté de ces piliers de l'islam, il existe bien évidemment d'autres pratiques religieuses qui ont également un aspect culturel et social, c'est-à-dire qu'elles peuvent potentiellement être influencées par l'entourage social de l'individu (familles, amis, voisins, collègues, etc.). En combinant différentes

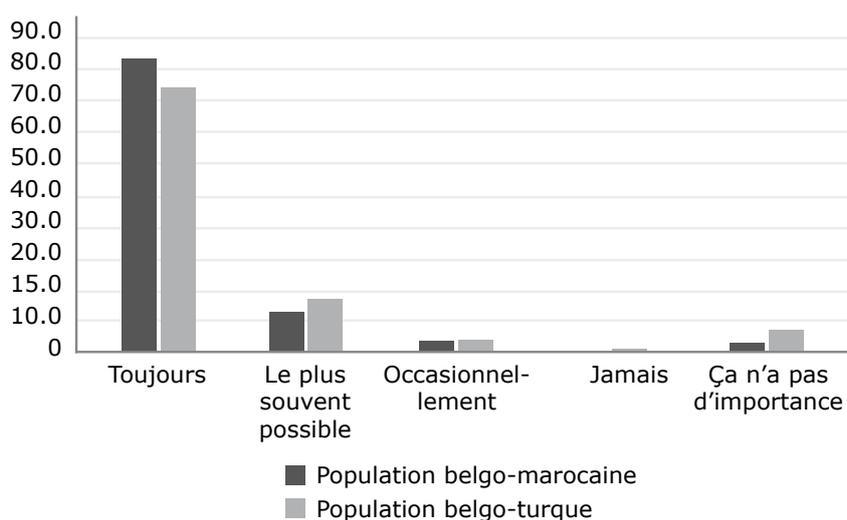
⁵⁵ «Autour du Ramadan. Séminaire de recherche en sociologie», dans Felice DASSETTO, *Les Facettes de l'islam belge*, Louvain-la-Neuve, Academia/Bruylant, 1997, p 179-200.

⁵⁶ EL AYADI, Mohammed; RACHIK, Hassan, TOZY, Mohamed, «L'islam au quotidien. Enquête sur les valeurs et les pratiques religieuses au Maroc», Casablanca, Prologues, 2007.

pratiques religieuses, nous voulions aboutir à un résultat plus nuancé et plus fin que les études antérieures de 2007 et 2009 qui n'avaient pas étudié les pratiques religieuses mais le sentiment des individus répartis entre différentes catégories: «essayant d'obéir aux préceptes religieux», «obéissant aux préceptes» et «croyants pratiquants». Ces catégories ne nous semblaient pas performantes pour établir un profil des deux plus importants groupes composant la communauté musulmane belge. En effet, des croyants pratiquants peuvent être regroupés dans les deux autres catégories car c'est l'intensité ou la fréquence des pratiques qui les différencie et qui doit être explorée. Dans un premier temps donc, nous présenterons les résultats bruts pour chacune des pratiques religieuses retenues et ayant fait l'objet de l'enquête. Dans un second temps, nous testerons l'hypothèse d'un effet positif, ou pour le dire autrement, d'une corrélation entre l'entourage d'un individu et son degré de pratique pour chaque variable.

Dans ce cadre, le halal est une pratique extrêmement suivie puisque 83,8% de nos répondants d'origine marocaine et 73,7% de nos sondés du groupe belgo-turc affirment toujours consommer halal. Si l'on ajoute la catégorie «le plus souvent possible», on atteint des scores respectifs pour chaque groupe de 94,6% et de 88,7%. Cela confirme l'importance du halal comme pratique religieuse et sociale, qui ne peut être résumée à une méthode d'abattage ou à une liste d'ingrédients permis, mais qui désigne davantage un comportement islamique qui s'exprime au travers d'un espace communautaire recomposé⁵⁷ et dont la consommation se fait pour des raisons tout à la fois sanitaires, nutritives et religieuses⁵⁸.

Graph 29 : Fréquence de la consommation halal

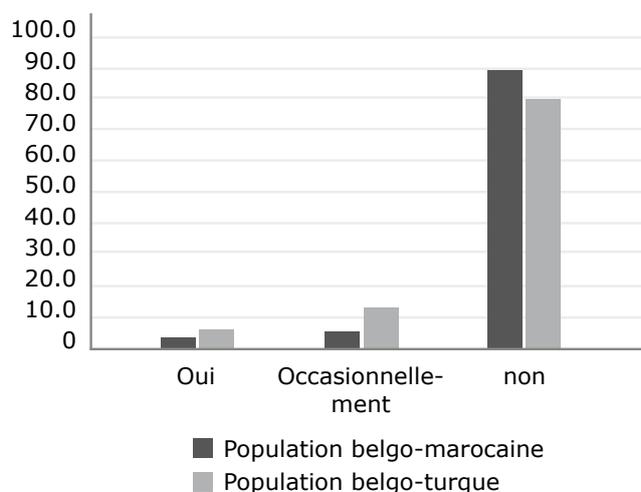


⁵⁷ BERGEAUD-BLACKLER, Florence (2006), «Halal: d'une norme communautaire à une norme institutionnelle», *Le Journal des Anthropologues*, n°106-107, p. 77-103.

⁵⁸ «La mode halal, du Coran à l'assiette», *Le Soir*, 8 janvier 2007, p. 8. Selon une enquête de Karijn BONNE, «Enquête sur la consommation de viande halal en Belgique» (http://fd2.formdesk.com/hogeschoolgent/etiquette_halal_FR), doctorante en marketing à l'Université de Gand, réalisée en 2006 auprès de 400 musulmans.

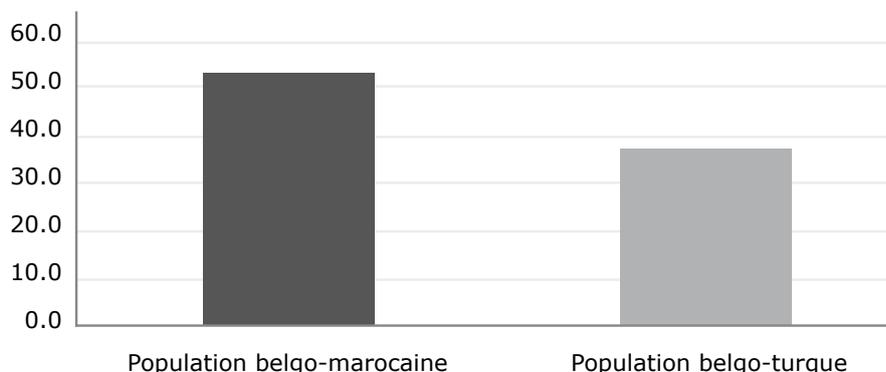
La consommation d'alcool constitue également un indicateur intéressant de la pratique religieuse. Là aussi, une différence substantielle se dessine entre les deux groupes ethniques sondés. En effet, plus de 90% des sondés d'origine marocaine affirme ne jamais consommer d'alcool contre un peu moins de 80% des répondants du groupe belgo-turc dans lequel la consommation d'alcool (occasionnelle ou non) est bien plus importante que dans le groupe belgo-marocain puisqu'elle concerne 20% des sondés.

Graph 30: Indicateur de la consommation d'alcool

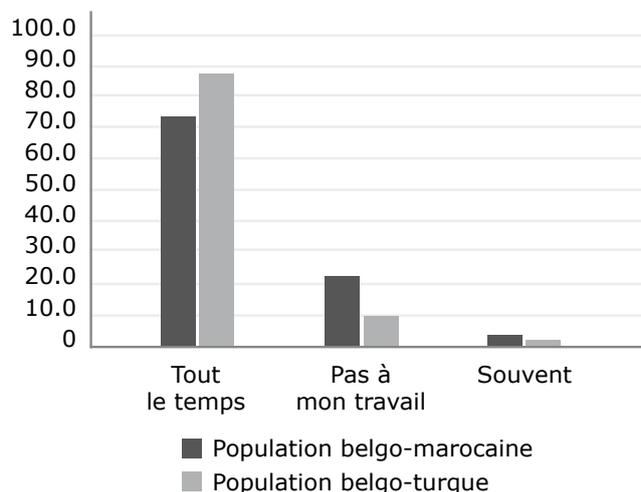


Le port du foulard est un autre indicateur de la pratique religieuse, d'autant plus intéressant à analyser qu'il soulève depuis 1989 de nombreuses polémiques, que ce soit dans les écoles ou, aujourd'hui également, dans la sphère professionnelle. Une nouvelle fois, une différence significative apparaît entre le groupe belgo-marocain et le groupe belgo-turc. Pour nos sondées, le port du foulard concerne 52,4% des femmes d'origine marocaine et seulement 37,6% des personnes d'origine turque. Par conséquent, ces résultats indiquent que le port du foulard concerne la majorité des femmes du groupe de nos répondants d'origine marocaine, alors que cette pratique n'est rapportée que par bien moins de la moitié des femmes d'origine turque. Nos résultats modèrent donc en partie l'idée du raz de marée annoncé et dénoncé dans certains discours politiques⁵⁹.

59 TERRAY, Emmanuel. 2004. "La Question du Voile : une Hystérie Politique", *Mouvements*, vol 2, n° 32, p. 96-104; TORREKENS, Corinne. 2013. "The Ban of the Full Face Veil in Belgium: Between Populism and Muslim Visibility Restrictions", dans Chantal MAILLÉ, Greg NIELSEN & Daniel SALÉE (eds.), *Revealing Democracy. Secularism and Religion in Leberal Democratic States*, Brussels: Peter LANG, p. 57-75; MCGOLDRICK, Dominic. 2006. *Human Rights and Religion: The Islamic Headscarf Debate in Europe*. Portland: Hart Publishing.

Graph 31 : Port du foulard

Par contre, lorsque le foulard est porté, il l'est de manière plus intensive dans le cas des femmes d'origine turque. En effet, 88,1% d'entre elles disent le porter tout le temps et seulement 10,2% d'entre elles l'enlèvent sur le lieu de travail. En ce qui concerne le groupe belgo-marocain, 23% des répondantes disent le retirer dans le cadre professionnel. Un lien intuitif peut être fait avec certains secteurs d'emploi de ces femmes où le foulard est permis ou toléré dans certains types de service (nettoyage) mais prohibé de manière implicite ou explicite dans des postes de cadres en particulier en contact avec la clientèle. Il appartiendra à de futures recherches d'explorer ce lien.

Graph 32 : Fréquence du port du foulard

En ce qui concerne cette deuxième série de pratiques religieuses, la même observation peut être établie entre le groupe de pratiquants belgo-marocains et belgo-turcs. En effet, tendanciellement, les répondants d'origine turque pratiquent moins: ils mangent moins souvent halal, consomment plus souvent de l'alcool, et les femmes d'origine turque portent moins souvent le foulard. Il est possible que

l'expérience de la laïcité en Turquie, qui fut d'ailleurs parfois imposée et qui fut comparée à une laïcité répressive⁶⁰, explique au moins partiellement ce résultat.

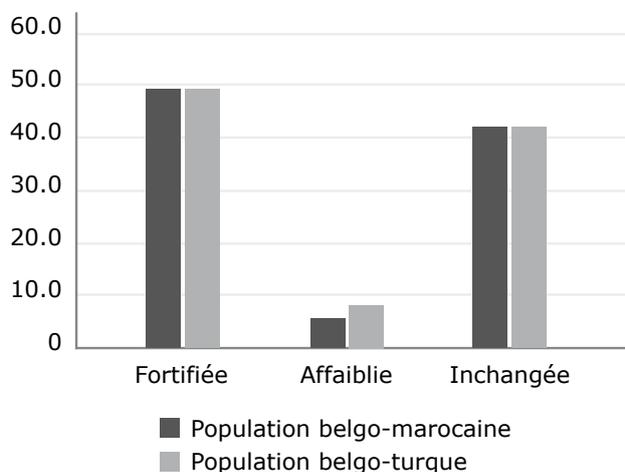
De plus, une partie importante de nos répondants appartenant aux deux groupes (49% dans chaque échantillon) estime que leur conviction religieuse s'est fortifiée au cours des dix dernières années. Cela représente une légère hausse par rapport à 2009 pour le groupe des Belgo-Marocains car ils n'étaient que 45% à affirmer la même chose à cette époque⁶¹. Cependant, ils sont également nombreux (un peu plus de 40%) à estimer que leur croyance est restée inchangée au cours de la même période, et très peu à estimer qu'elle s'est affaiblie (moins de 10%). Ces résultats sont très similaires dans les deux groupes et font écho à une hypothèse très discutée dans la littérature : celle de l'existence d'une religiosité réactive en vertu de laquelle, dans un contexte très tendu sur les questions liées à l'islam, la religiosité des musulmans tend à s'accroître⁶². Cependant, une étude basée sur des données quantitatives récoltées dans six pays européens vient nuancer cette hypothèse d'un lien direct entre un contexte politique tendu et un accroissement de la religiosité des musulmans⁶³. Et nos résultats tendent à indiquer la même nuance : alors que l'inclusion de l'islam dans les sociétés européennes, son éventuelle compatibilité aux « valeurs occidentales » et sa visibilité dans l'espace public suscitent de nombreuses polémiques, il semble qu'en Belgique, une partie importante des personnes musulmanes d'origine marocaine et turque affirme que leur croyance s'est fortifiée, alors que la partie la plus importante de nos répondants Belgo-Marocains et Belgo-Turcs (une courte majorité si on cumule les personnes affirmant que leurs croyances religieuses sont inchangées et celles disant qu'elles se sont affaiblies) estime qu'elle est inchangée ou qu'elle s'est affaiblie.

60 BILLION Didier, « Laïcité, islam politique et démocratie conservatrice en Turquie », *Confluences Méditerranée*, 2011/1 (N° 76); ÜNSALDI Levent, « Du rôle politique de l'armée en Turquie », *Revue Tiers Monde*, 2008/2 (n° 194); AKGÖNÜL, Samim, « Islam turc, islams de Turquie : acteurs et réseaux en Europe », *Politique étrangère*, 2005/1.

61 La comparaison avec 2007 est impossible car ne sont repris dans le rapport que les utilisateurs d'internet.

62 CAROL, Sarah, and KOOPMANS, Ruud. 2013. "Dynamics of contestation over Islamic religious rights in Western Europe." *Ethnicities* 13 (2): 165-190; BOUSETTA, Hassan, and JACOBS, Dirk. 2006. "Multiculturalism, citizenship and Islam in problematic encounters in Belgium." In *Multiculturalism, Muslims and Citizenship. A European Approach*, edited by Tariq MODOOD, Anna TRIANDAFYLLIDOU and Ricard ZAPATA-BARRERO, 3-36, London: Routledge; CONNOR, Phillip. 2010. "Contexts of immigrant receptivity and immigrant religious outcomes: the case of Muslims in Western Europe." *Ethnic and Racial Studies*, 33 (3): 376-403; DIEHL, Claudia, and SCHNELL, Rainer. 2006. "'Reactive ethnicity' or 'assimilation'?" *Statements, arguments, and first empirical evidence for labor migrants in Germany.* *International Migration Review* 40 (4): 786-816; FLEISCHMANN, Fenella, and PHALET, Karen. 2011. "Integration and religiosity among the Turkish second generation in Europe: a comparative analysis across four capital cities." *Ethnic and Racial Studies* 35 (2): 320-341; FRISINA, Annalisa. 2010. "Young Muslims' Everyday Tactics and Strategies: Resisting Islamophobia, Negotiating Italianness, Becoming Citizens." *Journal of Intercultural Studies* 31 (5): 271-290; KINNVALLA, Catarina, and NESBITT-LARKING, Paul. 2011. "Global insecurity and citizenship strategies: Young Muslims in the West". *Scandinavian Journal of Social Theory* 12 (3): 271-290. PHALET, Karen, FLEISCHMANN, Fenella, and STOJCIC, Snezana. 2012. "Ways of 'being Muslim'. Religious identities of second-generation Turks". In *The European Second Generation Compared. Does the Integration Context Matter* edited by Maurice CRUL, Jens SCHNEIDER and Frans LELIE, 341-374, Amsterdam: Amsterdam University Press; VOAS, David, and FLEISCHMANN, Fenella. 2012. "Islam Moves West: Religious Change in the First and Second Generations." *Annual Review of Sociology* 38: 525-545; MCANDREW, Siobhan, and VOAS, David. 2013. "Immigrant generation, religiosity and civic engagement in Britain." *Ethnic and racial studies* 37 (1): 99-119.

63 JACOBS, Dirk et TORREKENS, Corinne, « Muslim religiosity in Western Europe and perceived distance on the role of religion in society: Is there an impact of discursive and political opportunity structures? » (à paraître).

Graph 33 : Indicateur d'un renforcement ou d'un affaiblissement de la croyance

A l'égard de ces différentes catégories de pratiques religieuses, notre hypothèse résidait dans la possibilité d'établir une distinction entre deux profils de croyants : un profil « orthodoxe »⁶⁴ centré sur le respect des piliers de la religion musulmane, et un profil plus « social » concernant des croyants plus centrés sur les pratiques pouvant être influencées par l'entourage social des individus. Ce n'est pas exactement le cas. En effet, même si les pratiques religieuses sont corrélées entre-elles, les profils ne se chevauchent pas tout à fait⁶⁵, ce qui met en évidence la présence non pas deux catégories, mais bien de trois. Une première importante catégorie comprend ceux et celles qui pratiquent de manière consistante. Ces musulmans vont à la mosquée, font la prière régulièrement, participent au ramadan, pratiquent la zakat et ne boivent jamais d'alcool, ce qui correspond à l'idée d'une pratique « orthodoxe » telle que développée plus haut. Une deuxième catégorie, minoritaire, ne pratique pas et ne suit pas les consignes religieuses concernant la nourriture et l'alcool, mais il existe également une importante troisième catégorie qui pourrait être définie en termes de bricolage des pratiques religieuses. Il existe enfin une catégorie de musulmans qui mangent toujours halal mais qui ne vont pas nécessairement régulièrement à la mosquée. Cela veut dire aussi qu'il y a des musulmans qui respectent le ramadan mais qui consommeront de l'alcool à d'autres moments, etc. Cela signifie par exemple que ce n'est pas parce qu'on mange toujours halal qu'on va nécessairement régulièrement à la mosquée. Cela veut dire aussi que ce n'est pas parce qu'on respecte le ramadan qu'on ne consommera pas de l'alcool à d'autres moments, etc. Ces résultats tendent donc à confirmer l'existence d'un syncrétisme ou, pour le dire

64 HILALIDU, Asma, *Compiler, exclure, cacher. Les traditions dites « forgées » dans l'Islam sunnite (VIe/XIIe siècle)*, *Revue de l'histoire des religions*, vol 228 n°2, 2011. Il n'existe pas d'orthodoxie en Islam au sens d'une autorité religieuse instituée (particulièrement en islam sunnite). Cependant, « historiquement, l'orthodoxie s'est formée sur une longue période et sur la base d'un consensus établi par des savants ès sciences religieuses en vue dans les communautés sunnites et chiites. Mais elle demeura dans un processus de modification et de réajustement en réponse à des « schismatiques ». L'un des moyens d'établir un credo « orthodoxe » fut de recourir à l'aide de l'État » GILLIOT, Claude, *Islam, « sectes » et groupes d'opposition politico-religieux (VIIe-XIIe siècles)*, *Rives méditerranéennes*, vol 10, 2002, p. 35-52. Une personnalité « orthodoxe » doit donc être comprise au sens premier du terme orthodoxe, à savoir comme quelqu'un qui se conforme au dogme et à la doctrine d'une religion.

65 En essayant de regrouper les variables sur les pratiques religieuses et en appliquant une analyse factorielle à celles-ci, il n'est possible que d'associer ensemble la variable sur la prière et le jeûne alors que la fréquence de la visite à la mosquée, la rigueur de manger halal, la pratique de la zakat et du pèlerinage ne suivent pas des « logiques » similaires.

autrement, de formes de bricolage au sein de la pratique religieuse d'une partie importante de la communauté musulmane belge⁶⁶. D'autres résultats viennent confirmer cette intuition. En effet, nous avons demandé à nos répondants ce qui influençait le plus leur croyance. Pour les deux groupes étudiés, les résultats sont partagés de manière assez équivalente entre trois sources d'influence : les parents (qui représentent une source pour 26,6% des répondants belgo-marocains et 29,5% pour les Belgo-Turcs), les lectures (26% pour les répondants d'origine marocaine et 13,5% pour les Belgo-Turcs) et une catégorie indéfinie «Autre» (27,4% pour les personnes d'origine marocaine et 29,8% pour les personnes belgo-turques). Cette dernière catégorie peut regrouper l'influence de groupes de pairs (amis, collègues, etc.), d'autres personnes ou associations qui ne se trouvaient pas dans les catégories que nous avons utilisées pour le sondage. L'influence de l'imam et des prédicateurs/penseurs n'arrive qu'en quatrième position pour le groupe belgo-turc et est résiduelle pour le groupe des personnes d'origine marocaine. De manière contre-intuitive, l'influence d'internet sur la foi n'est que très peu répertoriée : elle n'est mentionnée que par 6,9% des personnes d'origine marocaine et par 3,1% des personnes du groupe belgo-turc.

Ces résultats confirment nos hypothèses. D'abord, le faible nombre de personnes indiquant que l'imam a une influence sur leur foi tend à montrer la perte d'emprise de la mosquée comme institution religieuse explicitant le dogme dans le cheminement spirituel des croyants. Cette perte d'emprise peut sans doute s'expliquer comme étant la conséquence du décalage qui existe entre des imams formés soit dans des Etats tiers, soit dans les Etats d'origine⁶⁷, ne maîtrisant que parfois très peu les langues de la société belge et dont certains discours se situent bien loin des préoccupations d'une partie importante de la communauté musulmane et, en particulier, des jeunes⁶⁸. Ceci étant, la mosquée constitue un lieu de socialisation religieuse qui ne peut être uniquement résumé aux sermons lors des prières collectives, car cet espace est investi par toute une série d'activités annexes comme des conférences avec des prédicateurs extérieurs qui se déroulent en français ou en néerlandais⁶⁹. La perte d'influence globale de l'espace de la mosquée comme source d'influence sur la foi qui transparaît de nos résultats tend donc à confirmer, selon nous, la thèse d'une progressive sécularisation de l'univers musulman marocain et turc en Belgique, comme développé précédemment. Ensuite, le nombre relativement important de sources d'influence sur la foi à côté de l'influence des parents, et surtout, l'importance des

66 CESARI, Jocelyne, *L'islam à l'épreuve de l'Occident*, op cit ; FADIL, Nadia, «Individualizing Faith, Individualizing Identity: Islam and Young Muslim Women in Belgium», dans Jocelyne CESARI et Sean M'CLOUGHLIN, *European Muslims and the Secular State*, Farnham, Ashgate, p. 143-154 ; TIMMERMAN, Chris et VANDERWAEREN, Els, «L'expérience du religieux de jeunes musulmans de l'enseignement supérieur en Flandre», dans Brigitte MARECHAL et Farid EL ASRI, *Islam belge au pluriel*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2012.

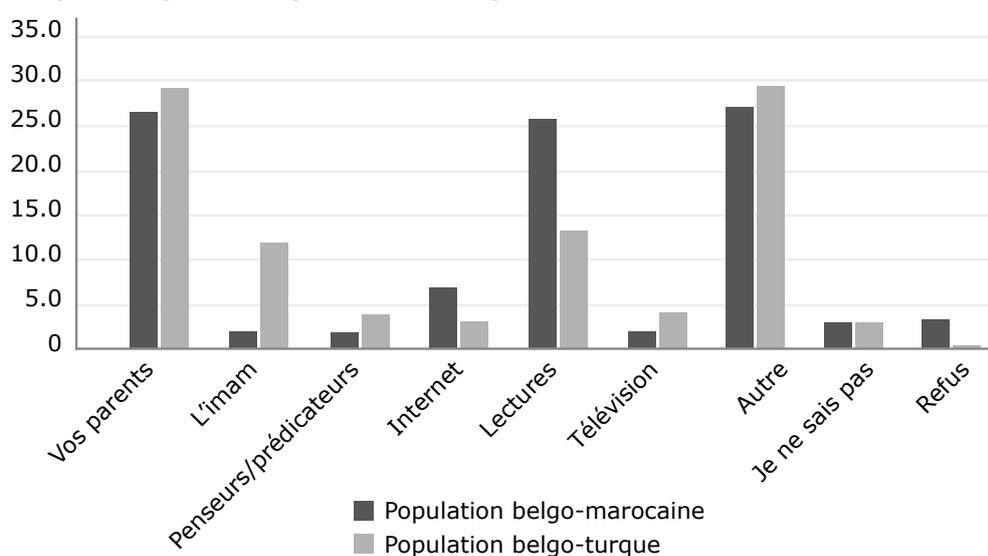
67 *L'influence de pays étrangers sur la pratique religieuse n'a pas fait l'objet de l'enquête.*

68 EL BATTIUI, Mohamed, KANMAZ, Meryem, *Mosquées, imams et professeurs de religion islamique en Belgique. État de la question et enjeux*, Fondation Roi Baudouin, 2004 ; MANCO, Ural ; KANMAZ, Meryem (2004), « Intégration des musulmans et reconnaissance du culte islamique : un essai de bilan », dans Ural Manço (sous la direction de), *Reconnaissance et discrimination. Présence de l'islam en Europe occidentale et en Amérique du Nord*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Compétences Interculturelles », pp. 85-115 ; MARECHAL, Brigitte (2003a), "Mosques, Organisations and Leadership", dans Brigitte Maréchal, Stefano Allievi, Felice Dassetto and Jorgen Nielsen (eds.), *Muslims in the Enlarged Europe: Religion and Society* (vol 2), Leiden, Brill, Coll. « Muslim Minorities », pp. 79-150.

69 KANMAZ, Meryem, MOKHLESS, Farid (2002), "Sociaal-cultureel werk in de moskee?", *Vorming*, Vaktijdschrift voor volwasseneneducatie en sociaal-cultureel werk, vol 17, n°6, http://www.flwi.ugent.be/cie/CIE/kanmaz_mokhless1.htm (consulté le 23 août 2007).

catégories «lectures» et «autres» qui peut recouvrir des dimensions très différentes (amis, collègues, associations autres que mosquées, etc.), tend à confirmer la thèse de l'individualisation des croyances et du «bricolage». Pour le dire autrement, de plus en plus de croyants «bricolent» leurs références religieuses en empruntant du contenu et des explications auprès de sources différentes. La perte d'influence de l'institution religieuse ainsi que l'individualisation du rapport au croire constituent les deux étapes préliminaires du processus de sécularisation.

Graph 34: Qu'est-ce qui influence le plus votre foi?



Il est également possible d'établir le profil des personnes les plus sécularisées. Il est lié à un niveau d'étude supérieur et à une absence d'homogénéité dans ses relations sociales. Cela signifie qu'au plus on dispose d'un environnement social diversifié, au moins on pratique.

Tableau 9 : Impact des études sur un certain nombre d'indicateurs de la pratique religieuse⁷⁰

| Pratiques | Avoir fait des études supérieures (1=oui) |
|---|---|
| Conviction fortifiée (1=oui) | ns |
| La rigueur de suivre les règles religieuses, prière et jeûne (4=toujours) | $\chi^2=9,035$ (*) |
| La rigueur de manger Halal (4=toujours) | ns |
| La fréquence de la zakat (4=toujours) | ns |
| Visiter la mosquée (1=oui) | $\Phi=-0,116$ (**) |
| La fréquence de la visite à la mosquée (5=tous les jours) | ns |
| Avoir fait le pèlerinage (1=oui) | $\Phi=-0,108$ (**) |
| Boire de l'alcool (1=oui) | $\Phi=+0,110$ (**) |
| Porter un foulard (1=oui) | $\Phi-0,116$ (**) |

Le tableau suivant (tableau 10) explicite l'influence sociale sur un certain nombre d'indicateurs de la pratique religieuse :

Tableau 10 : Influence de l'environnement social de l'individu sur ses pratiques religieuses⁷¹

| | Mariage mixte (1=oui) | Avoir une majorité d'amis musulmans (1=oui) | Avoir une majorité de voisins musulmans (1=oui) | Avoir une majorité de collègues musulmans (1=oui) |
|--|-----------------------|---|---|---|
| Conviction fortifiée (1=oui) | $\Phi=-0,101$ (*) | $\Phi=+0,270$ (***) | $\Phi=+0,192$ (***) | $\Phi=+0,199$ (***) |
| La rigueur de suivre les règles religieuses, prière et jeûne (4=toujours) | $\chi^2=19,078$ (***) | $\chi^2=33,423$ (***) | ns | $\chi^2=13,899$ (**) |
| La rigueur de manger Halal (4=toujours) | ns | $\chi^2=10,867$ (*) | ns | ns |
| La fréquence de la zakat (4=toujours) | ns | $\chi^2=10,629$ (*) | ns | $\chi^2=12,115$ (**) |
| Visiter la mosquée (1=oui) | $\Phi= -0,233$ (***) | $\Phi=+0,244$ (***) | $\Phi= +0,132$ (**) | $\Phi=+0,176$ (***) |
| La fréquence de la visite à la mosquée (5=tous les jours) | ns | 10,594 (*) | ns | ns |
| Avoir fait le pèlerinage (1=oui) | ns | ns | ns | ns |
| Boire de l'alcool (1=oui) | ns | $\Phi= -0,170$ (***) | ns | ns |
| Porter un foulard (1=oui) | $\Phi= -0,196$ (***) | $\Phi=+0,192$ (***) | $\Phi=+0,091$ (*) | ns |

ns= non significatif; ***= significative au niveau $p<0,001$, **= significative au niveau $p<0,01$, *= significative au niveau $p<0,05$

⁷⁰ ns= pas significative; ***= significative au niveau $p<0,001$, **= significative au niveau $p<0,01$, *=significative au niveau $p<0,05$. Variable binaire-binaire= phi, variable échelle= χ^2 .

⁷¹ Variable binaire-binaire= phi; variable échelle= χ^2 .

Ainsi, avoir un conjoint issu d'un autre groupe ethnique (mariage mixte) est corrélé de manière négative au fait d'avoir une conviction religieuse fortifiée, d'aller à la mosquée et de porter un foulard. Cela signifie que les personnes ayant contracté un mariage mixte ont moins de probabilité de se retrouver dans ces différents indicateurs de la religiosité. Par contre, avoir une majorité d'amis, de voisins et de collègues musulmans (c'est-à-dire avoir un environnement social majoritairement musulman) est corrélé positivement à une conviction fortifiée, au fait de prier et de pratiquer plus souvent le jeûne et au fait d'aller à la mosquée. Le fait d'avoir une majorité d'amis musulmans et – mais dans une mesure plus faible – le fait d'avoir une majorité de voisins musulmans influencent positivement la probabilité de porter un foulard. Le fait d'avoir une majorité d'amis musulmans influence encore positivement l'intensité de la consommation halal, la zakat (qui est également influencée positivement par le fait d'avoir une majorité de collègues musulmans), l'intensité de la fréquentation de la mosquée et la consommation d'alcool.

Nos données concernant les croyances religieuses montrent encore l'existence d'un effet de genre et un effet de génération. En ce qui concerne l'effet de genre, nos données montrent que si les femmes tendent à prier plus de manière quotidienne, elles participent moins à la prière du vendredi et se rendent moins à la mosquée. L'une des explications réside dans le fait que certaines mosquées n'ont pas assez d'espace et ne prévoient donc pas de salle de prière pour les femmes. Celles-ci présentent également plus de probabilités d'avoir des convictions religieuses fortes. Par contre, elles pratiquent autant le ramadan et consomment halal dans les mêmes proportions que les hommes. Ces résultats tendent à confirmer que la mosquée reste de façon prédominante un univers « masculin »⁷² dans lequel les femmes peinent à s'imposer ou à trouver leur place. Par rapport à l'effet de génération, nos résultats montrent que la classe d'âge la plus jeune de nos répondants (18-25 ans) affirme plus souvent que ses convictions religieuses se sont renforcées, pratique plus le jeûne et la prière. La jeune génération n'est donc pas moins pratiquante que les générations précédentes. Ce résultat corrobore des études précédentes portant sur les jeunes générations de musulmans européens⁷³. Ceci étant, ce n'est pas forcément un résultat surprenant. C'est en effet classiquement à cet âge que les processus d'identification sont les plus affirmés⁷⁴.

72 TORREKENS, Corinne, « L'espace de la mosquée à Bruxelles : nouveaux liens sociaux et investissement politique », *Revue des Mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°125, 2009, p. 143-158.

73 KINNVALLA, Catarina, and NESBITT-LARKING, Paul. 2011., "Global insecurity and citizenship strategies: Young Muslims in the West". *Scandinavian Journal of Social Theory* 12 (3): 271-290; KAKPO, Nathalie, *L'islam, un recours pour les jeunes*, Paris, Presses de Science Po, 2007.

74 DUBAR, Claude, *La crise des identités*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010.

Tableau 11 : Impact de la génération 18-24 et du genre sur les pratiques religieuses⁷⁵

| Relgieuse praktijken | genre (1=femme) | agedummy (1=18-24) |
|---|-------------------------|-----------------------|
| Conviction fortifiée (1=oui) | $\Phi = +0,164$ (***) | $\Phi = +0,145$ (***) |
| La rigueur de suivre les règles religieuses, prière et jeûne (4=toujours) | ns | $\chi^2 = 8,640$ (*) |
| La rigueur de manger Halal (4=toujours) | ns | ns |
| La fréquence de la zakat (4=toujours) | ns | ns |
| Visiter la mosquée (1=oui) | $\Phi = -0,265$ (***) | $\Phi = +0,096$ (*) |
| La fréquence de la visite à la mosquée (5=tous les jours) | $\chi^2 = 62,129$ (***) | ns |
| Avoir fait le pèlerinage (1=oui) | ns | ns |
| Boire de l'alcool (1=oui) | ns | ns |
| Porter un foulard (1=oui) | - | ns |

Enfin, ce que l'on peut encore dire à propos des pratiques religieuses, c'est qu'il existe un lien entre ces dernières et le sentiment de discrimination. En effet, l'incateur discrimination est corrélé positivement avec le fait d'avoir renforcé ses convictions religieuses au cours des dix dernières années, avec une plus grande probabilité de prier et de respecter le jeûne, avec le fait de consommer halal, d'aller à la mosquée, de porter un foulard et de ne pas boire d'alcool. Ceci étant, si nous pouvons montrer ce lien qui existe entre la perception subjective de discriminations et les pratiques religieuses, nous ne sommes pas en mesure de produire le sens de ce lien : les personnes se sentant discriminées sont-elles discriminées parce qu'elles pratiquent plus, ou ont-elles commencé à pratiquer de manière plus importante après certaines expériences vécues comme discriminantes? La question est ouverte, et il appartiendra à de futures recherches d'explorer ce lien.

⁷⁵ ns= pas significative; ***= significative au niveau $p < 0,001$, **= significative au niveau $p < 0,01$, *=significative au niveau $p < 0,05$. Variable binaire-binaire= phi, variable échelle= χ^2 .

Tableau 12: Impact du sentiment de discrimination sur les pratiques religieuses⁷⁶

| Pratiques | Avoir été victime de discrimination pour ses convictions religieuses |
|---|--|
| Conviction fortifiée (1=oui) | $\Phi = +0,274 (***)$ |
| La rigueur de suivre les règles religieuses, prière et jeune (4=toujours) | $\chi^2=9,616 (*)$ |
| La rigueur de manger Halal (4=toujours) | $\chi^2=9,456 (*)$ |
| La fréquence de la zakat (4=toujours) | ns |
| Visiter la mosquée (1=oui) | $\Phi =+0,134 (*)$ |
| La fréquence de la visite à la mosquée (5=tous les jours) | ns |
| Avoir fait le pèlerinage (1=oui) | $\Phi =-0,157 (**)$ |
| Boire de l'alcool (1=oui) | $\Phi =-0,198 (**)$ |

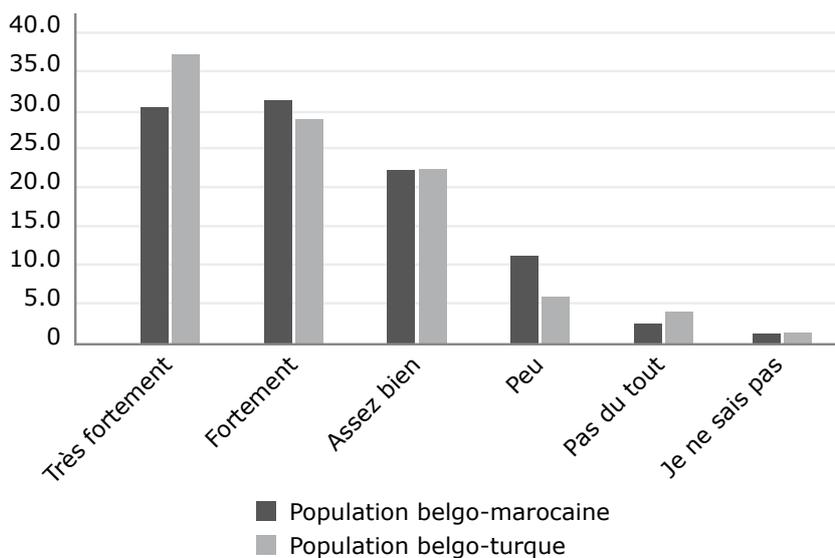
⁷⁶ ns= pas significative; ***= significative au niveau $p<0,001$, **= significative au niveau $p<0,01$, *=significative au niveau $p<0,05$. Variable binaire-binaire= phi, variable échelle= χ^2 .

CHAPITRE 3 : IDENTITÉS ETHNIQUES ET NATIONALE

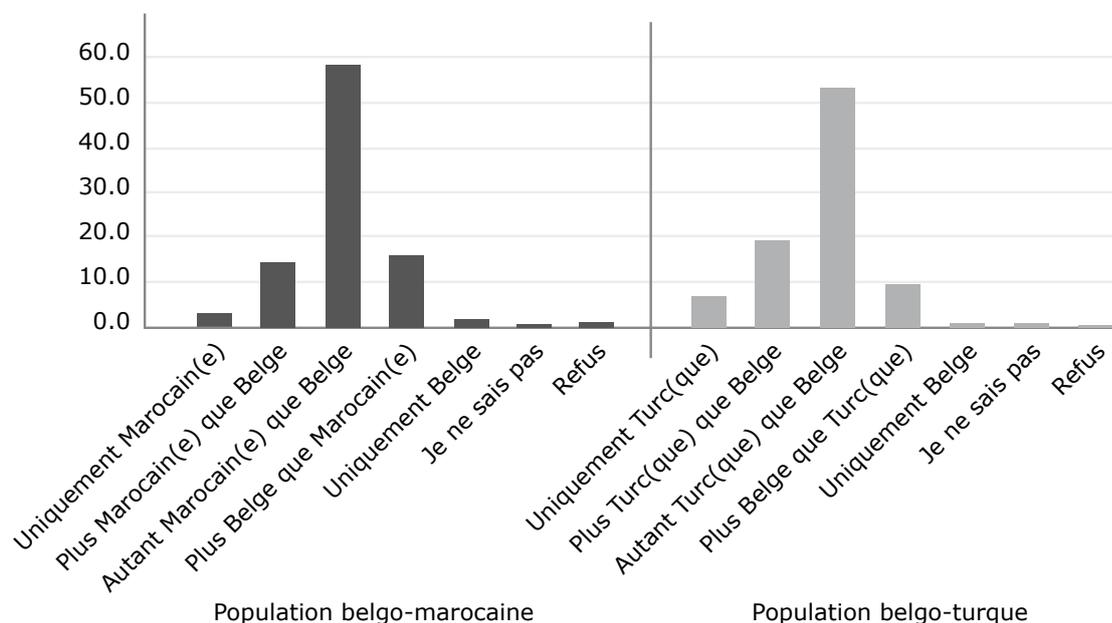
Corinne Torrekens,
Younous Lamghari,
Rebecca Thys

Tout en étant Belge, une partie importante de nos répondants investit fortement et très fortement son identité d'origine.

Graph 35: Importance de l'identité d'origine



Ils sont ainsi 61,7% des Belgo-Marocains et 65,8 % des Belgo-Turcs à se sentir très fortement et fortement liés à leur identité d'origine. Si on ajoute ceux qui ont répondu «assez bien» à cette question, ces taux représentent alors 84,3% des répondants d'origine marocaine et 88,4% des interviewés d'origine turque pour lesquels leur identité ethnique d'origine a de l'importance. Ils ne sont que 2,6% des Belgo-Marocains et 4,1% des Belgo-Turcs à considérer que ce n'est pas du tout le cas.

Graph 36 : Importance de l'identité belge et de l'identité d'origine

Cependant, la majorité de nos répondants dans les deux groupes se sent tout autant belge que marocaine ou turque. Cela représente 60% des Belgo-Marocains et 54,9% des Belgo-Turcs. Il s'agit là d'une évolution majeure car ils n'étaient que 20% à déclarer la même chose en 2009 pour les Belgo-Marocains et 14% en 2007 pour les Belgo-Turcs. Les personnes considérant que leur identité d'origine est plus importante que leur sentiment d'appartenance à l'identité belge sont un peu plus nombreuses dans le groupe des Belgo-Turcs : 21,3% des répondants contre 15,7% dans le groupe des personnes d'origine marocaine. Là aussi, il s'agit d'une évolution marquante car ils étaient 55% en 2009 à considérer qu'ils étaient d'abord d'appartenance marocaine et 54% à se sentir d'abord d'appartenance turque en 2007. Une tendance intéressante est représentée par les personnes qui se sentent plus belges que marocaines ou turques et qui concerne 17,1% des répondants dans le groupe des Belgo-Marocains et 11,9% des personnes d'origine turque. Il ressort de nos analyses multivariées que le fait d'être actif sur le marché de l'emploi a un lien positif avec le fait de se sentir autant voire plus belge qu'appartenant à son identité d'origine et ce, pour les deux groupes. Les pourcentages de répondants se situant aux extrémités de l'échelle que nous avons construite (à savoir se sentir uniquement marocain(e)/turc(que) et se sentir uniquement belge) sont marginaux. En 2009, ils étaient 19% à se sentir uniquement d'appartenance marocaine et 23% à déclarer la même chose dans le groupe des Belgo-Turcs. Après avoir mené une analyse multivariée sur cette question, il apparaît qu'avoir fait des études supérieures et être actif sur le marché de l'emploi a un impact négatif sur l'intensité du niveau d'attachement à l'identité d'origine. De plus, l'identité religieuse a un lien avec l'attachement à l'identité d'origine. Ainsi, le fait d'estimer que ses convictions religieuses se sont renforcées ces dernières années augmente la probabilité de s'identifier à l'origine marocaine ou turque, et le fait de se sentir plus appartenir à cette identité qu'à l'identité belge. Le fait de prier et de respecter le jeûne de manière plus

importante, de consommer halal, de s'acquitter régulièrement de la zakat, le fait d'aller à la mosquée et de porter un foulard augmente la probabilité de l'identification à la culture d'origine. Pour le dire autrement, ces pratiques religieuses augmentent la chance pour nos répondants de se sentir plus Marocain ou Turc que Belge. Le fait de se sentir plus Belge diminue la probabilité d'avoir des convictions religieuses fortifiées dans le temps, d'aller à la mosquée et de porter un foulard. En d'autre terme, le fait de ne pas porter un foulard, de ne pas fréquenter la mosquée et de considérer que ses convictions religieuses ne se sont pas fortifiées dans le temps augmente la probabilité pour nos répondants de se sentir plus Belges que liés à leur identité d'origine.

Tableau 13: Corrélations entre les pratiques religieuses et l'identité d'origine⁷⁷

| Pratiques | Se sentir marocain/turc (1=fortement ou très) | Se sentir plus marocain/turc (1=oui) | Se sentir plus belge (1=oui) |
|---|---|--------------------------------------|------------------------------|
| Conviction fortifiée (1=oui) | $\Phi = +0,245$ (***) | $\Phi = +0,156$ (***) | $\Phi = -0,182$ (***) |
| La rigueur de suivre les règles religieuses, prière et jeûne (4=toujours) | $X^2=17,019$ (**) | ns | Ns |
| La rigueur de manger Halal (4=toujours) | $X^2=14,064$ (**) | ns | $X^2=11,492$ (**) |
| La fréquence du zakat (4=toujours) | $X^2=9,130$ (*) | ns | $X^2=13,194$ (**) |
| Visiter la mosquée (1=oui) | $\Phi = +0,102$ (*) | $\Phi = +0,103$ (*) | $\Phi = -0,094$ (*) |
| Avoir fait le pèlerinage (1=oui) | ns | ns | ns |
| Boire de l'alcool (1=oui) | ns | ns | $\Phi = +0,149$ (**) |
| Porter un foulard (1=oui) | $\Phi = +0,118$ | ns | $\Phi = -0,099$ (*) |

Enfin, la région dans laquelle l'individu se trouve joue un rôle sur ces réponses pour le groupe des Belgo-Marocains. Ainsi, l'identité d'origine est significativement plus investie en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles. Dans ces deux dernières régions, nos répondants s'identifient plus à la Belgique qu'en Flandre. Et l'identité régionale la plus investie au sein des deux groupes ethniques est l'identité bruxelloise.

Ce résultat est contre-intuitif par rapport aux politiques d'intégration développées dans les trois régions du pays, à savoir que l'identité ethnique est soutenue par la politique d'intégration flamande alors qu'elle est découragée dans le référentiel d'intégration francophone⁷⁸. Mais ce résultat peut également être en

⁷⁷ ns= pas significative; ***= significative au niveau $p < 0,001$, **= significative au niveau $p < 0,01$, *=significative au niveau $p < 0,05$. Variable binaire-binaire= phi, variable échelle= X^2 .

⁷⁸ ADAM I. 2013a. "Immigrant integration policies of the Belgian regions: sub-state nationalism and policy divergence after devolution", *Regional and Federal Studies*, 23 (5), 547-569; ADAM I. 2013b. *Les entités fédérées belges et l'intégration des immigrés. Politiques publiques comparées*. Brussels: Editions de l'Université de Bruxelles; ADAM, I. 2011, « Des approches différenciées de la diversité. Les politiques d'intégration des personnes issues de l'immigration en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles », in J. Ringelheim (ed), *Le droit belge et la diversité culturelle*. Bruxelles: De Boeck.

lien avec les différentes conceptions de l'identité nationale ou régionale, à savoir une identité belge, wallonne et bruxelloise plus ouverte versus une identité régionale flamande plus fermée. D'un autre côté, la Flandre a mis en place les parcours d'intégration («inburgering») depuis plus de 10 ans, ce qui pourrait expliquer ces résultats. Une deuxième piste d'interprétation pourrait résider dans le fait que le soutien public des autorités flamandes aux identités ethniques d'origine permet aux individus de mieux gérer la combinaison d'identités multiples et donc de se sentir moins uniquement lié à l'identité d'origine. En outre, l'identité belge est moins investie en Flandre, ce qui reflète le conflit communautaire belge. Cela pourrait signifier qu'une partie importante de la population immigrée d'origine turque et marocaine a assimilé le conflit communautaire propre à la vie politique belge.

Tableau 14: Impact de la région d'habitation sur l'identité d'origine et l'identité belge.

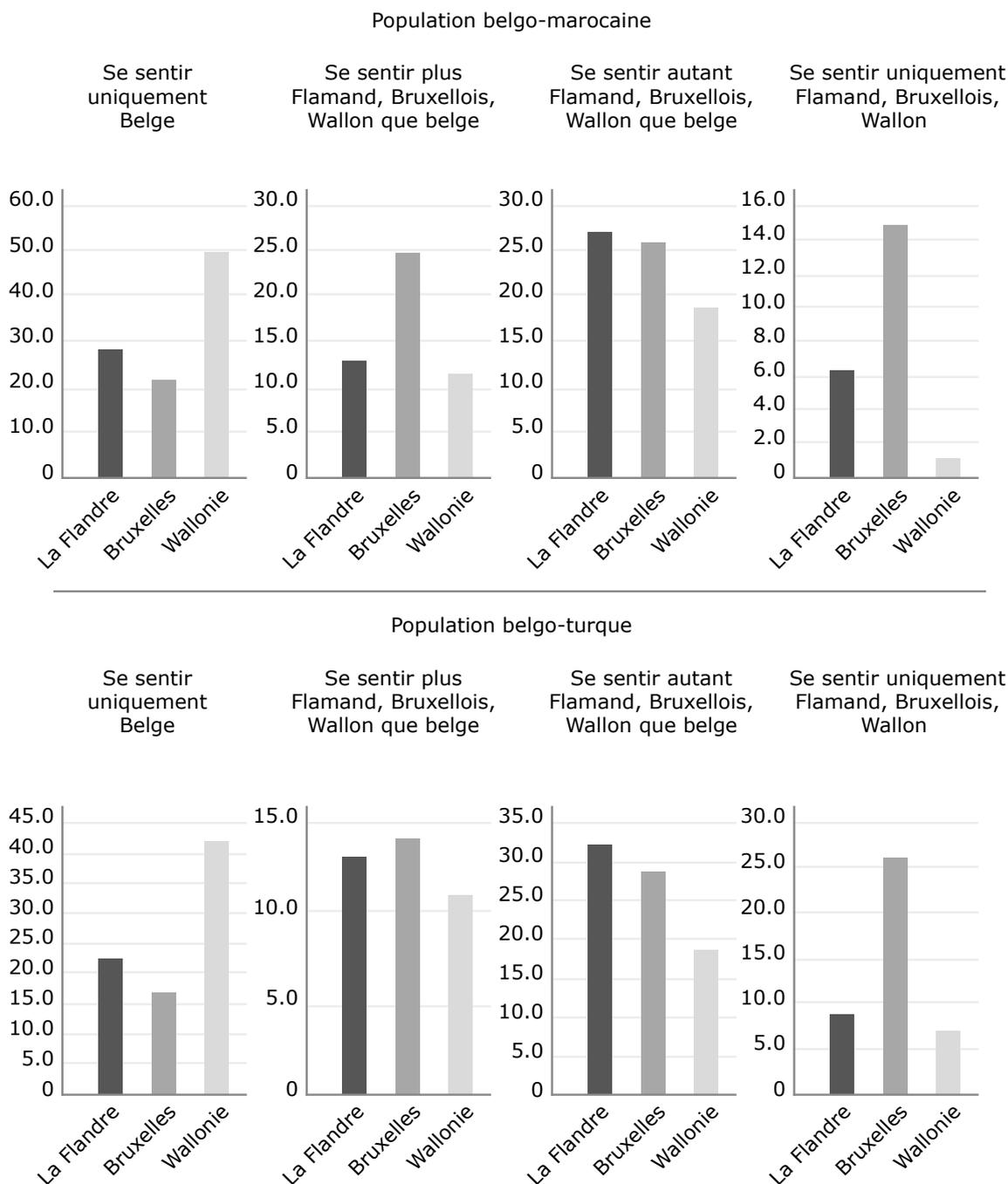
| Identité d'origine et identité belge | Flandre (oui=1) | Wallonie (oui=1) | Bruxelles (oui=1) | Urbain/rural (2=rural) |
|--|----------------------|---------------------|---------------------|------------------------|
| Se sentir fier d'être musulman (1=fortement ou très) | ns | ns | ns | ns |
| Se sentir marocain/turque (1=fortement ou très) | $\Phi = +0,091$ (*) | ns | ns | ns |
| Se sentir fière d'être marocain/turque (1=fortement ou très) | $\Phi = +0,107$ (**) | ns | ns | ns |
| Se sentir uniquement marocain/turque (1=oui) | ns | ns | ns | ns |
| Se sentir plus marocain/turque (1=oui) | $\Phi = +0,133$ (**) | ns | $\Phi = -0,077$ (*) | ns |
| Se sentir autant marocain/turque que belge (1=oui) | ns | ns | ns | ns |
| Se sentir plus belge (1=oui) | $\Phi = -0,117$ (**) | $\Phi = +0,089$ (*) | ns | ns |

ns= non significatif; ***= significative au niveau $p < 0,001$, **= significative au niveau $p < 0,01$, *= significative au niveau $p < 0,05$

Lorsque l'on mesure l'importance de l'identité régionale par rapport à l'identité belge, les résultats montrent une certaine répartition entre deux profils: ceux qui se considèrent tout autant Belges qu'appartenant à l'identité régionale de la région dans laquelle ils résident (26,3% des répondants Belgo-Marocains et 28,2% des Belgo-Turcs) et ceux qui se considèrent comme uniquement Belges (environ 26% dans les deux groupes). A l'échelle de la population de manière générale, la première possibilité correspond à 36% des personnes en Flandre contre 36,9% en Wallonie alors que ceux qui se considèrent uniquement Belges relèvent de 12,9% de la population en Flandre et de 32,7% en Wallonie. Les résultats sont ensuite répartis de manière assez égale dans les deux groupes entre ceux qui se sentent plus Belges qu'appartenant à une identité régionale (13,7% des Belgo-Marocains et 15% des personnes d'origine turque) et ceux qui s'identifient plus à l'identité régionale (18,9% des Belgo-Marocains et 11,9% des Belgo-Turcs). Enfin, ceux qui s'identifient uniquement à une identité régionale représentent environ 10% des deux échantillons. Encore une fois, à l'échelle de la population globale, le

fait de se sentir plus Belge correspond à 17,9% des personnes sondées en Flandre et à 22,9% des personnes en Wallonie, alors que l'adhésion unique à l'identité régionale représente 26,9% des répondants en Flandre et seulement 6% en Wallonie.

Graph 37 : Modélisation de l'importance de l'identité régionale versus identité belge



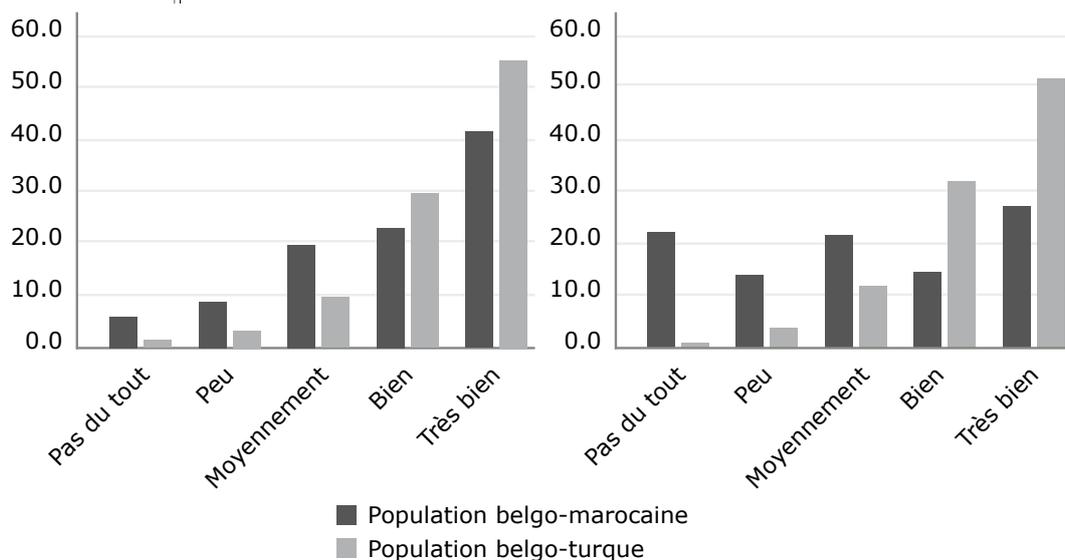
CHAPITRE 4 : INCLUSION SOCIO- CULTURELLE

Corinne Torrekens,
Younous Lamghari,
Rebecca Thys

4.1. Usage des langues et contacts intergroupes

Une partie importante de nos deux échantillons estime bien connaître sa langue d'origine. Ainsi ils sont 65,1% des Belgo-Marocains à estimer bien voire très bien parler et comprendre l'arabe (contre 42,6% qui affirment bien voire très bien l'écrire et le lire) et 85,9% des Belgo-Turcs disent comprendre et parler le turc (et 43,6% qui estiment bien voire très bien l'écrire et le lire). Ces résultats confirment l'importance de la langue turque comme frontière de l'identité ethnique turque⁷⁹.

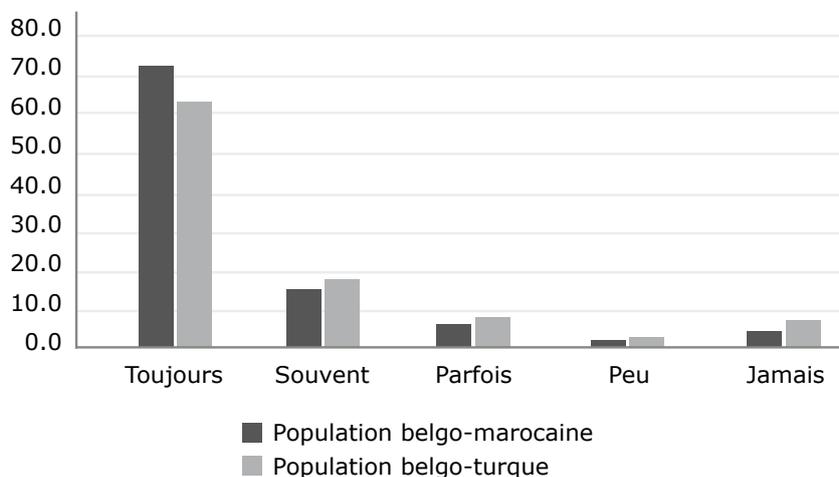
Graph 38: Connaissance de la langue d'origine (à gauche, parler et comprendre; à droite, lire et écrire)



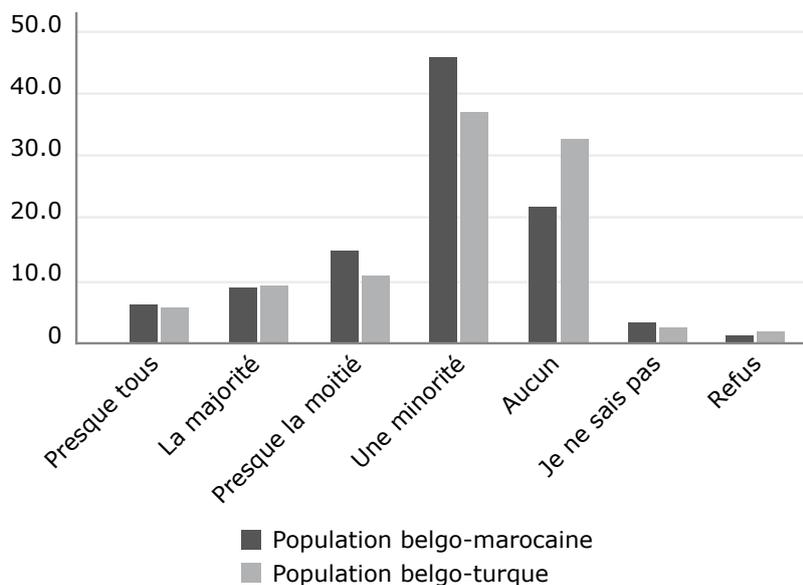
Si la plupart de nos répondants utilisent le français ou le néerlandais avec leurs collègues dans le cadre professionnel, l'usage de la langue dans la sphère intime diffère quelque peu entre les deux groupes. Ils sont en effet 72,3% des Belgo-Marocains et 63,3% des Belgo-Turcs à utiliser le français ou le néerlandais avec leurs collègues. Nos répondants semblent donc travailler dans des environnements professionnels où les travailleurs d'origine marocaine et turque sont en minorité.

⁷⁹ RAPTOPOULOS, Nikolaos, «La famille des langues turques et le défi de création d'une communauté turcophone en Eurasie: le rôle assumé par Ankara», *Revue internationale de politique comparée*, 2007/1 (Vol. 14).

Graph 39: Utilisation du français ou du néerlandais avec les collègues



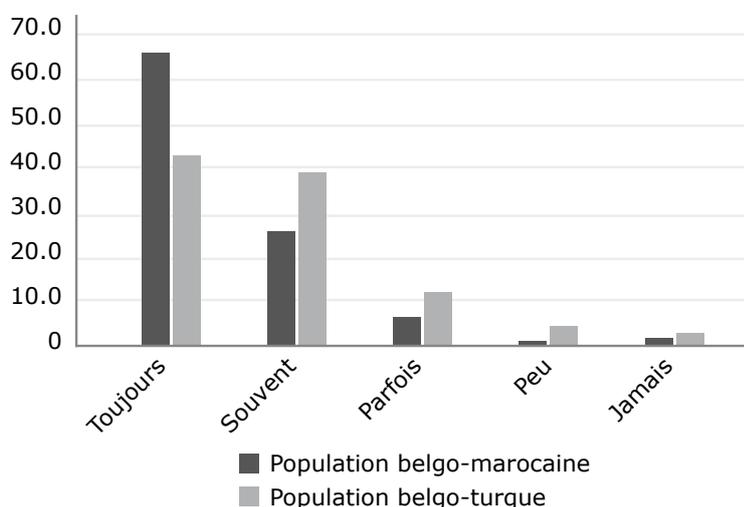
Graph 40: Nombre de collègues d'origine marocaine ou turque



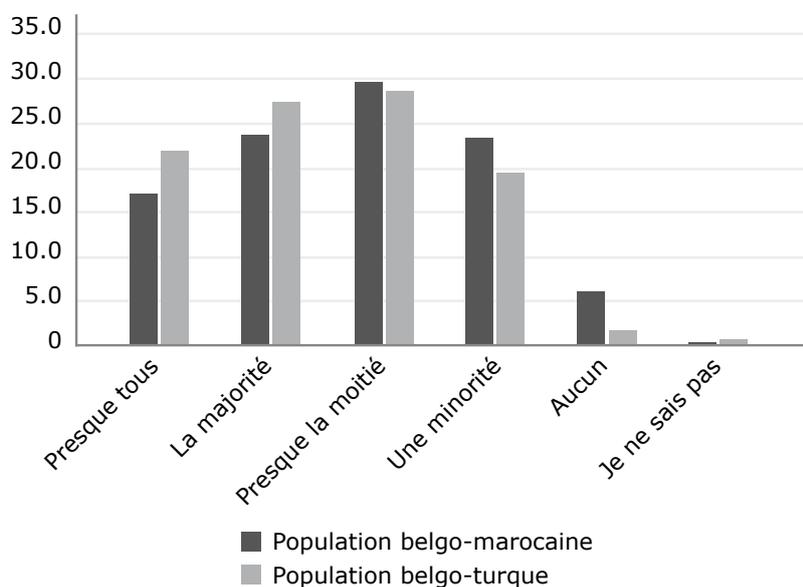
L'utilisation du français ou du néerlandais avec le groupe des amis montre déjà des différences significatives entre les deux groupes belgo-marocain et belgo-turc. En effet, ils sont 66% des répondants d'origine marocaine à toujours utiliser le français ou le néerlandais avec leurs amis contre 42% des Belgo-Turcs. Ce résultat tend à montrer que les Belgo-Marocains évoluent dans un environnement plus multiculturel dans la sphère de l'amitié que les Belgo-Turcs. Et en effet, les Belgo-Marocains sont un peu moins nombreux à déclarer que presque tous leurs amis ou que la majorité de ceux-ci sont de la même origine ethnique (40,8% contre 49,2% des Belgo-Turcs). Le même écart existe lorsqu'il est question pour nos répondants d'estimer le nombre de personnes de confession musulmane

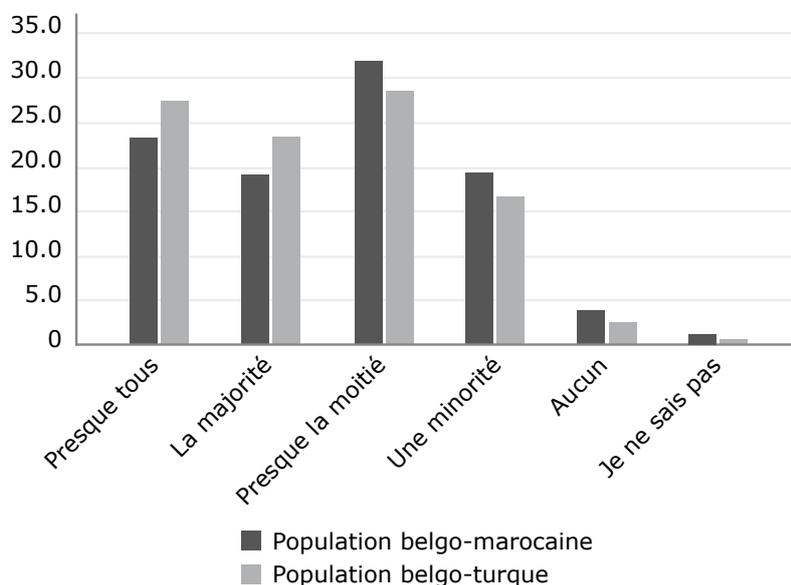
composant leur cercle d'amis : 42,8% des répondants d'origine marocaine estiment que presque tous leurs amis ou au moins la moitié sont musulmans contre 51,4% des Belgo-Turcs. Les contacts intergroupes semblent donc plus nombreux au sein du groupe des personnes d'origine marocaine. Une autre raison tient à ce nous avons déjà signalé à propos de l'écart de maîtrise des langues française et néerlandaise par les deux groupes. Même si les Belgo-Turcs maîtrisent dans l'ensemble mieux le néerlandais, les Belgo-Marocains ont une maîtrise beaucoup grande du français. Chez les Belgo-Turcs, il semble y avoir un déplacement de l'utilisation de la langue turque de la sphère familiale à la sphère amicale tandis que chez les nouvelles générations de Belgo-Marocains, la langue maternelle se cantonne de plus en plus à la sphère familiale et est utilisée essentiellement avec les parents.

Graph 41 : Utilisation du français ou du néerlandais avec les amis



Graph 42 : Perception du nombre de personnes d'origine marocaine ou turque dans ses amis



Graph 43 : Perception du nombre de personnes de confession musulmane dans ses amis

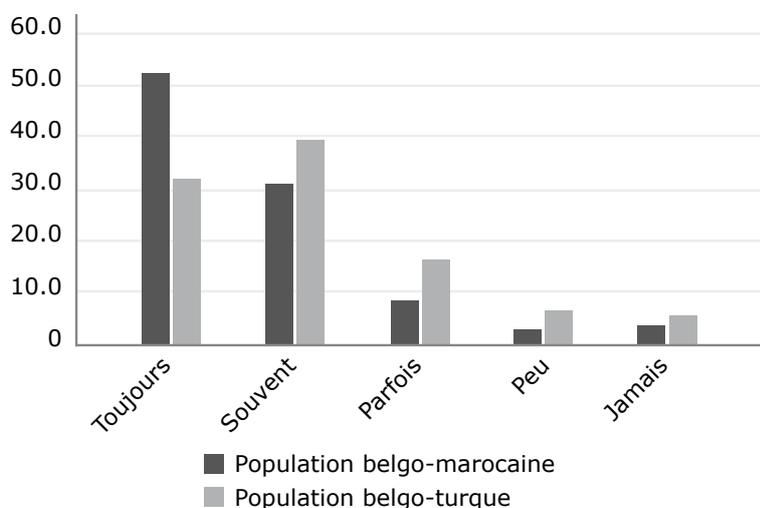
Des facteurs différents ont un impact sur la probabilité d'avoir une majorité d'amis musulmans au sein des deux groupes étudiés. Pour le groupe des Belgo-Marocains, la tranche d'âge 25-34 ans et le fait d'être né en Belgique augmentent la probabilité d'avoir une majorité d'amis musulmans alors que le fait d'être actif sur le marché de l'emploi décroît cette probabilité. D'autres indicateurs jouent pour le groupe des personnes d'origine turque. Ainsi, le fait d'avoir un diplôme d'études supérieures et de se sentir fortement belge diminue la probabilité d'avoir une majorité d'amis musulmans, alors que respecter les règles de la prière et du jeûne augmente cette probabilité.

Il existe un lien entre la composition des cercles sociaux et l'identité ethnique. Ainsi, être dans un mariage non mixte est corrélé de manière positive avec le fait d'investir fortement son identité d'origine. Autrement dit, le fait d'être dans un mariage non mixte augmente la probabilité pour un individu d'investir plus fortement son identité marocaine ou turque. De même, le fait d'être fier de celle-ci est corrélé de manière négative avec le fait de se sentir plus Belge que d'origine marocaine ou turque. Le fait d'avoir une majorité d'amis musulmans a un impact sur le fait de se sentir fier d'être Musulman. Le même indicateur ainsi que celui qui mesure le fait d'avoir une majorité de voisins musulmans ont un lien positif avec l'attachement à l'identité ethnique et le sentiment de fierté qui en découle ainsi qu'avec le fait de se sentir plus ou uniquement appartenir à l'identité ethnique d'origine. Enfin, il existe un lien négatif entre le fait d'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur et le fait d'être actif sur le marché de l'emploi et le fait d'avoir des cercles de fréquentation sociale (amis, collègues et voisins) majoritairement issus du même groupe ethnique d'origine et de la même confession religieuse.

Tableau 15: Corrélations entre les affirmations identitaires et la composition de certains cercles sociaux

| Indicateurs d'identité | Mariage homogène (1=oui) | Avoir la majorité d'amis musulmans (1=oui) | Avoir la majorité de voisins musulmans (1=oui) |
|--|--------------------------|--|--|
| Se sentir fier d'être musulman (1=fortement ou très) | ns | $\Phi = +0,148$ (***) | ns |
| Se sentir marocain/turque (1=fortement ou très) | $\Phi = +0,108$ (**) | $\Phi = +0,218$ (***) | $\Phi = +0,095$ (*) |
| Se sentir fière d'être marocain/turque (1=fortement ou très) | $\Phi = +0,162$ (**) | $\Phi = +0,210$ (***) | $\Phi = +0,081$ (*) |
| Se sentir uniquement marocain/turque (1=oui) | ns | $\Phi = +0,177$ (***) | $\Phi = +0,153$ (***) |
| Se sentir plus marocain/turque (1=oui) | ns | $\Phi = +0,234$ (***) | $\Phi = +0,115$ (**) |
| Se sentir autant marocain/turque que belge (1=oui) | ns | ns | ns |
| Se sentir plus belge (1=oui) | $\Phi = -0,109$ | $\Phi = -0,183$ (***) | ns |

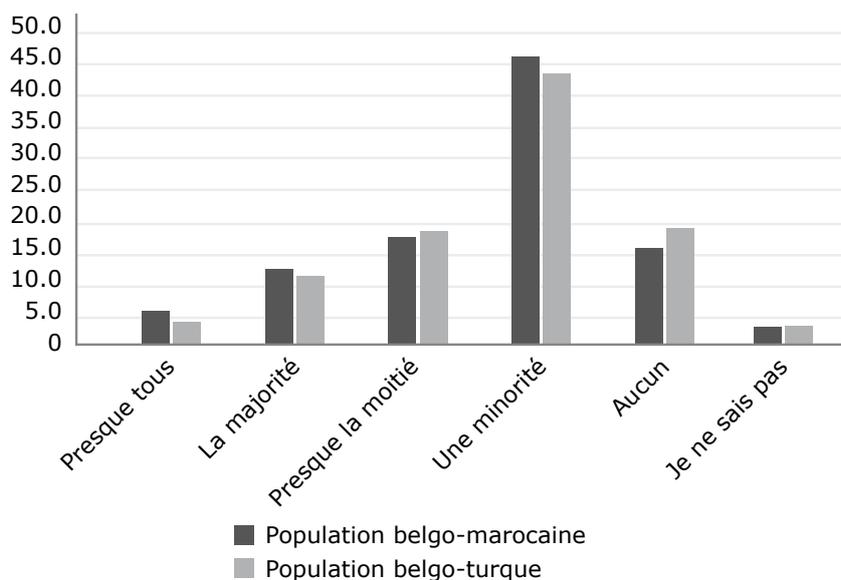
Lorsque l'on s'intéresse à l'usage des langues dans le cadre familial, les résultats de l'enquête tendent à accroître les différences déjà relevées entre les Belgo-Turcs et les Belgo-Marocains. Ainsi, si une courte majorité des Belgo-Marocains disent utiliser le français ou le néerlandais avec leurs enfants, ils ne sont que 31,7% des Belgo-Turcs à faire la même chose.

Graph 44: Utilisation du français et du néerlandais avec les enfants

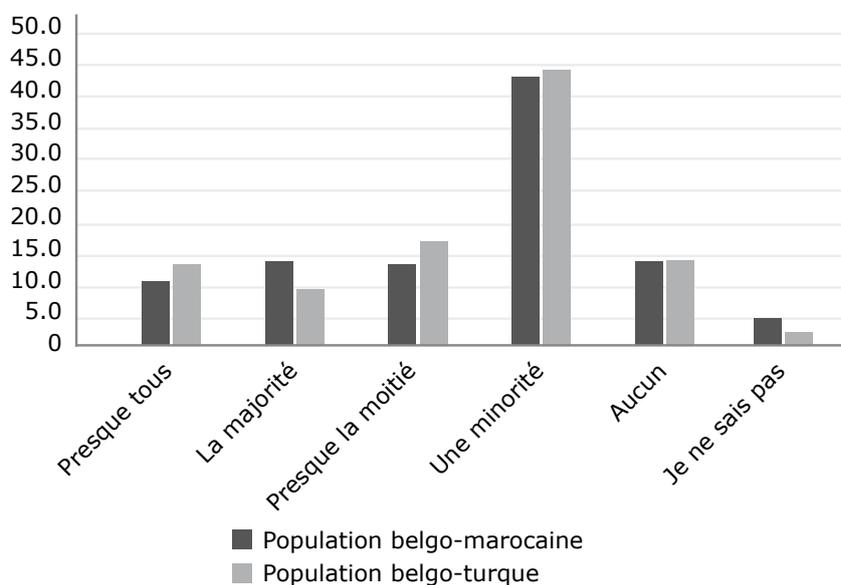
Nos répondants estiment également vivre dans un quartier relativement multiculturel, que ce soit d'un point de vue ethnique ou d'un point de vue confessionnel, puisqu'ils sont plus de 40% dans les deux

groupes à considérer qu'une minorité des habitants de leur quartier est d'origine marocaine ou turque et musulmane.

Graph 45: Perception du nombre de voisins d'origine marocaine ou turque dans le quartier



Graph 46: Perception du nombre de voisins musulmans dans le quartier

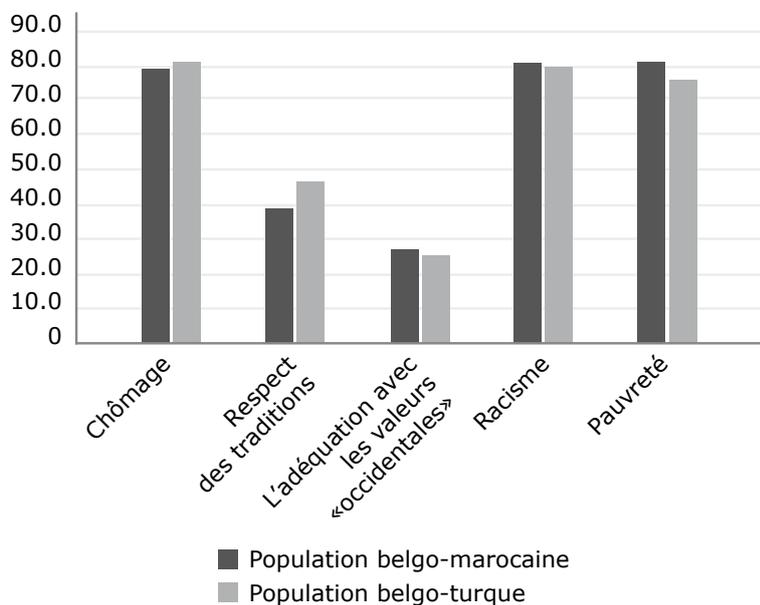


4.2. Difficultés rencontrées en Belgique

Nous avons demandé à nos répondants dans quelle mesure ils considéraient certains problèmes sociaux comme importants. Le chômage et le racisme se détachent largement puisque ces deux problématiques

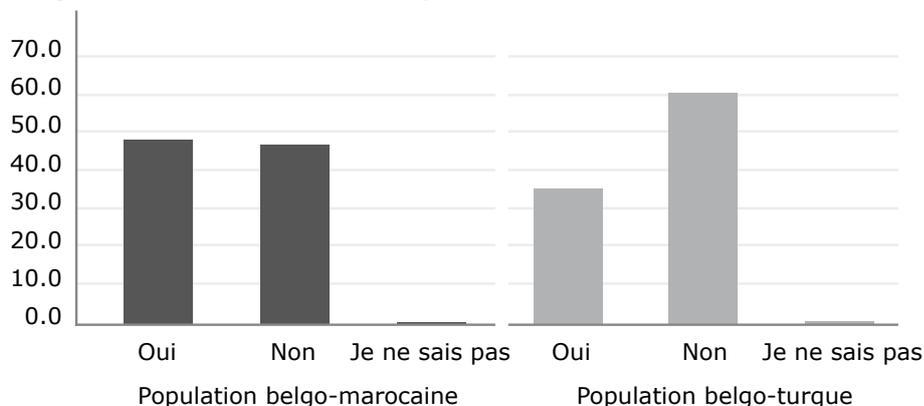
sont considérées comme très importantes pour environ 80% de nos sondés dans les deux groupes, alors qu'ils n'étaient qu'un sixième des Belgo-Marocains et un tiers des Belgo-Turcs à dire la même chose en 2009 et 2007. La question du respect des traditions est également considérée comme très importante pour environ 40% de nos sondés, alors qu'ils n'étaient qu'un sixième à déclarer la même chose dans les enquêtes antérieures. Enfin, l'adéquation avec certaines valeurs représente aussi un problème important pour environ 25% de nos sondés, ce qui représente le même résultat qu'en 2007 pour les Belgo-Turcs, mais qui relève d'une nette augmentation pour les Belgo-Marocains car ils n'étaient que 10% à estimer la même chose en 2009.

Graph 47: Perception de certains problèmes sociaux comme très importants en Belgique

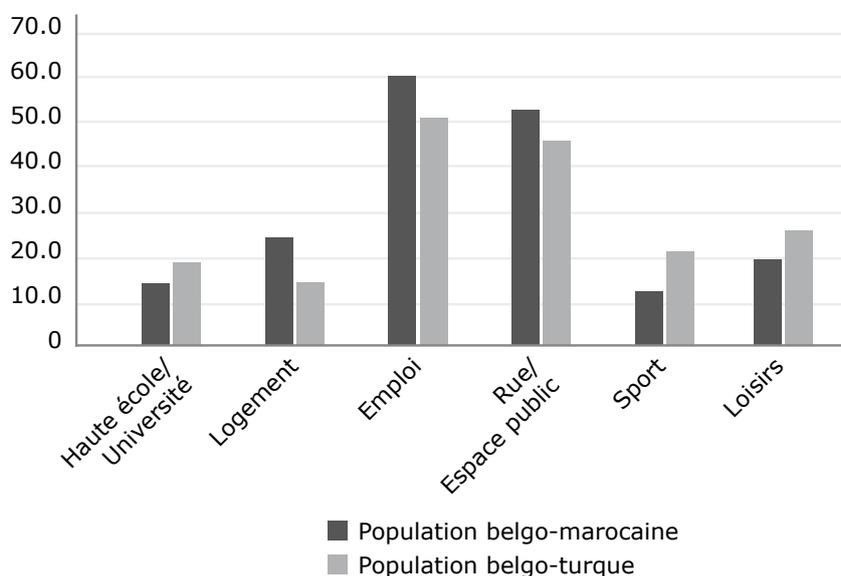


4.3. Discrimination

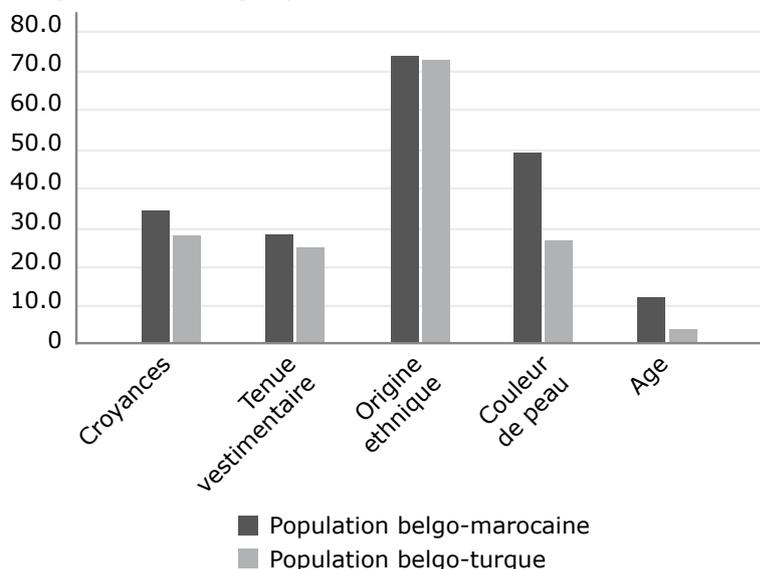
Au total, près de la moitié de nos répondants (49,9%) d'origine marocaine et 37,1% de ceux du groupe des Belgo-Turcs estiment avoir été victimes de discriminations. La probabilité de se sentir victime de discrimination est corrélée de manière positive avec le fait d'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur. Il semblerait donc qu'avoir un bagage intellectuel plus important rende plus sensible à la question de la discrimination. Tout comme le fait d'être né en Belgique.

Graph 48 : Sentiment d'avoir déjà été victime de discrimination

L'emploi et l'espace public (respectivement 56 et 48% de réponses positives) constituent les espaces les plus souvent répertoriés par nos répondants s'étant déjà sentis victimes de discrimination. Le logement et les loisirs constituent des lieux de discrimination potentiels également significativement mentionnés par nos répondants.

Graph 49 : Lieux de la discrimination

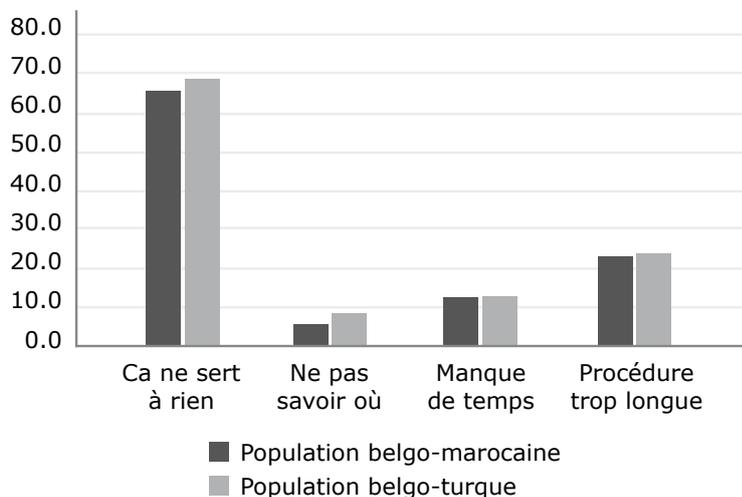
De manière contre-intuitive, nos répondants estiment avoir été victimes de discrimination majoritairement sur base de leur origine ethnique et donc de leur appartenance au groupe des personnes d'origine étrangère.

Graph 50: Motifs perçus de la discrimination

Cela concerne 73% des répondants, qu'ils soient d'origine marocaine ou turque. Dans le cas du groupe des Belgo-Marocains, ce résultat est confirmé par le deuxième motif de discrimination subjectif perçu par nos répondants, à savoir leur couleur de peau, qui est répertorié par 48,8% des Belgo-Marocains. Les croyances religieuses et la tenue vestimentaire qui peut recouvrir des signes religieux tels que le voile ou la tenue «salafiste» masculine mais aussi culturels (djellaba, keffieh, etc.) n'arrivent respectivement qu'en troisième (30% des répondants) et quatrième positions (25% des sondés). Si la littérature scientifique qualitative met en évidence une montée de l'islamophobie ces dernières années en Europe, entendue comme une forme particulière de peur et d'à priori concernant l'islam et les musulmans⁸⁰, notre enquête tend à montrer que les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs se sentent avant tout discriminés sur base d'une interprétation racialisante «classique» de la différence, à savoir l'origine et la couleur de peau. Cependant, l'écrasante majorité de nos répondants n'ont jamais porté plainte, ce qui confirme des études antérieures montrant que le nombre de signalements enregistrés par les organismes de suivi et de contrôle constitue bien la partie immergée de l'iceberg⁸¹. Majoritairement, nos répondants estiment que porter plainte ne sert à rien (67,8% des répondants) et que la procédure est trop longue (22,9% des sondés).

80 ALLEN, Chris. 2010. *Islamophobia*. Farnham: Ashgate; CESARI, Jocelyne. 2011. "Islamophobia in the West: a comparison between Europe and the United States." In *Islamophobia: The Challenge of Pluralism in the 21st Century* edited by John L. ESPOSITO and Ibrahim KALIN, 21-42, Oxford: Oxford University Press; MEER, Nazar. 2013. "Racialization and Religion: Race, culture and difference in the study of Antisemitism and Islamophobia." *Racial and Ethnic Studies*, 36 (3): 385-398.

81 Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. 2012. *Baromètre de la diversité. Emploi*, http://www.diversite.be/sites/default/files/documents/publication/le_barometre_de_la_diversite_emploi.pdf.

Graph 51 : Motif de l'absence de plainte

Il y a là un véritable enjeu de communication et de lisibilité des procédures pour les institutions chargées du suivi de la discrimination en Belgique.

4.4. Confiance

Nous avons demandé à nos répondants quel niveau de confiance qu'ils accordaient à une série d'institutions et de groupes sociaux. On constate ceci : si la confiance généralisée qui vise à mesurer la confiance que les répondants sont prêts à accorder à des personnes qu'ils ne connaissent pas est plutôt faible (seulement 32,1% des Belgo-Marocains et 30,3% des Belgo-Turcs sont prêts à faire confiance à des inconnus), toutes les institutions testées remportent un niveau élevé de confiance au sein des deux groupes. La seule exception relève de la confiance dans les médias au sein du groupe belgo-marocain. L'ensemble de scores sont largement supérieurs à ceux recueillis en 2007 et 2009.

Tableau 16 : Confiance dans les institutions (tout à fait confiance et plutôt confiance, %)

| Institutions | Belgo-Marocains | Belgo-Turcs |
|------------------------------------|------------------------|--------------------|
| Ambassades et consulats | 73,4 | 77,8 |
| Associations marocaines ou turques | 67 | 79,9 |
| Mosquées | 79,7 | 85,6 |
| Gouvernement fédéral | 73,1 | 79,6 |
| Parlement fédéral | 68,1 | 68,5 |
| Associations patronales | 64,2 | 69,1 |
| Tribunaux | 71,6 | 76,8 |
| Police | 72,5 | 78,8 |
| Ecoles | 84,6 | 88,9 |
| Etablissements de soin | 92,8 | 92,2 |
| Parlement européen | 65,8 | 66,3 |
| Medias | 48,9 | 60,7 |
| Famille | 99,9 | 97 |
| Voisins | 79,3 | 82,4 |
| Collègues | 78,3 | 81,7 |
| Amis | 88,5 | |
| Confiance dans son groupe ethnique | 62,5 | 78 |
| Confiance dans les Belgo-Belges | 71,4 | 67,5 |
| Confiance généralisée | 32,1 | 30,9 |

La famille constitue, sans surprise, l'institution à laquelle on accorde le plus de confiance. Les médias enregistrent les taux de confiance les plus bas. On note une confiance plus grande des Belgo-Turcs envers leur propre groupe ethnique que les Belgo-Marocains tandis que la confiance que ceux-ci accordent aux Belgo-Belges est plus grande. Les établissements de soins et les écoles continuent à jouir d'une grande confiance. Tout compte fait, on semble accorder plus de confiance aux personnes et aux institutions qu'on fréquente régulièrement, tandis que cette confiance baisse lorsqu'il s'agit d'individus ou d'organismes avec lesquels on a moins de liens.

CHAPITRE 5 : PARTICIPATION POLITIQUE

Rebecca Thys,
Corinne Torrekens,
Younous Lamghari

On distingue plusieurs dimensions dans la notion d'engagement ou de participation politique. Non seulement nous aborderons le niveau d'intérêt porté à la politique belge et l'intention de voter lors des prochaines élections en Belgique, mais nous pouvons également présenter des résultats relatifs à des activités politiques moins institutionnelles, comme le fait d'avoir contacté directement un(e) homme/femme politique, d'avoir signé une pétition, d'avoir pris part à une manifestation, d'avoir boycotté certains produits ou encore d'avoir exprimé son opinion sur des forums, facebook ou twitter. En Belgique, il existe un certain nombre d'études portant sur la participation politique des musulmans. Cependant, elles sont le plus souvent centrées sur leur présence sur les listes et l'élection de candidats « musulmans »⁸², sur la base de leur patronyme ou de leur origine⁸³. Or, il existe d'autres types de mobilisations politiques collectives musulmanes qui ne se résument pas au moment électoral, en étant par exemple centrées sur le niveau infra-politique⁸⁴. Il est vrai qu'en Belgique (et singulièrement à Bruxelles), la représentation politique des musulmans d'un point de vue électoral est conséquente par rapport à d'autres contextes institutionnels européens et plus largement occidentaux⁸⁵. Se centrer uniquement sur la participation politique électorale empêche de prendre en compte le niveau et la nature de la participation politique qui émerge dans un groupe⁸⁶. Les citoyens diffèrent non seulement par leur niveau de participation

82 SANDRI (G.), DE DECKER (N.), « Le vote des musulmans le 10 juin 2007 », in DELWIT (P.), VAN HAUTE (E.), dir., *Le vote des Belges. Le comportement électoral des Bruxellois et des Wallons aux élections du 10 juin 2007*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008; ZIBOUH (F.), « La participation politique des musulmans en Belgique : la mobilisation des réseaux sociaux », in MARÉCHAL (B.), EL ASRI (F.), dir., *Islam belge au pluriel*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2012.

83 REA (A.), JACOBS (D.), TENNEY (C.), DELWIT (P.), « Les comportements électoraux des minorités ethniques à Bruxelles », *Revue française de science politique*, vol. 60 (4), 2010; LAMBERT (P.-Y.), *La participation politique des allochtones en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Academia/Bruylant, 1999; REA (A.), JACOBS (D.), BOUSSETTA (H.), MARTINIELLO (M.), SWYNGEDOUW (M.), « L'essor des candidats issus de l'immigration », in Jacobs (D.), BOUSSETTA (H.), REA (A.), MARTINIELLO (M.), SWYNGEDOUW (M.), dir., *Qui sont les candidats aux élections bruxelloises ?*, Louvain-la-Neuve, Académia/Bruylant, 1996.

84 TORREKENS (C.), *L'islam à Bruxelles*, Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles, 2009.

85 SINNO (A. H.), *Muslims in Western Politics*, Bloomington, Indiana University Press, 2009.

86 DION, Léon, "Participating in the Political Process," *Queens Quarterly August (1968): 432-47*; SERUP, Henrik Christensen, *Political Participation Beyond the Vote. How Institutional Context Shapes Patterns of Political Participation in 18 Western European Democracies (Turku: Abo Akademi University Press, 2011).*

politique, mais également par les types d'activités qu'ils choisissent afin de mettre en forme leur engagement politique⁸⁷.

En résumant la littérature sur la représentation politique des minorités ethniques, Bird, Saalfelt et Wüst⁸⁸ mettent en évidence l'existence de cinq modèles de compréhension. Chaque modèle accentue essentiellement un seul facteur comme étant prédominant pour la compréhension du niveau d'intérêt, l'engagement et l'incorporation politique des groupes ethniques minoritaires. Afin de mieux comprendre notre sélection d'indicateurs pour construire nos modèles de régression – nous avons, en effet, repris des variables indépendantes de ces différents modèles – nous allons brièvement présenter chacun de ces cinq modèles. Il existe tout d'abord une perspective *ethnique*. Des caractéristiques culturelles, raciales ou religieuses figurent au centre de ce modèle. Dans cette perspective, on se réfère par exemple à des processus de socialisation, des cultures politiques spécifiques ou des notions d'autorité et de légitimité qui figurent dans certaines cultures. Des hypothèses concernant le rôle de l'islam dans la construction des engagements ou désengagements politiques se situent clairement dans cette perspective. On distingue ensuite un deuxième modèle dans lequel la notion de *classe sociale* est primordiale. Dans ce cadre, les préférences politiques ou le niveau de participation sont vus comme étant moins déterminés par l'ethnicité, la culture, la race ou la religion que par la position socio-économique. Ce point de vue est par exemple utilisé pour expliquer le soutien des groupes ethniques minoritaires pour les partis de gauche, ou pour comprendre le niveau relativement bas de l'intérêt à la politique ou de participation par rapport aux groupes majoritaires. Un troisième modèle accentue le rôle de la *vie associative* ethnique dans la compréhension du niveau de participation politique des groupes ethniques. Une vie associative florissante augmenterait ainsi le niveau de confiance généralisée au sein des communautés de migrants, ce qui aurait à son tour une influence bienfaisante sur la confiance politique et ultimement sur l'engagement politique. Cependant, une hypothèse opposée affirmant qu'une riche vie associative ethnique peut produire des effets négatifs, circule également dans la littérature. Cette hypothèse se base sur le raisonnement que des liens forts au sein d'une communauté peuvent entraver des liens faisant la jonction avec les groupes majoritaires et, dans ce sens, ils empêcheraient donc une inclusion politique. Finalement, Bird et al. mentionnent deux perspectives mettant le contexte politique au centre des explications. Une première, la perspective *institutionnelle*, prend en compte le régime de citoyenneté, les politiques publiques concernant l'immigration, l'inclusion et la lutte contre les discriminations. Roger Brubaker⁸⁹, considéré comme l'auteur clé de cette perspective, argumente que les modèles d'accès à la nationalité ont un effet durable sur les politiques d'immigration et l'incorporation des migrants. Ils peuvent faciliter ou, à l'inverse, entraver la représentation politique des groupes ethniques. Une deuxième perspective mettant l'accent sur le contexte est le modèle des structures d'opportunités

87 Verba SIDNEY, Nie NORMAN, and Kim JAE-ON, *The Modes of Participation. A Cross-National Comparison* (Beverly-Hills: Sage Publications, 1971); Susan WELCH, "Dimensions of Political Participation in a Canadian Sample," *Canadian Journal of Political Science* 8, no. 4 (1975): 553-59.

88 BIRD Karen, SAALFELD Thomas et WÜST Andreas (eds.), *The Political Representation of Immigrants and Minorities. Voters, Parties and Parliaments in Liberal Democracies*, ECPR Studies in European Science, London & New York: Routledge, 2011.

89 BRUBAKER, Rogers. 2013. "Categories of analysis ad categories of practice: a note on the study of Muslims in European countries of Immigration." *Ethnic and Racial Studies* 36 (1): 1-8.

politiques (SOP). En plus des facteurs institutionnels déjà mentionnés ci-dessus, ce modèle accentue l'importance des éléments institutionnels moins formels, moins nationaux et moins permanents. Ruud Koopmans, par exemple, ajoute dans ses réflexions sur le rôle du « SOP », une dimension *discursive*. Les discours publics sur l'immigration, les minorités, la diversité et la discrimination sont considérés comme déterminant fortement la légitimité publique de certaines formes de revendications, d'identités et d'acteurs collectifs et donc sont importants pour comprendre le niveau et les formes d'engagement politique des groupes ethniques⁹⁰. Dans le chapitre 9, nous nous attarderons plus longuement sur l'importance du discours public (à savoir, les structures d'opportunité discursives) dans l'explication, non seulement de la participation politique, mais également des processus d'identification.

5.1. Participation associative

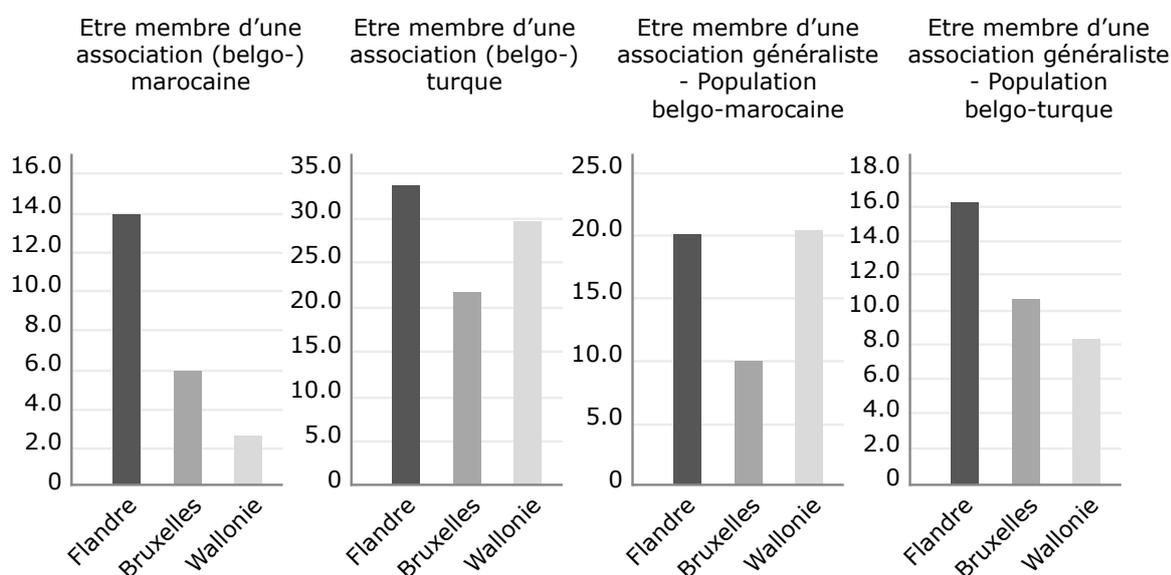
Un vaste domaine de recherche existe sur l'importance de la participation associative, non seulement par rapport à la participation politique, mais également concernant les questions d'intégration socio-économique⁹¹. En 2007, l'étude sur la population belgo-turque mentionne que 30,8% de répondants indiquent être membres d'une association. Le rapport de 2009 sur la population belgo-marocaine ne mentionne par contre pas de chiffres sur le taux de participation associative. Dans la présente recherche, nous avons voulu tester l'appartenance à une association ethnique, mais également l'appartenance à une association généraliste. Nous avons défini une association marocaine ou turque comme une association dans laquelle la majorité des cadres dirigeants sont d'origine turque ou marocaine. Quatre constats peuvent être dressés. D'abord, les Belgo-Turcs affirment plus être membres d'une association ethnique (près de 30%) que les Belgo-Marocains (seulement 8%). Cependant, et c'est notre deuxième constat, cette différence ne se répercute pas en ce qui concerne l'affiliation à une association généraliste qui concerne environ un quart des deux échantillons. Troisièmement, il y a une forte différence entre les trois régions. Cette différence concerne le taux de participation aux associations généralistes, mais aussi et même encore plus celui des associations ethniques. Ainsi, la

90 KOOPMANS, Ruud, and STATHAM, Paul. 1999. "Political claims analysis: integrating protest event and political discourse approaches." *Mobilization: An International Quarterly* 4 (2): 203-221; KOOPMANS, Ruud, STATHAM, Paul, GIUGNI, Marco, and PASSY, Florence. 2005. *Contested Citizenship: Immigration and Cultural Diversity in Europe*. Minneapolis: University of Minnesota Press; CAROL, Sarah, and KOOPMANS, Ruud. 2013. "Dynamics of contestation over Islamic religious rights in Western Europe." *Ethnicities* 13 (2): 165-190; CINALLI, Manlio, et GIUGNI, Marco. 2013. "Public discourses about Muslims and Islam in Europe." *Ethnicities* 13 (2): 131-146.

91 Fennema et Tillie, "Political Participation and Political Trust in Amsterdam. Civic Communities and Ethnic Networks"; Dirk JACOBS, Karen PHALET, et Marc SWYNGEDOUW, "Associational Membership and Political Involvement among Ethnic Minority Groups in Brussels," *Journal of Ethnic and Migration Studies* 30, no. 3 (2004): 543-59; Laura MORALES et Katia PILATI, "The Role of Social Capital in Migrants' Engagement in Local Politics in European Cities," in *Social Capital, Political Participation and Migration in Europe. Making Multicultural Democracy Work?*, ed. Laura MORALES et Marco GIUGNI, Migration, Minorities and Citizenship (Basingstoke, New York: Palgrave Macmillan, 2011), 64-87; Per STROMBLAD, Gunnar MYRBERG, et Bo BENGTTSSON, "Optimal Opportunities for Ethnic Organizations and Political Integration? Comparing Stockholm with Other European Cities," in *Social Capital, Political Participation and Migration in Europe. Making Multicultural Democracy Work?*, ed. Laura MORALES et Marco GIUGNI (Basingstoke, New York: Palgrave Macmillan, 2011), 88-115; GIUGNI, Marco et Laura MORALES, "Conclusion: Towards an Integrated Approach to Political Inclusion of Migrants," in *Social Capital, Political Participation and Migration in Europe. Making Multicultural Democracy Work*, ed. Laura MORALES et Marco GIUGNI, Migration, Minorities and Citizenship (Basingstoke, New York: Palgrave Macmillan, 2011), 262-74.

participation associative ethnique est bien plus forte en Flandre comparativement à la Wallonie et à Bruxelles et ce, pour les deux groupes. Quant à la participation généraliste, elle est également plus forte en Flandre pour le groupe des Belgo-Turcs, alors qu'elle diffère à peine pour les Belgo-Marocains entre la Flandre et la Wallonie (ces deux niveaux de participation étant plus élevés qu'au sein de la région bruxelloise). Enfin, on constate que les deux formes de participation associative sont fortement liées, tant pour le groupe des répondants d'origine marocaine que pour les Belgo-Turcs. Cela signifie que ceux et celles qui sont membres d'une association ethnique ont une plus grande probabilité de participer à la vie associative généraliste.

Graph 52: Pourcentage de participation associative (généraliste & ethnique) au sein de la population belgo-marocaine et belgo-turque par région

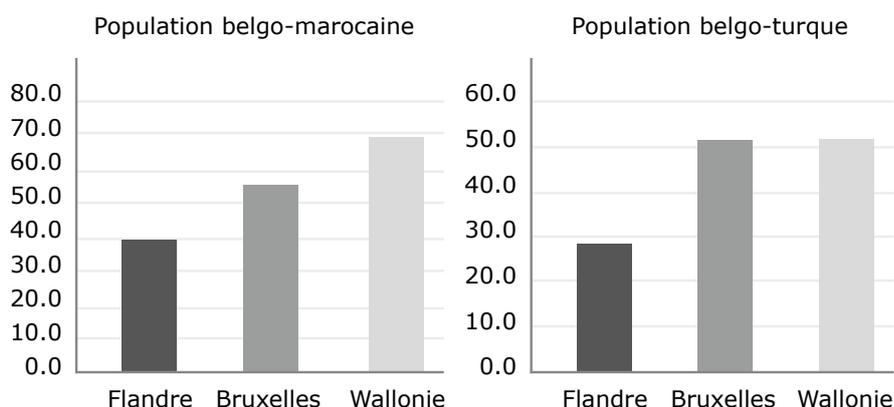


Nous avons également mené des analyses binaires afin d'explorer l'importance de la participation associative dans la compréhension de la différence entre ceux qui s'intéressent ou s'engagent politiquement et ceux qui ne le font pas. Tout d'abord, ces analyses démontrent peu d'association entre l'engagement politique et la participation aux associations ethniques. Pour les Belgo-Turcs, on remarque un seul lien positif avec le fait d'avoir contacté un homme politique lors des 12 derniers mois. Pour les Belgo-Marocains, c'est même un lien négatif qui se produit. Cela signifie que la probabilité de s'intéresser à la politique belge s'associe négativement avec une participation à la vie associative marocaine. L'hypothèse selon laquelle une importante vie associative peut entraver la participation politique traditionnelle est donc partiellement validée pour le groupe des Belgo-Marocains. Par contre, ces analyses démontrent qu'une participation aux associations généralistes, pour les deux groupes, est positivement liée à l'intérêt porté à la vie politique belge, au contact direct avec les hommes/femmes politiques et avec le fait d'avoir signé une pétition. Nous creuserons davantage ces résultats dans les Régression statistique qui suivent, dans lesquelles la participation associative est reprise comme variable indépendante.

5.2. S'intéresser à la vie politique belge

Dans les études antérieures de 2009 et 2007, deux aspects de la participation politique des populations belgo-marocaines et belgo-turques ont été inventoriés : l'intérêt pour la vie politique belge et la préférence parmi les partis politiques belges. En 2009, le pourcentage des Belgo-Marocains indiquant être fortement intéressés par la vie politique belge était de 25,6%. Un autre cinquième de l'échantillon (21,3%) disait par contre ne « pas du tout » être intéressé. En 2014, les résultats montrent un intérêt nettement accru puisque 52,7% des répondants du groupe des Belgo-Marocains se disent fortement et assez bien intéressés par la vie politique belge. Il faut toutefois noter que les catégories de réponses diffèrent des études antérieures. Les chiffres pour la population belgo-turque sont fortement différents de ceux des Belgo-Marocains. Tant en 2007 qu'en 2014, le niveau d'intérêt pour la vie politique belge est plus bas comparé à la population belgo-marocaine. En 2007, 55% des répondants indiquaient n'être « pas du tout » ou « pas vraiment » intéressés par cette question. En 2014, on constate que seulement 39,3% des Belgo-Turcs sont fortement ou assez bien intéressés par la vie politique belge. On enregistre également des résultats fortement distincts selon les régions. Ainsi, tant le groupe belgo-marocain que les Belgo-Turcs démontrent un plus faible intérêt pour la vie politique belge en Flandre par rapport aux autres régions. Par contre, tandis que le groupe belgo-marocain indique un niveau d'intérêt supérieur en Wallonie comparé à celui relevé à Bruxelles, cette différence n'est pas reproduite pour les Belgo-Turcs pour lesquels le niveau d'intérêt pour la vie politique belge est très similaire en Wallonie qu'à Bruxelles. Le fait que le discours public sur l'immigration et les immigrés soit plus défavorable en Flandre – entre autres par la présence du parti d'extrême droite « Vlaams Belang » qui mobilise explicitement autour de ces thématiques – peut contribuer à expliquer cette différence (voir le chapitre 9).

Graph 53: Etre fortement ou assez bien intéressé par la vie politique belge par région



Nous avons mené une analyse multivariée visant à mettre en évidence les facteurs qui peuvent influencer l'intérêt pour la politique belge. Les résultats de l'analyse de régression logistique nous apprennent au moins trois choses. D'abord, l'effet de la région déjà évoqué précédemment dans les tableaux de fréquences est confirmé de manière convaincante. Ainsi, le fait d'habiter en Flandre (par rapport au fait de résider à Bruxelles ou en Wallonie) s'associe fortement et de manière négative à la probabilité de se situer parmi les personnes fortement ou assez intéressées par la vie politique belge. Plus précisément, les Belgo-Marocains ont presque deux fois plus de chance de s'intéresser à la politique belge à Bruxelles qu'en Flandre, et ils ont même trois fois plus de chance quand ils vivent en Wallonie (comparé à la Flandre). Les Belgo-Turcs de Bruxelles et de Wallonie ont environ trois fois plus de chances par rapport à ceux/celles de Flandre⁹². Deuxièmement, tant pour la population belgo-marocaine que pour la population belgo-turque, le fait d'être rigoureux dans ses pratiques religieuses ne joue pas. Concrètement, cela veut, par exemple, dire que le fait de porter le foulard ou le fait de respecter les règles relatives au jeûne et à la prière ne s'associent pas significativement à la probabilité d'être « fortement ou assez bien » intéressé par la vie politique belge. L'absence d'impact de la pratique religieuse sera étudiée plus attentivement analysé par rapport à des indicateurs dans le chapitre 10. La même remarque peut être faite par rapport aux variables « âge » et « sentiment de discrimination ». Troisièmement, pour les Belgo-Marocains, ceux/celles né(e)s en Belgique se situent significativement moins souvent dans la catégorie des intéressé(e)s par rapport à ceux/celles né(e)s au pays d'origine⁹³. Avoir la nationalité belge, par contre, joue positivement.

92 Nous investiguons l'ensemble des différences entre régions dans le chapitre 9.

93 Voir le chapitre 8 sur l'effet du lieu de naissance.

Tableau 17 : Régression logistique binaire concernant l'intérêt à la politique belge

| | Population belgo-marocaine | | | Population belgo-turque | | |
|--|----------------------------|------|------------|-------------------------|------|-----------|
| | Exp(B) | S.E. | Sig. | Exp(B) | S.E. | Sig. |
| Etre une femme | ,765 | ,378 | ,479 | ,782 | ,370 | ,507 |
| Age 25-34 | ,568 | ,420 | ,177 | 1,537 | ,498 | ,388 |
| Age 35-44 | ,538 | ,406 | ,128 | 1,161 | ,466 | ,749 |
| Age 45-54 | ,371 | ,466 | ,033 | ,690 | ,533 | ,486 |
| Age 55+ | ,827 | ,570 | ,739 | 1,868 | ,665 | ,347 |
| Né en Belgique | ,285 | ,299 | ,000 (***) | 1,196 | ,336 | ,593 |
| Nationalité belge | 3,272 | ,470 | ,012 (*) | ,433 | ,577 | ,147 |
| Diplôme d'études supérieures | 1,672 | ,325 | ,114 | 2,599 | ,376 | ,011 (*) |
| Etre actif sur le marché d'emploi | ,596 | ,313 | ,099 | ,640 | ,314 | ,155 |
| Se sentir plus Belge que Marocain ou Turc | 1,274 | ,324 | ,454 | 1,004 | ,390 | ,993 |
| Toujours respecter la prière et le jeûne | ,652 | ,297 | ,149 | 1,004 | ,345 | ,991 |
| Visiter la mosquée au moins une fois par semaine | 1,105 | ,337 | ,768 | ,733 | ,382 | ,417 |
| Porter le foulard | ,611 | ,404 | ,224 | ,426 | ,584 | ,144 |
| Une majorité d'amis musulmans | ,895 | ,285 | ,696 | ,924 | ,312 | ,800 |
| Membre d'une association généraliste | ,239 | ,560 | ,011 (*) | ,910 | ,346 | ,787 |
| Membre d'une association ethnique | 2,323 | ,420 | ,045 (*) | 3,930 | ,493 | ,005 (*) |
| Avoir été victime d'une discrimination | ,746 | ,286 | ,305 | ,726 | ,344 | ,353 |
| Bruxelles | 1,845 | ,302 | ,042 (*) | 3,444 | ,384 | ,001 (**) |
| Wallonie | 3,312 | ,407 | ,003 (**) | 3,273 | ,371 | ,001 (**) |
| Constant | 1,277 | ,680 | ,719 | ,857 | ,749 | ,836 |
| N= | 316 | | | 281 | | |
| Missing= | 34 | | | 38 | | |
| Nagelkerke R ² = | 0,256 | | | 0,264 | | |
| Model X ² = | 65,276 (df=19, p<0,001) | | | 56,579 (df=19, p<0,001) | | |

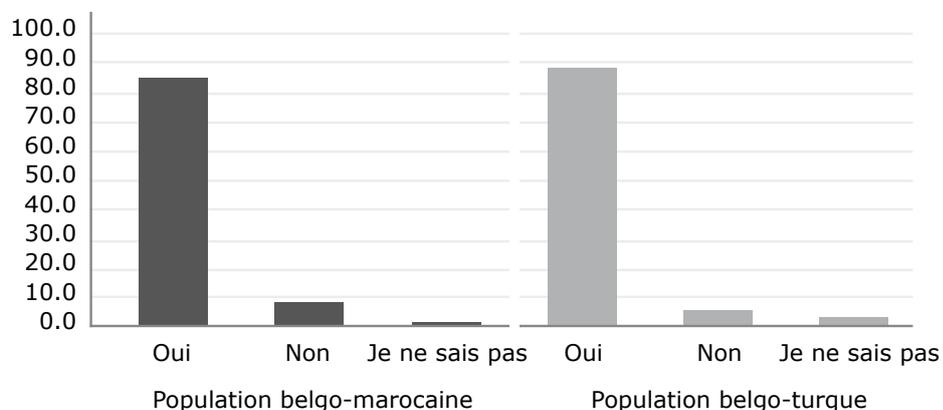
*=p<0,05 ; **=p<0,01 ; ***=p<0,001

Le niveau d'étude apparaît également comme un facteur explicatif. Le fait d'avoir fait des études supérieures augmente la chance d'avoir répondu être fortement ou assez bien intéressé par la vie politique belge.

5.3. Avoir l'intention de voter

La question de la participation électorale des minorités issues de l'immigration en Belgique est fortement influencée par l'obligation légale du vote. Comme notre échantillon est composé de nationaux à hauteur de plus de 90% constitué de nationaux, nous pouvons nous attendre à des résultats très élevés, ce qui est le cas. Les différences entre les groupes sont très faibles et non significatives. Le niveau d'intention de vote est plus faible à Bruxelles mais ce résultat peut être expliqué par une plus haute proportion de non-nationaux (voir section sur la nationalité).

Graph 54: Pourcentage de l'intention de vote pour les prochaines élections



En raison de l'obligation légale, le fait de ne pas avoir l'intention d'aller voter en ayant pourtant la nationalité belge est un indicateur fort de désengagement politique. C'est pour cette raison que nous avons effectué une analyse multivariée, afin de mettre en évidence les facteurs favorisant ce profil «désengagé» qui ne concerne que 13% des Belgo-Marocains et 9% des Belgo-Turcs. Cette analyse confirme l'effet de l'obligation légale. Nous remarquons également une autre association statistiquement significative avec le sentiment de discrimination. Cela signifie qu'une personne se sentant victime de discrimination a moins de probabilité de répondre positivement au fait d'avoir l'intention d'aller voter. Cela signifie que la compréhension du profil des désengagés ne se situe pas dans les pratiques religieuses, ni dans la position socio-économique ou le manque des liens avec le groupe majoritaire, mais bien dans le sentiment de discrimination.

Tableau 18 : Analyse multivariée de l'intention de voter

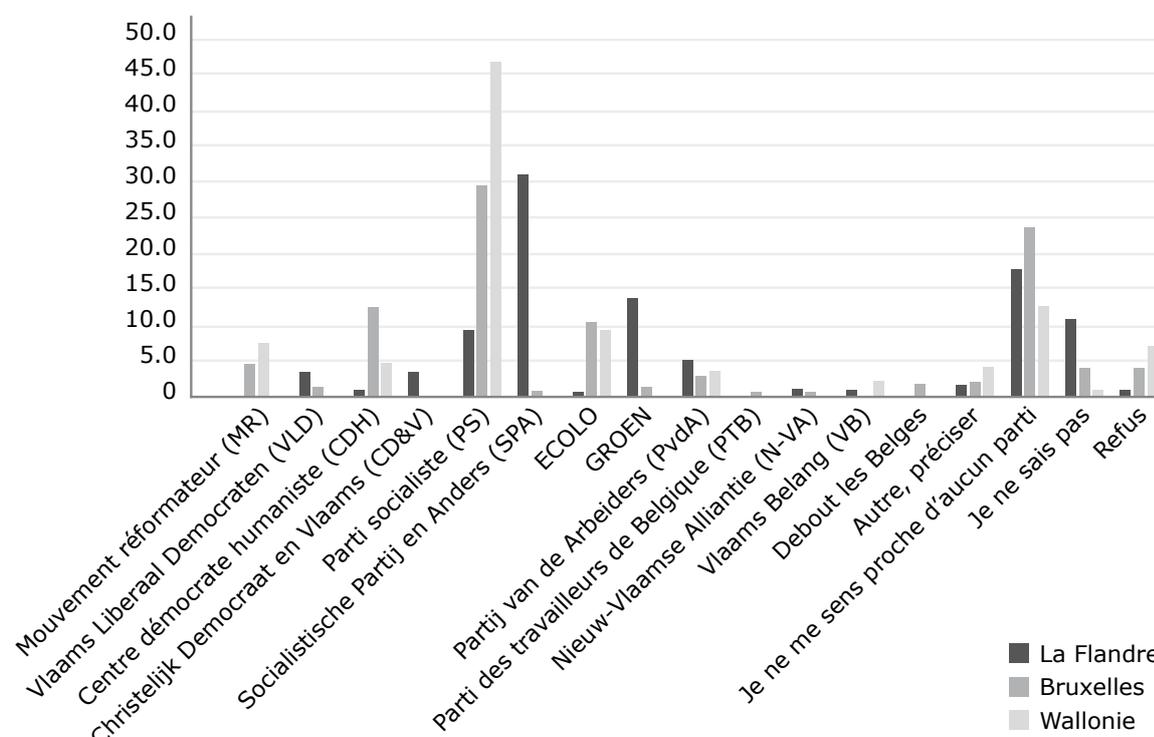
| | La population d'origine marocaine | | | La population d'origine turque | | |
|--|-----------------------------------|-------|------------|--------------------------------|-------|------------|
| | Exp(B) | S.E. | Sig. | Exp(B) | S.E. | Sig. |
| Femme | ,402 | ,694 | ,189 | 1,549 | ,921 | ,635 |
| Age 25-34 | ,411 | ,922 | ,335 | 2,769 | 1,093 | ,351 |
| Age 35-44 | ,461 | ,895 | ,387 | 1,377 | ,876 | ,715 |
| Age 45-54 | ,227 | ,966 | ,125 | 1,808 | 1,089 | ,586 |
| Age 55+ | ,164 | 1,111 | ,103 | 1,339 | 1,643 | ,859 |
| Né en Belgique | ,977 | ,578 | ,967 | 1,171 | ,823 | ,848 |
| Nationalité belge | 21,924 | ,680 | ,000 (***) | 43,381 | ,948 | ,000 (***) |
| Diplôme d'études supérieures | 1,010 | ,589 | ,986 | 2,429 | ,982 | ,366 |
| Etre actif sur le marché d'emploi | ,474 | ,570 | ,191 | ,892 | ,687 | ,868 |
| Se sentir plus belge que marocain ou turque | 1,257 | ,601 | ,703 | 1,257 | ,840 | ,786 |
| Toujours respecter la prière et le jeûne | 2,237 | ,588 | ,171 | ,412 | ,750 | ,237 |
| Visiter la mosquée au moins une fois par semaine | ,408 | ,679 | ,187 | 1,563 | ,779 | ,566 |
| Une majorité d'amis musulmans | ,459 | ,531 | ,142 | 3,132 | ,727 | ,116 |
| Membre d'une association généraliste | 1,344 | ,693 | ,670 | ,864 | ,933 | ,876 |
| Membre d'une association ethnique | ,480 | ,762 | ,336 | ,722 | ,723 | ,652 |
| Avoir été victime d'une discrimination | ,281 | ,558 | ,023 (*) | ,134 | ,835 | ,016 (*) |
| Bruxelles | ,554 | ,576 | ,306 | ,300 | ,725 | ,096 |
| Wallonie | 1,088 | ,826 | ,918 | 1,777 | 1,032 | ,578 |
| Constant | 11,594 | 1,218 | ,044 | ,776 | 1,276 | ,843 |
| N= | 301 | | | 258 | | |
| Missing= | 49 | | | 61 | | |
| Nagelkerke R ² = | 0,384 | | | 0,41 | | |
| Model X ² = | 61,395 (df=18, p<0,000) | | | 45,702 (df=18, p<0,001) | | |

*p<0,05 ; **p<0,01, *** p<0,001

5.4. Préférence parmi les partis politiques belges

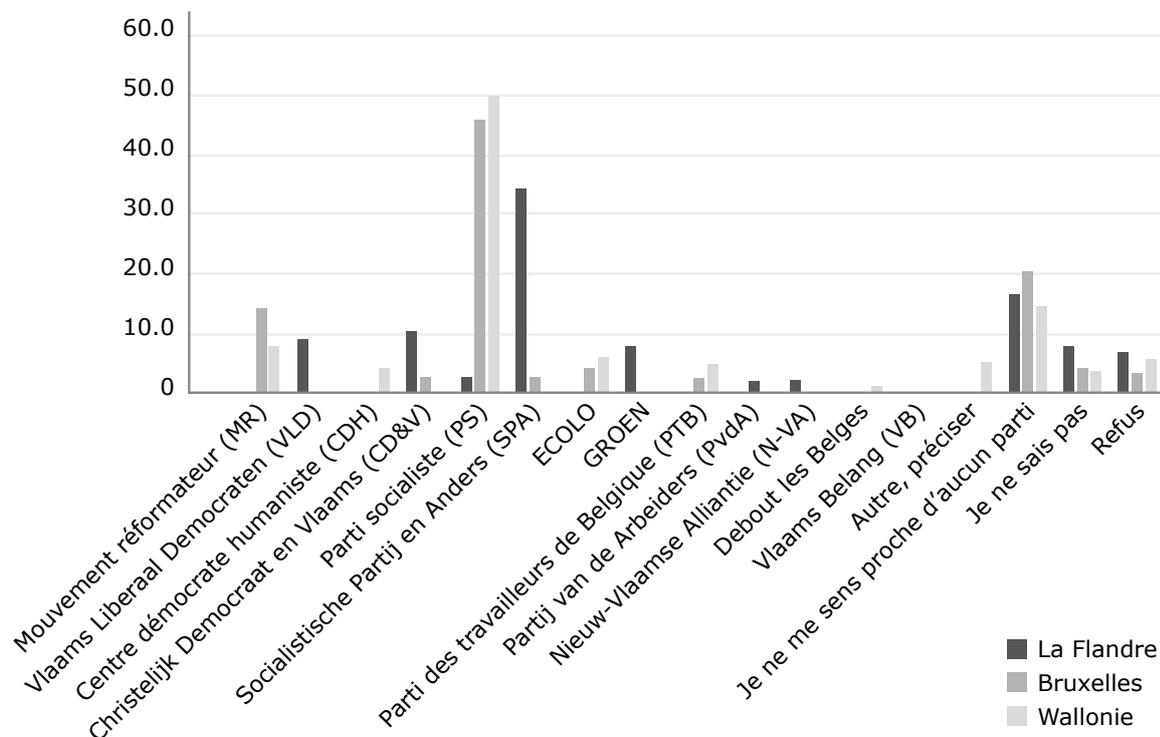
Les préférences électorales des Belgo-Marocains et Belgo-Turcs ont, surtout pour Bruxelles, fait l'objet de plusieurs recherches scientifiques⁹⁴. Dans le rapport de la Fondation Roi Baudouin de 2007, une préférence au sein de la population belgo-turque pour les partis socialistes a été mentionnée, tant en Flandre (37%), qu'à Bruxelles (44%) et en Wallonie (61%). En plus, le rapport mentionne qu'une grosse partie des répondants avait indiqué ne se sentir proche d'aucun parti politique belge (en Flandre : 29%, à Bruxelles : 35% et en Wallonie : 32%). Dans le rapport 2009 sur la population belgo-marocaine (toutes régions confondues), près de 40% des répondants s'étaient déclarés proches de partis socialistes. Dans la présente étude, cette préférence prédominante pour les partis socialistes est confirmée. Pour les deux groupes, cette préférence est encore plus prononcée à Bruxelles qu'en Flandre et en Wallonie. En plus, on constate à nouveau, mais dans une moindre mesure, qu'une partie importante des répondants indique ne se sentir proche d'aucun parti politique belge (18% dans les deux populations). Par contre, le profil des deux groupes n'est pas identique. Un pourcentage plus élevé au sein de la population belgo-turque – 10% par rapport à 5% au sein de la population belgo-marocaine – indique se sentir proche des partis libéraux. Cette différence est la plus significative à Bruxelles (14% versus 4%). Parmi les Belgo-Marocains, on remarque par contre un pourcentage plus élevé pour les partis verts (en Flandre, 14%).

Graph 55: les préférences électorales au sein de la population belgo-marocaine



⁹⁴ JACOBS Dirk and TENEY Céline, "De Allochtone Stem Te Brussel," in *Gezien, Gehoord, Vertegenwoordigd? Diversiteit in de Belgische Politiek*, ed. Karen CELIS, Petra MEIER, and Bram WAUTERS (Gent: Academia Press, 2010), 89-112; Céline TENEY et al., "Ethnic Voting in Brussels: Voting Patterns among Ethnic Minorities in Brussels (Belgium) during the 2006 Local Elections," *Acta Politica* 45, no. 3 (2010): 273-97.

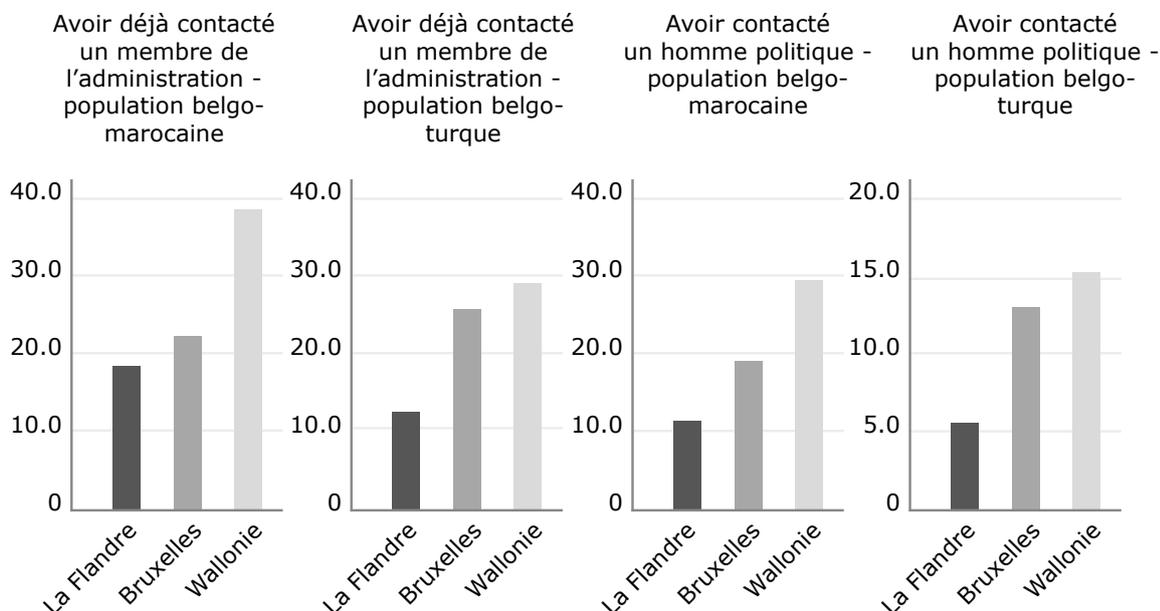
Graph 56: Préférences électorales au sein de la population belgo-turque



5.5. Contacter directement les hommes/femmes politiques

A part choisir ses représentants, on peut également décider de les contacter directement, afin d’influencer les prises de décision, d’exprimer ses opinions ou de communiquer ses intérêts. Dans les tableaux de fréquences, on constate que la différence entre les deux groupes n’est remarquable qu’en Wallonie où le taux de prises de contact est significativement plus élevé au sein de la population belgo-marocaine par rapport à celui des Belgo-Turcs. Dans le même temps, on remarque qu’en Wallonie, le taux est plus haut pour les deux groupes comparé avec la Flandre et Bruxelles.

Graph 57: Pourcentage de contacts directs avec des membres de l'administration et des hommes/femmes politiques



A l'issue de l'analyse multivariée, l'effet de la région disparaît largement. Seulement pour la population belgo-turque, le fait d'habiter à Bruxelles s'associe positivement à la probabilité d'avoir pris contact avec un(e) homme/femme politique au cours des 12 derniers mois, comparé au fait de résider en Flandre. Par ailleurs, la participation associative joue pour les deux groupes, mais de manière différente. Pour les Belgo-Marocains, la participation à la vie associative généraliste facilite la prise de contact, tandis que pour les Belgo-Turcs, c'est la participation à la vie associative ethnique qui joue.

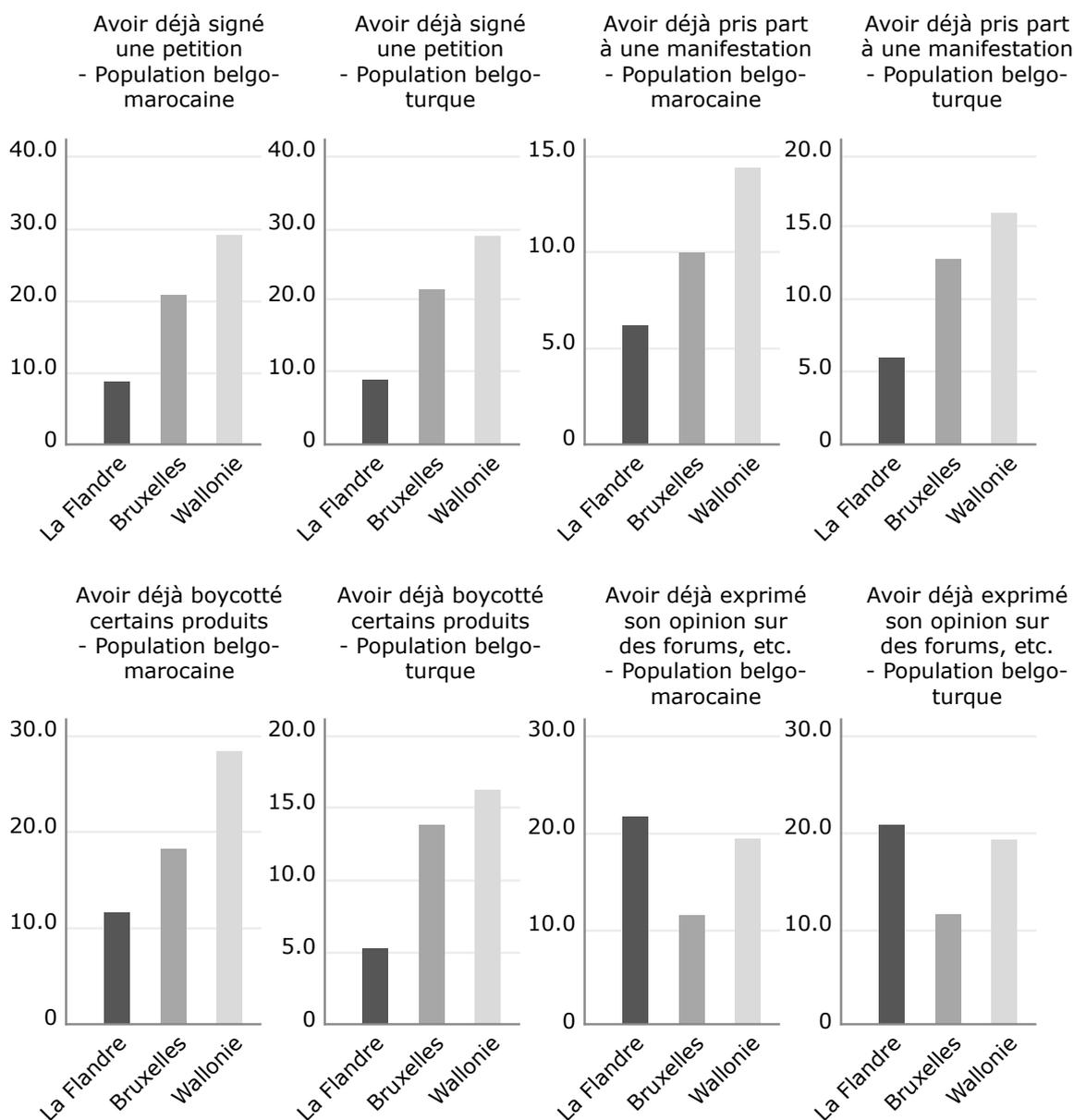
Tableau 19 : Régression logistique pour la prise de contact avec un(e) homme/femme politique

| | La population d'origine marocaine | | | La population d'origine turque | | |
|--|-----------------------------------|------|-----------|--------------------------------|-------|-----------|
| | Exp(B) | S.E. | Sig. | Exp(B) | S.E. | Sig. |
| Femme | 1,037 | ,467 | ,938 | 1,012 | ,486 | ,980 |
| Age 25-34 | ,470 | ,497 | ,129 | ,185 | ,650 | ,009 (**) |
| Age 35-44 | ,451 | ,472 | ,091 | ,521 | ,517 | ,208 |
| Age 45-54 | ,365 | ,586 | ,086 | ,321 | ,623 | ,068 |
| Age 55+ | 1,718 | ,629 | ,390 | ,477 | ,765 | ,333 |
| Né en Belgique | ,829 | ,380 | ,622 | ,780 | ,402 | ,538 |
| Nationalité belge | ,419 | ,512 | ,089 | 1,926 | ,814 | ,420 |
| Diplôme d'études supérieures | 1,315 | ,390 | ,483 | 1,332 | ,453 | ,527 |
| Etre actif sur le marché d'emploi | 1,085 | ,396 | ,837 | ,556 | ,393 | ,136 |
| Forte identité religieuse | ,908 | ,392 | ,805 | 1,596 | ,498 | ,348 |
| Toujours respecter la prière et le jeûne | ,685 | ,379 | ,317 | ,951 | ,426 | ,907 |
| Visiter la mosquée | 1,881 | ,439 | ,150 | 1,724 | ,463 | ,239 |
| Porter le foulard | ,589 | ,564 | ,348 | ,551 | ,801 | ,457 |
| Une majorité d'amis musulmans | 1,010 | ,371 | ,978 | ,833 | ,387 | ,636 |
| Membre d'une association généraliste | 3,735 | ,417 | ,002 (**) | 2,515 | ,525 | ,079 |
| Membre d'une association ethnique | 1,284 | ,574 | ,663 | 2,585 | ,404 | ,019 (*) |
| Avoir été victime d'une discrimination | 1,433 | ,360 | ,318 | 1,259 | ,409 | ,573 |
| Bruxelles | 1,295 | ,411 | ,529 | 2,709 | ,475 | 0,036 (*) |
| Wallonie | 2,555 | ,484 | ,053 | 2,267 | ,467 | ,080 |
| Constant | ,415 | ,764 | ,249 | ,089 | 1,042 | ,020 |
| N= | 305 | | | 265 | | |
| Missing= | 45 | | | 54 | | |
| Nagelkerke R ² = | 0,218 | | | 0,202 | | |
| Model X ² = | 44,420 (df=19; p<0,01) | | | 34,568 (df=19; p<0,05) | | |

5.6. Actions revendicatrices et prises de parole

Les tableaux de fréquences portant sur les actions revendicatives démontrent une logique récurrente, à savoir un niveau d'engagement plus élevé en Wallonie et le plus bas, par contre, en Flandre, tant au sein de la population belgo-marocaine que parmi les Belgo-Turcs. Il existe une exception : l'expression des opinions sur des forums, sur facebook ou twitter, où on remarque une logique inverse. Sur ce point, l'activité est plus répandue en Flandre. Dans le chapitre 9, nous revenons plus précisément sur ces différences régionales dans le processus de participation et d'inclusion.

Graph 58 : Pourcentage des actions revendicatives et prises de parole



A la suite de l'analyse multivariée, l'importance de la région s'affirme, même après avoir contrôlé pour une série d'autres variables indépendantes. Néanmoins, tandis que dans les tableaux de fréquence le niveau d'activité le plus haut se situe en Wallonie, l'analyse multivariée décrit la situation à Bruxelles comme étant plus favorable par rapport à la Flandre que celle en Wallonie. Bruxelles se situe dans une position intermédiaire, comme c'est le cas pour d'autres résultats. Au sein des deux groupes, on a quatre fois plus de chance de participer à une pétition à Bruxelles qu'en Flandre. Cette différence est un peu moins élevée en comparant la Flandre et la Wallonie. En plus de l'importance de la région, on remarque également des logiques différentes au sein des deux populations. Pour les Belgo-Marocains, il existe une association positive entre la probabilité d'avoir signé une pétition lors des 12 derniers mois et le niveau d'étude mais également avec la participation à la vie associative généraliste. Par contre, une association négative se présente avec une forte identification avec la Belgique. Cela signifie que si on se sent plus belge que marocain, on a moins de chance d'avoir signé une pétition au cours des 12 derniers mois. Au sein de la population belgo-turque, on remarque une association positive avec le sentiment de discrimination. Cela signifie que si l'on indique avoir été victime d'une discrimination, on a trois fois plus de chance d'avoir signé une pétition.

A l'issue de cette partie sur la participation politique, que peut-on dire des cinq modèles exposés dans l'introduction de cette partie? En explorant des formes différentes de participation politique au sein des populations belgo-marocaine et turque, la perspective mettant au centre de l'analyse les Structures d'Opportunités Politiques est apparue comme pertinente. En effet, les analyses ont mis en évidence des différences importantes entre les trois régions belges. Les SOP apparaissent plus favorables en Wallonie et à Bruxelles, comparé à la situation en Flandre. Non seulement le taux d'intérêt à la politique belge y est plus élevé, mais également le niveau d'actions revendicatives. Deuxièmement, on constate les limites d'une perspective ethnique se focalisant sur les caractéristiques ethnoculturelles ou religieuses des groupes minoritaires. D'abord, en ce qui concerne la dimension religieuse, le fait de s'identifier très fortement à la religion ou de le pratiquer rigoureusement ne joue pas dans notre compréhension du profil des « intéressés » ou des « participants ». En plus, la différence de taux d'intérêt entre le groupe Belgo-Marocain et Belgo-Turc disparaît lorsque l'on contrôle pour d'autres indicateurs. Troisièmement, nos résultats sur le rôle de l'associatif sont les plus variables. Ils varient non seulement entre associations ethnoculturelle et généralistes, mais également entre les deux groupes et par rapport aux différents indicateurs. De même pour le rôle de la discrimination. D'une part, avoir été victime d'une discrimination favorise le fait de prendre part aux actions revendicatives et, d'autre part, elle s'associe négativement à l'intention de voter. Finalement, le rôle de classe sociale se montre, mais n'est pas prédominant. Le niveau d'études joue pour l'intérêt à la politique au sein de la population belgo-turque et pour une participation aux actions revendicatives dans le groupe belgo-marocain.

CHAPITRE 6 : VALEURS ET DISTANCE SOCIALE

Younous Lamghari,
Corinne Torrekens,
Rebecca Thys

6.1. Le sentiment de distance sociale

Lorsque l'on vise à décrire la situation des deux grandes minorités issues de l'immigration en Belgique, une question importante concerne leurs rapports d'indentification avec le groupe majoritaire (souvent désigné comme étant le groupe des «Belgo-Belges»). Nous nous sommes posé essentiellement deux questions. D'abord, nous nous sommes demandés si les répondants belgo-turcs et belgo-marocains se sentent similaires ou, à l'inverse, différents des belgo-belges et, deuxièmement, s'ils se sentent eux-mêmes perçus comme Belges. Il est nécessaire de relever ces deux dimensions, puisque c'est à travers des représentations réciproques qu'émerge la construction des identités⁹⁵. Qui plus est, le discours public contemporain sur l'inclusion des personnes d'origine étrangère et significativement des musulmans, en Belgique charrie un certain nombre de présupposés sur la distance sociale pouvant exister dans le partage de certaines valeurs entre les Belgo-Belges d'un côté, et les personnes d'origine immigrée de l'autre. Dans cette partie, nous présenterons, dans un premier temps les fréquences décrivant cette dimension qui n'a pas été abordée dans les rapports de 2007 et 2009. Dans un deuxième temps, on s'intéressera à la différence de profil entre les Belgo-Turcs et Belgo-Marocains qui ressentent plutôt une similarité et ceux/celles qui perçoivent de manière prédominante une différence.

6.1.1. Le sentiment que les «Belgo-Belges» sont similaires

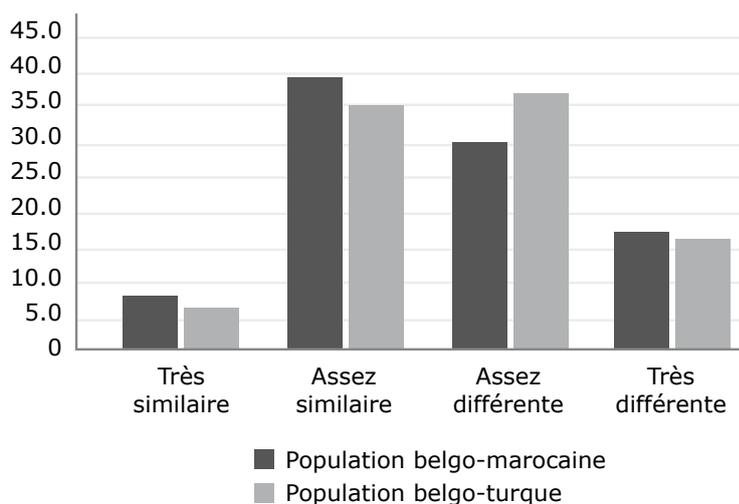
Nous nous sommes intéressés au sentiment de proximité ou de distance avec le groupe majoritaire par rapport à cinq dimensions : l'éducation des enfants, la division des tâches ménagères entre hommes et femmes, le rôle de la religion dans la société, l'abstinence avant le mariage, et finalement, l'opinion concernant la liberté d'expression. Nous allons d'abord décrire les fréquences pour trois de ces items, avant d'analyser le profil de ceux qui se sentent «assez ou fortement

⁹⁵ COSTALAT-FOURNEAU, Anne-Marie, «Construction identitaire et dynamique représentationnelle». In: Rigas, A.V. (Ed). *Représentations sociales et problèmes sociaux. Introduction de S. Moscovici*. Athens: Ellinika Grammata, p: 124-139, 1998; COSTALAT-FOURNEAU, Anne-Marie. «Représentation sociale, représentation de soi. Une question épistémologique». *Papers on social representations*, Vol 4(1), 1995; MANÇO Ural, *Affaires d'identité? Identités à faire! Travail social et « vivre ensemble » : expériences bruxelloises*, Paris, L'Harmattan, 2012.

proches» des Belgo-Belges. Une analyse factorielle démontrait, en effet, l'existence d'une dimension sous-jacente aux cinq items nous permettant de les grouper dans une seule variable indiquant ainsi un sentiment de proximité ou de distance avec la majorité.

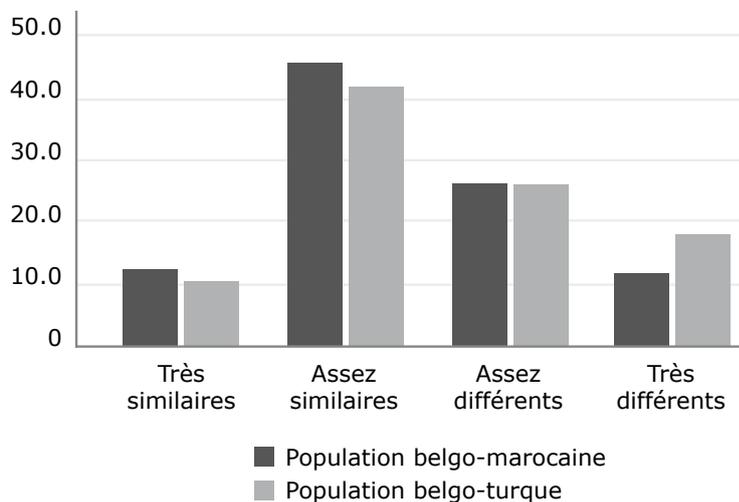
Près de la moitié des Belgo-Marocains (49,9%) se reconnaît dans le mode d'éducation de leurs concitoyens belgo-belges et estime qu'elle éduque ses enfants d'une manière semblable (très similaire ou assez similaire). Cette proportion est un peu plus faible en ce qui concerne les Belgo-Turcs (44%). Un peu plus de 30% des répondants du groupe des répondants d'origine marocaine et un peu moins de 40% de ceux du groupe des Belgo-Turcs considèrent faire des choix éducatifs assez différents. Par ailleurs, seulement environ 8% des deux groupes indique percevoir une très grande similarité et plus de 15% des deux groupes envisagent une grande différence.

Graph 59: Le sentiment d'éduquer ses enfants de façon similaire ou différente des Belgo-Belges



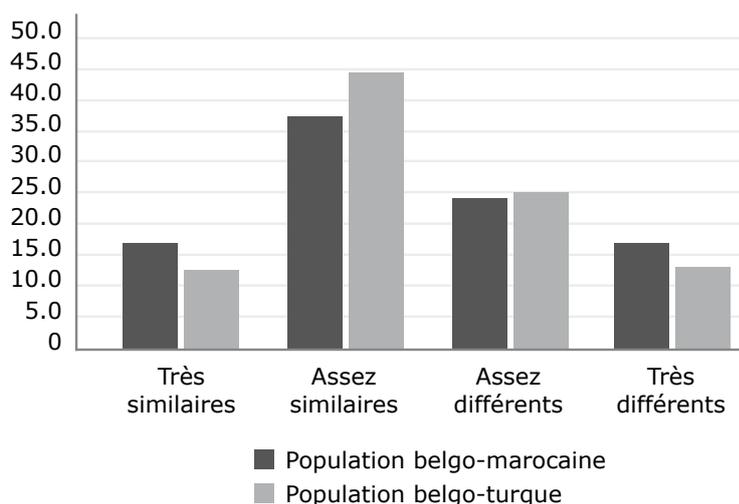
Concernant la répartition des tâches au sein d'un ménage, les chiffres sont différents. On remarque que 55,9% des Belgo-Marocains de notre échantillon pensent qu'ils partagent les tâches domestiques entre les hommes et les femmes de façon semblable aux Belgo-Belges, la proportion des Belgo-Turcs partageant cet avis étant un peu plus faible (54,1%).

Graph 60: Le sentiment de répartir les tâches ménagères de manière similaire ou différente des Belgo-Belges



En ce qui concerne la liberté d'expression, on retrouve également une majorité (56,4%) des répondants d'origine marocaine qui estime considérer la liberté d'expression de la même manière que les Belges non-issus de l'immigration. Cette proportion est par contre plus grande (59,6%) dans le groupe belgo-turc.

Graph 61: Le sentiment d'avoir une opinion similaire ou différente sur la liberté d'expression par rapport aux Belgo-Belges



Chez les répondants d'origine marocaine, l'analyse multivariée confirme l'association significative négative entre le fait de naître en Belgique et la perception de similarité avec les Belges non-issus de l'immigration. Autrement dit, les Belgo-Marocains nés en Belgique ont moins de probabilité de se sentir assez ou fortement similaires des Belgo-Belges comparés à ceux/celles nés au pays d'origine, donc fort probablement en comparaison avec leurs parents (quand ceux-ci sont nés en dehors de la Belgique). Ce

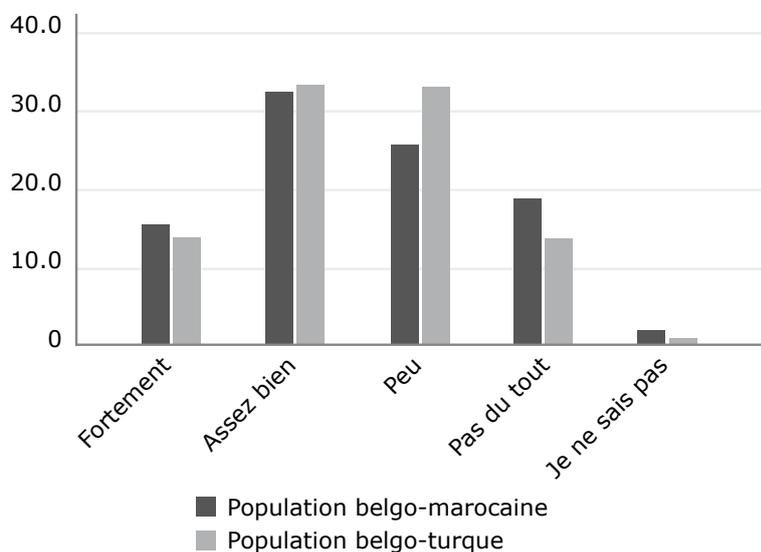
constat est interpellant dans le sens où il va à contre-sens de certaines intuitions et l'hypothèse selon laquelle le sentiment de distance sociale des populations d'origine immigrée tendrait à diminuer chez les nouvelles générations. Ce résultat s'ajoute aux résultats antérieurs sur la position de la deuxième/troisième génération sur le marché de l'emploi et sera approfondi dans le chapitre 8 sur l'effet de naissance. A l'inverse, notre analyse confirme également que ceux qui ont de bonnes connaissances de l'une des langues nationales ont plus de probabilité de percevoir les Belgo-Belges comme similaires. Par contre, l'association, autant avec la position socio-économique (actif sur le marché de l'emploi) qu'avec une forte identification religieuse, avec les pratiques religieuses ou la région de résidence, ne se confirme pas après avoir pris en compte l'ensemble des variables indépendantes. En définitive, non seulement on peut réfuter des interprétations mettant trop l'accent sur la dimension religieuse pour expliquer ce sentiment de distance sociale, mais on constate également que les explications d'une perspective culturelle, identitaire ou même socio-économique ne sont pas pertinentes pour le groupe des Belgo-Marocains.

Au sein des Belgo-Turcs on remarque un modèle différent. A part une association entre la connaissance des langues et le sentiment d'être similaire aux Belgo-Belges, quelques différences se font remarquer. D'abord, on ne retrouve pas l'association négative pour la deuxième ou troisième générations (voir chapitre 8). Deuxièmement, il y a un lien avec la dimension identitaire, c'est-à-dire que si un Belgo-Turc se sent très fier d'être musulman, la probabilité est significativement plus basse de se sentir proche des Belgo-Belges. L'influence d'avoir vécu une discrimination va dans la même direction. Finalement, on remarque que les Belgo-Turcs de Wallonie se sentent moins similaires aux Belgo-Belges que ceux/celles de Flandre.

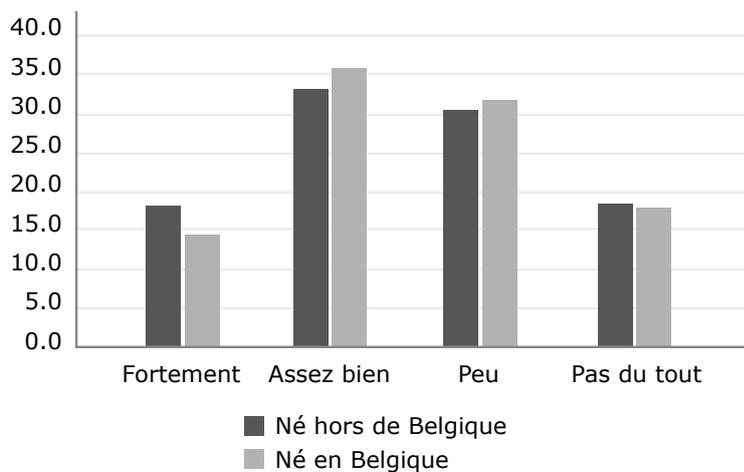
6.1.2. Le sentiment d'être perçu comme un Belge

Concernant le sentiment d'être perçu comme un Belge par les Belgo-Belges, nous n'avons pas creusé les différents profils. Nos observations démontrent néanmoins une tendance parallèle aux chiffres présentés ci-dessus. En calculant les fréquences portant sur le sentiment d'être perçu(e) comme étant Belge, environ la moitié des répondants indique avoir le sentiment d'être perçue comme Belge par les Belges non-issus de l'immigration. C'est le cas de 50,5% des interviewés d'origine marocaine et de 49,7% des répondants d'origine turque. Par ailleurs, seulement un peu plus que 15% dit que c'est fortement le cas. En plus, si on compare ceux/celles «né(e)s en Belgique» et «né(e)s hors de Belgique» (graph 64), on ne constate quasi pas de différence : naître en Belgique ne semble pas procurer un plus grand sentiment d'être perçu comme Belge par les Belgo-Belges.

Graph 62: Le sentiment d'être perçu comme Belge par les Belgo-Belges



Graph 63: Le sentiment d'être perçu comme Belge en fonction du pays de naissance



6.2. Valeurs concernant la sphère publique

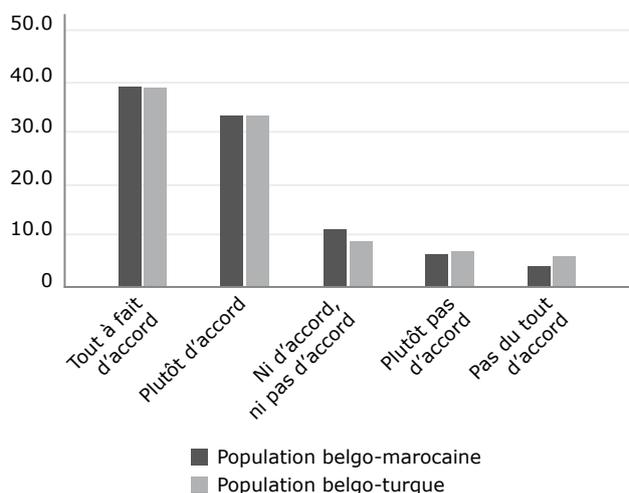
Le constat d'un taux élevé au sein des deux populations à la fois de perception d'être différent par rapport au groupe belgo-belge et de sentiment d'être perçu comme différent, nous interpelle ensuite sur la position de ces populations sur une série de questions abordant des valeurs différentes. Dans cette première partie, nous regroupons des valeurs qui touchent à la sphère publique, à la forme de gouvernement et à l'organisation de l'Etat. Après avoir décrit les chiffres qui nous informent sur l'occurrence des différentes positions, on s'intéressera plus particulièrement au profil de ceux qui indiquent une position radicalement en faveur des valeurs démocratiques, regroupant ceux ayant répondu «tout à fait d'accord» à la question portant sur la démocratie.

Une large majorité de nos répondants a déclaré avoir une préférence pour un système de gouvernement démocratique. A la question de savoir si la démocratie, malgré les inconvénients qu'elle peut présenter, constitue le meilleur régime de gouvernement, trois quarts environ des Belgo-Marocains et une proportion similaire de Belgo-Turcs se disent tout-à-fait ou plutôt favorables. Une proportion presque égale des deux côtés (40,1% pour les Belgo-Marocains contre 39,8% des Belgo-Turcs) est radicalement démocratique, se disant tout à fait d'accord avec l'idée de la démocratie. Les résultats de la recherche Eurislam, que nous avons déjà mentionnée précédemment dans ce rapport, sont intéressants à plus d'un titre. D'abord, parce qu'ils offrent un point de comparaison. Ainsi, dans cette enquête, les Belgo-Marocains étaient 86,4% à être d'accord et fortement d'accord avec le fait que la démocratie malgré ses défauts constituait la meilleure forme de gouvernement. Les Belgo-Turcs étaient 83,5% à répondre de la même manière. Dans le même ordre d'idée, dans l'enquête Eurislam, les Belgo-Turcs et les Belgo-Marocains étaient moins nombreux à être «radicalement» démocratiques : respectivement 25,6% et 36,2 % pour chaque groupe⁹⁶. Ces deux sondages constituent des informations en soi, même s'il est impossible de comparer les différences entre eux et encore moins de les interpréter. En effet, des diminutions ou des augmentations dans les taux de réponses peuvent être dues à des différences d'échantillonnage. Cela dit, la comparaison des résultats s'avère utile car cette enquête a inclus un groupe de contrôle composé de personnes belgo-belges non issues de l'immigration. Par rapport à cette adhésion au régime démocratique, le groupe de contrôle se positionnait à l'égard de la démocratie comme meilleure forme de gouvernement, de manière similaire aux deux groupes issus de l'immigration que nous venons de mentionner (84,4% d'entre eux sont d'accord et fortement d'accord). Mais ils étaient plus nombreux à être radicalement en faveur du système démocratique (40%)⁹⁷.

96 Eurislam, *finding a place for Islam in Europe, Workpackage 4, Integrated Report on Survey Analysis*, http://www.eurislam.eu/var/WP4_Integrated_report_on_survey_analysis.pdf, décembre 2011.

97 Ibid.

Graph 64: Proportion de Belgo-Marocains et de Belgo-Turcs qui sont d'accord ou en désaccord avec l'opinion selon laquelle la démocratie est le meilleur régime du gouvernement



Nous avons demandé également aux deux groupes s'ils préféreraient avoir un leader fort qui ne se préoccupe pas du Parlement et des élections. 42,4% des Belgo-Marocains se disent favorables à cette idée contre plus de la moitié des interviewés d'origine turque (53,9%). Dans l'enquête Eurislam, les proportions sont similaires mais le rapport est inverse: 45,4% des Belgo-Turcs et 53% des Belgo-Marocains interrogés dans le cadre de cette enquête étaient tout à fait et plutôt d'accord avec le fait d'avoir un leader fort. Les Belgo-Belges non issus de l'immigration étaient, eux, 35,2% à répondre la même chose⁹⁸. Ce résultat pourrait être interprété comme contradictoire avec l'adhésion à la démocratie présentée précédemment. Cependant, il n'en est peut-être rien. Ainsi, les sondages tels que les European Values Survey portant sur les valeurs démocratiques semblent montrer que, dans le monde entier, Etats démocratiques et non démocratiques compris, l'adhésion à la démocratie est toujours plus forte mais que, dans le même temps, une partie significative de la population a de moins en moins confiance dans les institutions démocratiques et dans le personnel politique. De ce fait, dans ces sondages, les propositions pour des leaders forts rencontrent une large adhésion et les taux de réponses positives augmentent⁹⁹. De plus, on constate une forte adhésion à cette idée en Turquie par rapport au Maroc où la figure du Roi et le fonctionnement du *makhzen* ont depuis bien plus longtemps été l'objet de vives critiques sur le ton de la dénonciation¹⁰⁰.

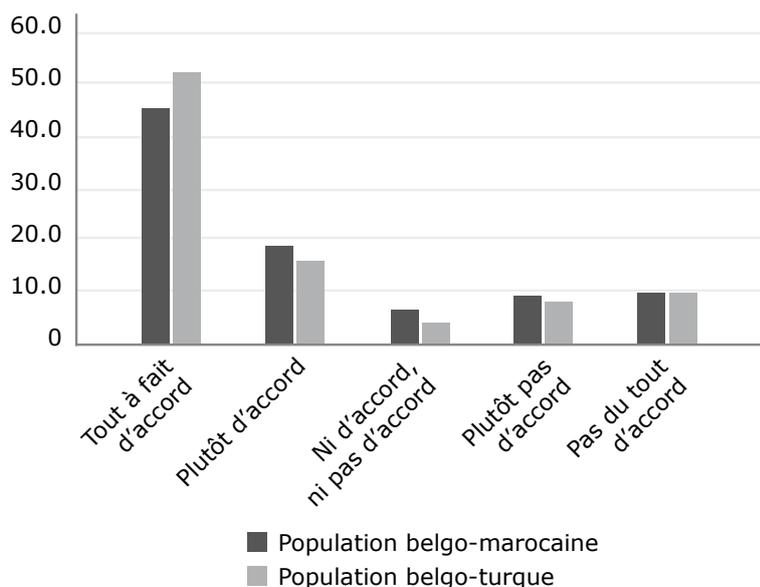
98 Eurislam, *finding a place for Islam in Europe*, op cit.

99 VAN REYBROUCK, David, *Contre les élections*, Paris, Babel Essai, 2013.

100 DALLE, Ignace, *Hassan II. Entre tradition et absolutisme*, Paris, Fayard, 2011; PERRAULT, Gilles, *Notre ami le Roi*, Paris, Gallimard, 1998; GRACIET, Catherine et ERIC, Laurent, *Le Roi prédateur*, Paris, Points, 2012; MOULAY, Hicham, *Journal d'un Prince banni*, Paris, Grasset, 2014.

Ensuite, les répondants des deux groupes ont clairement affiché leur préférence pour la séparation des affaires religieuses et des affaires de l'Etat. De plus, les deux populations semblent plus acquises à l'idée de cette séparation par rapport aux enquêtes précédentes. Plus des deux tiers des Belgo-Marocains (68,8% contre 52,1% en 2009) et une proportion encore plus grande de Belgo-Turcs (72,9% contre 67,8% en 2007) se disent favorables à la séparation du temporel et du spirituel. Ce résultat est d'autant plus intéressant lorsque l'on sait que bon nombre de débats ayant trait à l'inclusion de l'islam en Belgique (le port du foulard à l'école, le halal, la fête du sacrifice, etc.) sont appréhendés sous la logique d'une éventuelle atteinte à la neutralité de l'Etat¹⁰¹. Malgré ce prisme discursif récurrent, la majorité de nos répondants – malgré une identité musulmane investie de manière prédominante comme fière – adhèrent à ce principe fondamental du système démocratique qu'est la séparation des pouvoirs spirituel et temporel.

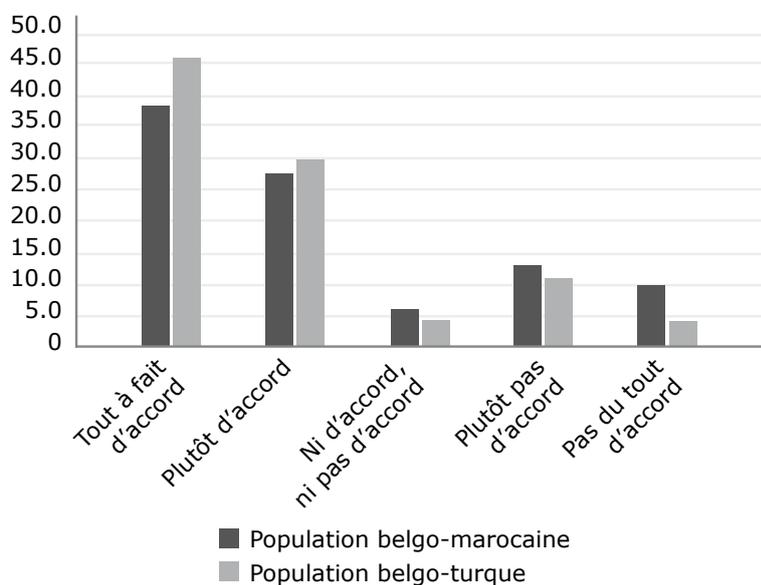
Graph 65: Proportion de Belgo-Marocains et de Belgo-Turcs qui sont favorables ou opposés à une séparation des affaires religieuses et les affaires de l'Etat



En cohérence avec leur adhésion à l'idée de la démocratie et à leur préférence d'un système de séparation des affaires politiques et religieuses, les Belgo-Marocains et Belgo-Turcs de notre échantillon se déclarent majoritairement en faveur de la liberté pour chacun de dire ce qu'il veut en public. C'est le cas de 68,1% des premiers et de 78,1% des seconds.

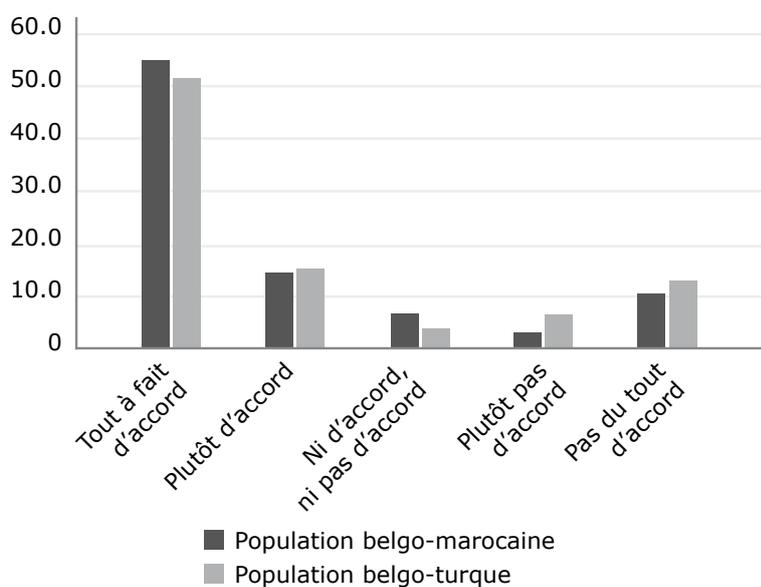
¹⁰¹ TORREKENS, Corinne, *La visibilité de l'islam au sein de l'espace public bruxellois: transaction, reconnaissance et identité*, Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles, 2008; TORREKENS, Corinne, « L'introduction du halal dans les écoles communales: entre visibilité de l'islam, reconnaissance et « neutralité » de l'espace public », dans Geoffrey GRANDJEAN et Grégory PIET (eds.), *Polémiques à l'école. Perspectives internationales sur le lien social*, Paris, Armand COLIN, 2012, p. 89-103; TORREKENS, Corinne, « Intégrer l'islam dans l'espace public des anciennes sociétés d'immigration: neutralité, laïcité et conflits en France et en Belgique », dans François FORET (éd.), *Politique et religion en France et en Europe, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles*, 2009, p. 121-136.

Graph 66: La proportion de Belgo-Marocains et de Belgo-Turcs qui sont favorables ou opposés à la liberté pour chacun de dire ce qu'il/elle veut en public

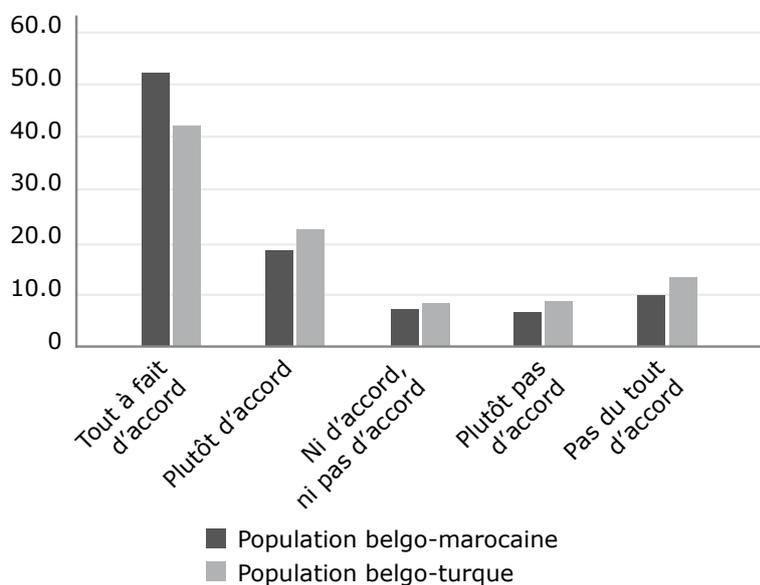


Ensuite, on constate qu'une majorité de répondants se prononce en faveur de la liberté pour les filles de suivre leurs études en portant le foulard. C'est le cas pour 74% des interviewés d'origine marocaine et de 70,6% des répondants d'origine turque. Une proportion similaire de Belgo-Marocains (73,4%) se prononce en faveur de l'autorisation de porter le foulard dans la fonction publique, contre une proportion moindre de Belgo-Turcs (67,2%).

Graph 67: La proportion des Belgo-Marocains et Belgo-Turcs qui sont favorables ou opposés à la liberté des filles de suivre leurs études en portant un foulard



Graph 68: La proportion des Belgo-Marocains et des Belgo-Turcs qui sont favorables ou opposés à la liberté des filles de porter le foulard dans la fonction publique



De manière intuitive, cela peut démontrer que nos répondants n'appréhendent pas cette question du port du foulard comme une atteinte à la séparation des pouvoirs, et donc à la neutralité de l'Etat, mais comme un aspect relevant de la liberté religieuse et de l'égalité des droits. Il ne s'agit là que d'une extrapolation basée sur des recherches existantes et sur l'observation du tissu associatif musulman qui se mobilise de plus en plus sur cette question en ces termes¹⁰².

Une analyse factorielle nous démontrait que trois questions (système démocratique, leader fort et séparation du religieux et du politique) pouvaient représenter une seule dimension, que nous avons appelée « les valeurs démocratiques ». Pour mieux comprendre la variation des réponses concernant cette dimension, nous l'avons transformée en variable binaire en isolant la catégorie des répondants ayant indiqué de manière consistante « tout à fait d'accord » sur les trois questions, ce qui représente 26% au sein de la population belgo-marocaine et 20% parmi les Belgo-Turcs. Une analyse bi-variée démontre qu'une multitude de facteurs jouent probablement un rôle dans la compréhension. Premièrement, elle montre que ceux qui sont nés en Belgique, de même que ceux qui ont un revenu inférieur à 1500 euros, ont moins de probabilité de se positionner de façon radicale pour les valeurs démocratiques¹⁰³, à l'inverse de ceux qui ont accompli des études supérieures ou qui sont actifs sur le marché de l'emploi. Deuxièmement, on retrouve à Bruxelles plus de personnes se positionnant de

¹⁰² EDMUNDS (J.), « The limits of post-national citizenship: European Muslims, human rights and the hijab », *Ethnic and Racial Studies*, 35 (7); LAMGHARI, Younous; TORREKENS, Corinne, « L'islam à Bruxelles: mobilisations identitaires et politiques », dans DEVLEESHOUWER, Perrine, SACCO, Muriel, TORREKENS, Corinne (eds.), *Bruxelles, ville mosaïque, Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles (à paraître)*; TORREKENS, Corinne, « Islamophobie, les acteurs associatifs », *La Revue Nouvelle*, n°3, mars 2014, p. 57-62. TORREKENS, Corinne, « De la discrétion à la lutte contre la discrimination », *Agenda Interculturel*, n°320, 2014, en ligne : <http://www.cbai.be/revuearticle/1213/>.

¹⁰³ Autrement dit, ne disent pas être tout à fait d'accord avec le premier et dernier indicateur, ni en désaccord avec le deuxième.

manière radicale en faveur des valeurs démocratiques, contrairement à la Flandre où les répondants ont tendance à se positionner de façon moins radicale en faveur de ces valeurs. Troisièmement, ceux qui ont une majorité d'amis et/ou de voisins et/ou de collègues musulmans se prononcent de manière moins radicale en faveur des valeurs démocratiques, de même que ceux qui se sentent fiers d'être musulmans et/ou fiers d'être uniquement ou plus Marocains ou Turcs que Belges. En lien avec la religiosité, tandis que ceux qui estiment que leur conviction religieuse s'est fortifiée et/ou visitent la mosquée et celles qui portent le foulard se prononcent de manière moins radicale en faveur des valeurs démocratiques, ceux qui ont une pratique religieuse régulière (prière, jeûne, halal, pèlerinage) ont tendance à adhérer de manière radicale aux valeurs démocratiques, de même que ceux qui boivent de l'alcool.

L'analyse multivariée accentue deux grandes différences par rapport à ces analyses. Tout d'abord, l'association avec les variables «identitaires» ou mesurant une régularité ou une certaine rigueur dans ses pratiques religieuses n'est pas confirmée. Du moins pas au sein de la population belgo-marocaine. De même pour la variable indiquant la mesure d'homogénéité par rapport à la religion dans ses liens d'amitiés.

Tableau 20: Analyse de régression logistique portant sur la position «tout à fait d'accord» avec les valeurs démocratiques

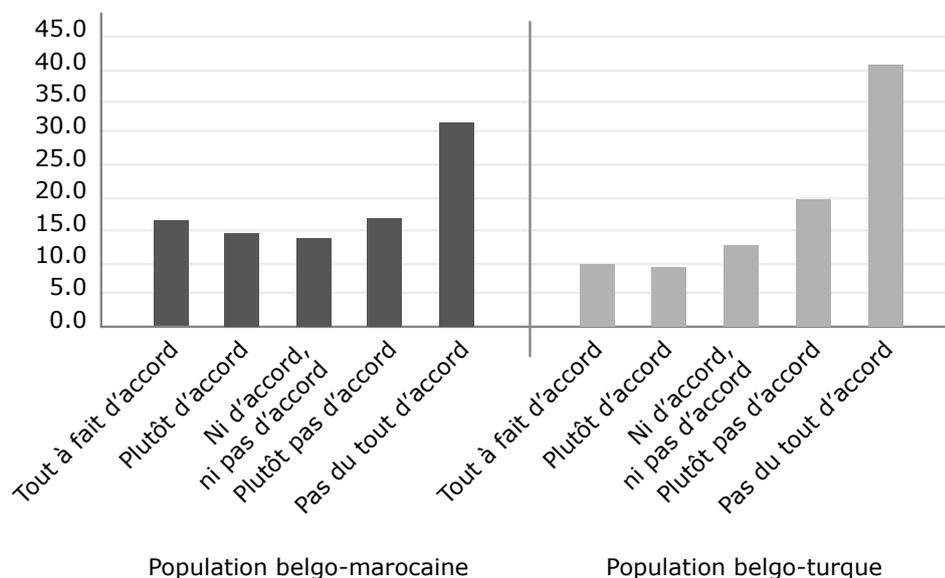
| Variable dépendante. Etre tout à fait d'accord avec des valeurs démocratiques. Réponses positives. Population marocaine, 26%, population turque, 20% | Population marocaine | | | Population turque | | |
|--|-------------------------|------|-----------|-------------------------|-------|-----------|
| | Exp(B) | S.E. | Sig. | Exp(B) | S.E. | Sig. |
| Femme | 1,593 | ,416 | ,264 | 2,803 | ,463 | ,026 |
| Age 25-34 | ,872 | ,476 | ,773 | ,992 | ,634 | ,990 |
| Age 35-44 | 1,683 | ,433 | ,229 | 1,130 | ,567 | ,829 |
| Age 45-54 | ,707 | ,522 | ,506 | ,766 | ,644 | ,678 |
| Age 55-64 | 1,095 | ,661 | ,891 | ,205 | 1,086 | ,145 |
| Etre actif sur le marché d'emploi | 2,145 | ,363 | ,036 (*) | ,848 | ,405 | ,683 |
| Diplôme d'études supérieures | 2,735 | ,334 | ,003 (**) | 3,371 | ,482 | ,012 (*) |
| Né en Belgique | ,425 | ,350 | ,015 (*) | ,755 | ,449 | ,530 |
| Nationalité belge | ,900 | ,511 | ,836 | ,730 | ,742 | ,671 |
| Une majorité d'amis musulmans | ,730 | ,322 | ,328 | 1,841 | ,406 | ,132 |
| Forte identité religieuse | 2,018 | ,378 | ,064 | ,597 | ,456 | ,258 |
| Toujours respecter la prière et le jeûne | ,595 | ,336 | ,122 | ,209 | ,570 | ,006 (**) |
| Visiter la mosquée au moins une fois par semaine | 1,131 | ,398 | ,757 | 1,020 | ,544 | ,970 |
| Porter le foulard | ,578 | ,474 | ,247 | ,285 | ,951 | ,187 |
| Avoir été victime d'une discrimination | 1,568 | ,410 | ,273 | ,071 | 1,299 | ,041 (*) |
| Bruxelles | 1,390 | ,354 | ,353 | 2,002 | ,484 | ,151 |
| Wallonie | 1,351 | ,448 | ,502 | 3,746 | ,484 | ,006 (**) |
| Constant | ,113 | ,738 | ,003 | ,196 | ,944 | ,084 |
| N= | 305 | | | 264 | | |
| Missing | 45 | | | 55 | | |
| Nagelkerke R ² | 0,212 | | | 0,33 | | |
| Model X ² | 46,775 (df=17, p<0,000) | | | 58,339 (df=17, p<0,000) | | |

En plus, excepté les diplômés du supérieur qui ont tendance, quel que soit le pays d'origine, à être positivement liés à la probabilité de se positionner radicalement en faveur des valeurs démocratiques, l'analyse multivariée montre des résultats différents entre les deux groupes. Chez les Belgo-Marocains, si on est né en Belgique, on a moins tendance à se retrouver parmi ceux qui se disent radicalement démocratiques. Toujours en ce qui concerne le groupe des Belgo-Marocains, si on est actif sur le marché de l'emploi, on a plus de probabilité d'avoir une vision démocratique. En résumé, au sein de la

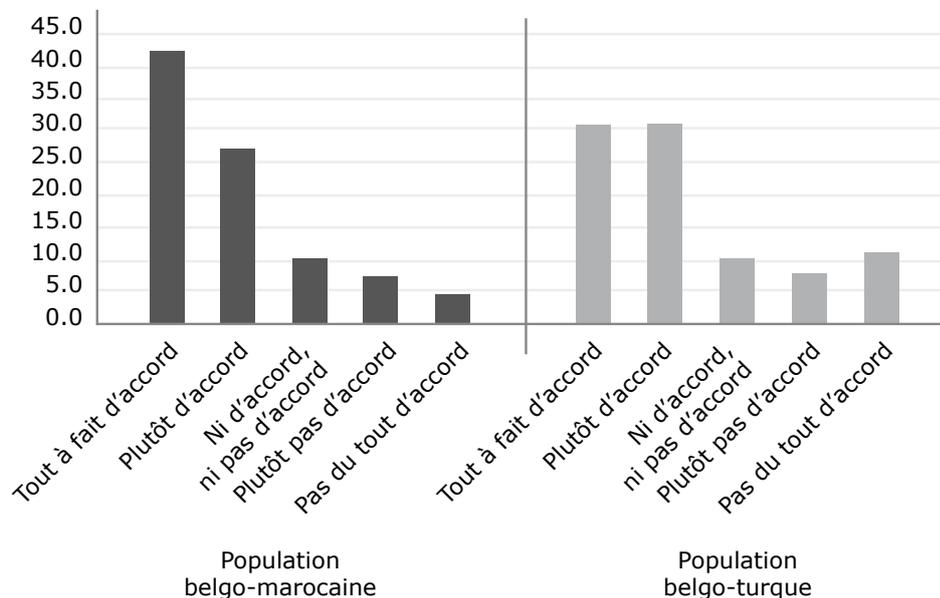
population belgo-marocaine, la position socio-économique et une appartenance à une deuxième ou troisième génération constituent les clefs de compréhension. De nouveau, la position contre-intuitive concernant ceux/celles né(e)s en Belgique nous interpelle et s'ajoute aux constats antérieurs qui seront analysés dans le cadre d'un autre chapitre de cette enquête (voir le chapitre relatif à l'effet de naissance). Chez les Belgo-Turcs par contre, si on a une pratique religieuse régulière (jeûne, prière) ou si on a subi une discrimination sur base religieuse, on a moins tendance à être radicalement démocratique. Ceux qui habitent en Wallonie ont plus de probabilité d'adhérer totalement aux valeurs démocratiques par rapport à ceux vivant en Flandre.

Enfin, nous avons demandé à nos répondants si les Belgo-Belges devaient s'adapter aux musulmans. La question est évidemment intéressante puisqu'elle est souvent sous-entendue dans certains discours publics populistes à l'égard de l'inclusion de l'islam dans la société belge. C'est en raison de cet intérêt politique – certes sensible – sur cet item qu'il nous semblait important de pouvoir apporter l'opinion des deux groupes constituant la grande majorité de la « communauté musulmane belge ». De façon intéressante donc, la majorité de nos répondants sont en désaccord avec l'idée selon laquelle les Belgo-Belges devraient s'adapter aux musulmans. Ils sont 63,9% des Belgo-Turcs à être tout à fait et plutôt contre cette proposition, contre 51,1% des Belgo-Marocains. Ils ne sont que 11% des Belgo-Turcs et 17,6% des belgo-Marocains à être tout à fait d'accord avec cette proposition.

Graph 69 : Les Belgo-Belges doivent s'adapter aux musulmans



Nous avons également posé la question inverse, à savoir si les musulmans devaient s'adapter à la société belge. Dans ce cadre, ils sont 73,1% des belgo-Marocains à être tout à fait et plutôt d'accord avec cette proposition et 64,9% des Belgo-Turcs à considérer la même chose. Ils ne sont qu'une minorité, à savoir respectivement 5,8% et 13,2%, à ne pas être du tout d'accord avec cette idée.

Graph 70: Les musulmans doivent-ils s'adapter à la société belge?

Dans le même ordre d'idées, nous avons demandé à nos répondants dans quelle mesure ils étaient d'accord avec l'idée que chacun puisse vivre comme il l'entend dans notre société. Il s'agit d'un principe de base d'une société démocratique. Cette question peut, par conséquent, montrer davantage cet attachement à l'idéal démocratique et démontrer une certaine ouverture d'esprit puisque la question inclut de manière implicite l'adhésion à des styles de vie différents. Dans ce cadre, ils sont 82,5% des Belgo-Marocains à être tout à fait et plutôt d'accord avec cette proposition et 79,6% des Belgo-Turcs à penser de la même manière. Une fois encore, ils ne sont qu'une infime minorité à être tout à fait en désaccord avec cette perspective, à savoir respectivement 4,9% et 6,4%.

6.3. Valeurs concernant la sphère privée

Dans cette dernière partie, nous mettrons en exergue les positions au sein des populations belgo-marocaine et turque concernant les valeurs touchant aux relations entre hommes et femmes, à la position de la femme et à quelques questions morales. Une recherche récente a montré, en effet, que les rapports de genre (ou la représentation de ceux-ci) pouvaient empoisonner les rapports entre musulmans et non musulmans¹⁰⁴. Par contre, contrairement aux présentations précédentes, nous ne tenterons pas d'affiner le profil d'une position qu'on pourrait appeler une position «libérale» ou «progressive», ou au contraire un profil «conservateur». En effet, ces catégories s'avèrent extrêmement normatives. Cette prudence vise à éviter le risque de tomber dans le jugement moral

¹⁰⁴ CISMOC, *Musulmans et non musulmans à Bruxelles, entre tensions et ajustements réciproques. Synthèse de l'étude scientifique «Regards et relations entre musulmans et non musulmans à Bruxelles: entre tensions, (imaginaires de) phobies et ajustements réciproques»*, Fondation Roi Baudouin, 2014, p. 65.

sachant que les données issues de la présente recherche ne permettent pas d'effectuer des comparaisons avec le groupe majoritaire belgo-belge.

Si moins de la moitié des répondants se déclare contre le flirt des filles avant le mariage (44,4% pour les Belgo-Marocains contre 41,2% des Belgo-Turcs), des proportions proches se prononcent contre de telles relations en ce qui concerne les garçons également (46,8% des Belgo-Marocains contre 39,5% des Belgo-Turcs).

Tableau 21 : L'attitude à l'égard de la sexualité chez les Belgo-Marocains (%)

| | Tout à fait contre | Plutôt contre | Ni pour, ni contre | Plutôt pour | Tout à fait pour | Total |
|---|--------------------|---------------|--------------------|-------------|------------------|-------|
| Le flirt des filles | 27,3 | 17,1 | 37,3 | 9,8 | 8,0 | 100 |
| Le flirt des garçons | 30,4 | 16,4 | 37,6 | 8,2 | 7,4 | 100 |
| Relations sexuelles des filles avant le mariage | 52,6 | 13,8 | 24,0 | 5,1 | 3,9 | 100 |
| Relations sexuelles des garçons avant le mariage | 47,9 | 15,4 | 26,0 | 5,0 | 5,5 | 100 |

On note chez les Belgo-Marocains, par rapport à l'enquête de 2009, une légère diminution des positions en défaveur du flirt des filles (47% en 2009), en parallèle avec un mouvement inverse d'augmentation des positions contre le flirt des garçons (42% en 2009).

Les relations sexuelles avant mariage récoltent, par contre, moins d'approbation, que ce soit pour les garçons ou pour les filles. Les deux tiers environ des répondants se prononcent contre les relations sexuelles avant le mariage pour les filles (66,4% pour les Belgo-Marocains contre 67,7% des Belgo-Turcs). Une proportion à peine moindre se dit en défaveur de telles relations pour les garçons (63,3% pour les Belgo-Marocains contre 62,2% des Belgo-Turcs).

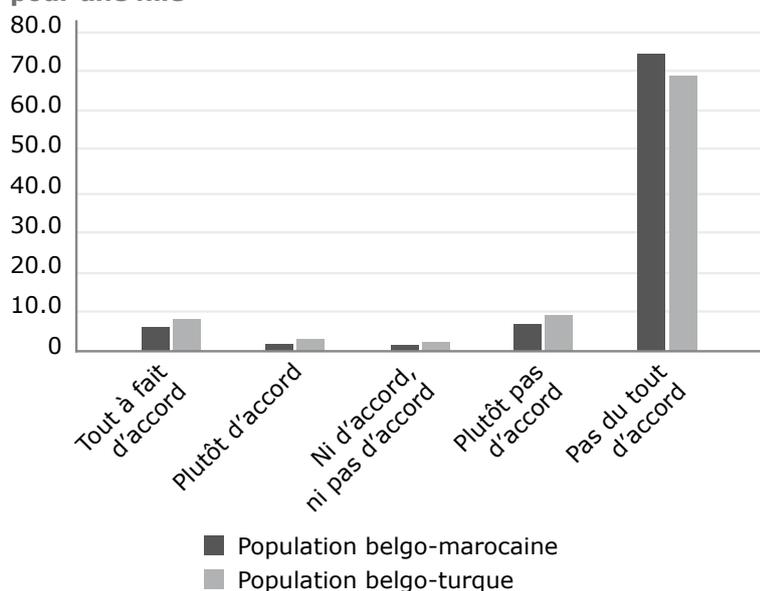
Tableau 22: L'attitude à l'égard de la sexualité chez les Belgo-Turcs (%)

| | Tout à fait contre | Plutôt contre | Ni pour, ni contre | Plutôt pour | Tout à fait pour | Total |
|---|--------------------|---------------|--------------------|-------------|------------------|-------|
| Le flirt des filles | 27,3 | 17,1 | 37,3 | 9,8 | 8,0 | 100 |
| Le flirt des garçons | 30,4 | 16,4 | 37,6 | 8,2 | 7,4 | 100 |
| Relations sexuelles des filles avant le mariage | 52,6 | 13,8 | 24,0 | 5,1 | 3,9 | 100 |
| Relations sexuelles des garçons avant le mariage | 47,9 | 15,4 | 26,0 | 5,0 | 5,5 | 100 |

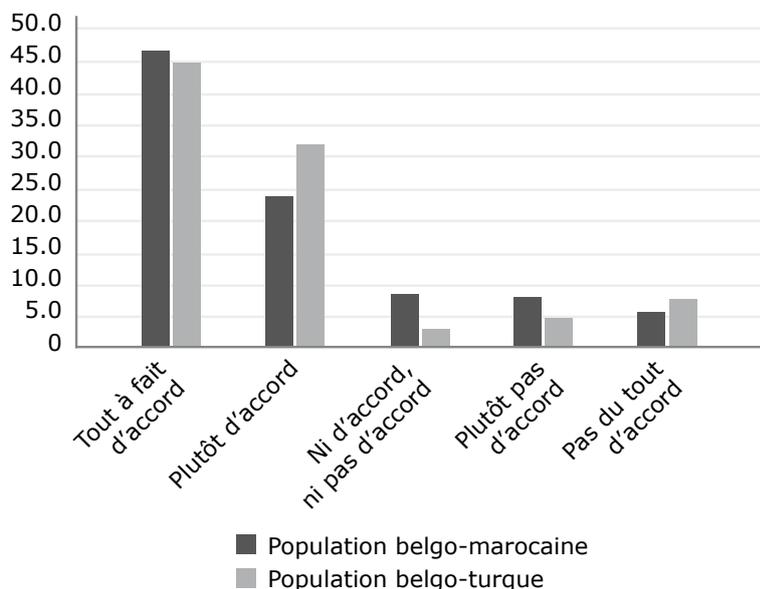
Par rapport aux relations sexuelles avant le mariage, on remarque à la fois une position généralement plus permissive de la population belgo-turque relativement à la population belgo-marocaine et, au sein des deux populations, une plus grande tolérance en faveur des relations sexuelles des garçons.

La majorité des répondants s'inscrit dans une logique égalitaire, entre filles et garçons, en matière d'importance accordée à l'enseignement universitaire. Seule une minorité d'interviewés d'origine marocaine considère que l'éducation universitaire est plus importante pour un garçon que pour une fille (11,2%), alors que (86,5%) ne sont pas de cet avis-là. Du côté des répondants d'origine turque, seule une minorité également donne la priorité aux garçons dans l'enseignement supérieur (14,1%), alors que la majorité (82,4%) se prononce pour un accès égal aux études supérieures des étudiants des deux sexes.

Graph 71: Proportion des Belgo-Marocains et Belgo-Turcs qui sont d'accord ou en désaccord avec la proposition qu'une éducation universitaire est plus importante pour un garçon que pour une fille



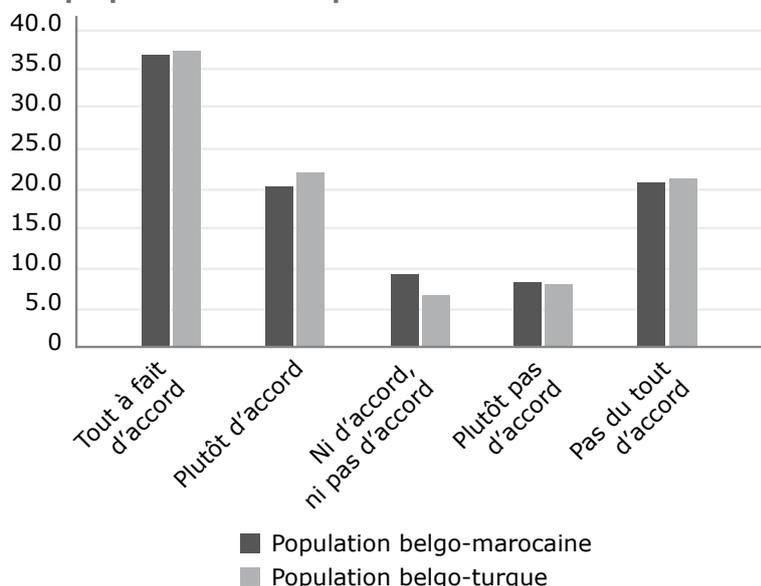
Graph 72: Proportion des Belgo-Marocains et Belgo-Turcs qui sont favorables ou opposés à la proposition selon laquelle la voie de l'indépendance d'une femme passe par le travail et un emploi régulier



La majorité des répondants d'origine marocaine (73,1%) considère que l'indépendance d'une femme passe par le travail et un emploi régulier, tandis qu'une minorité (16,6%) n'est pas de cet avis. Une proportion encore plus grande d'interviewés belgo-turcs estime que, pour être indépendantes, les femmes doivent investir la sphère professionnelle (80,1%) contre une minorité (15,7%) qui est opposée à cet avis.

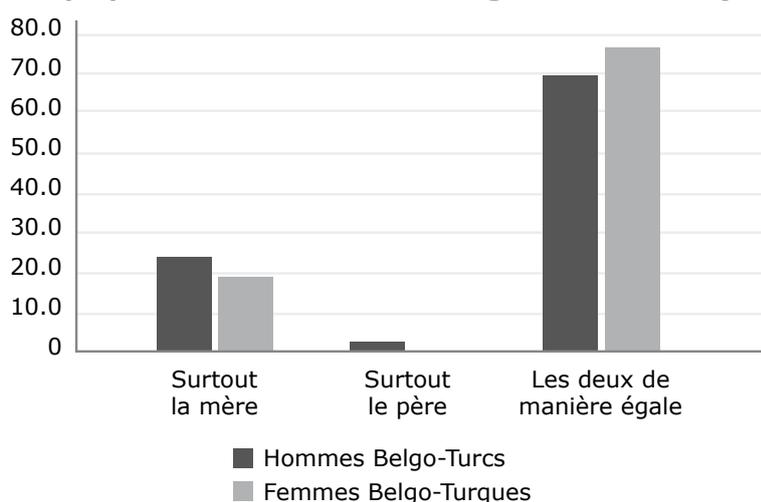
Si la majorité des répondants envisage l'idéal des femmes dans un foyer heureux et une famille (59,3% chez les Belgo-Marocains, ce qui représente pratiquement la même proportion qu'en 2009 ; contre 61,2% chez les Belgo-Turcs), ils sont encore plus nombreux à penser que la voie de l'indépendance d'une femme passe par le travail et un emploi régulier: 73,1% chez les Belgo-Marocains (ce qui représente une grande augmentation par rapport à 2009 où ils n'étaient que 54,6%) contre 80,1% chez les Belgo-Turcs. L'émancipation de la femme ne semble pas donc être envisagée indépendamment d'un investissement dans les études et une réalisation dans un travail régulier, ce qui ne paraît pas contredire une projection dans un foyer et une famille heureux.

Graph 73: Proportion des Belgo-Marocains et des Belgo-Turcs qui sont favorables ou opposés à la proposition selon laquelle l'idéal des femmes est un foyer heureux



La grande majorité des répondants se prononce en faveur d'une contribution des deux conjoints au budget de la famille. C'est le cas de 83,9% des interviewés d'origine marocaine et de 88,6% des répondants d'origine turque.

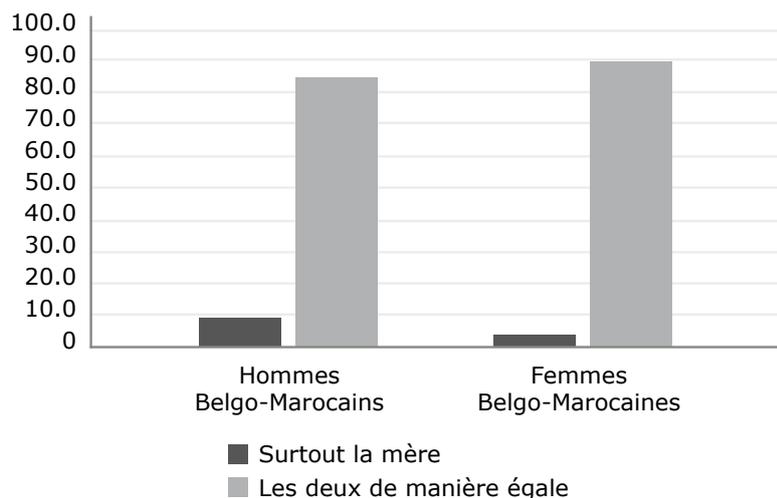
Graph 74: Proportion des Belgo-Marocains et des Belgo-Turcs qui sont favorables ou opposés à la proposition d'une contribution égale des deux conjoints au budget



Concernant la répartition des tâches ménagères entre les deux conjoints dans une famille composée d'un père, d'une mère et d'enfants, la grande majorité des répondants d'origine marocaine (90,21%) estime que les tâches ménagères doivent être réparties de manière égale entre le père et la mère. Cette proportion est plus grande chez les femmes (92,9%) que chez les hommes (87,7%). L'autre partie

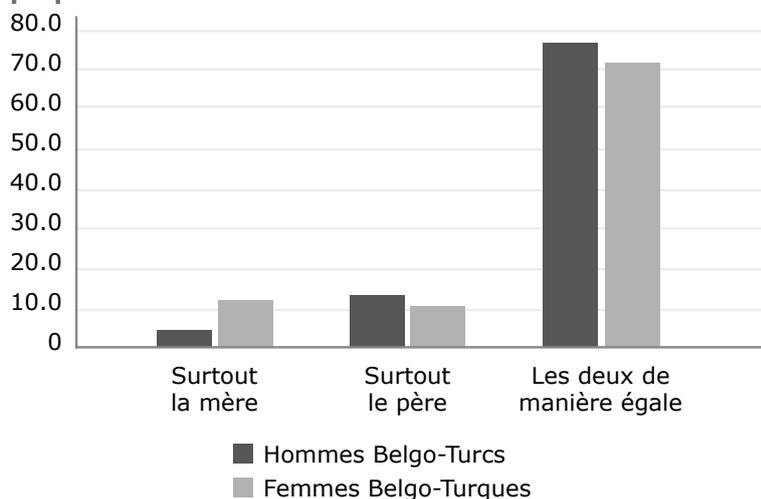
des répondants, très minoritaire (9,79%), estime que cette charge incombe surtout à la mère, tandis qu'aucun répondant n'a estimé que les tâches ménagères incombent surtout au père.

Graph 75: Répartition genrée des Belgo-Marocains en fonction de leur adhésion ou non à la proposition d'une répartition égale des tâches ménagères entre la mère et le père



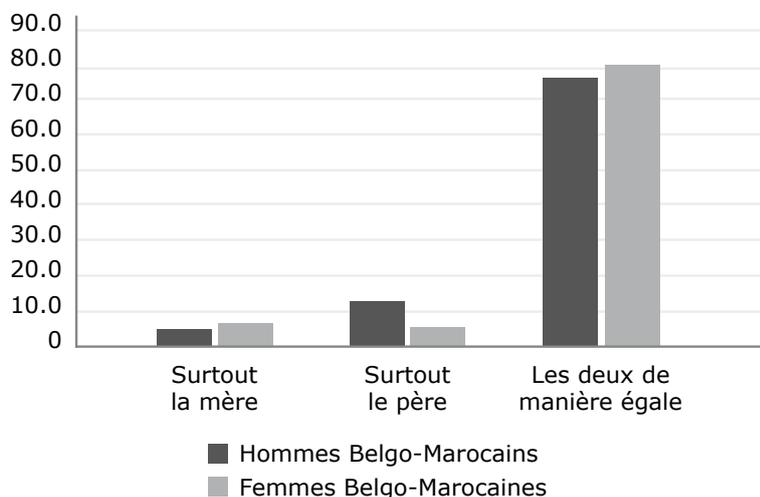
Les interviewés d'origine turque sont plus nombreux à estimer que c'est surtout aux mères de réaliser les tâches ménagères (23,56%), mais trois quarts des répondants estiment que les tâches au niveau du foyer incombent aux deux conjoints. A noter que 1% des répondants belgo-turcs (tous des hommes) estiment que c'est aux hommes de prendre en charge de telles tâches. Lorsqu'on compare les réponses en fonction du sexe de l'interviewé, on constate une proportion moindre de femmes d'origine turque (21%) en faveur de l'attribution des tâches ménagères exclusivement aux mères (contre 25,9% des hommes), et une proportion supérieure en faveur d'une plus grande égalité dans le foyer (79% des femmes Belgo-Turques contre 72% des hommes).

Graph 76: Répartition genrée des Belgo-Turcs en fonction de leur adhésion ou non à la proposition d'un



La grande majorité des répondants d'origine marocaine (80,8%) estiment que les deux conjoints doivent participer à la gestion du budget familial de manière égale, ce qui représente une nette évolution par rapport à l'enquête 2009 où ils n'étaient que 67,6%. Les interviewées (82,9%) sont plus acquises à cette idée que les répondants masculins (78,9%). Une faible proportion des Belgo-Marocains (11,14%) estime que c'est surtout au père d'assumer cette gestion (soit 14,6 % des hommes et 7,7% des femmes). Une minorité (7,9%) estime que c'est aux mères d'assumer la gestion du budget familial (9,3% des femmes contre 6,5% des hommes).

Graph 77: Répartition genrée des Belgo-Turcs en fonction de leur adhésion ou non à la proposition d'une gestion égale du budget familial



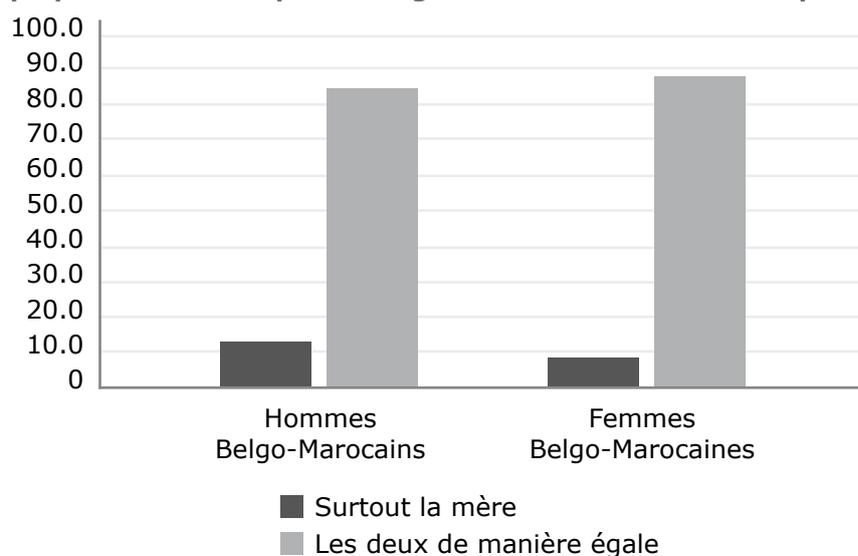
Du côté du panel belgo-turc, on note des proportions proches mais relativement moins en faveur d'une répartition égale entre les deux conjoints et plus en faveur de la prise en charge du budget du foyer par les pères. La majorité des répondants belgo-turcs (77,9%) se déclare favorable à une gestion du budget familial par les deux conjoints (soit 79,6% des hommes et 74,1% des femmes). Ceux qui pensent qu'une telle charge incombe surtout aux pères viennent en deuxième position (13,5% : soit 15% des hommes et 12% des femmes d'origine turque). Une petite minorité pense que c'est aux mères de prendre en charge la gestion du budget familial (9,5%), un taux qui cache une forte variation entre les hommes (5,4%) et les femmes (13,9%).

Lorsqu'on compare les réponses par statut conjugal et par origine, on constate que parmi ceux qui estiment que la gestion du budget familial incombe surtout à l'un des deux conjoints, les femmes d'origine belgo-turque sont proportionnellement plus nombreuses à penser que cette charge revient aux mères (en comparaison avec les femmes belgo-marocaines), tandis que les hommes d'origine turque sont relativement plus nombreux à considérer que cette charge incombe surtout aux pères (en comparaison avec les hommes belgo-marocains).

La grande majorité de nos répondants, quelle que soit son origine, se prononce en faveur d'une implication conjointe et égale des deux parents dans l'éducation des enfants dans un foyer composé d'une mère, d'un père et d'enfants. Mais lorsqu'ils attribuent cette responsabilité à l'un des deux parents, c'est la mère qui est choisie pour s'occuper de l'éducation des enfants.

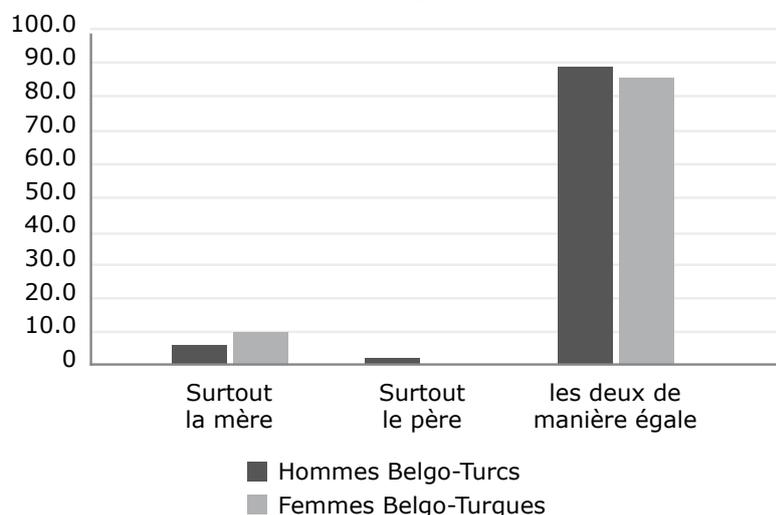
Chez les répondants d'origine marocaine, 88,4% des interviewés estiment que c'est aux deux parents de s'occuper de l'éducation des enfants (proportion plus grande chez les femmes, 90,6%, que chez les hommes: 86,4%). Une minorité se dit en faveur d'une prise en charge de l'éducation des enfants essentiellement par leurs mères (11,6%). Là encore, on trouve plus d'adhésion à cette opinion chez les hommes (13,6%) que chez les femmes (9,4%). A noter qu'aucune interviewé n'a estimé qu'il appartient au père seul de s'occuper de l'éducation des enfants.

Graph 78: Répartition genrée des Belgo-Marocains en fonction de leur adhésion ou non à la proposition d'une répartition égalitaire de l'éducation entre père et mère



Chez les interviewés d'origine turque, les proportions sont très proches. La grande majorité des répondants (88,4%) estime que l'éducation des enfants doit être assurée conjointement par les deux parents (proportion plus grande chez les hommes, 90,9% contre 87,5% des femmes). Là encore, seule une minorité se dit en faveur d'une prise en charge totale de l'éducation des enfants par leur mère (10%). À l'inverse des répondants belgo-marocains, on trouve davantage d'adhésion à cette opinion chez les femmes (12,5 %) que chez les hommes (7,9 %). À noter que deux répondants masculins d'origine turque ont estimé que c'est au père seul de s'occuper de l'éducation des enfants.

Graph 79: La répartition genrée des Belgo-Turcs en fonction de leur adhésion ou non à la proposition d'une répartition égalitaire de l'éducation entre père et mère



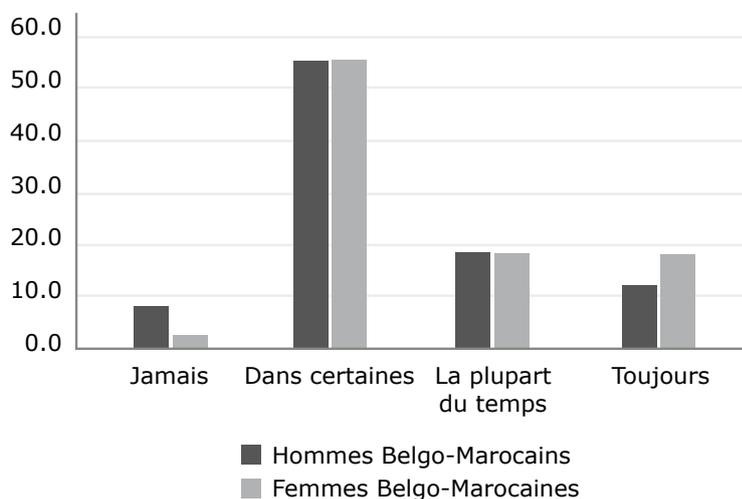
On constate donc que, loin de certaines idées reçues, les répondants d'origine turque et marocaine s'inscrivent largement dans une logique égalitaire entre les deux parents, que ce soit dans l'éducation des enfants, la gestion du budget familial ou la réalisation des tâches ménagères.

On remarque également une adhésion à une implication égale des deux parents dans les diverses responsabilités familiales chez ceux qui parlent au moins l'une des langues officielles du pays, ceux qui habitent en Flandre, ceux qui se sentent plus Belges, ceux qui ont une majorité d'amis musulmans, ceux qui estiment que leur croyance s'est fortifiée et ceux qui fréquentent la mosquée. A l'inverse, on relève moins d'enthousiasme pour ces valeurs chez ceux qui se disent fiers d'être musulmans, ceux qui se sentent uniquement ou plutôt Marocains/Turcs.

6.4. Questions de société

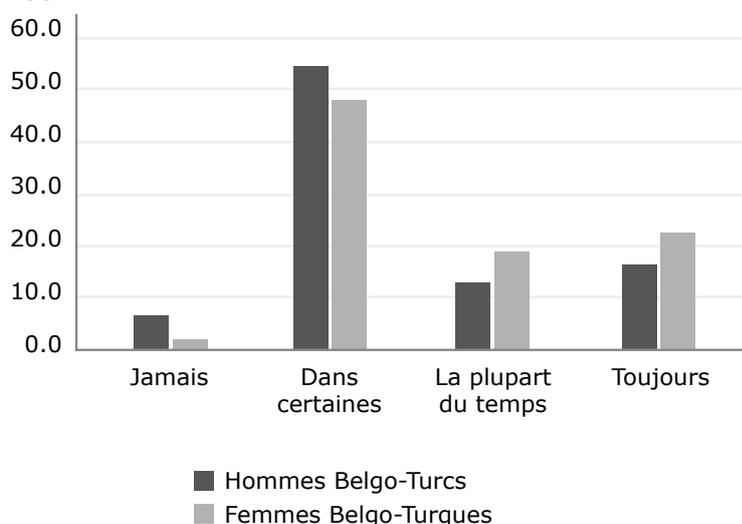
La majorité des répondants estime que le divorce est justifié selon les circonstances. Chez les répondants d'origine marocaine, ils sont 56,7% à être de cet avis (proportion pratiquement égale chez les hommes et les femmes). Un cinquième des interviewés belgo-marocains pensent que le divorce est justifié la plupart du temps (une proportion égale entre hommes et femmes) et 16% pensent qu'il est toujours justifié (19,6% des femmes contre 13,9% des hommes). Plus d'un tiers (36,5%) des répondants d'origine marocaine considèrent donc que le divorce est justifié quelles que soient les circonstances ou la plupart du temps. Seule une petite minorité estime que le divorce n'est jamais justifié (6,64% : 9,3% des hommes contre 3,8% des femmes).

Graph 80 : Répartition genrée des Belgo-Marocain(e)s en fonction de leur acceptation ou leur opposition au divorce



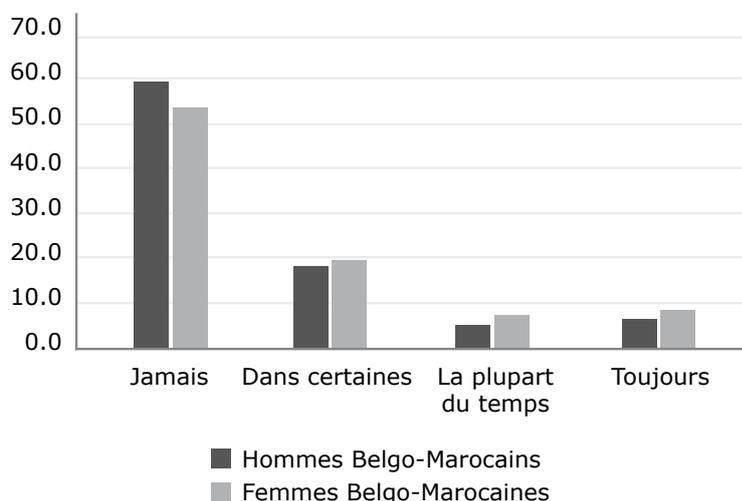
Du côté des répondants d'origine turque, on observe une tendance similaire. Ils sont majoritaires à penser que le divorce est justifié selon les circonstances (53,8% : 56,8% des hommes contre 50,5% des femmes) et une minorité à penser qu'il n'est jamais justifié (6,5% : 9,1% des hommes contre 3,7% des femmes). Entre les deux, vient la catégorie de ceux qui pensent que le divorce est toujours justifié (21,6% : 24,8% des femmes contre 18,8% des hommes), puis celle des répondants qui estiment que le divorce est justifié la plupart du temps (18% : 21% chez les femmes contre 15,3% des hommes). Ils sont donc 40% à être plutôt ou complètement favorables à l'idée de divorce lorsque les circonstances au niveau d'un couple y mènent.

Graph 81 : Répartition genrée des Belgo-Turc(que)s en fonction de leur acceptation ou leur opposition au divorce



Les deux groupes adoptent une position similaire à l'égard de l'homosexualité. Celle-ci n'est jamais justifiée selon la majorité des répondants. Chez les interviewés d'origine marocaine, ils sont 59,3% à déclarer que l'homosexualité n'est jamais justifiée (61,6% des hommes, 56,8% des femmes), ce qui équivaut à la proportion de Belgo-Turcs ayant la même opinion (60,4% : 62,8% des hommes et 58,1% des femmes). Certains des répondants n'ont pas une opinion intransigeante à l'égard de l'homosexualité et la tolèrent dans certaines circonstances. C'est le cas de 21,7 % des Belgo-Marocains (21,4% des hommes contre 22,1% des femmes) et de 19,9% du groupe belgo-turc (21,4% des hommes contre 18,2% des femmes).

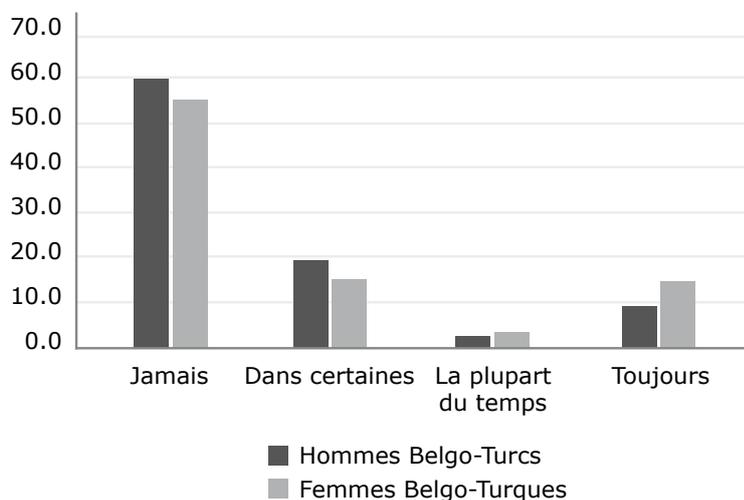
Graph 82: Répartition genrée des Belgo-Marocain(e)s en fonction de leur acceptation ou leur opposition à l'homosexualité



Les répondants qui estiment que l'homosexualité est justifiée tout le temps ne sont pas les plus minoritaires. Ils représentent 10% du groupe belgo-marocain (10,8% des femmes contre 9,4% des hommes) et 14,5% du groupe belgo-turc (17,7% des femmes contre 11,4%). D'autres répondants trouvent l'homosexualité justifiée la plupart du temps. Ils constituent 8,9% des répondants belgo-marocains (10,2 % des femmes contre 7,7% des hommes) et 5,2% des interviewés d'origine turque (5,9% des femmes contre 4,6% des hommes).

Finalement, presque un cinquième du panel belgo-marocain (19%) et quasiment la même proportion de Belgo-Turcs (19,7%) considèrent que l'homosexualité est toujours justifiée ou l'est la plupart du temps. Dans les deux groupes, on note également une tolérance relativement plus grande chez les femmes à l'égard de l'homosexualité.

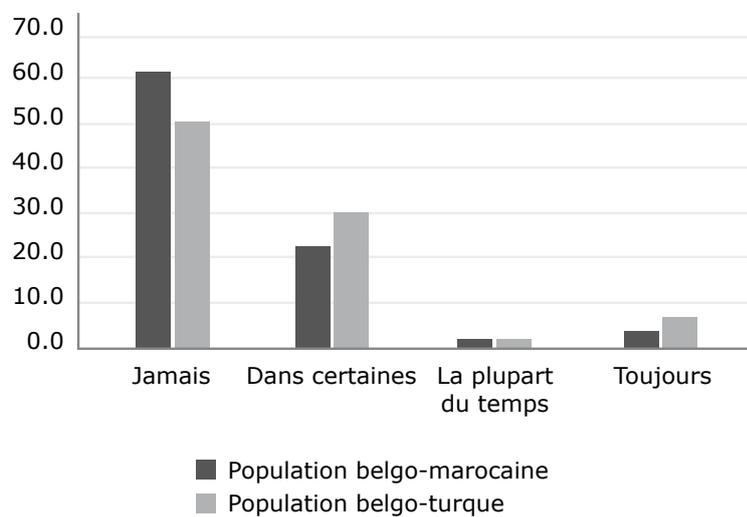
Graph 83: Répartition genrée des Belgo-Turc(que)s en fonction de leur acceptation ou leur opposition à l'homosexualité



La majorité des répondants considère que l'euthanasie n'est jamais justifiée. Cette proportion est sensiblement plus grande chez les répondants d'origine marocaine (64,5%) que chez les interviewés d'origine turque (53,5%).

La tendance vers une plus grande tolérance de l'euthanasie se confirme chez les répondants d'origine turque. Ceux-ci sont plus nombreux à considérer que l'euthanasie est toujours permise ou, en tout cas, dans certaines circonstances. Le tiers des répondants du groupe belgo-turc considère que l'euthanasie est justifiée dans certaines circonstances, alors que seulement le quart des interviewés d'origine marocaine partage cet avis. Ceux qui pensent que l'euthanasie est toujours justifiée constituent 9,5% des répondants d'origine turque, alors qu'ils ne constituent que 6% des Belgo-Marocains. Enfin, une proportion semblable d'interviewés des deux groupes estime que l'euthanasie est justifiée la plupart du temps. Ils constituent 3,2% des répondants belgo-marocains et 3,6% des interviewés belgo-turcs.

Graph 84: Proportion des Belgo-Marocains et des Belgo-Turcs qui sont favorables ou opposés à l'euthanasie



DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE 7 : L'EFFET DE GENRE, NIVEAU D'ÉTUDE ET PARTICIPATION AU MARCHÉ DE L'EMPLOI DES FEMMES D'ORIGINE MAROCAINE ET TURQUE

Laura Westerveen,
Ilke Adam

Il ressort de l'analyse quantitative de cette étude que les femmes d'origine marocaine ont deux fois plus de chance de détenir un diplôme de l'enseignement supérieur que les hommes ayant la même origine. Pour les femmes d'origine turque, ce n'est pas le cas. En effet, pour le groupe de répondants d'origine turque repris dans notre étude, il n'existe pas de lien entre le sexe et le fait d'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur. Ceci étant, les femmes des deux groupes ont moins de chance d'être actives sur le marché de l'emploi que les hommes de la même origine.

Tableau 23: coefficient beta standardisé à partir de la variable indépendante « femme »

| Variables dépendantes | Variable indépendante "femme" Population d'origine marocaine | | |
|---|---|-------|------------|
| | Exp(b) | S.E. | p |
| Etre active sur le marché de l'emploi | 0,229 | 0,478 | 0,002 (**) |
| Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur | 2,185 | 0,348 | 0,02 (*) |

Tableau 24: coefficient beta standardisé à partir de la variable indépendante « femme »

| Variables dépendantes | Variable indépendante "femme" Population d'origine turque | | |
|---|--|-------|-----------|
| | Exp(b) | S.E. | p |
| Etre active sur le marché de l'emploi | 0,367 | 0,399 | 0,012 (*) |
| Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur | 1,185 | 0,358 | 0,637 |

Bien que ces résultats (surtout pour les femmes d'origine marocaine) soient dans la lignée des différences entre hommes et femmes en Belgique en général (où les femmes sont plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes et pourtant sont moins actives sur le marché de l'emploi), l'écart en matière de rapports de genre semble tout de même plus important dans ces groupes de population. Ainsi, la réussite des femmes d'origine marocaine (comparée à celle des hommes de la même origine) dans l'enseignement supérieur en Belgique est bien plus importante que

l'écart entre les taux de réussite des femmes et des hommes de manière générale. De même, la différence du taux d'emploi des hommes et femmes d'origine marocaine et turque est plus importante que l'écart entre homme et femmes en Belgique de manière générale.

Dans ce chapitre, nous analysons les différentes explications pouvant servir à décortiquer ces résultats. Pour ce faire, nous nous basons sur les hypothèses existant dans la littérature scientifique ainsi que sur les pistes de réflexions dégagées par les interviews que nous avons menées. Nous avons donc demandé à nos interviewés comment il leur était possible d'expliquer que les femmes d'origine marocaine possèdent plus souvent un diplôme de l'enseignement supérieur que les hommes de la même origine et que, en revanche, les femmes d'origine marocaine et turque sont moins actives sur le marché de l'emploi.

Il ressort des interviews que la majorité des répondants ne sont pas étonnés par les résultats de notre enquête. Et ceci, parce qu'ils remarquent eux-mêmes que, dans leur entourage, les femmes réussissent mieux en matière d'enseignement que les hommes¹⁰⁵. Cela dit, de nombreux répondants ont été étonnés par le fait que les femmes d'origine marocaine et turque participent moins au marché de l'emploi que les hommes. Nos répondants ont ainsi considéré que les hommes issus de l'immigration sont plus fortement discriminés sur le marché de l'emploi que les femmes issues de l'immigration car celles-ci seraient vues comme moins «menaçantes» que les hommes¹⁰⁶. Un certain nombre de répondants ont également estimé que la plus faible participation des femmes d'origine marocaine et turque au marché de l'emploi était étonnante car il existe, actuellement, une plus grande pression financière pour les femmes pour travailler et pour contribuer à un revenu commun¹⁰⁷.

Dans la littérature scientifique qui analyse la différence entre les modèles d'intégration des hommes et des femmes d'origine étrangère, plusieurs types d'explications sont avancés en ce qui concerne l'écart entre le fait de posséder un diplôme de l'enseignement supérieur et la participation sur le marché de l'emploi des femmes d'origine immigrée. Dans le but de pouvoir comparer ces hypothèses scientifiques avec les réponses fournies par nos répondants dans les interviews que nous avons faites, nous allons mettre en évidence de quelle manière ces interprétations reviennent dans les entretiens et déterminer si elles aident à concrétiser et à éclairer la littérature scientifique à ce sujet. Ensuite, nous allons également discuter de nouvelles pistes de recherche qui ont été soulevées par nos interviewés mais qui ne se retrouvent pas telles quelles dans la littérature scientifique existante.

Dans la littérature scientifique relative aux questions d'intégration des migrants, il existe une séparation entre (1) les explications qui se focalisent sur les effets de la société d'accueil ou d'inclusion sur les

105 Interviews 1, 3, 4, 6, 8, 12, 14, 15, 20.

106 Interviews 6, 7, 12, 14.

107 Interviews 8, 3.

processus d'intégration des migrants et des communautés et (2) les explications qui renvoient aux caractéristiques mêmes des migrants et des communautés¹⁰⁸. Les études qui se penchent sur la plus faible participation des femmes d'origine marocaine et turque sur le marché du travail peuvent également être divisées de cette manière. Un premier groupe d'explications se focalise sur les caractéristiques de la société d'inclusion et, très concrètement, sur le processus de socialisation en matière de rapports de genre et sur l'existence de préjugés et de processus de discriminations par rapport aux femmes d'origine marocaine et turque. Un deuxième groupe d'explications se concentre sur les caractéristiques individuelles des femmes d'origine marocaine et turque ainsi que sur celles des communautés immigrées concernées. Ces deux catégories d'explications seront décrites ci-dessous dans leurs différentes variantes.

7.1. Les femmes d'origine marocaine réussissent mieux dans l'enseignement supérieur

Bien qu'il existe de nombreuses recherches portant sur les différences entre hommes et femmes dans l'enseignement en général ainsi que sur les différences entre population immigrée et non issue de l'immigration (sans différence de genre cette fois et toutes origines nationales confondues), il existe peu d'études qui tentent d'expliquer la différence de réussite dans l'enseignement entre hommes et femmes issus d'un même groupe d'origine étrangère. Ci-dessous, nous allons décrire les différentes explications possibles à cet égard et discutons, d'abord, les hypothèses qui se concentrent sur les caractéristiques de la société d'inclusion (*destination effects*) (1.1.1) et, ensuite, les explications qui se focalisent sur les déterminants des migrants et des communautés immigrées (*origin effects*) (1.1.2).

7.1.1. Caractéristiques de la société d'inclusion et d'accueil

Une première remarque doit être formulée d'emblée lorsqu'il s'agit de tenter d'expliquer la différence hommes/femmes en matière d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur au sein de la communauté marocaine, et cela a trait aux relations de genre au sein de la société d'inclusion. En Belgique, au sein de la population non issue de l'immigration, les femmes réussissent mieux dans l'enseignement que les hommes. Ainsi, la plus grande probabilité qu'ont les femmes d'origine marocaine de détenir un diplôme de l'enseignement supérieur par rapport aux hommes de la même origine pourrait donc s'expliquer par l'ajustement de ces femmes à l'effet de genre existant en Belgique dans ce domaine. Il ressort, par exemple, d'une enquête ayant porté sur un échantillon en Flandre que les filles fréquentent plus souvent les programmes de préparation à l'enseignement supérieur (74 garçons pour 100 filles obtiennent de ce fait leur diplôme de l'enseignement général) et qu'elles s'engagent plus dans

¹⁰⁸ PORTES, Alejandro et RUMBAUT, Rubén G. *Immigrant America: A Portrait*. Los Angeles: University of California Press, 2006 3ème édition; PORTES, Alejandro et RUMBAUT, Rubén G.. *Legacies: The Story of the Immigrant Second Generation*. Los Angeles: University of California Press, 2001; VAN TUBERGEN, Frank *Immigrant Integration: A Cross-National Study*. New York: LFB Scholarly Publishing, 2006.

l'enseignement supérieur (55% des garçons entament des études supérieures contre 67% des filles¹⁰⁹; 50,7% des femmes en Belgique ayant entre 30 et 34 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 37% des hommes¹¹⁰). L'existence d'une telle surreprésentation des femmes d'origine marocaine dans l'enseignement supérieur semble donc être une forme d'assimilation ou la transposition des relations de genre existant dans la société d'inclusion. Cette surreprésentation des femmes dans l'enseignement supérieur n'existe, en effet, pas au Maroc, où il existe plutôt une surreprésentation des hommes¹¹¹ dans ce domaine mais bien, comme déjà mentionné plus haut, en Belgique.

Un certain nombre de répondants lors des interviews ont également considéré que l'avance des femmes d'origine marocaine dans l'enseignement par rapport aux hommes de la même origine pouvait s'expliquer par le fait que les femmes, en Belgique, semblent généralement mieux réussir dans les études que les hommes¹¹². Selon eux, ce phénomène n'est pas inhérent à la communauté marocaine mais joue également pour la population belge non issue de l'immigration et se reflète seulement au sein de la communauté marocaine de Belgique: «(...) *je ne pense pas que ce soit un phénomène qui soit propre aux communautés (...) parce que de ma petite observation, je remarque aussi qu'aujourd'hui dans l'enseignement public; les filles généralement, qu'elles soient musulmanes ou non, ont tendance à plus persévérer dans leurs études que les garçons, qui décrochent plus facilement. Donc, ça c'est un phénomène qui est assez général, et qui dépasse de loin les frontières des communautés marocaine et turque*»¹¹³. Il existe différentes explications pour cet écart général de genre entre étudiants féminins et masculins. Un premier type d'explications considère que les structures de genre dans l'enseignement fonctionnent au détriment des garçons. Dans leur étude, Vantieghem, De Groof, van Maele, Govaerts et van Houtte¹¹⁴ ont montré que les enseignants tendent à avoir une image négative et des attentes plus faibles vis-à-vis des garçons par rapport aux filles et qu'ils mettent en œuvre plus de discipline à l'égard des garçons que des filles¹¹⁵. Ce désavantage pour les garçons dans l'enseignement semble également se confirmer pour les garçons d'origine étrangère, voire semble être encore plus important pour ceux-ci. C'est ce que confirment Feliciano et Rumbaut¹¹⁶ qui montrent que les problèmes de comportement des garçons d'origine étrangère influencent de manière négative leurs prestations scolaires alors que ceci ne vaut pas pour les filles d'origine immigrée. Le traitement différencié des garçons d'origine étrangère, en

109 VANTIEGHEM, Wendelien, DE GROOF, Marian, VAN MAELE, Dimitri, GOVAERTS, Elke en VAN HOUTTE, Mieke, *De Genderkloof: Jongens op de Rand?! WELWIJS (LEUVEN) 24(1) 20-23, 2013, 20.*

110 Eurostat data 2014, voir: *De Morgen, Vrouwen in het hoger onderwijs: goede punten voor België, 7 mars 2014.*

111 World Economic Forum, *Global Gender Gap Report 2014.* <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2014/economies/>.

112 Interviews 9, 12, 15, 16.

113 Interview 15.

114 Vantieghem, W. (et al.), *op. cit.*

115 *Ibidem*, 21.

116 FELICIANO, C. et RUMBAUT, R., *Gendered Paths: Educational and Occupational Expectations and Outcomes among Adult Children of Immigrants. Ethnic and Racial Studies 28 (6) 1087-1118, 2005.*

comparaison avec celui des filles de la même origine, a été mentionné par différents répondants¹¹⁷. Un des répondants décrit, par exemple, que les enseignants tendent à moins faire confiance aux garçons d'origine étrangère comparativement aux filles de la même origine: «(...) j'ai l'impression que probablement chez les garçons d'autres origines, on investit moins en eux. Ce que je veux dire ici, c'est que du côté des enseignants, j'ai l'impression qu'ils investissent moins en eux car ils vont de toute façon arrêter leurs études, etc. Donc il y a moins de confiance qui est donné aux garçons d'origine étrangère par rapport aux filles d'origine étrangère au sein du système d'enseignement»¹¹⁸. De plus, un certain nombre de nos répondants ont remarqué que ce traitement différencié joue encore plus fortement pour les garçons d'origine étrangère que pour les garçons non issus de l'immigration. Les comportements déplacés de ces jeunes seraient alors plus sévèrement jugés que ceux de leurs pairs non issus de l'immigration via des représentations négatives et des stéréotypes à l'égard de ces jeunes vus comme des «bandits» alors que les filles sont, elles, considérées comme «soumises»¹¹⁹ et devant être émancipées et stimulées par les études.

Il ressort également des recherches que les garçons sont moins motivés par l'école que les filles. Les garçons passent en moyenne moins de temps à leurs devoirs que les filles et sont moins attentifs en classe¹²⁰. L'une des causes qui est le plus souvent avancée pour expliquer ce manque de motivation des garçons pour l'école consiste à considérer que l'on a plus tendance à associer la réussite à l'école des garçons à leur talent inné, alors que celle des filles est plus souvent vue comme découlant de leurs efforts¹²¹. De plus, étudier est généralement plus souvent appréhendé comme une activité passive et féminine, ce qui peut expliquer que les garçons, dans leur adolescence, adoptent une attitude plus négative à l'égard de l'école car cela cadre mieux avec leur façon de se représenter leur masculinité. En outre, les comportements atypiques en matière d'orientation seront également plus sévèrement jugés pour les garçons que pour les filles. Ainsi, l'intérêt d'un garçon pour des matières traditionnellement «féminines» soulèvera plus de réactions négatives¹²².

De très récentes recherches internationales comparatives ont montré que l'avantage des filles dans l'enseignement vaut également pour les groupes immigrés. Dans le cadre d'une recherche ayant comparé neuf pays occidentaux, Fleischmann et Kristen¹²³ ont mis en évidence, par exemple que, tant pour la population d'origine étrangère que pour la population non issue de l'immigration, les femmes font en général de meilleurs scores dans l'enseignement et ont plus de chance de continuer leurs études

117 Interviews 1, 4, 5, 7, 8.

118 Interview 4.

119 Interviews 7, 8.

120 Vanthieghem, W. et al. (2013), *op.cit.*, 20-23.

121 *Ibidem*, 20.

122 *Ibidem*, 21-22.

123 FLEISCHMANN, Fenella et KRISTEN, Cornelia, *Gender Inequalities in the Education of the Second Generation in Western Countries. Sociology of Education* 87 (3) 143-170, 2014.

alors qu'elles ne sont plus en âge d'obligation scolaire, d'accéder à un enseignement supérieur et à une formation universitaire et d'en détenir un diplôme que les hommes issus des mêmes groupes. Ces auteurs concluent donc que l'écart en matière de genre dans l'enseignement au sein des populations étrangères semble similaire à celui observé au sein de la population non issue de l'immigration¹²⁴. Selon Fleischmann et Kristen, cela signifie qu'il existe une forme d'assimilation à la socialisation des rapports hommes/femmes qui prévaut au sein de la société d'insertion et ce, étant donné que ces groupes ethniques proviennent de pays où les hommes sont surreprésentés dans l'enseignement par rapport aux femmes. Il est probable que les parents estiment que le fait d'avoir un diplôme est relativement récompensé sur le marché de l'emploi de la société d'insertion en comparaison de la société d'origine et, donc, le succès des filles dans l'enseignement est perçu comme d'autant plus important¹²⁵.

Fleischmann et Kristen soulève toutefois une exception. Contrairement aux résultats de la partie quantitative de cette présente recherche, ils remarquent que les femmes d'origine turque en Belgique ont moins de chance de suivre un cursus universitaire que les hommes¹²⁶. Dans nos données, nous ne notons toutefois aucune différence entre les hommes et les femmes d'origine turque concernant le fait de détenir un diplôme de l'enseignement supérieur. Ici, il faut prendre en considération que les données de Fleischmann et Kristen sur lesquelles ils se basent afin de relever cette exception datent de 2001 (il y a donc presque 15 ans). Depuis la période investiguée par Fleischmann et Kristen, il est probable que des évolutions ont eu lieu en Belgique en ce qui concerne cette différence pour les filles d'origine turque. Nos données n'indiquent également pas une sous-représentation des femmes d'origine turque détenant un diplôme de l'enseignement supérieur par rapport aux hommes. Au contraire, nos données montrent une légère surreprésentation de celles-ci dans ce domaine, mais ce résultat n'est pas statistiquement significatif et peut être dû au hasard.

7.1.2. Caractéristiques des migrants et de leurs communautés

Au sein de la littérature (encore relativement limitée) qui se concentre sur les différences en matière de genre dans l'enseignement supérieur des personnes d'origine turque ou marocaine, on explique souvent la meilleure percée des femmes dans ce domaine de la sorte: la socialisation spécifique des filles et les rapports de genre internes à la communauté turque et marocaine peuvent constituer un avantage dans l'enseignement par rapport aux garçons de la même origine. Cela peut s'expliquer pour plusieurs raisons. Premièrement, la réussite dans l'enseignement peut être une manière de s'opposer à la socialisation genrée des parents et donc de «s'offrir» un peu de liberté. Deuxièmement, l'éducation plus stricte des filles peut représenter un avantage pour leurs études. Et troisièmement, un diplôme de l'enseignement supérieur peut représenter une stratégie d'émancipation offrant, plus que pour les garçons, une certaine indépendance financière en cas de mariage malheureux ou de séparation. Cette

124 *Ibidem*, 150, 162, 167.

125 *Ibidem*, 147-148.

126 *Ibidem*, 155.

dernière hypothèse ne se retrouve pas telle quelle dans la littérature scientifique mais bien dans nos interviews avec les personnalités des communautés turque et marocaine. Nous discutons ces trois types d'explications ci-dessous.

Premièrement, la littérature mentionne le fait que la poursuite d'études constitue une manière de se distancier de l'éducation genrée traditionnelle des parents et de la communauté, ce qui n'est pas le cas des garçons. Réussir dans l'enseignement et faire des études supérieures peut être, pour les filles, un moyen de s'opposer aux attentes liées à leur sexe de leur entourage, et de les réfuter¹²⁷. Dans les interviews, cette explication est également apparue. Ainsi, différents répondants ont mentionné que les études peuvent représenter pour les filles d'origine marocaine et turque un morceau de liberté, l'occasion d'entrer plus en contact avec le monde extérieur et d'être moins cantonnées aux tâches traditionnelles¹²⁸. Etant donné qu'étudier est une activité bien acceptée pour les filles, celles-ci peuvent utiliser les études comme moyen pour gagner plus de liberté. L'un des répondants raconte par exemple : «*Quand tu lies une demande à tes études, tu peux plus facilement la vendre à la maison. Oui, parce que je dois y aller pour l'école*»¹²⁹.

Une deuxième explication qui émerge de la littérature et des interviews consiste à dire que des rapports de genre plus traditionnels au sein de la famille peuvent mener à de meilleurs résultats dans l'enseignement. Dans ce cadre, une moindre liberté accordée aux filles par rapport aux garçons peut expliquer que les filles réussissent mieux à l'école car elles doivent plus souvent rester à la maison et donc peuvent consacrer plus de temps à leurs devoirs¹³⁰. Le fait que les filles, au sein des communautés marocaine et turque, soient élevées de manière plus protectrice que les garçons et que, de ce fait, elles font mieux que ceux-ci à l'école, a également été soulevé par nos répondants¹³¹. Ainsi, l'un deux déclare : «*La conséquence est qu'à cause de cette protection et cette moindre liberté, tu as plus de structure. Tu es à la maison, tu as plus de temps de faire les devoirs. Tu es dans une structure qui a comme conséquence que tu peux t'occuper de ton éducation*»¹³². L'un de nos répondants a également considéré que le fait que les filles soient, au sein de ces communautés, plus protégées et contrôlées par leur entourage, leur fait moins courir le risque de fréquenter des personnes qui pourraient influencer leurs résultats scolaires de manière négative¹³³.

127 FLEISCHMANN, Fenella et KRISTEN, Cornelia, *op.cit.*, 147; FELICIANO, C. en RUMBAUT, R., *Gendered Paths: Educational and Occupational Expectations and Outcomes among Adult Children of Immigrants*. *Ethnic and Racial Studies* 28 (6) 1087-1118, 2005, 1093.

128 Interview 3, 6, 9, 12.

129 Interview 3.

130 C. FELICIANO et R. RUMBAUT (2005). *op.cit.*, 1092; Fatima VARNER et Jelani MANDARA (2013). 'Differential Parenting of African American Adolescents as an Explanation for Gender Disparities in Achievement', *Journal of Research on Adolescence*. 24 (4). 667-680, 676.

131 Interviews 1, 2, 6, 8, 9.

132 Interview 8.

133 Interview 2.

De plus, plusieurs interviewés ont également affirmé que les filles d'origine marocaine, et leurs parents, investissent l'enseignement comme une stratégie d'émancipation. Les études sont alors, plus que pour les garçons, considérées comme le seul moyen d'atteindre une certaine autonomie et indépendance financière plus tard. A ce titre, elles seraient plus motivées pour étudier que les garçons de la même origine, mais aussi plus stimulées par leurs parents¹³⁴. Cette hypothèse est revenue à plusieurs reprises dans les interviews¹³⁵ mais n'est pas mentionnée en tant que telle dans la littérature scientifique internationale et anglo-saxonne que nous avons consultée. La possibilité d'obtenir une certaine indépendance financière est, selon différentes personnes que nous avons interviewées, vue de manière d'autant plus importante que le nombre de divorces au sein de la communauté marocaine est élevé¹³⁶. Cette donnée a été confirmée dans un rapport de recherche rédigé par Suzana Koelet et d'autres¹³⁷ traitant de la prévention et des circonstances des divorces au sein des communautés turque et marocaine. Ce rapport affirme notamment qu'aux Pays-Bas, les couples non issus de l'immigration ont plus de chance de divorcer que les couples issus de l'immigration mais qu'au sein de ceux-ci, la probabilité d'une séparation est plus élevée au sein de la communauté marocaine que de la communauté turque¹³⁸. En Belgique, ces chercheurs n'ont pas vraiment trouvé de données comparables au sujet des probabilités de séparation. Ceci étant, ils considèrent qu'en Belgique, la probabilité de divorcer est plus élevée pour les couples mixtes (avec une personne d'origine marocaine et turque) que pour les couples non mixtes (avec deux personnes d'origine marocaine et turque) et, qu'au sein de ces couples non mixtes, la probabilité d'une séparation est plus grande dans le cas d'un mariage contracté avec un primo-arrivant que pour les mariages où les deux personnes ont été élevées en Belgique¹³⁹. Ceci a également été confirmé dans le récent rapport démographique réalisé par le Centre fédéral Migration dans le cadre des 50 ans de présence de l'immigration marocaine et turque¹⁴⁰. Le fait de posséder un diplôme peut alors être considéré comme une façon, pour les femmes, de «retomber sur leurs pieds» en cas de séparation: «(...) chez nous une femme qui réussit dans les études ça veut dire une femme qui est indépendante par après. Donc si jamais elle se marie par après, s'il y a un problème dans son couple, elle a quelque chose pour se défendre et un atout pour survivre dans la société»¹⁴¹. En outre, dans l'une de nos interviews, il est apparu que les mères de la première génération, qui elles-mêmes n'ont pas eu la possibilité d'étudier et d'être financièrement indépendante de leurs maris, poussent plus fortement leurs filles à étudier afin qu'elles ne se retrouvent pas plus tard dans cette

134 Interviews 1, 5, 6, 7, 13, 15.

135 Interviews 2, 3, 9, 13, 15, 19, 20

136 Interviews 2, 5, 19.

137 FLEISCHMANN, Fenella et KRISTEN, Cornelia, *op.cit.*, 147; FELICIANO, C. et RUMBAUT, R., *Gendered Paths: Educational and Occupational Expectations and Outcomes among Adult Children of Immigrants. Ethnic and Racial Studies* 28 (6) 1087-1118, 2005, 1093.

138 *Ibidem*, 57.

139 *Ibidem*, 59.

140 SCHOONVAERE, Quentin, *Belgique-Turquie: 50 années de migration. Bruxelles: Centre Fédéral Migration, 2014.*

141 Interview 2.

situation¹⁴². L'un de nos répondants a formulé cette idée de cette manière: «(...) *donc continuer à faire des études jusqu'à obtenir un diplôme, ça fait partie aussi des chances supplémentaires pour elles de s'en sortir plus tard dans la vie*»¹⁴³. Enfin, un certain nombre des personnes que nous avons interrogées ont expliqué que le fait d'avoir un diplôme peut être une source de reconnaissance et d'estime pour des femmes d'origine étrangère au sein de leurs familles et communautés¹⁴⁴.

L'un de nos interviewés a également affirmé qu'au sein de la communauté turque, les filles sont plus encouragées à poursuivre leurs études que les garçons (bien que, selon nos données, les femmes de cette communauté n'ont pas plus souvent un diplôme que les hommes) car leur entourage considère que les femmes ont encore plus besoin d'un diplôme afin de trouver un emploi alors que les hommes pourront plus facilement travailler pour un patron au sein des réseaux de la communauté turque: «(...) *sa famille qui veut aussi l'élever pour que plus tard elle ait plus de chance pour s'en sortir, fait qu'elle va faire plus d'études, pour être plus outillée plus tard. Et l'homme, il va être poussé aussi, mais pas trop, puisque, de toute façon, on sait que d'une façon ou de l'autre, il va s'en sortir*»¹⁴⁵.

Une dernière explication qui apparaît également dans la littérature scientifique, mais qui n'a pas été soulevée par nos répondants lors des interviews, réside dans le fait que les filles d'origine étrangère peuvent ressentir une plus grande responsabilité afin de réussir dans l'enseignement que les garçons ayant la même origine. Cette plus grande responsabilité résulte de la perception – provenant tant de leur entourage que la société majoritaire – que les filles sont de futures mères qui seront plus en charge de l'éducation de la prochaine génération que les pères et sont donc vues comme responsables de la future intégration de la communauté. C'est ce qu'affirment Farris et de Jong¹⁴⁶: on attend plus souvent des filles d'origine étrangère qu'elles soient le pont entre leur propre communauté et la société plus large. En tant que «piliers du collectif», il est attendu d'elles qu'elles puissent jouer un rôle d'intermédiaire entre leur famille et leur propre communauté et la société. Cette attente leur procure tant des opportunités que des obstacles. D'une part, cette responsabilité résulte souvent dans de meilleures prestations scolaires étant donné que les filles se sentent plus concernées par le fait de réaliser les désirs de mobilité sociale ascendante de leurs familles et donc plus stimulées à faire de leur mieux à l'école. D'un autre côté, cela leur amène aussi une série de pressions afin de devenir un modèle pour leur propre communauté et, ainsi, effacer les stéréotypes négatifs qui entoure celle-ci¹⁴⁷.

.....
142 Interview 13.

143 Interview 6.

144 Interviews 8, 10, 11, 12, 14.

145 Interview 13.

146 FARRIS, S.R. et DE JONG, S., *Discontinuous Intersections: Second-Generation Immigrant Girls in Transition from School to Work. Ethnic and Racial Studies* 37 (9) 1505-1525, 2014.

147 *Ibidem*, 1513-1514.

En résumé, afin d'expliquer le fait que les femmes d'origine marocaine ont presque deux fois plus de chance de détenir un diplôme de l'enseignement supérieur que les hommes d'origine marocaine, plusieurs catégories d'explications sont possibles. A tous égards, il semble que les femmes d'origine marocaine se soient assimilées au modèle dominant des relations hommes/femmes (où, en Belgique ainsi que dans la plupart des pays occidentaux, les femmes sont plus représentées dans le groupe des personnes ayant un diplôme) et que ceci n'est pas (encore) le cas pour les femmes d'origine turque. La différence entre ces deux communautés dans ce domaine devra encore faire l'objet de futures recherches.

Dans la littérature scientifique relative à l'intégration des immigrants, il est possible de faire une différence entre les recherches qui s'intéressent aux caractéristiques de la société d'inclusion et celles qui se concentrent sur les caractéristiques des migrants et des communautés immigrées. Au sein de la première catégorie, il est surtout question des processus d'assimilation aux différences hommes/femmes qui prévalent dans le domaine de l'enseignement de la société d'inclusion. Dans les interviews, cette hypothèse a non seulement été confirmée par différents répondants, mais il est également apparu que les garçons d'origine étrangère pouvaient être encore plus malmenés dans l'enseignement par rapport aux filles et aux garçons non issus de l'immigration, et que les filles d'origine étrangère pouvaient être plus fortement stimulées et motivées pour étudier. Dans la deuxième catégorie d'explications, on peut distinguer trois hypothèses dominantes qui ont également été confirmées et formulées concrètement dans les interviews. Premièrement, il apparaît que réussir à l'école peut constituer une manière pour les filles d'origine marocaine de se distancier de l'éducation traditionnelle de leur entourage et des rapports de genre qui y sont liés. Dans les interviews, cette interprétation a été poussée plus loin et certains ont considéré que les filles pouvaient utiliser leurs études comme un moyen de gagner un peu plus de liberté. Deuxièmement, il est apparu que l'éducation plus stricte des filles au sein de la communauté marocaine peut leur fournir un avantage en matière d'étude dans l'enseignement au regard des garçons de la même communauté. Plusieurs répondants ont cité cette explication dans les interviews et remarqué qu'étant donné que les filles étaient plus protégées et avaient moins de liberté, elles étaient plus structurées et disciplinées et consacraient plus de temps à leur éducation. Troisièmement, il ressort de la littérature que les filles peuvent ressentir une plus grande responsabilité en ce qui concerne la réussite à l'école parce qu'elles sont vues comme les garants de l'intégration de leur communauté. Cette hypothèse n'a été confirmée par aucun de nos interviewés. Une autre explication qui a été soulevée par nos répondants lors des interviews réside dans le fait qu'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur peut servir de stratégie d'émancipation pour les femmes. Selon cette hypothèse, les femmes seraient plus motivées et stimulées par leur entourage à obtenir un diplôme car celui-ci constitue, pour leur futur, la seule voie vers l'autonomie et l'indépendance financière dans le cas d'un éventuel échec de leur mariage. Ceci devra également être investi de manière plus approfondie par de futures recherches.

7.2. La plus faible participation des femmes d'origine turque et marocaine sur le marché de l'emploi

En ce qui concerne la littérature scientifique qui s'intéresse à la participation des femmes au marché de l'emploi, il existe peu d'études qui tentent d'expliquer la plus faible participation des femmes d'origine étrangère dans l'emploi, alors qu'il existe un certain nombre de recherches qui se concentrent sur l'activité des femmes en général (sans prendre en compte l'origine) ou des personnes d'origine étrangère (sans prendre en compte la dimension de genre dans ce cas). Toutefois, quelques recherches récentes confirment la faible participation des femmes d'origine étrangère de la deuxième génération (entre autres) et tentent d'expliquer ce constat¹⁴⁸.

Nous décrivons ci-dessous les hypothèses disponibles pour cette plus faible activité professionnelle des femmes d'origine marocaine et turque, en comparaison aux hommes de la même origine, en nous basant sur la littérature existante et sur nos entretiens. Ceux-ci ont fait émerger de nouvelles hypothèses (qui ne sont pas mentionnées par la littérature scientifique) et ont éclairé les résultats scientifiques avec des exemples concrets. A nouveau, nous présenterons ces hypothèses séparément en les divisant en deux groupes, à savoir les explications qui se concentrent sur les caractéristiques de la société d'inclusion de manière générale (1.2.1) et les hypothèses qui se focalisent sur les caractéristiques des (communautés) immigrées (1.2.2).

7.2.1. Caractéristiques de la majorité dans la société d'insertion

Lorsque l'on veut expliquer la différence de participation dans l'emploi des femmes d'origine marocaine et turque sur le marché de l'emploi, comparé aux hommes, il faut d'abord prendre en considération que la participation des femmes dans l'emploi en Belgique et ce, également dans le groupe des personnes non issues de l'immigration, est plus faible que celle des hommes.

Tout comme nous l'avons vu pour l'enseignement, l'activité des femmes d'origine marocaine et turque sur le marché de l'emploi ne peut être considérée isolément des relations hommes/femmes en général, en Belgique. Ainsi, le « Global Gender Gap Report » de 2013 situe, pour toute la population belge, le taux de participation des femmes au marché de l'emploi à 61% contre 72% pour les hommes¹⁴⁹, alors qu'une autre recherche montre que 67% des femmes commencent un cursus dans l'enseignement supérieur contre 55% des hommes¹⁵⁰. Il ressort également de la recherche « Genre et Génération en Belgique »

148 Entre autres : S.R. FARRIS et S. DE JONG (2014) *op.cit.*; GERRITSEN, Debby et DE GRAAF, Willibrord, *Migrant Girls Conquering the Future. Paper gepresenteerd op de ECPR conferentie, Reykjavik, 25-27 augustus, 2011*; SKYT NIELSEN, Helena, ROSHOLM, Michael, SMITH, Nina et HUSTED, Leif, *The school-to-work transition of 2nd generation immigrants in Denmark. Journal of Population Economics* 16, 755-786, 2003.

149 World Economic Forum (2013). 'The Global Gender Gap Report 2013', 120. Online beschikbaar via: http://www3.weforum.org/docs/GGGR14/GGGR_CompleteReport_2014.pdf

150 Vantieghem, W. et.al., *op.cit.*, 20.

que les femmes ont bien plus de chance de travailler à temps partiel et que le fait d'avoir des enfants influence de manière négative leur présence sur le marché de l'emploi. Pour les hommes, au contraire, le fait d'avoir des enfants augmente leur chance de participer à celui-ci¹⁵¹.

Cette interprétation selon laquelle l'activité des femmes d'origine turque et marocaine sur le marché de l'emploi est influencée par le modèle dominant des relations hommes/femmes en Belgique, est également apparue dans la majorité des interviews¹⁵². Un certain nombre de répondants se sont demandés si l'écart entre le niveau de diplôme de l'enseignement supérieur et la participation sur le marché de l'emploi dans le chef des femmes d'origine marocaine et turque n'était pas simplement le reflet d'une tendance qui est présente également dans le reste de la société belge. Certains en ont donc conclu que cet écart existait aussi pour les femmes d'origine étrangère¹⁵³: *«Oui c'est ça, parce que finalement, peut-être que les raisons de cet écart entre diplômés et activités sur le marché de l'emploi, si on comparait un groupe de la population globale, que le résultat serait le même?»*¹⁵⁴; *«Mais est-ce que la différence dans les chiffres, pour la population autochtone, est différente? C'est ce que je me demande»*¹⁵⁵. De plus, différents interviewés ont affirmé que la combinaison entre le travail et l'éducation des enfants pouvait s'avérer difficile pour les femmes¹⁵⁶. L'un de nos répondants a d'ailleurs considéré que toutes les femmes en Belgique devaient parfois faire un choix entre leur carrière et leur famille¹⁵⁷: *«(...) du choix entre être restée une femme au foyer ou avoir un job à temps partiel et une carrière professionnelle. Je pense que ce n'est pas propre à l'immigration»*¹⁵⁸. Néanmoins, le monitoring socio-économique du SPF emploi et du Centre pour l'égalité des chances de 2013¹⁵⁹ montre que l'écart de genre sur le marché de l'emploi pour les groupes envisagés ici (d'origine turque ou marocaine) est beaucoup plus important que pour la population non issue de l'immigration¹⁶⁰. Un renvoi vers le modèle des relations de genre qui prévaut en Belgique ne peut donc pas complètement expliquer cet écart entre hommes et femmes d'origine marocaine et turque.

Une autre explication en ce qui concerne la plus faible participation à l'emploi des femmes d'origine étrangère que l'on retrouve souvent dans la littérature, et qui est spécifique pour les groupes considérés ici, réside dans la discrimination que subissent les femmes d'origine étrangère dans la société belge et,

151 THEUNYNCK, Zita et NEELS, Karel, *Arbeidsparticipatie van Vrouwen en Mannen: De Genderkloof Breidt Sterk uit ná Ouderschap*. GGP Belgium Policy Brief 4, 2012, 1-2. Online via: http://www.ggps.be/doc/PB_4_NL.pdf.

152 Interview 1, 4, 10, 14, 17.

153 Interviews 4, 17.

154 Interview 17.

155 Interview 4.

156 Interviews 1, 10, 14.

157 Interviews 1, 14.

158 Interview 14.

159 SPF emploi et Centre pour l'égalité des chances (2013). «Monitoring socio-économique», disponible en ligne à <http://www.werk.belgie.be/publicationDefault.aspx?id=39707>.

160 *Ibidem*, 67-68.

plus particulièrement, pour celles qui portent un foulard. Cependant, il ressort de la partie quantitative de cette recherche que, même en contrôlant statistiquement la variable du port du foulard, la participation des femmes d'origine marocaine et turque sur le marché de l'emploi reste plus faible que celle des hommes de la même origine. Cela signifie que même les femmes ne portant pas le foulard sont moins actives sur le marché de l'emploi. Au contraire, Farris et de Jong¹⁶¹ estiment que la discrimination des femmes qui portent un foulard se produit plutôt dans le cadre de l'entretien d'embauche, tant pour des places de stage que pour des emplois. Les femmes portant un foulard sont, selon cette étude, structurellement confrontées à la discrimination et ce, également là où le foulard n'est pas strictement interdit sur le lieu de travail. Selon Farris et de Jong, il ne s'agit pas simplement de discrimination religieuse (qui peut tout autant jouer pour les hommes). La discrimination sur base du port du foulard constitue une forme spécifique de discrimination genrée qui va de pair avec des stéréotypes de genre comme le fait d'être soumises et victimes et pas (suffisamment) émancipées¹⁶². Dans les interviews, la discrimination des femmes sur le marché de l'emploi sur base du port du foulard fut l'hypothèse la plus souvent avancée afin d'expliquer l'écart entre le taux de diplôme et l'activité sur le marché de l'emploi des femmes d'origine marocaine et turque¹⁶³. D'abord, un certain nombre de nos répondants ont affirmé qu'alors que dans l'enseignement supérieur le port du foulard ne pose pas véritablement problème¹⁶⁴, il est bien moins accepté dans l'emploi en Belgique¹⁶⁵ : *« Mais donc moi je pense que le principal facteur c'est vraiment le port du voile et la non acceptation du port du voile »*¹⁶⁶. Selon certains répondants, les musulmanes sont alors plus souvent obligées de faire un choix entre le port du foulard et le fait de participer au marché de l'emploi¹⁶⁷ : *« (...) mais dû à un choix qu'elles doivent faire, soit leur tenue vestimentaire, soit le travail, parfois elles choisissent de rester à la maison »*¹⁶⁸. De fait, un certain nombre de nos répondants se sont dits étonnés que les femmes d'origine turque et marocaine ont, dans nos données quantitatives, moins souvent déclaré avoir été victimes de discrimination dans l'emploi que les hommes de la même origine¹⁶⁹.

Plusieurs répondants voient le port du foulard comme un obstacle supplémentaire pour les femmes d'origine turque et marocaine dans leur participation au marché de l'emploi car il s'agit d'un signe religieux visible sur base duquel – en plus de la discrimination qui existe déjà dans l'emploi à l'égard des immigrés et des minorités – elles sont encore plus exclues du monde du travail¹⁷⁰. L'un de nos

.....
161 FARRIS, S. et DE JONG, S. (2014), *op.cit.*.

162 *Ibidem*, 1517.

163 Interview 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 14, 15, 16, 20.

164 Encore que de nombreuses hautes écoles et même certaines universités ont été concernées par des affaires de foulard.

165 Interview 2, 6, 7, 12, 14.

166 Interview 14.

167 Interview 12, 14, 20.

168 Interview 20.

169 Interview 1, 6, 9, 15.

170 Interview 1, 5, 8, 12, 15, 16.

répondants compare cet emboîtement des obstacles à l'activité des femmes d'origine turque et marocaine sur le marché de l'emploi à un jeu de Lego : *«Donc être une femme, être une femme d'origine étrangère, et de surcroît d'origine marocaine ou turque, musulmane, voilée, c'est beaucoup de facteurs qui constituent une entrave au développement de la carrière. Voyez, donc les difficultés se superposent comme des Lego, et donc ça, ça peut être quelque chose qui effectivement donne plus d'amplitude à la discrimination»¹⁷¹.*

Il est également apparu dans plusieurs de nos interviews que la moindre acceptation du foulard sur le marché de l'emploi en Belgique prédispose les femmes qui portent un foulard à une série de métiers moins visibles¹⁷² : *«Bon pas pour les emplois simples, parce que bon, voir une femme qui porte un foulard dans un travail de nettoyage ça ne pose pas de problème (...) Si la personne a un certain niveau, qu'elle est ingénieure ou qu'elle peut être cadre, à ce moment-là le foulard pose un problème grave»¹⁷³.* De plus, un certain nombre de répondants ont affirmé qu'il est demandé aux femmes portant un foulard de travailler en dehors des heures de bureau afin de diminuer encore leur visibilité sur le lieu du travail¹⁷⁴ : *«Même les gens des bureaux ne veulent plus voir ça, (...) ils demandent aux sociétés de nettoyage de faire venir les travailleuses en dehors des heures d'ouverture du bureau, alors que normalement (...) à l'époque, moi, je me rappelle qu'on voyait les dames d'ouvrage, on appelle ça les femmes d'ouvrage, qui travaillaient parfois pendant que les bureaux étaient ouverts. Maintenant il n'y a plus ça, on ne veut plus voir, on a totalement occulté, ce sont des personnes invisibles»¹⁷⁵.* Enfin, d'autres interviewés ont mis en évidence que les femmes ayant expérimenté de la discrimination dans l'emploi à cause du foulard peuvent perdre confiance pour postuler à nouveau ou vont s'orienter vers des emplois qui ne correspondent pas à leurs qualifications ou qui sont bien en-dessous de leur niveau d'éducation¹⁷⁶ : *«(...) parce que quand les femmes portent le foulard, elles sont discriminées sur le marché du travail, se rabattent vers certaines filières comme l'animation dans des maisons, quartiers, maisons de jeunes qui permettent encore le foulard»¹⁷⁷.*

Abstraction faite du foulard, il est possible d'avancer encore une autre explication par rapport à la discrimination dont peuvent faire l'objet les femmes d'origine marocaine et turque sur le marché de l'emploi. Des recherches ont montré que, pour les femmes qui ne portent pas le foulard également, la combinaison des structures de genre et de l'ethnicité peut représenter un désavantage pour leur participation au marché de l'emploi¹⁷⁸. C'est ce que montrent Farris et de Jong : non seulement dans

171 Interview 1.

172 Interview 1, 5, 8, 15, 16.

173 Interview 5.

174 Interview 1, 5.

175 Interview 5.

176 Interviews 1, 4, 5, 6.

177 Interview 6.

178 Farris, S. et de Jong, S (2014), *op.cit.*

l'enseignement mais également dans l'accès à l'emploi, les structures de genre peuvent influencer les prestations des femmes. Là où les mêmes structures de genre dans l'enseignement peuvent donner aux femmes d'origine étrangère une certaine avance par rapport aux hommes, cela ne serait pas le cas selon nos répondants dans le cadre de l'emploi. Un certain nombre de traits de caractère considérés comme typiquement féminins comme être docile, à l'écoute et disciplinée seraient moins attractifs sur le marché de l'emploi¹⁷⁹. Dans le cadre de celui-ci, des traits plus masculins comme la confiance en soi, la compétitivité et l'auto-promotion seraient mieux valorisés. Les femmes d'origine étrangère doivent donc faire face à différentes formes de discrimination qui ne sont pas uniquement basées sur le fait qu'elles soient d'origine étrangère, mais aussi sur le fait qu'elles sont des femmes. Le notion de discrimination intersectionnelle, au sein de laquelle les discriminations sur base de plusieurs critères (genre, classe sociale, religion et ethnicité) se croisent entre elles, semble être ici d'application¹⁸⁰. Le fait que dans l'enseignement cette discrimination intersectionnelle avantage les femmes d'origine étrangère comparé aux hommes issus de l'immigration signifie que, lorsqu'il est question de discrimination sur base de plusieurs critères, il ne s'agit pas seulement de la somme de plusieurs obstacles. C'est bien plus une combinaison complexe de plusieurs types de discrimination qui, au final, influence de manière positive ou négative les prestations des femmes d'origine étrangère dans l'enseignement ou sur le marché de l'emploi¹⁸¹. Cependant, il ressort de nos résultats quantitatifs que les femmes d'origine marocaine et turque se sentent moins discriminées, que ce soit de manière générale ou dans l'emploi, par rapport aux hommes de la même origine. D'autres recherches confirment qu'à niveau de diplôme égal, les femmes d'origine étrangère ont moins de chance de ne pas être sélectionnées pour un entretien d'embauche sur base de leur nom que les hommes de la même d'origine¹⁸².

Il ressort des entretiens que nous avons menés qu'un certain nombre de nos répondants investit la discrimination intersectionnelle des femmes d'origine marocaine et turque sur le marché de l'emploi comme une piste afin d'expliquer leur plus faible participation au sein de celui-ci, comparé aux hommes de la même origine¹⁸³. L'un de nos répondants donna comme explication supplémentaire la possibilité que les femmes soient socialisées de telle manière qu'elles tendent plus à accepter la discrimination et moins à se dire victimes de discrimination : *«Si tu veux, moi je pense que la femme ne voit pas très vite la discrimination. Donc il faut beaucoup, il faut beaucoup pour se dire «Ah! je suis discriminée». (...) chez la fille, on a aussi beaucoup de, on attend beaucoup, beaucoup de... elle doit être... accepter, gentille, c'est une future mère, elle doit donner, et donc elle a moins facile que le garçon à accepter la discrimination, que c'est une discrimination. Plus facile à accepter en tout cas»*¹⁸⁴. D'autres ont

179 Ibidem, 1520.

180 Voir entre autres : BROWNE, Irene et MISRA, Joya, *The Intersection of Gender and Race in the Labor Market. Annual Review of Sociology* 29, 487-513, 2003.

181 S.R. FARRIS et S. DE JONG (2014), *op.cit.*.

182 GLORIEUX, Ignace, LAURIJSEN, Ilse et VAN DORSSELAER, Yolanda, *De Intrede van Allochtonen op de Arbeidsmarkt. SSL-rapport nr. SSL/OD2/2008.08. 5 décembre, 2008, 37.*

183 Interview 1, 10, 13, 20.

184 Interview 20.

mentionné le fait que les femmes d'origine marocaine et turque pouvaient être démotivées de participer au marché de l'emploi étant donné les différentes formes de discrimination qu'elles risquaient de rencontrer¹⁸⁵.

Une autre explication possible pour la plus faible participation des femmes d'origine marocaine et turque sur le marché de l'emploi, comparé aux hommes de la même origine, qui est ressortie des entretiens et qui a trait à la société d'inclusion, réside dans le fait que ces femmes, afin de se défaire de la discrimination, travailleraient plus souvent dans le marché de l'emploi informel belge. Il existe malheureusement peu de données scientifiques en ce qui concerne la participation des femmes et des hommes à l'économie informelle. Selon l'un de nos répondants, l'un des aspects de la participation des femmes d'origine turque et marocaine au marché du travail, et qui se déroule au sein de l'économie informelle, n'apparaîtrait pas dans les enquêtes: *«Une grande partie de ces femmes vont directement dans des réseaux officiels. Ce que je veux dire par là, c'est qu'elles sont indépendantes, elles vont entreprendre elles-mêmes, créer leur job. Mais plutôt au noir, et c'est pour ça que nous n'avons pas les chiffres de combien de ces femmes diplômées travaillent finalement. Je connais par exemple des psychologues qui ne se présentent nulle part comme étant psychologues. Ce genre de choses. Et je crois que cela a beaucoup à avoir avec la discrimination¹⁸⁶»*.

Une dernière explication possible pouvant bloquer l'accès à l'emploi des femmes d'origine marocaine et turque – mais qui n'a pas été citée par nos interviewés – renvoie au manque de places d'accueil en crèche, d'une part, mais également à l'expérience négative que certains parents d'origine étrangère peuvent avoir des milieux d'accueil¹⁸⁷, d'autre part.

7.2.2. Caractéristiques des communautés et des immigrés

Une première explication concernant la faible participation à l'emploi des femmes d'origine marocaine et turque qui émerge de la littérature scientifique, et qui se focalise sur les caractéristiques des communautés marocaine et turque, a trait à l'âge moyen auquel les femmes de cette origine se marient et ont des enfants. Etre mariée et avoir des enfants a, pour toutes les femmes, un impact négatif sur la participation au marché de l'emploi. Si à cela on ajoute que les femmes d'origine marocaine et turque, en général, se marient et ont des enfants plus jeunes et qu'elles ont, en moyenne, plus d'enfants que les femmes non issues de l'immigration, il se peut que la plus faible participation des femmes d'origine marocaine et turque sur le marché de l'emploi s'explique par la même tendance genrée qui influence l'activité des femmes non issues de l'immigration¹⁸⁸. Ceci a également été confirmé par des recherches internationales qui montrent que l'état civil, le fait d'avoir des enfants et le nombre de ceux-ci

185 Interview 1, 10, 13.

186 Interview 4.

187 Françoise CRÉPIN, France NEUBERG, *Ce que des parents en situation de précarité disent de l'accueil et de l'éducation des tout-petits*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles 2013.

188 GLORIEUX, I. et al., *op.cit.*; KOELET, S. et al., *op.cit.*.

déterminent la plus faible participation professionnelle de ces femmes et ce, plus que l'ethnicité¹⁸⁹. C'est ce que montrent Gerritsen et de Graaf¹⁹⁰ : les femmes d'origine étrangère se marient et deviennent mères souvent plus jeunes au regard des femmes non issues de l'immigration, ce qui explique qu'elles reportent leur entrée sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme. Or, entrer sur le marché à un âge plus avancé peut rendre cette démarche plus compliquée¹⁹¹. Dans une étude comparative menée aux Etats-Unis et dans 8 autres pays, Donato, Piya et Jacobs¹⁹² ont testé l'hypothèse selon laquelle les femmes d'origine immigrée sont doublement désavantagées sur le marché de l'emploi et ce, de par leur ethnicité et leur sexe. Dans de nombreux pays, il semble que l'état civil, et donc le fait d'être mariée ou non, constitue un indicateur plus important de l'activité sur le marché des femmes, qu'elles soient d'origine étrangère ou non, que l'ethnicité. Les femmes célibataires non issues de l'immigration ont, dans cette étude, une plus grande probabilité d'être actives sur le marché de l'emploi. Dans certains pays, la différence d'origine ethnique pour les femmes présentes sur le marché de l'emploi disparaît même lorsque l'on contrôle leur état civil¹⁹³. Il ressort également de la partie quantitative de cette recherche que la participation sur le marché de l'emploi des femmes divorcées et célibataires s'avère être plus élevée que la participation moyenne de l'ensemble du groupe des femmes. Cependant, nos données quantitatives illustrent que le taux de participation des femmes célibataires ayant répondu à notre enquête est considérablement plus bas que la moyenne. Cela peut éventuellement s'expliquer par la surreprésentation des étudiantes dans cette catégorie. Ensuite, notre enquête montre que, tel que pour les femmes autochtones, avoir un plus grand nombre d'enfants fait chuter le taux d'emploi des femmes d'origines marocaines et turques en Belgique.

Le mariage et le fait d'avoir des enfants en étant souvent relativement jeunes, de même que d'avoir plus d'enfants, sont également des réponses qui sont souvent apparues dans nos entretiens afin d'expliquer l'écart de genre dans la participation au marché de l'emploi au sein des communautés turque et marocaine¹⁹⁴. Un certain nombre de répondants ont ainsi confirmé que les femmes d'origine marocaine et turque se marient plus tôt que les femmes non issues de l'immigration¹⁹⁵ : « *Le mariage est encore plus présent aujourd'hui dans les familles et donc ça joue beaucoup pour leur émancipation. (...) Cette culture nous conditionne toutes les femmes en général par ce mariage* »¹⁹⁶. Différents interviewés ont également dit qu'au sein des communautés turque et marocaine, les femmes se conforment plus

189 KEUZENKAMP, Saskia et MERENS, Ans, *Sociale Atlas van Vrouwen uit Etnische Minderheden. Sociaal en Cultureel Planbureau, Den Haag, mars, 2006*; DONATO, Katharine M., PIYA, Bhumi et JACOBS, Anna, *The Double Disadvantage Reconsidered: Gender, Immigration, Marital Status, and Global Labor Force Participation in the 21st Century. International Migration Review 48 (S1) S335-S376, 2014.*

190 GERRITSEN, D. et DE GRAAF, W., *op.cit.*

191 *Ibidem*, 20.

192 DONATO, B. et al., *op.cit.*

193 *Ibidem*, S361-S362.

194 Interviews 3, 5, 6, 7, 11, 12, 14, 16, 19, 20.

195 Interview 7, 11, 20.

196 Interview 7.

rapidement aux rôles traditionnels après leur mariage et placent leurs priorités dans celui-ci et préfèrent donc rester à la maison¹⁹⁷ : *«je vois beaucoup de filles qui ont des diplômes, après leur mariage, qui se mettent en couple ou en mariage et puis qui, leur priorité, c'est d'abord le couple»*¹⁹⁸. Un mariage précoce peut donc, selon certains répondants, perturber la participation au marché de l'emploi des femmes d'origine marocaine et turque : *«le mariage c'est à cause de ça que je n'ai pas pu continuer. Le mariage et les enfants m'ont bloquée. J'ai laissé une carrière professionnelle jusqu'à 40 ans»*¹⁹⁹.

De plus, une partie de nos interviewés ont affirmé qu'au sein des communautés turque et marocaine, les femmes choisissent plus souvent de ne pas travailler²⁰⁰. Certains répondants ont, par exemple, expliqué que ces femmes, quand cela n'est pas nécessaire pour elles de travailler, préfèrent s'occuper des enfants après l'achèvement de leurs études et investissent plus le champ privé que l'aspect professionnel de leur vie²⁰¹ : *«Ça peut expliquer aussi le fait d'atteindre le niveau d'étude et dire «voilà, j'ai fait des études, mes parents ont toujours voulu que je fasse des études, je les ai faites, je me suis mariée, j'ai eu des enfants, à choisir entre les deux, je préfère ma vie privée que ma vie professionnelle»*²⁰². Certains ont même considéré que beaucoup de femmes d'origine marocaine et turque considèrent que détenir un diplôme est un investissement dans la future éducation des enfants et pas seulement un moyen d'accès à la sphère professionnelle. Avec un diplôme, elles peuvent mieux éduquer les enfants et, par exemple, mieux les aider dans leurs devoirs jusqu'à un certain âge²⁰³.

La deuxième explication qui se concentre sur les caractéristiques des communautés turque et marocaine en Belgique consiste à décortiquer les rapports de genre traditionnels de l'environnement pouvant influencer de manière négative la participation des femmes d'origine marocaine et turque sur le marché de l'emploi²⁰⁴. Dans la partie quantitative de cette enquête, il ressort que 51,3% des femmes qui sont radicalement en faveur de l'égalité hommes/femmes²⁰⁵ sont actives sur le marché de l'emploi contre 36,9% qui ne sont pas du tout d'accord avec ces mêmes valeurs d'égalité. Cela tend à montrer que les comportements traditionnels à l'égard des rapports hommes/femmes peuvent influencer de manière négative la participation des femmes sur le marché de l'emploi. On peut supposer que le même lien existe pour les femmes qui ne sont pas d'origine étrangère. Toutefois, cette explication ne peut

197 Interviews 7, 11, 20.

198 Interview 20.

199 Interview 7.

200 Interviews 3, 6, 12, 14, 16, 19.

201 Interviews 6, 14, 19.

202 Interview 14.

203 Interviews 6, 16.

204 GERRITSEN, D. et DE GRAAF, W., *op.cit.*

205 Nous avons demandé à nos répondants leur opinions sur : le fait qu'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur soit plus important pour un garçon que pour une fille ; que le chemin de l'indépendance pour une femme passe par un emploi durable ; que l'idéal pour une femme est d'avoir une famille heureuse et sur la contribution égale de l'homme et de la femme au budget du foyer, aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants.

expliquer ce faible taux de participation pour l'ensemble du groupe des femmes d'origine marocaine et turque. En effet, la partie quantitative de cette recherche a montré que la très grande majorité des personnes d'origine turque et marocaine qui ont répondu à notre questionnaire adoptent un point de vue qui est majoritairement en faveur de l'égalité hommes/femmes. Ainsi, la grande majorité de nos répondants considèrent que la voie de l'indépendance pour une femme passe par un emploi durable, que les tâches ménagères et l'éducation des enfants doivent être partagées par les hommes et les femmes et que chaque époux doit contribuer de la même manière au budget familial (voir graphiques 73 jusque 80).

Certains chercheurs estiment en outre que les opinions et les représentations collectives entourant la culture et la religion des immigrés peuvent augmenter le nombre d'obstacles pour les femmes d'origine étrangère sur le marché de l'emploi²⁰⁶. Un focus unilatéral sur le background culturel et religieux des femmes d'origine marocaine et turque, comme le fait de considérer ces femmes comme des victimes de leur culture et/ou religion patriarcales, peut les gêner dans leur participation au marché du travail et à la société. Cette représentation stéréotypée des femmes d'origine marocaine et turque peut les exclure de l'image des femmes autonomes entreprenantes, ce qui peut à son tour rendre plus difficile leur intégration sur le marché de l'emploi.

De plus, la culturalisation de l'écart dans la participation au marché de l'emploi des femmes d'origine marocaine et turque par rapport aux hommes ayant la même origine fait en sorte que l'inégalité entre les hommes et les femmes au sein des groupes immigrés est vue de manière très différente de celle qui a cours au sein du reste de la société, alors que cet écart de genre entre les hommes et les femmes d'origine immigrée sur le marché de l'emploi peut être aussi le reflet d'une tendance visible dans le reste de la société²⁰⁷.

Néanmoins, cette explication consistant à dire que les comportements traditionnels à l'égard des rapports hommes/femmes au sein du foyer et de la famille peuvent diminuer la présence des femmes d'origine marocaine et turque sur le marché de l'emploi, est revenue de nombreuses fois dans les entretiens que nous avons réalisés²⁰⁸. Ainsi, un certain nombre de nos interviewés ont considéré qu'une fois mariées, au sein des communautés turque et marocaine, il est moins souhaitable pour les femmes d'origine marocaine et turque de travailler²⁰⁹ : «*Si elles travaillent OK on accepte qu'elles travaillent, surtout si elles travaillaient avant. Après le mariage, ça semble plus difficile, c'est plus difficile à négocier*»²¹⁰. Certains interviewés ont également expliqué que les rôles traditionnels placent la responsabilité de trouver un emploi et de gagner

206 ROGGE BAND, Conny 'The Victim-Agent Dilemma: How Migrant Women's Organizations in the Netherlands Deal with a Contradictory Policy Frames', *Signs*. (35) 4, 2010, 943-976.

207 *Ibidem*, 943, 961-963.

208 *Interviews* 3, 5, 8, 9, 13, 19.

209 *Interviews* 3, 5, 9, 19.

210 *Interview* 19.

un revenu chez l'homme. La pression sur les femmes dans ce cadre serait, selon eux, plus faible, étant donné qu'aucune responsabilité n'est attribuée à la femme par rapport aux revenus. Si elles font tout de même le choix de travailler, il n'est pas vraiment attendu d'elles qu'elles contribuent au budget commun du foyer²¹¹ : *« Si elle travaille tant mieux, si elle ne travaille pas c'est pas grave, de toute façon elle n'est pas obligée de travailler, ce n'est pas à elle de subvenir aux besoins de la famille, c'est la vision traditionaliste des années 70 et 80. (...) si elle l'apporte, de toute façon, ce qu'elle gagne, c'est pour elle, donc elle n'est pas obligée de l'apporter dans le cadre... bon si dans la pratique ça se fait, mais si elle dit par exemple bon avec mon argent je vais m'acheter ceci, je vais faire cela, l'homme ne pourrait pas dire non quoi »*²¹². D'un autre côté, la responsabilité de l'éducation des enfants est beaucoup plus placée par les rapports hommes/femmes traditionnels sur la femme²¹³ : *« (...) c'est toujours une maman : donc elle doit être présente pour ses enfants donc du coup ça responsabilise plus l'homme pour l'extérieur, et la femme plus pour l'intérieur. Oui bien sûr qu'elle peut travailler, mais elle ne doit surtout pas oublier qu'elle a ses enfants à charge »*²¹⁴. L'un de nos répondants ajouta qu'au sein des communautés turque et marocaine, les femmes restaient plus à la maison ou cherchaient un travail en-dessous de leurs qualifications, mais dont les heures de travail se combinent mieux avec l'éducation des enfants : *« Ou elles cherchent un emploi qui n'est pas directement lié à leurs études, mais qui se réalise pendant les heures de l'école. Et tu peux voir cela, chez des femmes diplômées, qu'elles choisissent plutôt de rester à la maison, (...) et que les femmes peu qualifiées, vraiment qualifiées, qu'elles font toutes du travail de nettoyage »*²¹⁵.

Une dernière explication quant à la plus faible participation des femmes d'origine marocaine et turque est encore apparue dans l'une de nos interviews et se focalise sur les caractéristiques des communautés immigrées. Le répondant a, dans cet entretien, soulevé le fait que ce taux d'activité pouvait aussi être expliqué en partie par la structure du réseau ethnique et des emplois qui y sont liés au sein de cette communauté. Ce réseau ne serait pas disponible dans la même ampleur pour les femmes et les hommes : *« (...) pourquoi est-ce que les hommes sont moins qualifiés mais plus actifs ? Ils sont vite récupérés dans ces réseaux-là de solidarité familiale, ces entreprises familiales, vous savez l'horeca, la distribution alimentaire, les épiceries, boulangeries, bouchers etc. Les femmes sont là pour épauler mais c'est plus souvent les hommes que nous allons voir »*²¹⁶.

Pour conclure la deuxième partie de ce chapitre, un certain nombre d'hypothèses ont été émises afin d'expliquer la plus faible participation des femmes d'origine marocaine et turque comparé aux hommes de la même origine. Dans la catégorie des explications qui se focalisent sur les effets de la société d'insertion sur l'intégration des migrants et de leurs communautés, trois interprétations ont émergé. La

211 Interviews 8, 5, 13

212 Interview 5.

213 Interviews 3, 13.

214 Interview 13.

215 Interview 3.

216 Interview 13.

première renvoie à une assimilation aux rapports de genre existants sur le marché du travail en Belgique. Il existe, en effet, également une différence hommes/femmes au sein des personnes non issues de l'immigration par rapport à l'activité sur le marché de l'emploi. Bien que cette explication est également apparue dans les interviews, nous avons vu que l'écart de genre au sein des communautés turque et marocaine est plus grand qu'au sein de la population non issue de l'immigration. Par conséquent, bien que cette hypothèse éclaire une partie de ce constat, elle n'est pas entièrement pertinente pour expliquer la taille de cet écart. La deuxième explication renvoie à la discrimination dont seraient victimes les femmes sur le marché de l'emploi en raison du port du foulard. Cette interprétation est celle qui est apparue le plus souvent dans les interviews. Cependant, il ressort de la partie quantitative de cette recherche que même les femmes qui ne portent pas le foulard participent moins sur le marché de l'emploi que les hommes de la même origine. La troisième explication soulève la discrimination intersectionnelle des femmes sur le marché du travail. Celle-ci fut également confirmée par les entretiens. Certains répondants ont ainsi donné l'exemple d'une triple discrimination pour les femmes d'origine marocaine et turque dans l'emploi : sur base du foulard, du genre et de leur origine. Outre ces trois pistes d'interprétation, une nouvelle hypothèse est apparue dans les interviews, à savoir que les femmes d'origine marocaine et turque travailleraient plus dans l'économie informelle, ce qui expliquerait qu'une partie de leur participation au marché de l'emploi échappe aux enquêtes. Cette dernière hypothèse s'avère difficile à vérifier.

Dans la catégorie des explications qui se concentrent sur les effets des caractéristiques des migrants eux-mêmes et de leurs communautés sur les processus d'intégration, deux pistes d'interprétation ont été évoquées. Premièrement, il ressort de la littérature et des entretiens que les femmes d'origine marocaine et turque, en moyenne, se marient et ont des enfants plus jeunes, ce qui (comme pour les femmes non issues de l'immigration) influence leur participation sur le marché de l'emploi. Cette hypothèse a été concrétisée dans les interviews par un certain nombre de répondants qui ont considéré que les femmes, au sein des communautés turque et marocaine, donnent la priorité à leur mariage et à leurs enfants plutôt qu'à un emploi. Deuxièmement, les comportements traditionnels concernant les rapports hommes/femmes au sein des communautés turque et marocaine rendraient, selon certains répondants, plus compliquée la participation des femmes d'origine marocaine et turque sur le marché du travail. Alors que nous avons vu que les chercheurs se montrent prudents dans l'attribution de conceptions genrées traditionnelles aux communautés immigrées, cette explication est revenue à de nombreuses reprises dans les entretiens. Dans le cadre de ceux-ci, nos interviewés ont estimé que travailler pour les femmes mariées n'était pas considéré comme souhaitable au sein des communautés turque et marocaine et qu'elles n'avaient que peu de responsabilité concernant les revenus familiaux. En plus de ces deux catégories d'explications, nos répondants ont également soulevé une autre piste, à savoir que les réseaux ethniques d'emplois ne sont pas disponibles dans la même ampleur pour les femmes que pour les hommes. Cette dernière hypothèse devrait faire l'objet d'une attention minutieuse dans de futures recherches.

CHAPITRE 8 : L'EFFET DU LIEU DE NAISSANCE : CEUX QUI SONT NÉS EN BELGIQUE ET CEUX QUI NE SONT PAS NÉS EN BELGIQUE

Laura Westerveen et Ilke Adam

Dans la partie quantitative de cette recherche, nous avons constaté que pour les personnes d'origine marocaine, il existe une différence dans les schémas d'inclusion et de participation des migrants (ceux qui ont effectivement migré vers la Belgique) et ceux qui composent la minorité ethnique des Marocains de Belgique (à savoir, ceux qui sont nés en Belgique, et qui sont d'origine marocaine). Le fait d'être né en Belgique a, pour cette communauté et ce de manière contre-intuitive, un impact négatif sur certains indicateurs d'inclusion et de participation. La seule exception concerne la participation dans l'enseignement. Les personnes d'origine marocaine ont plus de chance d'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur si elles sont nées en Belgique que si elles sont arrivées en Belgique après leur naissance.

Ceci étant, les personnes nées en Belgique ont moins de chance d'être actives sur le marché de l'emploi que celles qui ne sont pas nées en Belgique. De plus, il ressort de nos données quantitatives que les personnes d'origine marocaine qui sont nées en Belgique sont moins souvent totalement en accord avec les valeurs démocratiques²¹⁷ et s'intéressent moins à la vie politique. Les personnes d'origine marocaine qui sont nées en Belgique disent aussi plus souvent avoir une majorité d'amis musulmans, affirment plus souvent avoir été victimes de discrimination et ont une perception des Belges non issus de l'immigration comme étant raisonnablement ou très fortement différents d'eux-mêmes et ce, comparé aux personnes d'origine marocaine qui ne sont pas nées en Belgique. Cette différence entre ceux qui sont nés en Belgique et ceux qui ne le sont pas, ou pour le dire autrement entre les migrants et la minorité ethnique, ne semble pas s'appliquer à la communauté turque dans cette enquête. Cela signifie que pour les personnes d'origine turque, il n'existe aucune différence remarquable entre ceux qui sont nés ici et ceux qui ont émigré plus tardivement et ce, en ce qui concerne l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur, la participation sur le marché de l'emploi, la mixité du cercle d'amis, les valeurs démocratiques et l'intérêt pour la vie politique.

²¹⁷ Cette position à l'égard des valeurs démocratiques a été investiguée dans la partie quantitative de cette enquête sur base des réponses données par les répondants à une série de questions concernant la position à l'égard du système démocratique, l'importance d'un leader fort et la séparation des sphères religieuses et sociales. Toutefois, il faut préciser que le nombre de personnes qui se disent en désaccord avec la séparation des sphères religieuses et politiques et le système démocratique reste faible, se référer au chapitre « Valeurs » de cette recherche.

Tableau 25 : Beta-coefficients standardisés pour la variable indépendante "né en Belgique" pour différentes régressions logistiques présentées dans la partie quantitative²¹⁸

| Variables dépendantes | Variable indépendante "Né en Belgique" Population marocaine | | |
|---|--|-------|-------------|
| | Exp(b) | S.E. | p |
| Etre actif sur le marché de l'emploi | 0,417 | 0,379 | 0,021 (*) |
| Diplôme de l'enseignement supérieur | 2,207 | 0,296 | 0,007 (**) |
| S'intéresser à la vie politique | 0,36 | 0,275 | 0,000 (***) |
| Perception de la distance sociale avec les Belges non issus de l'immigration | 0,561 | 0,277 | 0,037 (*) |
| Majorité d'amis musulmans | 1,917 | 0,297 | 0,028 (*) |
| Etre totalement d'accord avec les valeurs démocratiques | 0,425 | 0,35 | 0,015 (*) |
| Avoir été victime de discrimination | 2,109 | 0,271 | 0,007 (**) |

Dans cette partie, nous nous intéressons aux explications disponibles pour cette divergence constatée entre les schémas d'intégration des migrants et des minorités ethniques. Nous allons comparer les hypothèses qui existent dans la littérature scientifique et celles qui sont apparues dans les entretiens que nous avons menés avec les personnalités d'origine turque et marocaine. Dans le cadre de ces interviews, nous avons posé à nos interlocuteurs un certain nombre de questions en rapport avec les résultats de l'enquête quantitative :

- Comment peut-on expliquer l'effet du lieu de naissance sur les indicateurs d'intégration de la communauté marocaine décrits plus haut ?
- Comment expliquer la différence entre les personnes d'origine marocaine et les personnes d'origine turque ?

Avant d'entrer dans le détail des interprétations académiques disponibles et des réactions des répondants à ces différentes questions, nous avons demandé à nos répondants s'ils trouvaient que les résultats de l'enquête quantitative étaient surprenants ou non. Il ressort des interviews que lorsque l'on prend les différents résultats²¹⁹, plus de répondants ne se sont pas déclarés étonnés par l'effet du lieu de naissance sur l'inclusion et la participation des personnes d'origine marocaine et ce, au contraire. Et

218 L'association entre la variable indépendante "né en Belgique" et chacune des variables dépendantes reprises dans la colonne du tableau ci-dessus a été contrôlée par rapport à l'influence d'une série d'autres variables (binaires) indépendantes comme le sexe, les catégories d'âge 25-34, 35-44, 45-54, 55-64, le fait d'avoir la nationalité belge, le fait d'être fier d'être musulman, le fait de toujours respecter la prière et le jeûne, le port du foulard, le fait de résider en Flandre, à Bruxelles ou en Wallonie. Les variables «diplôme de l'enseignement supérieur», «être actif sur le marché de l'emploi» et «avoir une majorité d'amis musulmans» ont également été reprises, pour autant qu'elles ne concernaient pas les variables dépendantes. Pour plus de détails sur les modèles de régression, nous renvoyons vers la partie quantitative de cette recherche.

219 Cela veut dire l'effet d'être né en Belgique sur : être actif sur le marché de l'emploi, être en accord avec les valeurs démocratiques, être intéressé par la vie politique, avoir une majorité d'amis musulmans, se sentir victime de discrimination et percevoir les Belges non issus de l'immigration comme raisonnablement voire fortement différents.

cela principalement parce qu'ils avaient déjà remarqué cet effet dans leur propre entourage²²⁰. L'un de nos répondants a même trouvé logique que le fait d'être né en Belgique influence les indicateurs d'inclusion et de participation parce que ceux qui sont nés en Belgique ont la nationalité belge et donc, de fait, font automatiquement partie de la société belge²²¹. Cependant, le fait que le lieu de naissance ne joue pas pour la communauté turque mais bien pour la communauté marocaine, a seulement surpris trois répondants²²² car, selon eux, la communauté turque est plus fermée²²³ et, en règle générale, connaît moins bien le français²²⁴ (et donc, pour cette raison, serait moins bien intégrée au sein de la société belge que la communauté marocaine) ou encore parce que les deuxième et troisième générations des communautés turque et marocaine se trouvent dans les mêmes positions socio-économiques inférieures²²⁵.

Afin de pouvoir comparer les interprétations fournies par la littérature scientifique avec les réponses de nos répondants, nous allons regarder, pour chaque question, dans quelle ampleur chaque hypothèse scientifique est revenue dans les entretiens et de quelle manière les réactions des répondants peuvent aider à éclaircir et concrétiser les pistes de réflexion scientifiques. De nouvelles explications, qui furent présentes dans les interviews mais qui ne se retrouvent pas telles quelles dans la littérature scientifique, seront également présentées. Les interprétations scientifiques qui seront présentées dans ce chapitre, peuvent être séparées entre, d'une part, celles, qui, classiquement, considèrent que l'intégration augmente avec la durée du séjour au sein de la société d'insertion et cela, par un accroissement du capital social et humain, et, d'autre part, celles qui se concentrent sur les différentes conséquences des processus de discrimination selon le lieu de naissance et le développement d'une identité ethnique réactive pour ceux qui sont nés ici. Lorsque l'on observe la différence que nous avons constatée entre les communautés turque et marocaine, à savoir, l'absence d'un effet du lieu de naissance pour les personnes d'origine turque, il est, en effet, possible de renvoyer aux différentes formes de participation au sein des deux communautés (au sein de la communauté marocaine, la mobilité sociale est plus réalisée par la participation au sein de la société d'inclusion alors qu'au sein de la communauté turque, cette mobilité peut également se faire via une participation au sein de la communauté ethnique) et aux conséquences que cela peut avoir sur la perception des discriminations et sur le processus de formation des identités.

220 Interviews 11, 12, 20.

221 Interview 16.

222 Interviews 2, 14, 20.

223 Interview 14.

224 Interview 2.

225 Interview 20.

8.1. La différence dans les indicateurs d'intégration entre ceux qui sont nés en Belgique et ceux qui ne sont pas nés en Belgique au sein de la communauté marocaine

Le fait qu'il existe une différence dans les schémas d'intégration entre ceux nés en Belgique et ceux qui ont émigré plus tardivement au sein de la société d'inclusion, a également été confirmé par d'autres études²²⁶. En réalité, il est question dans ces recherches à propos de ceux qui sont nés ici et ceux qui ne le sont pas, de la première génération (les travailleurs invités des années 1960 et 1970) et de la deuxième génération (leurs descendants)²²⁷.

Dans notre étude, nous avons regroupé les personnes dans les mêmes catégories d'âge (le lieu de naissance a donc été contrôlé), la seule différence réside entre ceux qui sont nés ici et ceux qui ont migré plus tard. Dans les autres recherches, l'écart dans la participation sur le marché de l'emploi entre la première génération et les deuxièmes générations (ainsi que les suivantes) est expliqué grâce à la différence de contexte économique : la première génération est arrivée en pleine croissance économique et en période de plein emploi, alors que leurs descendants sont arrivés directement sur le marché de l'emploi en pleine crise économique. Notre constat est relativement neuf et plus difficile à expliquer, ou doit être expliqué différemment. Comment se fait-il que les (nouveaux) migrants participent plus au marché de l'emploi que les personnes formant la minorité ethnique, qu'ils s'intéressent plus à la vie politique, qu'ils se disent moins victimes de discrimination, qu'ils aient plus d'amis non musulmans, qu'ils sont plus d'accord avec les valeurs démocratiques et qu'ils considèrent moins les Belges non issus de l'immigration comme raisonnablement voire fortement différents ?

Ces résultats relatifs aux deuxième et troisième générations (la « minorité ethnique ») en opposition aux migrants (ceux qui ne sont pas nés en Belgique et qui ont migré après leur naissance) contredisent la thèse classique de l'intégration qui considère que l'inclusion dans la société d'accueil augmente avec le temps passé au sein de celle-ci²²⁸. Cette thèse classique postule que le capital social et humain des migrants augmente avec le temps passé dans la société d'accueil. Les personnes ayant migré récemment devraient, selon cette piste de recherche, disposer d'un capital social et humain qui correspond moins au marché du travail de la société de résidence. Ils connaissent, par exemple, souvent bien moins la langue de la société de résidence et ont moins de chance d'avoir pu profiter d'une

226 Voir entre autres : CRUL, Maurice, SCHNEIDER, Jens et LELIE, Frans (eds), *The European Second Generation Compared: Does the Integration Context Matter?* Amsterdam: Amsterdam University Press, 2012; PICHLER, Florian, *Success on European Labor Markets: A Cross-national Comparison of Attainment between Immigrant and Majority Populations*. *International Migration Review* 45 (4) 938-978, 2011; DRONKERS, Jaap et FLEISCHMANN, Fenella, *The Educational Attainment of Second Generation Immigrants from Different Countries of Origin in the EU Member-states*. In: DRONKERS, Jaap (ed), *Quality and Inequality of Education*. Dordrecht: Springer, 163-204, 2010.

227 Voir : TIMMERMAN, C., VANDERWAEREN, E. et CRUL, M.. 'The Second Generation in Belgium', *International Migration Review*. 37 (4). 1065-1090, 2003.

228 Voir entre autres : GORDON, Milton, *Assimilation in American Life: The Role of Race, Religion and National Origins*. New York: Oxford University Press, 1964.

éducation appropriée que ceux qui résident ici depuis plus longtemps²²⁹. Cependant, cette théorie n'explique pas pourquoi ceux qui sont nés en Belgique et qui ont fait leurs études dans l'enseignement belge réussissent moins bien sur le marché de l'emploi que ceux qui ne sont pas nés ici. Au contraire, selon cette interprétation, on devrait s'attendre à ce que ceux qui sont nés en Belgique fassent mieux dans le domaine de l'emploi et ailleurs que ceux qui ne sont pas nés ici.

Une autre explication bien connue pour la participation différenciée au marché du travail d'une série de groupes d'origine étrangère par rapport à d'autres se focalise sur la taille de la discrimination à laquelle un groupe doit faire face. Différentes recherches menées, par exemple, aux Pays-Bas²³⁰ et en Belgique²³¹ ont confirmé que les compétences des jeunes d'origine étrangère étaient généralement sous-estimées et que, donc, ils sont désavantagés dans le processus de recrutement. Il ressort d'une étude menée par le Service Flamand de l'emploi et de la formation professionnelle (VDAB, *Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding*)²³² que la probabilité d'examiner un CV est fortement dépendante du nom du candidat et que les noms d'origine marocaine et turque peuvent très fortement l'influencer de manière négative. Un niveau d'étude supérieur fait augmenter cette probabilité comme le fait d'être une femme d'origine étrangère comparé aux hommes d'origine étrangère qui ont un niveau d'étude similaire²³³. De plus, il s'avère que certains canaux de recrutement, comme les réseaux des collaborateurs actuels d'une entreprise, sont moins accessibles pour les personnes d'origine étrangère. Cependant, cette interprétation explique difficilement la différence sur le marché de l'emploi entre les personnes d'origine marocaine qui sont nées ici et les migrants. Il semble, en effet et de manière intuitive, peu probable qu'une personne d'origine marocaine née en Belgique soit plus discriminée qu'un migrant de la même origine. Cependant, dans notre enquête, les personnes d'origine marocaine qui sont nées en Belgique ont plus déclaré se sentir victimes de discrimination que les personnes qui sont arrivées en Belgique après leur naissance. Cela peut, selon nous, s'expliquer de deux manières : les personnes qui sont nées en Belgique postulent à d'autres types d'emplois que ceux qui ont immigré en Belgique après leur naissance, ou ils ressentent et reconnaissent plus, ou plus facilement, la discrimination que ceux qui ne sont pas nés en Belgique.

En ce qui concerne le sentiment de discrimination, il est important de comprendre que les deuxième et troisième générations ont un cadre de référence totalement différent que la première génération qui a,

229 PICHLER, Florian 'Success on European Labor Markets: A Cross-national Comparison of Attainment between Immigrant and Majority Populations', *International Migration Review* 45 (4), 2011, 942-943.

230 Entre autres: BOVENKERK, F., GRAS M., et RAMSOEDH, D., *Discrimination against Migrant Workers and Ethnic Minorities in Access to Employment in the Netherlands. International Migration Paper 4*, Geneva: International Labour Office, 1995.

231 Entre autres: GLORIEUX, I. et. al., *op.cit.*.

232 *Interdepartementale Commissie Etnisch Culturele Minderheden*, 'Het Vlaams beleid naar etnisch-culturele minderheden'. Jaarrapport. Brussel, 1998.

233 *Ibidem*, 63.

elle, choisi de migrer. Cela a été confirmé par plusieurs auteurs²³⁴. Il n'est pas impensable que les personnes qui sont nées en Belgique et qui ont la nationalité belge aient une plus haute attente de l'égalité de traitement que tout le monde mérite. La deuxième génération a, en outre, une plus grande chance de parler couramment la langue et d'avoir suivi des études en Belgique. Pour cette raison, elle tend à se comparer plus à la population non issue de l'immigration et a, enfin, plus conscience et est plus sensible à la discrimination que la première génération. Swyngedouw, Alanya et Baysu²³⁵ concluent également que malgré le fait que la deuxième génération est mieux intégrée d'un point de vue socio-économique que la première, elle se sent plus discriminée que ses parents.

Dans la majorité des entretiens que nous avons menés, c'est ce type d'explication de l'effet du lieu de naissance qui est le plus souvent revenu. Un certain nombre de répondants ont, en effet, considéré que le sentiment de discrimination était plus important au sein des personnes qui composent la minorité ethnique car le fait d'être nées en Belgique et le fait d'avoir la nationalité belge impliquent des attentes plus fortes en vue d'être traité en tant que membres à part entière de la société plutôt que comme des migrants²³⁶ : *«Donc voilà quand ils n'avaient pas la nationalité donc ils n'étaient pas aussi ouverts vers l'extérieur que quand ils avaient leur nationalité, ça joue dans la mentalité, quand on est Belge il y a quelque chose qui change. Ça change dans la manière dont on voit les choses, on est Belge on va participer à ça, on a des droits, des devoirs. Quand on est juste étranger, on sait qu'on n'a pas tous les droits et donc forcément il y a des choses qui se jouent dans l'éducation des enfants, dans plein de choses, pour réussir la vie, l'école, l'emploi, etc.»*²³⁷.

Des réactions de nos répondants, il est possible de déduire deux types d'explications afin de rendre plus concret, cette idée de l'impact différencié de la discrimination sur ceux qui sont nés ici par rapport à ceux qui ont migré après leur naissance. Premièrement, un certain nombre de nos répondants a considéré que les personnes composant la minorité ethnique, parce qu'elles sont nées en Belgique et ont la nationalité belge, ont plus conscience de leurs droits dans la société. Par conséquent, elles sont moins rapidement prêtes à accepter un traitement injuste que les migrants. Ces minorités ethniques exigent donc plus leur place au sein de la société, alors que les (nouveaux) migrants sont plus prêts à faire avec la situation telle qu'ils la trouvent²³⁸. L'un de nos répondants affirma : *«je peux me l'imaginer, qu'après de la deuxième et troisième générations de jeunes, l'aspect de trouver son chemin est plus problématique. (...) Pour moi, tout cela montre une recherche difficile de l'identité et d'un lieu. Ils sont plus avertis et informés et vont poser des questions critiques (...) Ces gars sont nés ici et parlent la*

234 ALANYA, Ahu, BAYSU, Gülseli et SWYNGEDOUW, Marc, *Identifying City Differences in Perceived Group Discrimination among Second-generation Turks and Moroccans in Belgium*. *Journal of Ethnic and Migration Studies* 40, 1-23, 2014; ADAM, I. et REA, A., *Culturele Diversiteit op de Werkvloer. Praktijken van Redelijke Aanpassingen in België*. Brussel: Centrum voor Gelijke Kansen en Racismebestrijding, 2010.

235 ALANYA, A. et al., *op.cit.*

236 *Interviews* 3, 7, 8, 9, 20.

237 *Interview* 7.

238 *Interviews* 7, 8, 20.

langue et se sentent flamands et donc ils exigent aussi leur place dans la société quant à l'emploi et la religion. (...) Ils sont plus critiques. Les nouveaux arrivants se sentent plus un invité dans le pays et se contentent de ceci, ceci et ceci. Les jeunes qui sont nés ici veulent être pleinement acceptés et ça coïncide sur certains fronts»²³⁹.

Deuxièmement, selon différents répondants, les jeunes qui font partie de la minorité ethnique sont élevés dans un contexte de discriminations dans lequel ils se heurtent continuellement à des obstacles et que, de ce fait, leur moral et leur motivation à s'intégrer dans la société d'insertion baissent. Ils se résignent alors à leur sort qui serait une position désavantageuse dans la société, et se retirent dans leur propre communauté²⁴⁰. L'un de nos répondants déclara, par exemple: *«Ils vont à l'école, il n'y a que des Marocains, peut-être quelques Turcs, quelques Belges ou Roumains, des gens issus de l'immigration, et du coup il y a une sorte de fatalité qui s'installe. Je vis dans ces quartiers-là, je vis dans ces écoles-là, de toute façon je n'irai pas très loin, en plus je m'appelle Mohammed et j'ai la peau brune et les cheveux basanés donc de toute façon je n'ai pas beaucoup de chance. (...) Pour une personne née en Belgique et qui est d'origine marocaine, il y a une déception qui s'installe, donc soit il y a un repli, une exclusion, et on reste dans les quartiers, et on va dans la délinquance, on traîne dans les rues, vous savez c'est une réalité»²⁴¹.*

La différence du taux d'emploi des personnes nées en Belgique par rapport à celles qui ont migré après leur naissance peut également être expliquée selon le même principe. L'expérience de la discrimination sur le marché de l'emploi aurait un effet différent sur les minorités ethniques par rapport aux migrants car les premières auraient des attentes plus grandes par rapport au traitement équitable et une plus grande conscience des processus de discrimination éventuels. Cette hypothèse a été confirmée dans plusieurs entretiens²⁴². Ainsi, un certain nombre de nos interviewés ont soulevé que l'ambition de participer au marché de l'emploi des jeunes de la minorité ethnique ne donne que peu de perspectives de trouver un emploi – malgré l'obtention d'un diplôme – et qu'en conséquence, ils sont moins prêts que les migrants à accepter un emploi moins qualifié²⁴³. L'un des répondants dit par exemple: *«Je veux dire voilà, ça dépend des perspectives. Si par rapport à des gens nés ici le fait de faire des études n'ouvre pas vers un emploi, l'ambition se tasse, l'ambition diminue»²⁴⁴.* Un autre répondant considéra que: *«Quand les nouveaux migrants n'obtiennent pas de reconnaissance de leur diplôme, ils acceptent tout de même de travailler et de faire n'importe quel travail. Parce qu'ils en ont plus besoin que ceux qui sont nés et ont grandi ici. Ils sont venus avec l'idée de vouloir travailler, parce qu'ils ont connu la pauvreté, le chômage. Et dû aux frustrations d'avoir un diplôme avec lequel ils ne peuvent rien réaliser, ils sont plus*

239 Interview 8.

240 Interviews 2, 3, 6, 7, 9, 13.

241 Interview 13.

242 Interviews 5, 9, 10, 14, 15, 19.

243 Interviews 5, 9, 10.

244 Interview 10.

souvent motivés à accepter n'importe quel emploi. Ce sont dès lors des emplois peu qualifiés, service de nettoyage, etc»²⁴⁵. Il est également revenu dans plusieurs interviews que ceux qui sont nés ici et qui ont une origine étrangère, sont plus conscients de leurs droits et peuvent être moins motivés à prendre n'importe quel type d'emplois que les migrants²⁴⁶.

Alejandro Portes²⁴⁷ utilise le terme "ethnicité réactive" afin de décrire le processus de construction identitaire différencié de la deuxième génération en réaction à la discrimination. Au contraire de l'ethnicité linéaire où les personnes ont une identité partagée relativement stable basée sur la mémoire collective du pays d'origine, l'ethnicité réactive constitue une identité partagée qui se renforce au fur et à mesure que la discrimination dans la société d'insertion augmente²⁴⁸. La théorie de l'ethnicité réactive provient originellement du champ d'étude du nationalisme et des minorités nationales²⁴⁹ et implique le maintien d'une loyauté ethnique ou d'une mobilisation ethnique en réaction à l'injustice économique et aux discriminations. L'existence du mouvement flamand est également expliquée dans ce sens²⁵⁰.

Selon Ruben Rumbaut²⁵¹, le contexte de discrimination et d'exclusion de la deuxième génération ferait que les jeunes sont devenus bien plus conscients du sens de leur identité ethnique, des frontières entre les différents groupes ethniques et vont, de ce fait, se sentir plus solidaires du groupe ethnique. Rumbaut considère que dans le contexte post 11 septembre, cette conscience des groupes minoritaires a augmenté, ce qui a des conséquences sur leur position par rapport à la société et aux rapports entre groupes issus de l'immigration et non issus de celle-ci²⁵².

Cette hypothèse semble selon nous pour le moment, et tout bien considéré, l'explication la plus plausible en ce qui concerne la différence observée sur un certain nombre d'indicateurs d'inclusion et de participation entre les migrants marocains et ceux qui sont d'origine marocaine et sont nés en Belgique. Selon une majorité de nos répondants, il est, en effet, plus difficile pour les jeunes de la minorité ethnique que pour les migrants de combiner leurs différentes identités car ils n'ont pas d'expérience culturelle du pays d'origine et doivent construire leur identité dans une société faite de discrimination et

.....
245 Interview 9.

246 Interviews 14, 15, 19.

247 PORTES, Alejandro, *Children of Immigrant: Segmented Assimilation and its Determinants*. In: PORTES, Alejandro (ed), *The Economic Sociology of Immigration: Essays on Networks, Ethnicity and Entrepreneurship*. New York: Russell Sage Foundation, 248-279, 1995.

248 *Ibidem*, 256.

249 HECHTER, Michael, *Internal Colonialism: The Celtic Fringe in British National Development, 1536-1966*. Berkeley: University of California Press, 1975.

250 CLOUGH, S., *A History of the Flemish Movement in Belgium: A Study in Nationalism*. New York: RICHARD R. Smith, 1930; DEPREEZ, K. et VOS, L., *Nationalism in Belgium: Shifting Identities, 1780-1995*. Basingstoke: Macmillan, 1998.

251 RUMBAUT, Rubén G., *Reaping What You Sow: Immigration, Youth, and Reactive Ethnicity*. *Applied Developmental Science* 12 (2) 108-111, 2008.

252 *Ibidem*, 108, 110-111.

d'exclusion²⁵³. Ou comme le dit l'un de nos répondants : « Vous savez quelqu'un qui vient de son pays d'origine à un certain âge, il aura moins de difficulté à s'accommoder avec la société que quelqu'un qui est né ici. Pourquoi? Parce que celui qui vient de son pays d'origine, que ce soit le Maroc ou la Turquie, a déjà un ancrage culturel. Il a une racine culturelle. Celui qui est né ici et a grandi ici, il est confronté à deux cultures, il a sa culture d'origine, on va dire parentale, qu'il doit assumer bon gré malgré; et il y a une culture sociétale qu'il doit appréhender. (...) Ce conflit, ce croisement conflictuel d'identité où des personnes n'arrivent pas à assumer plusieurs identités à la fois »²⁵⁴.

La discrimination par rapport aux jeunes de la deuxième génération d'origine marocaine vivant en Belgique pourrait, selon ce même raisonnement, mener à une résurrection de l'identité ethnique de ce groupe. Cela aurait pour conséquence qu'ils verraient les Belges non issus de l'immigration comme plus différents et connaîtront une plus grande distance sociale avec la population non issue de l'immigration. La thèse de la réactivité ethnique a été traitée dans des recherches européennes concernant les migrants d'origine turque mais pas d'origine marocaine. Diehl et Schnell²⁵⁵ n'ont, dans une étude réalisée en Allemagne, trouvé aucune preuve de l'existence d'une identité ethnique réactive au sein des première et deuxième générations d'immigrés. Au contraire, il ressort de cette étude que les relations interethniques n'ont pas diminué pour la deuxième génération, et que celle-ci s'identifie plus à l'Allemagne qu'au pays d'origine malgré le fait qu'elles se trouvent dans une position socio-économique moins avantageuse que la population non issue de l'immigration²⁵⁶. Ersanilli et Koopmans²⁵⁷ ont conclu, dans leur étude comparative ayant porté sur la thèse de l'identité ethnique réactive des personnes d'origine turque en France, aux Pays-Bas et en Allemagne, que cette théorie ne tenait pas debout.

Il faut toutefois prendre en considération le fait que ces deux enquêtes n'ont pris en compte aucune personne d'origine marocaine. Le groupe des personnes d'origine marocaine a fait partie de l'étude de Maliepaard, Lubbers et Gijssberts²⁵⁸ qui a investigué les différences d'identité ethnique et religieuse chez les première et deuxième générations d'origine marocaine et turque aux Pays-Bas. Cette étude a mis en évidence que la deuxième génération des deux groupes s'identifie moins avec l'identité ethnique et religieuse de leur communauté que la première génération²⁵⁹. Notre étude pour la Belgique trouve cependant que, tel que mentionné plus-haut, les personnes d'origine marocaine qui sont nées en Belgique s'identifient moins avec les Belges non issus de l'immigration que les immigrés qui ne sont pas nés en Belgique.

253 Interviews 1, 7, 12, 15, 17, 20.

254 Interview 15.

255 DIEHL, Claudia et SCHNELL, Rainer, *Reactive Ethnicity or "Assimilation"? Statements, Arguments, and First Empirical Evidence for Labor Migrants in Germany*. *International Migration Review* 40 (4) 786-816, 2006.

256 *Ibidem*, 809-811.

257 ERSANILLI, Evelyn et KOOPMANS, Ruud, *Do Immigrant Integration Policies Matter? A Three-Country Comparison among Turkish Immigrants*. *West European Politics* 34 (2) 208-234, 2011.

258 MALIEPAARD, Mieke, LUBBERS, Marcel et GIJSBERTS, Mérove, *Generational Differences in Ethnic and Religious Attachment and their Interrelation. A Study among Muslim Minorities in the Netherlands*. *Ethnic and Racial Studies* 33 (3) 451-472, 2010.

259 *Ibidem*, 466-467.

Dans nos interviews, la thèse de l'identité réactive par rapport aux discriminations est également apparue. Certains de nos répondants ont alors considéré que le sentiment d'exclusion sociale et le retrait au sein de sa propre communauté peuvent mener à la création de codes sociaux propres et à la construction d'une identité ethnique forte et partagée²⁶⁰. L'un de nos répondants a ainsi considéré que : *«Plusieurs majorités de minorités qui développent des codes sociaux propres, dans ces quartiers, qui ne sont pas nécessairement les mêmes que celui de la société d'accueil. (...) Cela c'est justement le grand défi ou la grande menace, si je peux l'exprimer ainsi. C'est que ce groupe de déprivés sociaux, dans un contexte très ethnique, des quartiers qui deviennent des enclaves dans lesquels les codes sociaux sont redéfinis et dévient du standard (...) Ils créent pour eux-mêmes une société dans leur propre quartier ou dans les rues de leur quartier. Dehors ce sont les autres»*²⁶¹. Cependant, il faut noter que l'analyse quantitative de cette enquête n'a pas constaté de différence significative quant au lieu de naissance, par rapport à l'identification belge *versus* pays d'origine. Ainsi il n'y pas de différence remarquable quant à l'identification à la Belgique ou au pays d'origine des migrants turques et marocains et ceux nés en Belgique d'origine turque ou marocaine. La partie quantitative de cette enquête montre, en outre, que nos deux groupes de répondants se disent majoritairement autant Belges que Marocains ou Turcs. C'est le cas de 60% des Belgo-Marocains et de 54,9% des Belgo-Turcs. De plus, 17 % dans le premier groupe et 12 % dans le second font primer leur identité belge sur leur identité ethnique d'origine.

Selon nos interviewés, notre autre constat – selon lequel les personnes d'origine marocaine nées en Belgique disent plus avoir une majorité d'amis musulmans que ceux ayant migrées – peut être également expliqué par l'impact plus important de la discrimination sur les groupes minoritaires. Ils citent, par exemple, le sentiment d'être discriminés au sein de la société, ce qui a pour conséquence que ce groupe va encore plus s'exclure de cette société en se renfermant sur sa propre communauté²⁶². L'un de nos répondants a décrit ce processus de cette manière : *«Et voilà si je me sens mieux avec des gens qui me ressemblent, qui font comme moi, qui vivent comme moi, qui ont les mêmes principes que moi, voilà je me renferme un peu dans cette coquille. Psychologiquement, je vais me sentir protégé comme ça»*²⁶³.

Pour ce qui concerne l'intérêt à la vie politique, il ressort de la partie quantitative de cette recherche que les personnes d'origine marocaine qui sont nées en Belgique s'intéressent moins à la politique que les personnes de la même origine ayant migré après leur naissance et n'étant, donc, pas nées en Belgique. Il existe de nombreuses études qui s'intéressent à la participation politique et à l'attrait pour la vie politique des personnes d'origine étrangère. Ces études cherchent à déterminer l'influence de facteurs comme le genre, le statut socio-économique, la connaissance de la langue et l'identité sur cet

260 Interview 12, 15.

261 Interview 12.

262 Interview 5, 15.

263 Interview 5.

intérêt politique. Quintelier²⁶⁴ a ainsi montré, dans une étude sur la participation politique des jeunes d'origine étrangère en Belgique, que ceux-ci n'ont en général pas une participation politique plus faible que les jeunes non issus de l'immigration, et qu'un statut socio-économique plus faible diminue l'attrait pour la politique des jeunes d'origine étrangère. Selon cette étude, la présence d'une forte identité ethnique avec la combinaison d'un réseau d'amis diversifié augmente la participation politique de ces jeunes²⁶⁵. Cette conclusion, ainsi que d'autres constats entourant la participation politique des personnes d'origine étrangère, peuvent expliquer une différence dans l'intérêt pour la vie politique entre les personnes issues de l'immigration et celles qui ne le sont pas. Cependant, elles ne peuvent guère fournir d'interprétation pour les résultats de notre étude, à savoir entre les personnes d'origine étrangère qui sont nées en Belgique et celles qui sont également issues de l'immigration mais qui ne sont pas nées en Belgique.

Le renvoi vers une expérience plus forte face à la discrimination pour ceux qui sont nés en Belgique par rapport à ceux qui ne le sont pas offre peut-être en définitive bien une piste d'explication pour l'intérêt plus faible pour la vie politique pour le premier groupe de répondants. Une plus grande chance pour la deuxième génération d'expérimenter de la discrimination pourrait, par exemple, diminuer leur niveau de confiance et donc également leur intérêt pour la vie politique. Fleischmann, Phalet et Swyngedouw²⁶⁶ ont ainsi relevé, dans le cadre d'une recherche portant sur l'implication politique de la deuxième génération des personnes ayant une origine turque et marocaine, qu'une expérience croissante de discrimination pour ce groupe diminue leur confiance dans les institutions politiques. Néanmoins, dans l'étude de Fleischmann, Phalet et Swyngedouw, cette expérience croissante de la discrimination allait de pair avec un niveau d'implication plus élevé dans la politique²⁶⁷. Une expérience plus forte de la discrimination ne va donc pas toujours de pair avec un plus faible attrait pour la politique. Selon Fleischmann, Phalet et Swyngedouw, pourtant, la perception d'un traitement inéquitable peut constituer une motivation supplémentaire pour s'impliquer dans la politique.

Cette explication selon laquelle un plus faible intérêt pour la politique peut s'interpréter suite à l'expérience de la discrimination et à l'exclusion a également été mentionnée dans nos entretiens²⁶⁸. L'un de nos répondants a ainsi déclaré qu'une partie des groupes minoritaires (à savoir, ceux nés en Belgique) considère que la politique ne s'intéresse pas à eux, ce qui diminue la confiance et l'intérêt dans la politique : « (...) il y a un déficit de confiance. Donc la plupart des populations regarde d'un œil méfiant les élus. (...) Pour eux c'est un autre monde. C'est un monde qui ne s'intéresse pas à eux et comme il ne

264 QUINTELIER, E., *The Political Participation of Immigrant Youth in Belgium*. *Journal of Ethnic and Migration Studies* 35 (6) 919-937, 2009.

265 *Ibidem*, 932-933.

266 FLEISCHMANN, Fenella, PHALET, Karen et SWYNGEDOUW, Marc, *Dual Identity under Threat: When and How do Turkish and Moroccan Minorities Engage in Politics?* *Zeitschrift für Psychologie* 221 (4) 214-222, 2013.

267 *Ibidem*, 220-221.

268 *Interviews* 4, 6.

s'intéresse pas à eux, le regard qu'ils ont sur la politique est un regard méfiant (...)»²⁶⁹. L'un de nos interviewés a toutefois considéré que bon nombre de thèmes politiques sont discutés au sein des communautés marocaine et turque de Belgique, mais qu'en raison d'une faible confiance dans la politique, ils perdent l'intérêt pour celle-ci : «(...) ces personnes sont politisées, mais elles ne croient pas dans les partis politiques et dans notre système actuel, et donc elles pensent qu'elles peuvent plus se réaliser par la voie sociétale que par le fait de participer à la vie politique». Nous devons toutefois remarquer que notre analyse quantitative constate seulement une différence entre les personnes composant la minorité ethnique et les personnes d'origine marocaine ayant migré plus tardivement en ce qui concerne le fait de s'intéresser à la vie politique (tableau 17), et que cela n'est pas apparu en ce qui concerne la confiance dans les institutions (tableau 16). La confiance dans les institutions est plus haute au sein des personnes d'origine marocaine et turque qu'au sein de la population belge en général²⁷⁰.

Enfin, et en ce qui concerne notre résultat selon lequel les personnes d'origine marocaine qui sont nées en Belgique déclarent plus souvent ne pas du tout être d'accord avec les valeurs démocratiques²⁷¹ que les personnes de la même origine qui ont migré après leur naissance, plusieurs interviewés ont donné comme explication le sentiment – pour ceux qui sont nés ici – que ces valeurs démocratiques ne les concernent pas, étant donné leur confrontation avec la discrimination. Par conséquent, ils les refuseraient²⁷² : «Des gens qui sont nés ici, ils connaissent les valeurs belges, ils connaissent les valeurs démocratiques, mais ils ne reconnaissent pas à ces valeurs démocratiques qu'elles s'appliquent à eux. Parce qu'il y a tellement de discriminations qu'ils considèrent que finalement ces valeurs démocratiques, ces belles valeurs de justice sociale, de démocratie, de solidarité, elles ne valent pas pour tout le monde puisqu'elles ne s'appliquent pas à eux, puisqu'on leur refuse l'accès à l'enseignement de qualité, à l'emploi, à des logements de qualité, vous voyez? Donc c'est pas un rejet des valeurs démocratiques, ou des valeurs occidentales, c'est cette déception de voir qu'ils n'y ont pas droit, vous voyez?»²⁷³.

Un impact différencié de la discrimination sur les deuxième et troisième générations comparé avec la première génération, et le développement d'une identité ethnique réactive en réaction à la discrimination qui touche les groupes minoritaires nous semble donc l'explication scientifique la plus plausible (et, pour l'instant, la plus probable) pour l'effet du lieu de naissance que nous avons identifié. Dans nos interviews, cette hypothèse a également été la plus citée. Les réponses de nos interviewés permettent de rendre plus concrète et plus claire cette piste relativement peu explorée d'un point de vue scientifique en ce qui concerne la deuxième génération européenne d'origine étrangère. Ainsi, nous pouvons, grâce à nos entretiens, entre autres, constater que les minorités ethniques sont plus conscientes des droits qu'elles possèdent dans la société et que, par conséquent, elles sont moins

269 Interview 6.

270 DEVOS, Carl (Ed.), *België #2014. Een politieke geschiedenis van morgen*. Borgerhoff et Lamberigts, 2014.

271 Il faut toutefois encore rappeler que ce nombre reste faible.

272 Interviews 1, 5.

273 Interview 1.

enclines à accepter un traitement injuste que les migrants. En outre, un plus grand impact de la discrimination sur ces minorités ethniques peut expliquer qu'elles soient démoralisées et démotivées à s'intégrer au sein de la société. En ce qui concerne le marché du travail, nous avons vu dans les interviews que les minorités ethniques – celles qui sont nées en Belgique – comparativement aux migrants, sont moins prêtes à accepter un emploi moins qualifié. Par rapport au processus de formation des identités des groupes minoritaires, différents répondants ont considéré qu'accorder différentes identités ensemble peut s'avérer plus difficile pour les membres des minorités ethniques que pour les migrants et ce, parce que l'expérience culturelle du pays d'origine chez eux est moins présente et qu'ils doivent construire leur identité dans un contexte de discrimination. Finalement, nous avons vu aussi que la formation possible d'une ethnicité réactive et de codes sociaux propres en réaction à la discrimination est une explication qui est souvent revenue dans les entretiens.

8.2. L'impact différencié du lieu de naissance au sein des communautés turque et marocaine

Nous avons constaté dans les résultats de notre partie quantitative que pour les personnes d'origine turque, comparé aux personnes d'origine marocaine, il n'existe aucune différence dans les schémas d'inclusion et de participation entre ceux qui sont nés ici (minorité ethnique) et les migrants. Au sein de la communauté turque, il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes en ce qui concerne l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur, la participation au marché de l'emploi, la mixité des cercles d'amis, le fait d'être d'accord avec les valeurs démocratiques et l'intérêt pour la politique. Ces constats sont également en contradiction avec ce que l'on pourrait attendre sur base de la littérature classique des processus d'intégration qui veut que la participation socio-économique et l'assimilation socio-culturelle évolue avec la durée de séjour. Selon cette théorie, il devrait bien exister une différence entre les migrants et la minorité ethnique. On pourrait par exemple s'attendre à ce que les personnes qui sont nées ici, les deuxième et troisième générations, participent plus au marché de l'emploi, aient un groupe d'amis plus diversifié et montrent plus d'intérêt pour la vie politique. Contrairement aux personnes d'origine marocaine, nous n'avons pas non plus observé un mouvement descendant pour les personnes turques entre ceux qui sont nées ici et ceux qui ne le sont pas. Cette différence entre les deux communautés peut sans doute être expliquée par les schémas d'inclusion et de participation différenciés existant au sein des deux communautés et qui furent déjà soulevés dans d'autres recherches²⁷⁴ ainsi que dans notre étude.

274 Voir entre autres: FLEISCHMANN, Fenella, PHALET, Karen, NEELS, Karel et DEBOOSERE, Patrick, *Contextualizing Ethnic Educational Inequality: The Role of Stability and Quality of Neighborhoods and Ethnic Density in Second-Generation Attainment*. *International Migration Review* 45 (2) 386-425, 2011; PHALET, Karen et HEATH, Anthony, *Ethnic Community, Urban Economy and Second-Generation Attainment: Turkish Disadvantage in Belgium*. In: ALBA, R. en WATERS, M. (eds) *New Dimensions of Diversity: The Children of Immigrants in North America and Western Europe*. New York: New York University Press, 135-165, 2011.

D'un point de vue général, la communauté marocaine de Belgique connaît une plus grande diversité en matière d'origines régionales et ethniques ainsi qu'une moindre solidarité au sein de la communauté que dans la communauté turque qui, elle, connaît un plus fort sentiment communautaire²⁷⁵. La communauté turque semble également plus focalisée sur la vie politique et les événements du pays d'origine que la communauté marocaine qui, elle, semble avoir moins de lien avec le pays d'origine. La communauté marocaine est également plus visible dans les médias et la vie publique belges que la communauté turque.

La communauté turque est bien plus organisée via des associations ethniques alors que le schéma d'intégration de la communauté marocaine semble bien plus individuel²⁷⁶. Ainsi, la communauté turque possède une plus forte cohésion sociale et un maintien plus grand des valeurs culturelles que la communauté marocaine²⁷⁷. Ces différences dans les processus d'intégration entre les communautés turque et marocaine de Belgique ont également été confirmées dans les interviews²⁷⁸. L'un de nos répondants a ainsi considéré qu'il existe deux profils différents d'intégration : «*Mais quand on regarde un peu le profil d'intégration, je pense qu'il y a quand même deux modèles assez différents*»²⁷⁹.

Lorsque nous comparons la deuxième génération des communautés turque et marocaine vivant en Belgique, il ressort de notre enquête (comme dans d'autres recherches²⁸⁰) qu'une personne de la deuxième génération d'origine marocaine a plus de chance d'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur qu'une personne de la deuxième génération d'origine turque. Il apparaît également que la deuxième génération d'origine turque a plus de probabilité d'être issue de l'enseignement professionnel que la deuxième génération d'origine marocaine²⁸¹. Cette recherche (ainsi que d'autres avant elle) montre que le nombre d'indépendants est plus élevé au sein de la communauté turque que dans la communauté marocaine²⁸². Ceci a également été confirmé dans les interviews²⁸³.

En ce qui concerne la dimension religieuse, la deuxième génération d'origine turque semble bien plus impliquée au sein d'un courant turc de l'islam qui se focalise plus sur l'émancipation de la communauté

275 FLEISCHMANN, F., *op.cit.*, 393.

276 PHALET, Karen et HEATH, Anthony, *Ethnic Community, Urban Economy and Second-Generation Attainment: Turkish Disadvantage in Belgium*. In: ALBA, R. et WATERS, M. (eds) *New Dimensions of Diversity: The Children of Immigrants in North America and Western Europe*. New York: New York University Press, 135-165, 2011, 142-143.

277 PHALET, Karen, MALIEPAARD, Mieke, FLEISCHMANN, Fenella et GÜNGÖR, Derya, *The Making and Unmaking of Religious Boundaries: Comparing Turkish and Moroccan Muslim Minorities in European Cities*. *Comparative Migration Studies* 1 (1) 123-145, 2013, 136.

278 Interviews 3, 4, 7, 8, 12, 13, 14, 17.

279 Interview 16.

280 TIMMERMAN, C *et.al.*, *op.cit.*.

281 *Ibidem*, 1074.

282 PHALET, K. et HEATH, A. (2011), *op.cit.*, 143.

283 Interview 1, 3, 6, 12, 13, 14, 16.

que sur celle de l'individu²⁸⁴. Pour la communauté marocaine de Belgique, il semble que leurs pratiques religieuses soient bien moins influencées par le pays d'origine que la communauté turque. Les valeurs traditionnelles concernant la famille et le genre semblent plus présentes au sein de la communauté turque que dans la communauté marocaine où ces valeurs ont changé avec les générations²⁸⁵.

Fleischmann, Phalet, Neels et Deboosere²⁸⁶ ont investigué le rôle de la communauté ethnique dans la détermination des schémas d'intégration de la deuxième génération d'origine turque et marocaine de Belgique. Selon eux, les différences entre les communautés turque et marocaine et l'environnement dans lequel elles vivent peuvent expliquer les différences dans les schémas d'inclusion et de participation entre les deuxièmes générations de ces communautés²⁸⁷. Ces auteurs renvoient de fait à la thèse de « l'assimilation segmentée » d'Alejandro Portes²⁸⁸. Celle-ci, qui a émergé dans le contexte américain, affirme que les processus d'intégration peuvent fortement varier en fonction du segment de la société dans lequel les individus s'intègrent. Portes identifie trois processus d'intégration différents pour la deuxième génération : (1) un processus de mobilité ascendante par rapport à la première génération, dans lequel les individus s'assimilent culturellement et s'intègrent économiquement dans la classe moyenne de la société d'inclusion ; (2) un processus de mobilité descendante par rapport à la première génération, dans lequel les individus s'assimilent culturellement mais ne s'intègrent pas économiquement et stagnent au sein de la classe laborieuse et (3) un processus de mobilité ascendante par rapport à la première génération, dans lequel les individus s'intègrent économiquement parlant dans la classe moyenne mais ne s'assimilent pas culturellement, et maintiennent des valeurs et une identité ethnique propres²⁸⁹. Lorsque les communautés ont une forte ethnicité linéaire, elles peuvent mettre à disposition de leurs membres une sorte de « capital ethnique » qui peut favoriser leur intégration économique²⁹⁰.

Selon Vermeulen²⁹¹, la théorie de Portes est également applicable au contexte européen, où des processus similaires sont observables bien que dans une moindre mesure²⁹². Fleischmann, Phalet, Neels et Deboosere ajoutent que la théorie de l'assimilation segmentée vaut également pour les

284 TIMMERMAN, C. et al., *op.cit.*, 1082-1083.

285 PHALET, K. et HEATH, A. (2011), *op.cit.*, 143.

286 FLEISCHMANN, Fenella, PHALET, Karen, NEELS, Karel et DEBOOSERE, Patrick, *Contextualizing Ethnic Educational Inequality: The Role of Stability and Quality of Neighborhoods and Ethnic Density in Second-Generation Attainment*. *International Migration Review* 45 (2) 386-425, 2011.

287 *Ibidem*, 389.

288 PORTES, Alejandro, *Children of Immigrant: Segmented Assimilation and its Determinants*. In: PORTES, Alejandro (ed) *The Economic Sociology of Immigration: Essays on Networks, Ethnicity and Entrepreneurship*. New York: Russell Sage Foundation, 248-279, 1995.

289 *Ibidem*, 249-251.

290 *Ibidem*, 251, 256.

291 VERMEULEN, Hans, *Segmented Assimilation and Cross-national Comparative Research on the Integration of Immigrants and their Children*. *Ethnic and Racial Studies* 33 (7) 1214-1230, 2010.
Ibidem, 1226.

292 *Ibidem*, 1226.

communautés turque et marocaine de Belgique. Par conséquent, ils affirment que la deuxième génération d'origine marocaine de Belgique a plus de chance de se retrouver dans le processus de mobilité descendante de par la combinaison d'une assimilation culturelle, la concentration de cette communauté dans les quartiers les plus ségrégués des villes de Belgique et la faible disponibilité d'un capital et d'un réseau ethniques²⁹³.

La deuxième génération d'origine turque de Belgique connaît au contraire, selon Fleischmann, Phalet, Neels et Deboosere, une plus forte ethnicité linéaire dans laquelle la culture propre est maintenue et a accès à un capital et à un réseau ethniques qui lui procurent des opportunités sur le marché du travail. Par conséquent, la deuxième génération d'origine turque a, selon ces auteurs, plus de chance de connaître un processus de mobilité ascendante sans assimilation culturelle. Fleischmann, Phalet, Neels et Deboosere remarquent également que la deuxième génération d'origine turque court le risque d'affaiblir son processus d'intégration économique. En effet, en investissant uniquement dans le capital ethnique, elle se situe dans l'économie ethnique qui ne peut proposer qu'un nombre limité d'emplois disponibles et n'a donc que trop peu de capital pour entrer dans le marché de l'emploi non issu de l'immigration²⁹⁴. Dans nos interviews, les répondants ont cité les mêmes types d'explication afin d'interpréter l'existence d'un effet du lieu de naissance au sein de la communauté marocaine et son absence au sein de la communauté turque. Ils ont ainsi explicité la présence de schémas d'intégration propres et de stratégie de mobilité sociale ascendante au sein de la communauté turque alors que pour le groupe d'origine marocaine, il existe plus un processus d'intégration individuel au sein de la société d'insertion²⁹⁵. Ici, on peut supposer que la désillusion à l'égard de la discrimination joue plus fortement pour la deuxième génération d'origine marocaine. En effet, si les individus de ce groupe aspirent à la mobilité sociale, c'est au sein de la société d'inclusion qu'elle doit avoir lieu et non dans son propre réseau, qui n'est pas aussi étendu qu'au sein de la communauté turque.

Selon un certain nombre de nos répondants, la différence entre les deux groupes belgo-marocain et belgo-turque, est particulièrement claire en ce qui concerne le marché du travail et le réseau des familles d'origine turque qui possèdent leurs propres sociétés²⁹⁶. L'un de nos répondants a ainsi remarqué que pouvoir se tourner vers l'économie ethnique turque peut constituer une solution face à la discrimination sur le marché de l'emploi, mais peut également soulever des limites pour l'intégration de la communauté turque dans le marché de l'emploi belge: «*Alors qu'à Bruxelles il y a des solutions dans les réseaux quand on est discriminés. Moi je la trouve négative, personnellement je trouve que c'est dévalorisant pour les études et pour la personne (...). Ils ont des réseaux mais ce ne sont pas des réseaux qui les insèrent*»²⁹⁷.

293 FLEISCHMANN, Fenella, PHALET, Karen, NEELS, Karel et DEBOOSERE, Patrick, *Contextualizing Ethnic Educational Inequality: The Role of Stability and Quality of Neighborhoods and Ethnic Density in Second-Generation Attainment*. *International Migration Review* 45 (2) 386-425, 2011, 415.

294 *Ibidem*, 390, 416.

295 *Interviews* 6, 8, 13, 17.

296 *Interviews* 1, 3, 12, 13, 19.

297 *Interview* 13.

En ce qui concerne la perception de la discrimination et la sensibilité à l'égard de celle-ci, un certain nombre de nos répondants ont considéré que la communauté turque est plus fermée et plus fortement liée que la communauté marocaine. Par conséquent, cette communauté aurait moins d'interaction avec le reste de la société belge et donc ferait moins l'expérience de la discrimination de la part de la société d'inclusion que la communauté marocaine²⁹⁸. L'un de nos répondants déclara, par exemple : *«La communauté, la solidarité aussi, etc. qui fait que finalement, peut-être que, j'ai envie de dire, finalement comme ils ont un peu leurs propres systèmes, qu'ils ne se sentent vraiment pas marginalisés vu qu'ils se débrouillent économiquement parlant (...). (...) En tous cas, j'ai l'impression, et c'est cela qui est confirmé par les chiffres, que les Turcs se sentent moins discriminés (...).»*²⁹⁹.

En ce qui concerne la formation de l'identité, certains répondants ont repris l'idée de la présence, au sein des groupes minoritaires, d'une identité turque plus forte et plus clairement définie en comparaison avec l'identité marocaine³⁰⁰. Ceci est également confirmé dans notre enquête, bien que les différences ne sont pas très grandes (Graphiques 35 et 37). Selon l'un de nos répondants, ceci peut être expliqué par la plus grande transmission de l'expérience culturelle du pays d'origine au sein de la communauté turque en comparaison avec la communauté d'origine marocaine : *«Donc on voit il y a un bien plus grand ancrage chez les Turcs, et puis aussi le référent culturel turc est beaucoup plus présent de ce que j'ai pu voir, dans une famille turque, que dans les familles marocaines»*³⁰¹.

En conclusion, notre étude montre qu'il existe bien une différence dans les schémas d'inclusion et de participation entre ceux qui sont nés en Belgique et ceux qui ont émigré après leur naissance pour la communauté marocaine, mais pas pour la communauté turque. Cette différence peut s'expliquer en partie par l'inclusion et la participation segmentée de ces communautés et les conséquences de la probabilité d'être confronté à la discrimination ainsi que la manière dont les individus y réagissent. Ainsi, puisque la mobilité sociale au sein de la communauté marocaine se réalise principalement par une participation au sein de la société d'inclusion, les conséquences de l'exclusion engendrée par celle-ci jouent plus fortement que dans le cas de la communauté turque où une mobilité économique ascendante peut se réaliser au sein même de la communauté. Il semble donc logique que le développement d'une ethnicité réactive puisse être affirmé principalement au sein des deuxième et troisième générations d'origine marocaine, mais pas au sein de la communauté turque. Vermeulen remarque ici que les différents processus d'inclusion et de participation que Portes a démontrés ne devaient pas être appréhendés comme des stades définitifs. Le fait que les schémas d'inclusion et de participation changent en fonction des générations signifie aussi qu'une nouvelle génération peut également modifier ceux-ci³⁰². Ces différents schémas d'inclusion et de participation pour ces deux

298 Interviews 16, 19.

299 Interview 16.

300 Interviews 7, 15.

301 Interview 15.

302 VERMEULEN, H., *op.cit.*, 1225.

communautés nous ont permis d'expliquer pourquoi l'effet du lieu de naissance a un impact pour la communauté marocaine mais pas pour la communauté turque.

CHAPITRE 9 : L'EFFET « RÉGION » : DIFFÉRENTS SCHÉMAS D'INTÉGRATION EN FLANDRE, WALLONIE ET BRUXELLES

Ilke Adam

Les résultats de la partie quantitative de notre recherche montrent que la région où habitent nos répondants (la Flandre, la Wallonie ou Bruxelles) joue un rôle dans le processus d'inclusion. Bien qu'il existe des différences entre nos deux groupes, à savoir les Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs, il semble que la plupart des indicateurs en rapport avec l'inclusion et la participation, à l'exception de la participation sur le marché de l'emploi, soient "meilleurs" en Wallonie que dans les deux autres régions.

De fait, nous avons constaté que les personnes d'origine marocaine et turque avaient :

- Plus de chance d'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur si elles résidaient en Wallonie et à Bruxelles qu'en Flandre.
- Plus de chance de participer politiquement (à savoir, prendre contact avec une personnalité politique et avec l'administration) et de s'intéresser à la vie politique, en Wallonie qu'en Flandre, mais plus de chance de participer au monde associatif en Flandre³⁰³.
- Plus de chance de très bien parler et comprendre la langue de la région de résidence si elles résident en Wallonie plutôt qu'à Bruxelles et en Flandre. Alors que ceci n'est pas étonnant pour les personnes d'origine marocaine, étant donné l'histoire coloniale du Maroc avec la France, ça l'est pour les personnes d'origine turque.
- Plus de chance d'être actif sur le marché de l'emploi si elles résident en Flandre plutôt qu'en Wallonie (pour la population turque) et à Bruxelles (pour les deux populations).

³⁰³ Pour mémoire (voir les graphiques 53, et 58 de la partie quantitative) : la participation des personnes d'origine turque et marocaine dans les associations ethniques est plus importante en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles et la participation dans les associations généralistes des personnes d'origine turque est également plus haute en Flandre. Dans ce groupe également, l'intérêt pour la vie politique belge est plus important en Wallonie et à Bruxelles qu'en Flandre.

Tableau 26: La région comme variable indépendante (catégorie de référence = la Flandre), valeurs beta-standardisées issues de différentes régressions logistiques (Groupe des Belgo-Marocains)

| Variables dépendantes | Bruxelles | Wallonie |
|---|------------------|-------------------|
| Etre actif sur le marché de l'emploi | 0,320 (0,391) ** | 1,018 (0,572) ns |
| Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur | 2,320 (0,325) ** | 4,148 (0,401) *** |
| Le sentiment que les Belges non issus de l'immigration sont similaires | 0,702 (0,288) ns | 1,155 (0,370) ns |
| Avoir une majorité d'amis musulmans | 0,958 (0,304) ns | 0,488 (0,420) ns |
| Se sentir plus Belge que Marocain/Turc | 6,236 (0,555) ** | 4,008 (0,644)* |
| S'intéresser à la vie politique | 2,150 (0,283)** | 4,353 (0,403) *** |
| Etre radicalement en faveur de la démocratie | 1,390 (0,354) ns | 1,351 (0,448) ns |
| Avoir pris contact avec un(e) homme/femme politique ou membre de l'administration | 1,332 (0,374) ns | 3,085 (0,440) ** |
| Avoir l'intention d'aller voter aux élections de 2014 | 0,959 (0,520) ns | 0,562 (0,766) ns |

*= $p < 0,05$, **= $p < 0,01$, ***= $p < 0,001$, ns=non significatif

Tableau 27: La région comme variable indépendante (catégorie de référence = la Flandre), valeurs beta-standardisées issues de différentes régressions logistiques (Groupe des Belgo-Turcs)

| Variables dépendantes | Bruxelles | Wallonie |
|---|------------------|------------------|
| Etre actif sur le marché de l'emploi | 0,232 (0,450) ** | 0,422 (0,456) ns |
| Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur | 1,392 (0,441) ns | 3,670 (0,456)** |
| Le sentiment que les Belges non issus de l'immigration sont similaires | 0,728 (0,354) ns | 0,498 (0,340)* |
| Avoir une majorité d'amis musulmans | 0,910 (0,387) ns | 0,902 (0,379) ns |
| Se sentir plus belge que Marocain/Turc | 1,734 (0,624) ns | 1,905 (0,702) ns |
| S'intéresser à la vie politique | 3,269 (0,359) ** | 3,350 (0,360)** |
| Etre radicalement en faveur de la démocratie | 2,002 (0,484) ns | 3,746 (0,484)** |
| Avoir pris contact avec un(e) homme/femme politique ou membre de l'administration | 2,483 (0,459)* | 2,480 (0,430) * |
| Avoir l'intention d'aller voter aux élections de 2014 | 3,619 (0,624) * | 0,422 (0,972) ns |

*= $p < 0,05$, **= $p < 0,01$, ***= $p < 0,001$, ns=non significatif

Il ressort également de l'analyse quantitative que :

- Les personnes d'origine marocaine se sentent plus fortement Belges que Marocaines en Wallonie et à Bruxelles qu'en Flandre.
- Les personnes d'origine turque ont moins de chance de se sentir victimes de discrimination à Bruxelles qu'en Flandre.
- Les personnes d'origine turque ont moins de chance de se sentir très différentes des Belges non issus de l'immigration en Flandre qu'en Wallonie.

Ce chapitre a pour objectif de mieux comprendre cet « effet région », à savoir l'effet de la région de résidence sur les indicateurs d'inclusion (obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur, la connaissance des langues, la participation au marché de l'emploi, l'identification à la Belgique, la participation politique, la perception d'une différence avec les Belges non issus de l'immigration et la discrimination). Nous tenterons de cerner pour quelles raisons pour certains indicateurs d'inclusion, ça se déroule mieux en Wallonie plutôt qu'en Flandre. Il s'agit surtout de la connaissance de la langue, de l'identification à la Belgique, et du plus grand nombre de personnes possédant un diplôme de l'enseignement supérieur. Bruxelles semble se situer dans une position intermédiaire par rapport à la Flandre et en Wallonie en ce qui concerne ces résultats avec, particulièrement, une moindre connaissance de la langue dominante de la région par rapport à la Flandre et à la Wallonie et avec un résultat intermédiaire en ce qui concerne le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur. Nous allons analyser les interprétations possibles afin d'expliquer ce résultat de notre enquête qui esquisse un meilleur processus d'inclusion et de participation en Wallonie qu'en Flandre, avec Bruxelles se situant dans une position intermédiaire. Pour ce faire, nous nous baserons sur la littérature scientifique disponible à cet égard, mais également sur les explications qui ont émergé de nos entretiens avec les personnes d'origine marocaine et turque³⁰⁴. Nous avons, en effet, demandé à nos répondants de tenter d'expliquer ces différences dans les schémas d'inclusion et de participation.

La littérature scientifique s'est encore relativement peu penchée sur les différences dans les schémas d'inclusion et de participation entre régions au sein d'un même pays. La plupart des recherches comparatives de ce champ de recherche comparent des pays entre eux mais pas des régions. Même les traditionnels index OCDE (traitant, entre autres, des prestations dans l'enseignement des élèves d'origine étrangère et la participation des migrants au marché de l'emploi) comparent des pays et rarement des régions³⁰⁵. Cependant, dans les Etats fédéraux ou décentralisés comme la Belgique, mais également les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni, etc., il peut être intéressant d'établir des comparaisons régionales étant donné que la politique qui a un impact

304 Une future recherche quantitative devrait chercher à confirmer ou à réfuter les différentes hypothèses de l'effet région que nous avons avancées. Etant donné, le temps et le budget limités, cela n'a pu être fait dans le cadre de cette enquête.

305 Un bon exemple réside dans l'analyse approfondie des résultats OCDE-PISA par région en Belgique : Jacobs, Dirk, *L'ascenseur social reste en panne, Bruxelles: Fondation Roi Baudouin, 2009.*

sur l'inclusion est différente, tout comme la structure du marché de l'emploi³⁰⁶. De plus, la comparaison des schémas d'inclusion et de participation des migrants et de leurs descendants entre régions correspond aux caractéristiques d'un *most-similar-system research design*, qui garde constant un nombre important de variables. En dehors d'une série de différences régionales non négligeables (entre autres: différences dans les caractéristiques de la population d'origine étrangère, le système de partis, le contexte politique, économique et démographique, la langue), les trois régions de Belgique partagent une histoire migratoire et un contexte institutionnel commun qui font qu'on pourrait s'attendre à des résultats comparables au sein de ces trois entités. En effet, elles opèrent sous la même constitution, la même politique d'immigration, le même système électoral, la même histoire nationale, etc. Etant donné que ces facteurs sont constants, cela évite déjà une série de difficultés liées à la recherche comparative³⁰⁷.

Afin de comparer les explications disponibles dans la littérature scientifique avec les réponses de nos interviewés sur ces différences régionales du processus d'inclusion et de participation, nous allons d'abord comprendre de quelle manière ces explications reviennent dans les entretiens et comment elles peuvent amender, clarifier et concrétiser les interprétations scientifiques. Nous allons également présenter de nouvelles explications possibles pour cet effet région qui sont apparues dans les entretiens, mais qui ne peuvent être confirmées telles quelles en raison d'un manque de données quantitatives.

Dans la littérature scientifique qui traite de l'inclusion et de la participation des migrants, une séparation est faite entre (1) les interprétations qui se concentrent sur les effets de la société d'inclusion sur les processus d'insertion des migrants et des communautés ethniques (dans le cadre de ce chapitre, il sera donc question des caractéristiques des différents contextes régionaux); (2) les explications qui se focalisent sur les caractéristiques des migrants et des communautés ethniques (dans le cadre de ce chapitre, il sera donc question des différentes caractéristiques des communautés marocaine et turque dans les trois régions belges). Un premier groupe d'hypothèses qui renvoient aux caractéristiques des sociétés (régionales) d'insertion a trait, plus concrètement, aux structures d'opportunités politiques, discursives et économiques. Dans la littérature académique, le concept de structures d'opportunités politiques et discursives se concentrent sur les structures politiques et institutionnelles ainsi que sur le discours politique et médiatique dominant, afin d'expliquer les différences dans les schémas d'inclusion et de participation des migrants entre les différents contextes nationaux, régionaux ou encore locaux. Un deuxième groupe d'explications se focalise sur les caractéristiques des personnes au sein des communautés turque et marocaine (*origin effects*) et, plus concrètement, à la concentration résidentielle (*community effects*), aux différentes origines régionales et ethniques au sein du Maroc et de la Turquie, ou encore aux différents arrière-plans socio-économiques de ces groupes qui résident dans les trois régions belges (*origin effects*). Dans la suite de ce chapitre, il s'avèrera que les différents

306 Entre autres la politique d'intégration, mais aussi la politique de l'éducation, de la culture, des parties de la politique de l'emploi, ...

307 IMMERGUT, Ellen, *Health Politics. Interest and Institutions in Western Europe*, Cambridge: Cambridge University Press, 1992.

modèles régionaux d'inclusion et de participation peuvent être expliqués par diverses caractéristiques de la société régionale d'insertion ou des groupes considérés.

Avant d'analyser en profondeur les différentes interprétations académiques disponibles ainsi que les explications des répondants pour l'effet région que nous avons constaté, nous allons d'abord décrire rapidement si nos interviewés ont trouvé étonnant ou non nos résultats tels que décrits plus haut. Il ressort de nos interviews que lorsque nous avons explicité les différents résultats de l'effet région ensemble à nos répondants³⁰⁸, ceux-ci étaient fortement divisés sur le fait de savoir si ces résultats sont étonnants ou non. Cependant, nous pouvons constater que ceux qui ont trouvé ce résultat surprenant étaient principalement des francophones³⁰⁹, qui s'attendaient à ce que les résultats pour la Flandre soient meilleurs et cela, surtout, en raison du contexte socio-économique plus favorable en Flandre³¹⁰, de la meilleure image qu'ils ont de l'enseignement en Flandre³¹¹, du plus grand nombre d'élus d'origine marocaine et turque en Flandre par rapport à la Wallonie³¹² ou encore étant donné l'idée qu'ils ont que les enjeux de l'inclusion et de la participation se situent à Bruxelles³¹³. Ceux qui n'ont pas été étonnés par les moins bons résultats de la Flandre ont renvoyé principalement à la plus grande ouverture à l'égard des migrants en Wallonie et à Bruxelles, entre autres, étant donné la plus longue histoire migratoire de la Wallonie et la moindre politisation des questions relatives à la migration et à l'inclusion.

9.1. Caractéristiques de la société d'inclusion: structures d'opportunités politiques, discursives et économiques

Le concept de structure d'opportunité provient originellement de la littérature ayant trait aux mouvements sociaux. Ce concept renvoie vers les opportunités et les obstacles que les structures institutionnelles et politiques au sein desquelles les mouvements sociaux agissent créent pour la mobilisation sociale³¹⁴. Cette notion a été introduite au sein de la littérature ayant trait à l'insertion et à la participation des migrants et, plus spécifiquement, au sein du courant de recherche qui s'est consacré aux différentes caractéristiques de la participation politique des migrants dans divers contextes nationaux³¹⁵. Le concept de « structure d'opportunité politique » a été élargi à l'aide de celui de

308 Cela signifie : l'effet de vivre en Flandre, en Wallonie ou à Bruxelles sur la probabilité d'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur, l'identification à la Belgique ou au pays d'origine, la participation politique, le fait d'être actif sur le marché de l'emploi.

309 Interviews 2, 3, 7, 14, 15.

310 Entre autres : interviews 2, 15.

311 Interview 3.

312 Interview 7.

313 Interview 14.

314 KRIESI, Hanspeter, KOOPMANS, Ruud, DUYVENDAK, Jan Willem et GIUGNI, Marco, *New Social Movements in Western Europe*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 1995.

315 KOOPMANS, R. et STATHAM, P., "Migration and Ethnic Relations as a Field of Political Contention: An Opportunity Structure Approach". In: KOOPMANS, R. et STATHAM, P. (eds), *Challenging Immigration and Ethnic Relations Politics*. Oxford: Oxford University Press, 13-56, 2000.

« structure d'opportunité discursive » afin d'indiquer qu'il n'est pas seulement question des structures politiques et institutionnelles, mais que le discours politique et médiatique est également important à prendre en compte afin de pouvoir expliquer les différentes mobilisations des mouvements sociaux³¹⁶. Par la suite, cet axe théorique a également été mis en œuvre afin d'expliquer les attitudes et comportements individuels³¹⁷. C'est cette deuxième dimension qui nous intéresse ici. Ces concepts sont éclairants pour, entre autres, expliquer les différents schémas de participation politique des personnes d'origine turque et marocaine dans les différents contextes régionaux (Flandre, Bruxelles, Wallonie).

Dans ce chapitre, nous élargissons l'utilisation de ce concept : les structures d'opportunités politiques et discursives ne sont pas seulement, selon nous, utiles afin d'expliquer la participation politique, mais également les processus d'identification nationale/régionale. On peut effectivement s'attendre à ce que ces formes d'attitudes et de comportements individuels soient également influencées par le contexte politique, institutionnel et discursif environnant. Comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre, nos répondants vont bien plus loin dans l'utilisation des structures d'opportunités discursives et politiques et les considèrent comme des facteurs causals des différences dans la connaissance des langues et dans l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Concrètement, de quoi est-il question lorsqu'on utilise le concept d'opportunités politiques et discursives dans le champ d'étude traitant de l'inclusion et de la participation des migrants et des minorités ethniques? Koopmans et al. (2005) renvoient, aux côtés de structures manifestes telles que les institutions et les politiques publiques, aux différences dans les modèles de citoyenneté, à savoir les différentes conceptions dominantes de la citoyenneté et de l'identité nationale et les pratiques institutionnelles qui en découlent pour la mobilisation et la participation politiques. En Belgique, il a été montré que les conceptions dominantes de la citoyenneté et de l'identité nationale sont différentes en Belgique francophone et en Flandre³¹⁸ et que ces différences ont un impact sur les politiques d'intégration sont également différentes en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles³¹⁹. Ainsi, les recherches

316 *Ibidinem*.

317 KOOPMANS, Ruud et OLZAK, Susan, 'Discursive Opportunities and the Evolution of Right-Wing Violence in Germany', *American Journal of Sociology*, 110: 198-230; GIUGNI, Marco and CINALLI, Manlio. 2011. "Institutional Opportunities, Discursive Opportunities, and the Political Participation of Migrants in European Cities." in MORALES, Laura and GIUGNI, Marco, *Social Capital, Political Participation and Migration in Europe: Making Multicultural Democracy Work?*, Basingstoke: PALGRAVE Macmillan, 2011: 43-62.

318 *Qui est Belge ou qui peut l'être?, qui est Flamand, Wallon, Bruxellois? Quel est le contenu de ces identités ethniques? Est-ce que le contenu de l'identité ethnique est maintenu après l'acquisition de la nationalité ou se fond-elle dans la culture dominante?* VAN DAM D., *Blijven we buren in België? Vlamingen en Walen over Vlamingen en Walen*, Leuven: Uitgeverij van Halewijck, 1996; DEPREEZ, Kas en VOS, Louis, *Nationalism in Belgium: Shifting identities, 1780-1995*. Basingstoke: Macmillan, 1998; DESCHOUWER, K., DE WINTER L., DODEIGNE, J., REUCHAMPS, M. & SINARDET D., *Identiteiten, institutionele voorkeuzen en stemgedrag*, in K. DESCHOUWER, P. DELWIT, M. HOOGHE, Pierre BAUDEWYNS & S. WALGRAVE: *De kiezer ontcijferd*, Leuven: Lannoo Campus, 2015.

319 ADAM, Ilke & MARTINIELLO, Marco. *Divergences et convergences des politiques d'intégration dans la Belgique multinationale. Le cas des parcours d'intégration pour les immigrés*, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 29, No 2, 2013, p. 77-93; ADAM, Ilke. *Les entités fédérées belges et l'intégration des immigrés. Politiques publiques comparées*, Brussels: Editions de l'Université de Bruxelles, 2013a; ADAM, Ilke. *Immigrant Integration Policies of the Belgian Regions: Sub-state Nationalism and Policy Divergence after Devolution*, *Regional and Federal Studies*, Vol. 23, No 5, 2013, p. 547-569.

montrent clairement que les Wallons se sentent bien plus Belges que les Flamands et qu'au sein de la région flamande, l'identité régionale joue un rôle plus important³²⁰. En outre, la pensée sous-jacente à l'identité républicaine française, dans laquelle les identités ethniques ou sous-étatiques sont considérées comme néfastes, a également une plus grande influence en Belgique francophone plutôt qu'en Flandre³²¹. Dans cette dernière, l'identité ethnique joue un rôle indéniablement important dans l'histoire, jusqu'à aujourd'hui. Ces différentes conceptions de la citoyenneté et de l'identité ont des conséquences évidentes en ce qui concerne les divers types de politique d'intégration qui seront mis en œuvre dans ces deux territoires : est-ce que l'autorité régionale doit soutenir une politique d'intégration spécifique ou plutôt une politique publique qui est dirigée sur tout le monde ? Est-ce que le recensement de l'origine ethnique des citoyens est légitime dans le cadre d'une politique anti-discrimination ? En fonction de la conception de la citoyenneté, les réponses à ces questions seront différentes. A notre avis, le degré de politisation des questions liées à la migration et à l'intégration doit également être considéré comme une partie des structures d'opportunité politiques et discursives qui peuvent influencer la participation politique et l'identification nationale des personnes d'origine étrangère.

Trois facteurs sont donc centraux dans les différentes structures d'opportunités politiques et discursives en Flandre et en Wallonie : premièrement, les différentes conceptions dominantes de l'identité nationale déjà mentionnées³²², et donc la légitimité qui est associée à l'identité ethnique dans ces deux régions ; deuxièmement, les politiques d'intégration précédemment citées, et troisièmement, l'intensité différente du discours anti-migration (ou la politisation différente de la migration). Etant donné le succès électoral du parti d'extrême-droite, Vlaams Belang/Blok, en Flandre à partir des années 1980 et l'absence d'un succès identique d'un parti d'extrême-droite en Belgique francophone, le discours politique et médiatique entourant les questions liées à la migration et à l'intégration est très différent dans ces deux régions³²³. De plus, étant donné la concurrence du Vlaams Blok/Belang, les partis politiques traditionnels vont consacrer beaucoup plus d'attention aux problématiques liées à la migration et à l'intégration. De même, les électeurs vont également consacrer plus d'attention à ces questions dans le cadre de leur choix électoral³²⁴. Dans le paysage politique francophone, les questions liées à la migration et à l'intégration sont bien moins un point d'attention dans les programmes électoraux des partis politiques, tout comme elles semblent peser moins dans la détermination du choix électoral des électeurs. Le ton global de ce débat est également différent dans les deux régions : lorsque les questions liées à la migration et à l'intégration sont politisées en Belgique francophone, il s'agit plutôt d'une politisation en faveur de l'immigration et ce, dans une tentative d'attirer des électeurs ayant une

320 DESCHOUWER, K. et al. 2015, *op.cit.*

321 JACOBS, Dirk. et REA, Andrea, *Construction et importation des classements ethniques. Alloctones et immigrés aux Pays-Bas et en Belgique*, *Revue Européenne des Migrations Internationales* 21 (2), 2005, 35-59.

322 Voir également : KYMLICKA, Will, (2001). *Politics in the vernacular: Nationalism, multiculturalism, and citizenship*. New York, NY: Oxford University Press, 2001, p 267; DEPREZ, Kas et VOS, Louis, *Nationalism in Belgium: Shifting identities, 1780-1995*. Basingstoke: Macmillan, 1998.

323 COFFÉ, Hilde, *Extrem-Rechts in Vlaanderen en Wallonië: het verschil*, Roeselaere: Roularta Books, 2005;

324 ADAM, Ilke (2013a), *op.cit.*

origine étrangère³²⁵. Cette politisation différenciée des questions liées à la migration (anti-immigration en Flandre et pro-migration en Belgique francophone), combinée à avec les différentes conceptions dominantes de l'identité nationale et la légitimité qui est associée à l'identité d'origine (légitime en Flandre, illégitime en Belgique francophone), semble créer différentes structures d'opportunité discursives qui peuvent expliquer nos résultats d'enquête, à savoir les différents processus d'identification nationale des personnes d'origine marocaine et turque dans les trois régions ainsi que la distance perçue avec les Belges non issus de l'immigration.

En Flandre, il est légitime, en tant que citoyen ou immigré, d'entretenir son origine et de maintenir sa culture. Le terme « ethnicité » n'est pas tabou dans les politiques publiques en Flandre, au contraire de la Belgique francophone³²⁶, et les organisations des minorités ethniques sont explicitement financées afin de valoriser le patrimoine culturel et de défendre le point de vue de ces groupes³²⁷. L'auto-identification avec le pays d'origine s'est sans doute renforcée en Flandre, pas seulement en raison de la légitimité de vivre son identité d'origine, mais également à cause du discours anti-migration qui est plus fort en Flandre depuis le début des années 1990³²⁸. Cela a pour conséquence que les citoyens d'origine étrangère ont moins le sentiment d'appartenir à la société d'insertion et à l'identité nationale dominante. Ces deux facteurs réunis font vraisemblablement en sorte que l'identité ethnique soit plus importante pour les personnes d'origine étrangère résidant en Flandre qu'en Belgique francophone. Dans celle-ci, il est bien moins légitime d'entretenir son identité d'origine. Cela se reflète, dans la politique des autorités publiques, par une résistance à l'égard du développement d'une politique publique spécifique visant les minorités ethniques et notamment le soutien aux organisations de celles-ci³²⁹. Cette illégitimité de l'ethnicité, combinée à l'absence d'un discours anti-immigration dans les arènes politiques et médiatiques, augmente la probabilité que les personnes d'origine marocaine et turque résidant en Belgique francophone s'identifient plus à l'identité nationale de la société de réception qu'en Flandre. La différence de participation politique des personnes d'origine marocaine et turque en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie, peut potentiellement être également expliquée par les diverses structures d'opportunité politiques et discursives. La participation politique de ces groupes semble se réaliser en Flandre plus par le biais du milieu associatif, entre autres, ethnique. Cela semble logique étant donné que cette forme de participation a, premièrement, été considérée comme plus légitime et, deuxièmement, a été stimulée par les politiques publiques via le soutien public des organisations des minorités ethniques. En Belgique francophone, la participation politique au sein des réseaux ethniques n'a pas été soutenue par les politiques publiques et a été décrite comme « communautariste » et comme

325 *Ibid.*

326 Les références historiques à l'histoire du mouvement flamand dans lequel les Flamands se sont émancipés via des organisations propres sont importantes à prendre en considération afin de comprendre cette différence de légitimité de l'identité ethnique en Belgique francophone et flamande, voir aussi : JERAM, Sanjay et ADAM, Ilke, *Diversity and nationalism in the Basque Country and Flanders: Understanding immigrants as fellow minorities, National Identities*, DOI: 10.1080/14608944.2014.951611, 2015, p. 1-17.

327 JERAM, Sanjay et ADAM, Ilke, *op cit.*

328 COFFÉ, Hilde (2005), *op.cit.*

329 ADAM, Ilke (2013a), *op.cit.*

« mauvaise pour l'intégration »³³⁰. Pour eux, les organisations qui veulent être subsidiées via la politique d'intégration bruxelloise francophone (la politique de cohésion sociale de la COCOF) doivent montrer explicitement que leurs activités sont dirigées vers un public ethniquement mixte³³¹.

Les différents contextes politiques et discursifs en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles sont souvent revenus dans les interviews comme interprétations possibles des différents schémas d'inclusion et de participation que nous avons constatés en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. Cette explication a été principalement citée comme interprétation des différences dans l'identification nationale (se sentir plus Belge par rapport au pays d'origine), la participation politique (être plus intéressé par la vie politique et avoir pris contact avec des politiques et des membres de l'administration en Wallonie et à Bruxelles et participer plus dans les réseaux associatifs généralistes et ethniques) mais est également revenue à quelques reprises pour interpréter les différences dans l'emploi des langues (meilleur en Wallonie, moindre en Flandre et Bruxelles dans une position intermédiaire) ainsi que par rapport au nombre de personnes possédant un diplôme de l'enseignement supérieur (plus en Wallonie, moins en Flandre et Bruxelles dans une situation intermédiaire).

Trois aspects des différents contextes discursifs et politiques des trois régions ont été avancés. Nous les présentons par ordre décroissant : premièrement, l'intensité différenciée du discours anti-immigration ; deuxièmement, le degré d'ouverture des identités régionales et belge ; troisièmement, la légitimité différenciée de l'identité d'origine en Flandre et en Belgique francophone.

La majorité de nos répondants a renvoyé spontanément à l'intensité différenciée du discours anti-immigration ou anti-immigrés en Flandre et en Belgique francophone et ce, aussi bien dans le discours politique³³² que dans les médias³³³. Ainsi, l'un de nos répondants a considéré qu'il ne fallait pas sous-estimer les conséquences de la politisation des questions liées à la migration en Flandre par le succès électoral du Vlaams Blok/Belang : *« n'oublie pas non plus que la politique en Flandre, pense au Vlaams Belang, ça n'a pas fait du bien, en agaçant les gens continuellement pour les dangers de l'immigration et autres (...) Ce n'est pas à sous-estimer, ce qui se passe en politique et l'impact que ça a sur la vie quotidienne des gens »*³³⁴. Un autre de nos interviewés a également soulevé l'impact des discours politiques sur le vivre ensemble, ce qui expliquerait que des personnes s'identifieraient plus difficilement avec la Belgique en Flandre : *« (...) des hommes politiques avec leurs discours peuvent parfois faire mal à des personnes qui vivent ici depuis 50 ans, 60 ans et qui se disent, à nouveau « on nous pointe du doigt, on nous stigmatise ». Pourquoi ? Cette stigmatisation à nouveau, met à mal le vivre ensemble »*³³⁵.

330 Ibid.

331 Ibid.

332 Interviews 9, 3, 5, 16.

333 Interview 4.

334 Interview 9.

335 Interview 5.

Nos répondants ont également considéré que ce discours transparait dans les attitudes et comportements individuels de la majorité et que cela a un impact sur la vie quotidienne des personnes d'origine turque et marocaine³³⁶. Comme conséquence de cette politisation plus forte de l'immigration en Flandre, nos répondants considèrent que la perception du racisme est plus grande en Flandre et que l'ouverture à l'égard des personnes d'origine turque et marocaine est plus grande en Wallonie et à Bruxelles. Bien que cette ouverture différenciée des personnes non issues de l'immigration à l'égard des personnes d'origine étrangère en Flandre et en Wallonie soit revenue régulièrement dans nos interviews comme explication des différences régionales, nous n'avons constaté que peu de différence entre les régions quant à l'expérience de la discrimination dans la partie quantitative de cette recherche³³⁷. Dans les analyses binaires, il existait bien un lien significatif, mais pas dans les analyses multivariées, lorsque nous avons contrôlé les variables démographiques de base. En ce qui concerne cette ouverture différenciée des personnes non issues de l'immigration par rapport aux personnes d'origine étrangère en Wallonie par rapport à la Flandre, l'un de nos répondants a affirmé la chose suivante: *«Moi j'ai vécu en Wallonie, à Bruxelles et à Anvers, donc je sais par expérience personnelle. En Wallonie, je déteste les généralisations mais malheureusement je dois en faire, les gens sont plus chaleureux. Donc les relations avec les voisins, pas Turcs hein, Belges, Italiens, tout ce que vous voulez, c'est beaucoup plus facile d'entrer en contact avec les voisins, et moi je me rappelle quand on allait en Turquie, mes parents au début ne parlaient pas très bien le français, mais on envoyait une carte postale à nos voisins belges, parce qu'ils aiment mes parents. Ça introduisait un effort pour la langue. J'ai habité Bruxelles où c'est très compliqué, c'est très difficile de généraliser, et puis à Anvers, moi je saluais mes voisins, il n'y en a qu'un qui me saluait en retour, mais les autres ne saluaient pas donc j'ai arrêté de saluer. Maintenant comme je travaillais là-bas, j'y ai enseigné un peu le français, donc je faisais des efforts de néerlandais pour des raisons professionnelles, mais si je n'avais pas ces raisons professionnelles, ça m'aurait refroidi aussi, et donc ça m'a rapproché là-bas des Turcs, parce que c'est vrai que c'était difficile avec les Flamands, tandis qu'avec les Wallons ce n'est pas aussi compliqué. Cliché ou pas, préjugé ou pas, vrai ou pas, il y a une perception d'un racisme plus fort en Flandre qu'à Bruxelles et en Wallonie. Quand on pose la question, quand on fait donc sur base Flandre-Bruxelles-Wallonie, les Turcs de Flandre parlent plus de discrimination. En Wallonie, c'est plus les problèmes de perte d'emploi, de fermeture d'entreprise ou de chômage donc ça rejoint un peu les soucis des Wallons en général. Alors qu'en Flandre c'est un problème plus de discrimination, de racisme, xénophobie. D'ailleurs les Turcs entre eux, quand ils veulent critiquer un Belge ils vont dire «C'est un Flamand». C'est vraiment un mot un peu injurieux qu'on va utiliser, à l'image de ce Flamand qui n'aime pas l'étranger».*

Nos répondants ont également relevé que l'impact du discours anti-immigration, ou la politisation différenciée des questions liées à la migration et à l'intégration sur les politiques publiques, se reflète dans des politiques publiques plus fortes en Flandre («inburgering» obligatoire) et une approche moins

336 Interviews 13, 16, 20.

337 C'est bien le cas des personnes d'origine turque pour lesquelles même dans les analyses multivariées, il existe un clair impact de la région sur le sentiment de discrimination : moins à Bruxelles, plus en Flandre.

frontale de la politique d'intégration à Bruxelles et en Wallonie (« parcours d'accueil pour primo-arrivants » non obligatoire ou dont la première étape seulement est obligatoire en Wallonie)³³⁸. Certains de nos répondants ont fait l'hypothèse que cette politique publique plus frontale en Flandre peut avoir des effets inverses, principalement le fait que les personnes d'origine étrangère ne se sentent pas acceptées et se retirent dans leurs propres cercles : *« en Flandre, comme il y a quand même une perception différente et peut être un petit peu plus négative ... qu'on a des personnes issues de l'immigration ... qu'on a tendance à plus mettre en place des politiques qui vont cadrer ou ... qui vont forcer ou bien vraiment encadrer les gens pour qu'ils s'intègrent à des cours d'intégration, des cours de langue obligatoire, etc. Malgré qu'il y a vraiment un suivi, comme ça, assez fort à ce niveau-là, peut être que ça génère une réaction inverse, que les gens, comme conséquence, ont tendance, allez, je veux pas dire 'se replier'. Mais ces politiques peuvent paraître un peu plus antipathique (aux personnes issues de l'immigration). Par contre en Wallonie, ou à Bruxelles on a tendance à plus laisser les gens à s'intégrer au fil de leur rythme, de manière un peu plus douce et spontanée ... Moi je pense que c'est vraiment un peu l'impact (de ces contextes politiques en ce qui concerne les étrangers), d'où voilà l'importance de vraiment faire la distinction entre les régions parce qu'il y a des politiques différentes. Et qu'au niveau de la Flandre, peut être que c'est un petit peu plus rude et plus voilà, que ça paraît un peu plus antipathique aux jeunes (issues de l'immigration) »*³³⁹.

A côté de l'intensité différenciée du discours anti-immigration dans les différentes régions comme interprétation possible des différences observées dans l'identification nationale et la connaissance des langues, nos interviewés ont également soulevé, mais dans une moindre mesure, le fait que l'identité flamande soit plus fermée et plus prononcée et au sein de laquelle il y aurait moins de place pour les personnes d'origine marocaine et turque. Et ce, par rapport à une identité bruxelloise (surtout) et belge plus ouverte auxquelles les personnes d'origine marocaine et turque peuvent plus s'identifier. Ainsi, l'un de nos répondants déclara que : *« tout ce discours en Flandre sur l'identité flamande fait que les gens se sentent plus vite exclus et vont donc moins participer, tandis qu'à Bruxelles, tout le monde se sent bruxellois »*³⁴⁰. Un autre de nos répondants mentionna dans le même sens la *« cohésion plus forte »* qu'on peut trouver en Flandre et pas ailleurs en Belgique et que *« les personnes d'origine marocaine et turque ne s'y sentent pas incluses »*³⁴¹. Au contraire, Bruxelles aurait selon ce répondant une identité plurielle au sein de laquelle tout le monde peut prétendre appartenir. Un autre de nos répondants considérait que cette identité flamande dominante et peu diverse était l'une des raisons pour lesquelles des étudiants d'origine marocaine et turque choisissent des institutions d'enseignement bruxelloises³⁴². Une troisième et dernière explication qui est apparue dans les interviews concerne la légitimité différenciée de l'identité d'origine en Flandre et en Belgique francophone, qui trouve son expression pas

338 Interviews 12, 16, 17.

339 Interview 16.

340 Interview 4.

341 Interview 15.

342 Interview 16.

seulement dans le discours public mais également dans les politiques publiques qui décident de soutenir ou non les organisations des minorités ethniques³⁴³. Cela a été exprimé par une personnalité d'origine marocaine de cette manière³⁴⁴ : « *En Flandre il y a quand-même une volonté de reconnaître les communautés dans leur singularité, à travers notamment le décret sur les 'auto-organisations'. Donc on conforte, on ne force pas les gens à sortir complètement de leur appartenance etc. Est ce qu'il faut le voir positif ou négatif, je n'ai pas d'avis, je ne sais pas. Mais je pense que c'est un effet aussi des politiques. Alors c'est fou parce que c'est en Flandre qu'on est le plus dur sur les parcours d'intégration obligatoires etc., et alors à côté, on reconnaît le Minderhedenforum³⁴⁵ et donc la Flandre n'a pas un regard négatif sur l'identité communautaire puisqu'elle permet aux communautés de s'auto-organiser* ».

Ce ne sont pas seulement les structures d'opportunité politiques et discursives en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles qu'il faut prendre en considération si nous voulons expliquer les différents schémas régionaux d'inclusion et de participation des personnes d'origine marocaine et turque, mais également les différentes opportunités économiques. La plus importante participation sur le marché de l'emploi des groupes d'origine marocaine et turque en Flandre par rapport à la Wallonie et à Bruxelles est comparable à celle du total de la population active en Belgique. Ainsi, le taux de chômage de l'ensemble de la population à Bruxelles (21,1%) est presque deux fois plus important que celui existant en Wallonie (11,8%), qui est à son tour environ deux fois plus haut que celui prévalant en Flandre (5%)³⁴⁶. Ces différents contextes économiques sont également revenus dans les interviews afin d'expliquer les différents taux d'emploi des personnes d'origine marocaine et turque dans les trois régions. Cependant, la remarque suivante doit être faite en ce qui concerne ces différences régionales : un autre indicateur que le taux d'emploi des personnes d'origine turque et marocaine dans les trois régions réside dans l'écart entre les taux d'emploi des personnes non issues de l'immigration et celles qui sont issues de l'immigration. Ces données sont seulement disponibles en ce qui concerne l'écart entre les personnes non issues de l'immigration et la population totale qui est d'origine étrangère³⁴⁷ (et donc pas seulement les personnes d'origine marocaine et turque). Cet écart est le plus grand en Flandre et le plus petit à Bruxelles.

A côté des différentes structures d'opportunité politiques, discursives et économiques en Flandre, à Wallonie et à Bruxelles, il est également question, dans la littérature sur la connaissance des langues par les migrants, du prestige différencié des langues dans des pays multilingues. Cette piste peut expliquer la meilleure connaissance de la langue de la région par les personnes d'origine turque vivant en Wallonie mais n'aide pas à comprendre la connaissance de la langue des personnes d'origine turque

.....
343 Interviews 14, 17.

344 Interview 17.

345 Le "Minderhedenforum" est l'organisation coupole et le porte-parole du milieu associatif ethnique et culturel et est subsidié par les autorités flamandes.

346 Les chiffres cités ici sont ceux des chiffres trimestriels relatifs, 3ème trimestre 2014, voir : http://statbel.fgov.be/nl/statistieken/cijfers/arbeid_leven/werk/trimestrieel/.

347 ADAM, Ilke et VAN DIJK, Mathijs, *Renforcer la coopération institutionnelle pour améliorer l'accès des personnes issues de l'immigration au marché du travail*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2015, p 7.

résidant à Bruxelles (qui est encore plus basse qu'en Flandre). Pour le Canada, des auteurs comme Chiswick et Miller³⁴⁸ affirment qu'il est plus attractif pour les migrants d'investir dans l'apprentissage de l'anglais que dans celui du français, étant donné la valeur marchande plus grande qui est associée à cette langue en dehors de l'économie locale. Transposé à la Belgique, il est possible de soutenir l'idée selon laquelle il serait plus attirant pour les migrants et les minorités ethniques de s'investir dans l'apprentissage du français que dans celui du néerlandais. En plus de nos résultats d'enquête, la littérature scientifique entourant la connaissance de la langue des personnes d'origine marocaine et turque en Belgique montre que c'est effectivement le cas³⁴⁹. La meilleure connaissance de la langue de la région des personnes d'origine marocaine résidant à Bruxelles et en Wallonie est bien plus facile à expliquer étant donné la colonisation antérieure pratiquée par l'Etat français, ce qui fait que le français était déjà connu par beaucoup de Marocains avant qu'ils ne migrent en Belgique. Dans les entretiens également, ces deux explications (le prestige du français pour les deux groupes ainsi que le passé colonial du groupe des Marocains) ont été mentionnées.

Nos répondants ont également fait mention, pour conclure, de la plus longue histoire migratoire de la Wallonie³⁵⁰, qui a connu des migrations plus anciennes, d'abord d'Européens du sud, puis des Turcs et des Marocains. Alors que la Flandre, et surtout Anvers et Gand, fut confrontée plus tardivement et directement avec une immigration non européenne. Il existe pourtant peu de recherches qui se consacrent explicitement au fait de savoir si l'ouverture à l'égard des migrants dans la société d'insertion augmente en fonction de la durée de présence de ces migrants.

9.2. Caractéristiques des migrants et des communautés

A côté des explications qui se concentrent sur les caractéristiques de la société d'insertion, il est également possible de regarder du côté des interprétations qui renvoient aux caractéristiques mêmes des personnes d'origine étrangère afin d'expliquer les différents schémas d'inclusion et de participation en Flandre, à Wallonie et à Bruxelles. La littérature scientifique se concentre alors sur des variables aussi diverses que (entre autres) l'origine sociale et le capital humain (le niveau d'éducation des migrants et des parents, la connaissance des langues, l'expérience de travail précédente) qui peuvent potentiellement fortement varier d'une communauté immigrée à une autre. Ainsi, en Belgique, les migrants américains sont plus souvent très diplômés, alors que les migrants marocains et turcs le sont moins. La somme de toutes ces caractéristiques (*composition effects*) explique la probabilité d'une série

348 CHISWICK, Barry et MILLER, Paul, "A Model of Destination language Acquisition: Application to Male Immigrants in Canada, *Demography*, 38(3), 391-409, 2001.

349 VAN TUBERGEN, Frank et WIERENGA, Menno, "Language Acquisition of Male Immigrants in a Multilingual Destination: Turks and Moroccans in Belgium" *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 37(7), 2011, pp. XX

350 Interviews 9, 20.

de schémas d'intégration³⁵¹. Une autre explication possible des différences nationales ou régionales dans les schémas d'intégration qui peut être trouvée auprès des migrants eux-mêmes ne réside pas dans la somme de leurs caractéristiques individuelles, mais dans les caractéristiques des communautés immigrées dans la société d'insertion. Ainsi, certaines recherches ont abordé l'influence de la taille d'une communauté immigrée dans la société d'insertion³⁵² ainsi que la concentration résidentielle des groupes immigrés sur le processus d'inclusion et de participation³⁵³. L'impact de ces variables semble très loin d'être généralisable étant donné que, selon un contexte spécifique, on constate un effet tant positif que négatif. Néanmoins, nos répondants ont fait référence à ces explications qui ont trait aux caractéristiques des migrants et des communautés afin d'expliquer, selon nombre d'entre eux, les différences dans les schémas d'intégration que nous avons constatées dans les trois régions belges. La concentration résidentielle a, ainsi, été citée afin d'expliquer les différences régionales dans la connaissance des langues, les prestations dans l'enseignement, l'identité, la participation politique et la discrimination. La différence de profil ethnique et socio-économique de la population (surtout marocaine) fut principalement soulevée afin d'expliquer le nombre plus important de diplômés de l'enseignement supérieur à Bruxelles (et également en Wallonie) par rapport à la Flandre.

La concentration résidentielle des migrants et des minorités ethniques et ses conséquences pour les schémas d'insertion constitue un thème discuté tant dans la littérature scientifique que dans l'arène politique. La concentration résidentielle différenciée des personnes d'origine marocaine et turque en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles, et le possible (mais non nécessaire) lien avec la concentration ethnique dans les écoles qui en découle, pourrait expliquer les différents schémas d'insertion et de participation en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. Ainsi, nous pouvons soumettre l'hypothèse selon laquelle les différents degrés de concentration ethnique dans les quartiers et les écoles pourrait expliquer les différents niveaux d'obtention de diplômés de l'enseignement supérieur en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles, ainsi que les différents résultats en ce qui concerne l'emploi des langues. La concentration résidentielle plus importante en Flandre et à Bruxelles qu'en Wallonie serait, selon cette hypothèse, responsable des meilleures prestations en Wallonie en ce qui concerne l'emploi des langues et la présence de personnes d'origine marocaine et turque détenant un diplôme de l'enseignement supérieur. Bruxelles est, tant pour la communauté marocaine que turque, la région où la concentration résidentielle est la plus forte. Ainsi, il ressort des rapports démographiques réalisés par l'Université catholique de Louvain pour le Centre Fédéral Migration³⁵⁴ que l'index de concentration pour ces deux

351 VAN TUBERGEN, Frank, *Immigrant Integration: A Cross-National Study*, New York: LFB Scholarly Publishing, 2006; PORTES, Alejandro en RUMBAUT, Ruben, *A Portrait of Immigrant America*, Berkely: University of California Press, 2006 3e édition.

352 TOLNAY, Stewart, "African Americans and Immigrants in Northern Cities: The Effects of Relative Group Size on Occupational Standing in 1920", *Social Forces*, 80, 2001, pp 573-604; VAN TUBERGEN, Frank et WIERINGA, Menno, *op.cit.*

353 SCHÖNWALDER, Karen (Ed.), *Residential Segregation and the Integration of Immigrants: Britain, the Netherlands and Sweden*, Berlin, Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung, 2007.

354 AGIRDAG, Orhan, SCHOONVAERE Quentin, *Etude démographique de la population d'origine marocaine en Belgique, Bruxelles, Démo - Université Catholique de Louvain en Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme*, 2014, pp. 30-37. SCHOONVAERE, Quentin, *Etude démographique de la population d'origine turque en Belgique, Bruxelles, Démo - Université Catholique de Louvain et Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme*, 2014, pp. 20-26.

groupes est le plus élevé dans certaines communes bruxelloises. Ensuite, il existe encore une forte (mais tout de même moindre que dans les communes bruxelloises) concentration de personnes d'origine turque dans certaines communes du Limbourg. Il existe également une certaine concentration de personnes d'origine marocaine à Anvers. Les index de concentration des personnes d'origine marocaine et turque dans certaines communes wallonnes sont beaucoup plus faibles que ceux de Bruxelles et de la Flandre. Cette hypothèse, à savoir que la concentration résidentielle et la concentration ethnique dans les écoles qui peut y être liée (mais pas nécessairement) influencent l'intégration, ne peut toutefois pas expliquer les meilleurs résultats constatés à Bruxelles par rapport à la Flandre en ce qui concerne la présence de personnes d'origine turque et marocaine détenant un diplôme de l'enseignement supérieur, étant donné la concentration résidentielle bien plus importante de ces groupes en région bruxelloise.

Cependant, l'hypothèse de la concentration résidentielle est revenue souvent dans le cadre de nos entretiens³⁵⁵ et semble refléter le ton négatif du débat européen dans lequel il est souvent affirmé que la ségrégation résidentielle a un impact négatif sur l'inclusion et la participation des migrants et des communautés ethniques. La recherche scientifique qui traite de l'impact de la concentration résidentielle (et également de la concentration ethnique dans les écoles) donne en réalité peu de clefs de compréhension en ce qui concerne l'inclusion et la participation. Nous allons examiner ce que la littérature scientifique argumente en ce qui concerne l'impact de la ségrégation résidentielle sur les prestations dans l'enseignement³⁵⁶, l'acquisition des langues ainsi que les apports de nos répondants dans ce cadre.

Dans le cadre des débats politiques et médiatiques européens, la concentration ethnique résidentielle est souvent accusée de mener à une plus faible participation économique, à moins d'identification à la société majoritaire ainsi qu'à de plus faibles résultats scolaires et maîtrise des langues. La recherche scientifique internationale qui concerne l'impact de la concentration résidentielle ne fournit cependant pas de réponses claires à ce sujet et reste encore limitée³⁵⁷. Au sein de ces recherches, il est possible de trouver tant des interprétations optimistes de l'influence de la concentration résidentielle sur la participation³⁵⁸ que des résultats qui semblent indiquer, au contraire, que la participation économique et les résultats scolaires (entre autres) seraient négativement influencés par la concentration résidentielle³⁵⁹. Il est également question dans ces recherches des opportunités économiques que la ségrégation résidentielle peut fournir pour l'inclusion économique, notamment dans le cadre de

355 Interviews 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 19.

356 La concentration résidentielle ne va toujours pas de pair avec la concentration ethnique résidentielle.

357 SCHÖNWALDER, Karen (Ed.), *op. cit.*, 2007, p. 92.

358 MUSTERD, Sako et OSTENDORF, Wim, "Spatial Segregation and Integration in the Netherlands", in SCHÖNWALDER, Karen (Ed.), *Ibidem*, 2007, p 41-60. Ces chercheurs n'ont pas constaté un effet de la ségrégation ethnique sur les prestations scolaires aux Pays-Bas. Ils affirment toutefois que cet effet a pu être amoindri par les politiques d'égalité des chances qui accordent plus de moyens à ces écoles.

359 PEACH, Ceri, "Sleepwalking into Ghettoisation? The British Debate over Segregation", in SCHÖNWALDER Karen (Ed.), *Ibidem*, 2007, p 7-40. Cette recherche constate des effets de la concentration résidentielle pour certains groupes ethniques (Pakistanais) mais pas pour d'autres (Indiens).; ANDERSSON, Roger, "Ethnic Residential Segregation and Integration Processes in Sweden", in SCHÖNWALDER Karen (Ed.), *Ibid.*, 2007, p 61-90.

l'entrepreneuriat ethnique.

Les recherches réalisées en Belgique³⁶⁰, et plus particulièrement en Flandre³⁶¹, montrent que la concentration résidentielle, mais également la concentration ethnique dans les écoles (et ces formes de concentration ne sont pas toujours forcément liées) n'a aucune conséquence univoque sur l'intégration. Ces résultats vont à l'encontre de la représentation dominante selon laquelle la concentration scolaire influencerait par définition négativement les résultats scolaires et la connaissance des langues. Orhan Agirdag montre que certaines concentrations scolaires peuvent donner de bons résultats par les bonnes pratiques qui sont développées dans les établissements scolaires concernés, grâce au financement supplémentaire fourni dans le cadre de la politique d'égalité des chances. Par contre, la concentration socio-économique a bel et bien une influence négative sur les résultats scolaires, mais celle-ci ne va pas forcément de pair avec la concentration ethnique³⁶². Il existe également des recherches portant sur la concentration scolaire et l'acquisition des langues dans le contexte belge³⁶³ mais elles sont malheureusement basées sur des données datant de plus de 20 ans. Là également, les résultats ne sont pas univoques et sont différents par région linguistique. Ainsi, en Flandre, la concentration résidentielle aurait une influence négative sur la connaissance de la langue de la région alors qu'il n'existe pas un lien clair et univoque dans les régions où le français est la langue dominante. Dans ces régions, en effet, la présence de personnes de la même origine ethnique n'est pas liée négativement à la connaissance du français.

Sur base de cette brève revue de la littérature scientifique traitant de l'impact de la concentration ethnique dans les zones de résidence et les écoles, il n'est pas certain que la concentration résidentielle offre une explication pour les différents résultats que nous avons relevés par rapport à la connaissance de la langue et l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. Pourtant, cette explication est souvent revenue dans les interviews. Et peut sans doute indiquer la représentation dominante de cette relation dans l'opinion publique. Afin de savoir effectivement, si en Belgique, il existe une influence pour les personnes issues des communautés turque et marocaine de la concentration résidentielle sur les indicateurs de la participation et de l'inclusion, il faudrait prendre comme unité de mesure, non pas les régions dans lesquelles les personnes habitent, mais les communes et les quartiers.

Nos répondants ont mentionné la concentration résidentielle principalement comme cause probable pour une série d'indicateurs perçus négativement : la moins bonne connaissance de la langue³⁶⁴, les

360 JACOBS, Dirk, REA, Andrea, TENEY, Céline, CALLIER, Louise et LOTHAIRE, Sandrine (2009), *L'ascenseur social reste en panne. Les performances des élèves issus de l'immigration en Communauté française et en Communauté flamande*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2009.

361 AGIRDAG, Orhan, NOUWEN, Ward, MAHIEU, Paul, VAN AVERMAET, Piet, VANDENBROUCKE, Anneloes, VAN HOUTTE, Mieke, *Segregatie in Orhan het basisonderwijs: geen zwart-witverhaal*, Antwerpen, Garant, 2012.

362 Agirdag, Orhan (et al.), *ibid.*

363 VAN TUBERGEN, Frank and WIERENGA, Menno, *op.cit.*, p. 1053.

364 *Bijvoorbeeld: interview 11, 13, 19.*

moins bonnes performances scolaires³⁶⁵ et la moindre identification à la société majoritaire³⁶⁶. Alors que la concentration résidentielle correspond à première vue à nos résultats concernant la connaissance des langues (meilleure en Wallonie où la concentration résidentielle est la plus faible et la moins bonne à Bruxelles où la concentration résidentielle est la plus forte), elle ne correspond pas aux taux d'acquisition du diplôme de l'enseignement supérieur que nous avons constatés (plus hauts en Wallonie où effectivement la concentration est faible, mais également hauts à Bruxelles où la concentration reste forte, et plus faibles en Flandre où la concentration résidentielle est pourtant moins forte qu'à Bruxelles), ni à nos résultats en ce qui concerne l'identification à la société d'inclusion. Nous avons, en effet, constaté une plus haute identification à la Belgique à Bruxelles plutôt qu'en Flandre, alors que la concentration résidentielle y est bien plus forte. En lien avec la littérature scientifique et à l'encontre du débat public, nos répondants ont également mentionné la concentration résidentielle comme un facteur positif pour la participation politique³⁶⁷ d'une part, et la protection contre la discrimination, d'autre part³⁶⁸.

Une deuxième interprétation possible est également apparue dans les interviews en ce qui concerne la présence plus importante de diplômés de l'enseignement supérieur à Bruxelles par rapport à la Flandre. Selon cette hypothèse, les diplômés de l'enseignement supérieur d'origine marocaine et turque tendraient, même s'ils ont grandi en Wallonie ou en Flandre, à se fixer à Bruxelles plutôt qu'en Flandre. Il est impossible de tester cette hypothèse à l'aide des données collectées dans le cadre de notre enquête, étant donné que nous avons demandé aux personnes ayant composé notre échantillon leur lieu de résidence actuel mais pas celui où ils ont été élevés en Belgique.

Cependant, cette explication n'aide pas non plus à comprendre pourquoi il y a plus de diplômés de l'enseignement supérieur d'origine turque et marocaine en Wallonie qu'à Bruxelles. Il est vrai que pour toute la population active en Belgique, Bruxelles connaît un nombre plus important de personnes détenant un diplôme de l'enseignement supérieur que la Flandre et la Wallonie (respectivement 40,9%, 31,7% et 30,1%), ainsi qu'un nombre plus important d'offres d'emplois qui nécessitent ce type de profil³⁶⁹. Cependant, même si les populations d'origine marocaine et turque s'adaptent à ce profil, il reste difficile d'expliquer le nombre de personnes avec un diplôme de l'enseignement supérieur en Wallonie. Afin de rendre les choses encore plus complexes, il faut également prendre en considération que les recherches démographiques montrent que la deuxième génération de Belges d'origine turque et marocaine et qui sont diplômés, déménage en périphérie de Bruxelles, en Flandre donc. Cette explication supplémentaire n'offre donc pour le moment aucune réponse définitive mais peut s'avérer

.....
 365 Interview 12.

366 Interviews 6, 19.

367 Interviews 5, 11, 19.

368 Interview 13.

369 TORFS, Wouter, *De arbeidsmarkt(en) in België: Evolutie, Vergelijking en stand van zaken anno 2007*, KULeuven, VIVES Beleidspapers 5, pp. 7-8.

intéressante pour de futures recherches qui devront investiguer, non pas seulement la région actuelle de résidence, mais également celle dans laquelle les individus ont été scolarisés et éduqués.

9.3. Conclusion

En conclusion, nous avons vu dans ce chapitre que la littérature scientifique et les interviews fournissent diverses explications à propos des différents schémas régionaux d'inclusion et de participation qui se focalisent sur, d'une part, les caractéristiques de la société majoritaire et, d'autre part, les caractéristiques des immigrés et de leurs communautés.

Dans la catégorie des explications qui se focalisent sur les effets de la société majoritaire sur le processus d'inclusion et de participation des personnes d'origine étrangère, nous avons montré que les différentes structures d'opportunité politiques (POS), discursives (DOS) et économiques (EOS) offrent des explications plausibles pour les différences selon les régions en termes de participation politique, d'identification nationale et de participation économique des personnes d'origine marocaine et turque. Les POS et DOS furent les principales explications avancées par nos répondants dans le cadre de nos entretiens afin d'expliquer les différences régionales dans les schémas d'intégration. Il semble peu convainquant d'attribuer ces différences aux caractéristiques des migrants.

Alors que la littérature scientifique se limite à utiliser les structures d'opportunité discursives et politiques afin d'expliquer les différents schémas de participation politique, il semble que les corrélations de nos résultats de recherche indiquent que l'impact de ces structures d'opportunité devra être investigué de manière plus précise afin d'expliquer différents schémas régionaux d'identification nationale. Certains de nos répondants vont encore plus loin dans l'utilisation de ces structures d'opportunité discursives et politiques, en considérant que celles-ci pourraient expliquer les différences dans l'acquisition des langues et dans les prestations scolaires. Une piste qui doit également être investie de manière plus approfondie par la recherche scientifique (qui est encore très limitée) concerne donc l'impact de l'ouverture de la société à l'égard des migrants sur les processus d'inclusion et de participation.

Les interviews nous ont permis de mieux opérationnaliser et de rendre plus concret le concept de structures d'opportunité discursives et politiques. Nos répondants ont ainsi renvoyé à la présence différenciée du discours anti-immigration dans les différentes régions belges. Celle-ci a été considérée comme l'élément principal des différentes structures d'opportunité discursives et politiques régionales mais également (bien que dans une moindre mesure) du degré différencié d'ouverture des identités régionales et des différentes politiques d'intégration. Ceci (degré et type de politisation des enjeux liés à la migration) est la plus courante interprétation du concept de DOS qui est apparue dans les interviews

et constitue un apport à l'utilisation actuelle du concept de DOS dans les études relatives à l'inclusion et à la participation des personnes issues de l'immigration qui étudient principalement les différentes interprétations des conceptions (nationales/régionales) de la citoyenneté et des politiques d'intégration.

A côté des différentes structures d'opportunité discursives, politiques et économiques qui existent dans les trois régions, la littérature scientifique et les interviews renvoient vers le prestige international différencié du français et du néerlandais afin d'expliquer les différences dans la connaissance des langues en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. Cette piste ne peut toutefois pas éclaircir nos résultats d'enquête étant donné que Bruxelles et la Wallonie devraient avoir de meilleurs résultats que la Flandre, ce qui n'est pas le cas. En effet, seule la Wallonie fait mieux. Il n'y a que l'explication présente dans la littérature scientifique au sujet des tailles relatives des groupes de migrants par région qui peut éventuellement expliquer la corrélation entre celles-ci et la connaissance de la langue que nous avons constatée.

Au sein de la catégorie des explications qui se focalisent sur les effets des caractéristiques des migrants et des communautés sur les processus d'inclusion et de participation, il est question de deux types d'explications. Premièrement, celles qui se concentrent sur les communautés de migrants (*community effects*) et, plus concrètement, qui ont trait à la concentration résidentielle et scolaire. Deuxièmement, celles qui se focalisent sur la somme des caractéristiques individuelles des personnes d'origine étrangère (*individual effects*). Les différentes concentrations résidentielles des personnes d'origine turque et marocaine dans les trois régions belges (et les concentrations ethniques dans les écoles qui peuvent – mais pas nécessairement – y être liées) furent la principale explication mentionnée dans les interviews qui concerne les caractéristiques des migrants et des communautés. Cependant, la littérature scientifique ne donne aucune réponse univoque sur l'influence de la concentration résidentielle et scolaire sur les processus d'inclusion et de participation. Une région entière, telle que la Flandre, la Wallonie ou Bruxelles n'est en outre pas l'unité de mesure la mieux adaptée pour mesurer l'impact de la concentration résidentielle, ceci s'effectue mieux à l'échelle d'un quartier ou d'une école. La forte présence de cette explication concernant la concentration résidentielle et scolaire dans les interviews afin d'expliquer les différences régionales dans les indicateurs d'inclusion et de participation en Belgique semble refléter le débat politique. Cependant, au contraire du débat politique sur ces questions, et en accord avec ce que montre la littérature scientifique, nos répondants ont également relevé de possibles effets positifs de ces concentrations, notamment en ce qui concerne une certaine protection contre les discriminations.

Une toute dernière remarque est apparue dans le cadre de nos entretiens et doit être ajoutée. En effet, si de futures recherches entendent examiner les différences régionales en ce qui concerne les détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur, il est nécessaire de s'interroger, en plus du lieu de résidence actuel des personnes composant l'échantillon, sur la région dans laquelle les personnes ont

été éduquées et scolarisées. Ceci est d'autant plus important si on veut comprendre l'impact potentiel du système d'éducation (néerlandophone versus francophone) sur les taux d'acquisition des diplômes.

CHAPITRE 10 : LE NON IMPACT DE LA PRATIQUE RELIGIEUSE SUR LES INDICATEURS D'INCLUSION ET DE PARTICIPATION

Laura Westerveen,
Ilke Adam et Mathijs Van Dijk

Il ressort de l'analyse quantitative de notre étude que la pratique religieuse, et plus précisément le degré de la pratique, n'a pas d'influence sur la plus grande partie des indicateurs d'inclusion que nous avons identifiés (et ce, à l'exception de deux indicateurs dans le cas des personnes d'origine turque). Dans ce chapitre, nous identifions une personne musulmane comme étant plus pratiquante lorsque cette personne dit toujours respecter la prière et le jeûne.

Tableau 28: Beta-coefficients standardisés pour la variable indépendante "pratique religieuse" pour différentes régressions logistiques présentées dans la partie quantitative (Groupe des Belgo-Marocains)

| Variables dépendantes | Toujours respecter la prière et le jeûne |
|---|---|
| Etre actif sur le marché de l'emploi | 1,117 (0,372) ns |
| Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur | 1,186 (0,301) ns |
| Le fait de trouver les Belges non issus de l'immigration très différents | 0,953 (0,281) ns |
| Se sentir plus Belge que Marocain ou Turc | 0,770 (0,386) ns |
| S'intéresser à la vie politique | 0,566 (0,298) ns |
| Etre radicalement en faveur des valeurs démocratiques | 0,595 (0,336) ns |

Tableau 29: Beta-coefficients standardisés pour la variable indépendante "pratique religieuse" pour différentes régressions logistiques présentées dans la partie quantitative (Groupe des Belgo-Turcs)

| Variables dépendantes | Toujours respecter la prière et le jeûne |
|---|---|
| Etre actif sur le marché de l'emploi | 0,677 (0,392) ns |
| Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur | 1,244 (0,383) ns |
| Le fait de trouver les Belges non issus de l'immigration très différents | 0,861 (0,311) ns |
| Se sentir plus belge que Marocain ou Turc | 1,035 (0,384) ns |
| S'intéresser à la vie politique | 1,094 (0,319) ns |
| Etre radicalement en faveur des valeurs démocratiques | 0,208 (0,570) * |

Concrètement, notre enquête a montré que la pratique religieuse, telle que nous l'avons définie, n'a pas d'influence sur l'inclusion et la participation socio-économiques (à savoir, la participation sur le marché de l'emploi et le fait de détenir un diplôme de l'enseignement supérieur), sur la participation politique (à savoir l'intention d'aller voter aux prochaines élections, l'intérêt pour la vie politique et avoir pris contact avec une personne publique au cours des 6 derniers mois), sur les valeurs identitaires (comme le fait de considérer les Belges non issus de l'immigration comme plus ou moins similaires, le fait de se sentir plus ou moins Belge par rapport à la nationalité d'origine) et, enfin, sur le fait de se dire plus ou moins victime de discrimination.

Nous avons également remarqué que si la pratique religieuse n'influence pas la plupart des critères d'inclusion des personnes d'origine turque et marocaine, il faut toutefois mentionner quelques exceptions pour les personnes d'origine turque. En effet, pour le groupe des personnes d'origine turque, le fait d'être plus pratiquant est un facteur qui augmente la probabilité de ne pas être totalement d'accord avec les valeurs démocratiques³⁷⁰, ainsi que le fait d'avoir une majorité d'amis musulmans. Ceci étant, dans ce groupe également, la religiosité n'a pas d'impact sur la plupart des facteurs d'inclusion à savoir, le fait de détenir un diplôme, le statut socio-économique, la participation politique, l'identité, la distance sociale avec les personnes non issues de l'immigration et, enfin, l'expérience de la discrimination. Selon nous, cette différence entre les personnes d'origine marocaine et les personnes d'origine turque en ce qui concerne l'influence de la religiosité sur les deux facteurs d'inclusion précédemment cités (les valeurs démocratiques et le fait d'avoir un cercle d'amis principalement musulmans), peut être expliquée par le fait que (comme nous l'avons constaté dans la partie quantitative de cette recherche³⁷¹) la communauté turque de Belgique est en général moins pratiquante en ce qui concerne la prière et le jeûne que la communauté marocaine. Cependant, il est possible que le petit groupe des Belgo-Turcs qui pratique tout de même la prière et le jeûne soit plus conservateur.

Dans ce chapitre, nous allons explorer les différentes interprétations possibles pour ces résultats, issues de l'analyse quantitative qui sont disponibles dans la littérature scientifique, ainsi que celles qui sont apparues dans nos interviews. Dans le cadre de nos entretiens avec des personnalités issues des communautés belgo-turque et belgo-marocaine, nous leur avons demandé de répondre à cette question :

370 Ce positionnement à l'égard des valeurs démocratiques a été investigué, dans la partie quantitative de cette recherche, par des questions couvrant le fait d'être favorable au système démocratique, l'importance d'avoir un leader fort et la séparation des sphères religieuses et séculières.

371 Dans la partie quantitative de cette recherche, nous avons constaté des différences en matière de pratiques religieuses entre les personnes d'origine turque et marocaine. Le fait d'aller à la mosquée est apparu plus fortement au sein du groupe des répondants d'origine turque alors que d'autres pratiques (comme le fait de pratiquer le jeûne pendant le ramadan et la prière) ont été moins souvent citées dans ce groupe par rapport au groupe des personnes d'origine marocaine. Voir pages 37-41 de la partie quantitative de cette recherche.

Comment peut-on expliquer l'absence d'un impact de la pratique religieuse sur les indicateurs d'inclusion?

Avant d'envisager les différentes interprétations scientifiques ainsi que les explications qui ont émergé des entretiens, nous allons d'abord tenter de savoir si (et pourquoi) nos répondants ont trouvé ce résultat surprenant ou non. Il ressort de nos interviews qu'une grande partie de nos répondants a trouvé étonnant le non impact de la religiosité sur les indicateurs d'inclusion³⁷² alors qu'environ le même nombre d'interviewés n'a pas été surpris par ce constat³⁷³. Un certain nombre de répondants ont cité autant de raisons pour lesquelles ils ont trouvé ce résultat étonnant que de raisons expliquant pourquoi ils n'étaient pas surpris³⁷⁴. En ce qui concerne les motifs qu'ont cités les personnes étonnées par ce constat, nous pouvons citer (1) les caractéristiques religieuses visibles (et donc notamment le port du foulard), lesquelles seraient négativement appréhendées par la société majoritaire et pourraient compliquer le processus d'inclusion, notamment sur le marché de l'emploi³⁷⁵; (2) l'existence d'un discours anti-islam politisé plaçant l'accent sur la dimension religieuse qui pourrait se concrétiser par un plus grand impact de la discrimination sur les pratiquants³⁷⁶, (3) étant donné l'intensification présumée d'une radicalisation grandissante de la pratique religieuse au sein de la communauté musulmane, la religiosité devrait avoir de l'influence sur les indicateurs d'inclusion³⁷⁷; mais également que (4) la religiosité devrait avoir un impact positif sur l'inclusion car les personnes considérées comme religieuses seraient plus actives dans le domaine social³⁷⁸.

Les raisons pour lesquelles certains de nos répondants ont trouvé que notre résultat n'était pas surprenant tiennent principalement au fait que, selon eux, la religion relève de la sphère privée et que, par conséquent, cela ne devrait pas avoir d'impact sur la participation et l'inclusion dans la sphère publique³⁷⁹.

Les exceptions précédemment citées concernant la communauté turque ont surpris environ un quart de nos répondants³⁸⁰, par exemple parce qu'ils s'attendaient à ce qu'il n'existe aucun impact différencié de la pratique religieuse sur les communautés d'origine marocaine et turque³⁸¹, ou encore parce qu'ils considèrent que les migrants turcs sont plus socialisés à l'égard des valeurs démocratiques au sein de

.....
372 Interviews 1, 2, 9, 11, 15, 16.

373 Interviews 3, 6, 10, 13, 14, 19.

374 Interviews 4, 5, 8, 12, 17.

375 Interviews 1, 2, 8, 9, 17.

376 Interviews 2, 4, 5, 12.

377 Interviews 9, 11, 12.

378 Interview 15.

379 Interviews 3, 5, 6, 8, 10, 14, 17, 19

380 Interviews 1, 6, 16, 20.

381 Interview 20.

leur pays d'origine que les migrants marocains³⁸². Par ailleurs, quelques répondants n'ont pas été en mesure d'expliquer cette différence entre les communautés marocaine et turque³⁸³. Enfin, l'un de nos répondants n'a, par contre, pas été surpris par cette différence car, selon cette personne, beaucoup de personnes d'origine turque en Belgique adhèrent à la version de l'islam promue par les autorités turques, ce qui d'un côté les motiverait à s'intégrer mais, d'un autre côté, leur montre que la démocratie belge traite les musulmans de manière différente que les non musulmans³⁸⁴.

La littérature scientifique s'est également penchée, bien que de manière limitée, sur l'influence de la religion ou des pratiques religieuses sur les processus d'inclusion. Afin de pouvoir comparer les interprétations présentes dans la littérature scientifique avec les réponses de nos interviewés qui sont apparues dans les entretiens, nous allons montrer de quelle manière ces pistes d'explications scientifiques sont revenues dans les entretiens et comment les réponses de nos interviewés peuvent amender, clarifier et rendre plus concrètes ces interprétations scientifiques.

10.1. L'impact de la pratique religieuse sur les indicateurs d'inclusion

Les explications académiques traitant de l'impact de la pratique religieuse sur le processus d'inclusion des migrants peuvent être divisées entre, premièrement, le rôle de l'affiliation à une organisation religieuse comme source positive possible sur le processus d'inclusion, et, deuxièmement, le rôle de la religion en tant que frontière symbolique par rapport à la société majoritaire qui peut potentiellement mener à de la discrimination, et, troisièmement, le rôle de la religion comme source de valeurs et d'organisation sociale. A côté de ces trois types d'explications qui, contrairement aux résultats de la partie quantitative de cette recherche, sous-entendent un impact de la religiosité sur la participation et l'inclusion des migrants, une quatrième interprétation sera également présentée dans cette partie. Cette quatrième explication peut potentiellement expliquer l'impact non constaté de la religiosité sur les indicateurs d'inclusion en renvoyant à l'exercice de la pratique religieuse dans la sphère privée et à l'adaptation des immigrants musulmans à processus de sécularisation prévalant dans la société européenne.

La religion semble redécouverte, depuis le début du deuxième millénaire, comme une explication possible de l'inclusion des migrants dans les sociétés occidentales³⁸⁵. Dans les recherches qui adoptent

382 Interview 16.

383 Interviews 11, 17.

384 Interview 19.

385 VOAS, David et FLEISCHMANN, Fenella, "Islam Moves West: Religious Change in the First and Second Generations". *Annual Review of Sociology* 38 (1) 525-545, 2012; CADGE, W. et ECKLUND, E.H., "Immigration and Religion". *Annual Review of Sociology* 33, 359-380, 2007; CONNOR, P. et KOENIG, M., "Bridges and Barriers: Religion and Immigrant Occupational Attainment across Integration Contexts". *Annual Review of Sociology* 47 (1) 3-38, 2013; HEATH, Anthony et MARTIN, Jean, "Can Religious Affiliation Explain 'Ethnic' Inequalities in the Labour Market?", *Ethnic and Racial Studies* 36 (6) 1005-1027, 2012; REITZ, Jeffrey G., BANARJEE, Rupa, PHAN, Mai et THOMPSON, Jordan, "Race, Religion and the Social Integration of New Immigrant Minorities in Canada". *International Migration Review* 43 (4) 695-726, 2009; FONER, Nancy et ALBA, Richard, "Immigrant Religion in the U.S. and Western Europe: Bridge of Barrier to Inclusion?", *International Migration Review* 42 (2) 360-392, 2008.

cette perspective, il est bien plus question de l'étude de l'impact de l'affiliation religieuse que de la pratique religieuse. En effet, dans la plupart de ces recherches, on tente de comparer les processus d'inclusion des immigrés (et leurs réussites et échecs) selon le fait que ces derniers soient musulmans, chrétiens, hindous, bouddhistes ou encore sikhs et ce, lorsque c'est possible, en différenciant ce qui relève de l'ethnicité de ce qui relève de la religion. Notre recherche a étudié une partie seulement de la population musulmane belge, mais majoritaire, à savoir les personnes d'origine marocaine et turque. Notre objectif était de comprendre dans quelle mesure la pratique religieuse, et donc pas seulement l'identification religieuse, a une influence sur les indicateurs d'inclusion et de participation comme le fait de détenir un diplôme de l'enseignement supérieur, l'emploi, les valeurs, la formation des identités et la participation politique. Les recherches qui se sont penchées sur l'influence de la pratique religieuse (et leurs différents degrés) sont très peu nombreuses³⁸⁶. De plus, dans de nombreuses recherches, la pratique religieuse, en ce compris lorsqu'il est question des processus d'inclusion des immigrés, est très fortement calquée sur les indicateurs de religiosité liés au catholicisme, à savoir le fait d'aller à l'église (et donc à la mosquée dans le cas des musulmans³⁸⁷). Ces indicateurs sont moins parlants dans le cas des musulmans que dans celui des chrétiens. Ruud Koopmans³⁸⁸ constate ainsi que la pratique religieuse concerne aussi le contenu des croyances et que l'on ne peut pas nécessairement se contenter des mêmes indicateurs ou critères dans le cas de l'islam que dans le cas du catholicisme³⁸⁹. En outre, Senses Ozyurt³⁹⁰ montre que, dans une étude traitant de l'inclusion des femmes immigrées musulmanes aux Etats-Unis, les différentes dimensions de la religiosité (à savoir les pratiques religieuses publiques telle que la fréquentation de la mosquée, les convictions religieuses personnelles comme le fait de suivre la doctrine du Coran et, enfin, les pratiques religieuses privées comme la zakat) peuvent influencer l'inclusion des immigrés et ce, chacune à sa manière³⁹¹. Si nous voulons décrire l'impact de la religion sur l'inclusion des immigrés, il est donc important de pouvoir prendre en considération les différents indicateurs du degré de la pratique religieuse. Notre recherche comble ici deux lacunes : premièrement, elle étudie l'influence de la pratique religieuse (et non l'affiliation religieuse) sur l'inclusion et la participation et, deuxièmement, elle opérationnalise le degré de pratique religieuse d'une manière qui s'adapte mieux à la pratique religieuse des musulmans (et qui est moins en rapport avec les indicateurs de la pratique catholique qui présentent un biais). Comme nous l'avons déjà précisé plus haut, nous définissons une personne musulmane plus pratiquante comme quelqu'un qui dit

386 Voir par exemple: REITZ, Jeffrey G., BANARJEE, Rupa, PHAN, Mai et THOMPSON, Jordan, "Race, Religion and the Social Integration of Immigrant of New Immigrant Minorities in Canada". *International Migration Review* 43 (4) 695-726, 2009; CONNOR, P. et KOENIG, M., "Bridges and Barriers: Religion and Immigrant Occupational Attainment across Integration Contexts". *Annual Review of Sociology* 47 (1) 3-38, 2013.

387 Voir par exemple: CONNOR, P. et KOENIG, M., "Bridges and Barriers: Religion and Immigrant Occupational Attainment across Integration Contexts". *Annual Review of Sociology* 47 (1) 3-38, 2013.

388 KOOPMANS, Ruud, "Religious Fundamentalism and Hostility against Out-groups: A Comparison of Muslims and Christians in Western Europe". *Journal of Ethnic and Migration Studies* 41 (1) 33-57, 2015.

389 *Ibidem*, 35.

390 SENSES OZYURT, Saba, "The Selective Integration of Muslim Immigrant Women in the United States". *Journal of Ethnic and Migration Studies* 39 (10) 1617-1637, 2013.

391 *Ibidem*, 1629, 1634.

toujours respecter la prière et le jeûne. Etant donné le discours public actuel sur la « radicalisation » d'une partie des jeunes musulmans, il peut être utile de s'attarder sur l'influence de la pratique religieuse sur l'inclusion et la participation en utilisant cet indicateur plus spécifique et optimal.

10.2. La religion : facilitateur ou obstacle dans le processus d'inclusion et de participation

Dans la recherche scientifique traitant de l'impact de la religion sur l'inclusion, celle-ci est appréhendée soit comme un « pont »³⁹² en vue de l'inclusion étant donné que l'affiliation dans une organisation religieuse peut constituer une source d'aide potentielle dans le processus d'inclusion ; soit comme un obstacle³⁹³, étant donné la frontière symbolique que la religion soulève par rapport à la société majoritaire et la discrimination potentielle qui y est liée. C'est principalement la littérature nord-américaine qui conçoit la religion comme un « pont » pour la mobilité sociale ascendante, et la littérature européenne qui la voit comme un obstacle³⁹⁴. Aux Etats-Unis, la religion – par l'affiliation dans des organisations volontaires et le capital social que cet investissement peut procurer – est vue comme un moyen facilitant le processus d'inclusion alors qu'en Europe, c'est moins le cas. Cela s'explique par le rôle différent que la religion joue aux Etats-Unis et en Europe : le rôle de « pont » de la religion fonctionnerait mieux en Amérique du Nord, une société où la religion évolue de manière dérégulée dans un contexte pluraliste et est organisée sur base de congrégations volontaristes. De fait, ici, l'affiliation dans des organisations religieuses peut offrir une série de moyens servant l'inclusion structurelle³⁹⁵.

Au contraire, dans la société européenne, la religion peut devenir un obstacle pour les migrants car elle y forme une frontière symbolique très claire³⁹⁶, pas seulement en ce qui concerne les expressions visibles de la religion (comme le port du foulard, de la barbe ou de la kippa) mais également pour les indicateurs « attribués » de la religion d'une personne que sont le nom ou même l'origine nationale. En comparaison avec les Etats-Unis, en Europe continentale – où dans un certain nombre de pays, la majorité des personnes d'origine non européenne est musulmane et constitue la majorité des musulmans d'Europe de l'ouest – immigration et islam vont presque de pair³⁹⁷. Dans différents pays

392 PORTES, Alejandro et RUMBAUT, Rubén G., *Immigrant America: A Portrait*. Los Angeles, University of California Press, 1990; WARNER, R. Stephen, "Religion, Boundaries, and Bridges". *Sociology of Religion* 58 (3) 217-238, 1997; MOONEY, Margarita A., *Faith Makes Us Live: Surviving and Thriving in the Haitian Diaspora*. Berkeley, University of California Press, 2009.

393 ZOLBERG, A.R. et WOON, L.L., "Why Islam Is Like Spanish: Cultural Incorporation in Europe and the United States". *Politics and Society* 27 (1) 5-38, 1999; ALBA, Richard, "Bright vs. Blurred Boundaries: Second-generation Assimilation and Exclusion in France, Germany and the United States". *Ethnic and Racial Studies* 28 (1) 20-49, 2005; CASANOVA, José, "Immigration and the New Religious Pluralism: A European Union/United States Comparison". In: BANCHOFF, Thomas, *Democracy and the New Religious Pluralism*. Oxford, Oxford University Press, 59-84, 2007.

394 CONNOR, P. et KOENIG, M., "Bridges and Barriers: Religion and Immigrant Occupational Attainment across Integration Contexts". *Annual Review of Sociology* 47 (1) 3-38, 2013; FONER, Nancy et ALBA, Richard, "Immigrant Religion in the U.S. and Western Europe: Bridge of Barrier to Inclusion?" *International Migration Review* 42 (2) 360-392, 2008.

395 CONNOR, P. et KOENIG, M., *op cit*.

396 *Idem*.

397 CASANOVA, José, *Immigration and the New Religious Pluralism: A EU/US Comparison*. Paper presented at the Conference on "The New Religious Pluralism and Democracy", Georgetown University, 21-22 April, 2005, 4.

européens, il existe également une surreprésentation des migrants dans certaines régions³⁹⁸, ce qui vaut également pour les communautés immigrées des Marocains et des Turcs en Belgique. De plus, les sociétés européennes, bien que sécularisées, sont encore fortement liées à leurs traditions chrétiennes dans lesquelles les musulmans représentent « l'Autre visible »³⁹⁹. Tous ces facteurs signifient un amoncellement de dimensions « d'être différents » (principalement sur base de l'origine, de la religiosité et de l'ethnicité) pour les immigrés musulmans en Europe de l'ouest⁴⁰⁰. Cela donne, dans les mots de Richard Alba⁴⁰¹, « une frontière symbolique claire » (et différente de la frontière plus « trouble » qui existe aux Etats-Unis) entre migrants et minorités ethniques, d'une part, et la population autochtone d'autre part, dans les sociétés européennes.

Dans les interviews, cette idée selon laquelle la religiosité peut potentiellement constituer un obstacle pour l'inclusion et la participation des migrants est également souvent revenue. L'impact positif de la religion qui est très souvent décrit dans la littérature américaine comme étant en faveur de l'inclusion de par l'affiliation dans des organisations religieuses volontaires, n'a pas été cité dans les entretiens. Différents répondants ont considéré que les musulmans en Belgique sont stigmatisés sur base de symboles religieux visibles comme le port du foulard ou le fait d'avoir une barbe⁴⁰². La frontière symbolique qui produit cette stigmatisation entre la population autochtone et les immigrés musulmans ferait en sorte, selon certains de nos interviewés, entre autres, que les employeurs auraient peur d'engager des musulmans⁴⁰³. L'un de nos répondants remarqua ici que la discrimination des musulmans sur le marché de l'emploi en Belgique n'a pas seulement un lien avec les caractéristiques religieuses visibles sur le lieu du travail, mais tient également à l'image que les gens ont à propos des exigences potentielles que quelqu'un qui est musulman peut poser dans l'exercice d'un emploi potentiel : « j'entends souvent chez des employeurs, de préférence non, afin d'éviter tous ces souhaits qui ont un rapport avec la religion, pour ne pas devoir les prendre en compte »⁴⁰⁴.

Une troisième raison pour laquelle on pourrait s'attendre à un impact de la religion sur l'inclusion et la participation des migrants réside dans le modèle de valeurs que la religion donne, tout comme l'organisation sociale de la vie d'un individu et d'une communauté. Cette explication est liée, bien qu'à un niveau plus micro, au travail classique de Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du*

398 *Ibidem*, 4-5.

399 ZOLBERG, A.R. et WOON, L.L., "Why Islam Is Like Spanish: Cultural Incorporation in Europe and the United States". *Politics and Society* 27 (1) 5-38, 1999.

400 CASANOVA, José, *Immigration and the New Religious Pluralism: A EU/US Comparison. Paper presented at the Conference on "The New Religious Pluralism and Democracy", Georgetown University, 21-22 April, 2005, 4-5.*

401 ALBA, Richard, "Bright vs. Blurred Boundaries: Second-generation Assimilation and Exclusion in France, Germany and the United States". *Ethnic and Racial Studies* 28 (1) 20-49, 2005.

402 Interviews 1, 2, 8, 9, 17.

403 Interviews 1, 8, 9.

404 Interview 9.

*capitalisme*⁴⁰⁵. Cette interprétation a inspiré, dans le débat public post 11 septembre, les théories sur l'inclusion des musulmans qui prétendent qu'il existe des différences de valeurs entre musulmans et non musulmans entourant (principalement) l'égalité des sexes et la sécularisation⁴⁰⁶. Buijs et Rath⁴⁰⁷ affirment, dans un rapport portant sur l'état de l'art de la recherche scientifique sur les musulmans en Europe, que l'association des musulmans avec des attitudes et pratiques religieuses prémodernes a produit de nombreuses recherches traitant de la mesure selon laquelle les valeurs islamiques sont compatibles avec les sociétés européennes modernes et, en particulier, sur l'égalité des sexes et le foulard ou encore sur l'islam et la liberté d'expression⁴⁰⁸. L'affirmation selon laquelle il existerait une différence de valeurs entre musulmans et non musulmans ne résiste pas toujours au test empirique, comme cela ressort de la partie quantitative de cette recherche⁴⁰⁹ et comme cela a été confirmé dans d'autres recherches⁴¹⁰. Il est également difficile de savoir si ce sont les valeurs religieuses qui exercent une influence sur les indicateurs d'inclusion et de la participation ou si c'est plutôt la manière dont la société réagit à l'égard des minorités religieuses. Nous avons en effet observé, dans la partie quantitative de cette recherche, une relation entre la pratique religieuse et le fait de se sentir discriminé, à savoir que les personnes qui, en terme de probabilité, affirment plus se sentir victimes de discrimination ont plus de chance d'être des personnes musulmanes qui pratiquent plus⁴¹¹. Cependant, nous ne pouvons pas dégager avec certitude le sens de cette relation : est-ce que les personnes plus pratiquantes se sentent plus discriminées parce que justement elles pratiquent plus, ou pratiquent-elles plus en raison de ce sentiment de discrimination ? Les deuxième et troisième explications peuvent donc difficilement être séparées. La commission Bouchard-Taylor conclut, dans un rapport sur les accommodements raisonnables pour des motifs religieux au Québec⁴¹² que, s'il existait des problèmes d'inclusion des minorités religieuses, ceux-ci n'étaient pas basés sur des différences culturelles mais sur la « radicalisation de leurs statuts religieux »⁴¹³. Dans ce cas, la frontière symbolique très claire que construit la religiosité islamique en rapport avec la population majoritaire des pays d'Europe de l'ouest,

405 WEBER, Max, *The Protestant Ethic and the Spirit of Capitalism*. Translated by Talcott Parsons. London, George Allen and Unwin, 1930.

406 RAMADAN, Tariq, "Religious Allegiance and Shared Citizenship". In: BANTING, Keith G., COURCHENE, Thomas J. et SEIDLE F. Leslie, *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 451-464, 2007.

407 BUIJS, Frank J. et RATH, Jan. *Muslims in Europe: The State of Research*. IMISCOE Working Paper, 2006.

408 *Ibidem*, 28.

409 Pages 102-119 de la partie quantitative de cette recherche.

410 SCHEIBLE, J. A. et FLEISCHMANN, F., "Gendering Islamic Religiosity in The Second Generation: Gender Differences in Religious Practices and the Association with Gender Ideology among Moroccan- and Turkish-Belgian Muslims". *Gender and Society* 27 (3) 372-395, 2013; DIEHL, C., KOENIG, M. et RUCKDESCHEL, K., "Religiosity and Gender Equality: Comparing Natives and Muslim Immigrants in Germany". *Ethnic and Racial Studies* 32 (2) 278-301, 2009. Voir aussi le rapport de la recherche Eurislam, *Finding a place for islam in Europe*: www.eurislam.eu.

411 Cela veut dire : le fait d'affirmer que ses convictions religieuses se sont fortifiées, toujours respecter la prière et le jeûne, de toujours consommer halal, d'aller à la mosquée, de porter un foulard et de ne pas boire de l'alcool.

412 BOUCHARD, Gérard et TAYLOR, Charles, *Building the Future: A Time for Reconciliation*. Report, Quebec, 2008. Online beschikbaar via: <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs1565996>.

413 *Ibid*; JOSHI, Khyati Y., "The Racialization of Hinduism, Islam and Sikhism in the United States". *Equity & Excellence in Education* 39, 211-226, 2006.

peut mener à des processus de discrimination des immigrés musulmans dans ces mêmes sociétés.

Les entretiens montrent également qu'il est difficile de séparer les deuxième et troisième explications. En effet, ces deux interprétations sont apparues côte à côte dans les interviews. D'une part, nos répondants ont affirmé que la religion musulmane, en tant qu'organisation sociale comprenant des règles de vie et comme ensemble de valeurs, peut avoir un impact sur l'inclusion et la participation des migrants⁴¹⁴. Ainsi, l'un de nos répondants releva que la religiosité pouvait fournir un avantage pour l'inclusion et la participation dans le sens où elle peut constituer un mobile afin de contribuer de manière positive à la société : *«qu'ils ont une responsabilité envers la société dans laquelle ils vivent et qu'ils doivent être quelqu'un de correct, quelqu'un d'engagé et quelqu'un à qui on peut faire confiance (...)»*⁴¹⁵. D'autres répondants ont nuancé en déclarant que, si les règles de vie et l'ensemble de valeurs que l'islam apporte peut réellement fournir un avantage pour l'inclusion et la participation, cela dépend de la manière dont les personnes appréhendent leur propre religiosité, à savoir comme un facteur qui stimule à s'engager dans la société ou comme un facteur qui se constitue en opposition avec les valeurs de la société majoritaire : *«Comment projettent-ils leur religiosité sur l'espace social? Est-il projeté de manière inclusive ou bien d'une manière exclusive? A savoir que pour lui il considère que sa pratique religieuse et sa religiosité entrent en contradiction avec les exigences de l'espace social?»*⁴¹⁶. L'un de nos répondants a également constaté que les valeurs religieuses peuvent influencer le déroulement d'une carrière lorsque, par exemple, les personnes ne veulent pas exécuter une série de tâches en raison de prescrits religieux ou lorsque des accommodements sur le lieu de travail ne sont pas accordés⁴¹⁷. D'autre part, nos répondants ont également relevé qu'étant donné la forte association de l'islam à des valeurs prémodernes, au fondamentalisme et même au terrorisme dans le discours public belge et les médias, l'accent est toujours plus mis sur la dimension religieuse. Ceci aurait suscité l'image d'une communauté musulmane homogène qui n'existe pas dans la réalité⁴¹⁸. Cette représentation essentialisée de la religion musulmane et des communautés immigrées renforce, selon eux, le sentiment de discrimination et d'exclusion des immigrés musulmans : *«l'essentialisation des problèmes sociaux basé sur l'origine ethnique renforce justement la réaction de ce groupe, qui se sent dès lors mécontent et surtout méconnu, pour réagir contre cette société»*⁴¹⁹.

L'un des rares exemples de recherche, de Phillip Connor et Matthias Koenig⁴²⁰, qui a analysé l'influence de la pratique religieuse sur l'inclusion et la participation (cependant, à l'aide d'un autre indicateur que le

414 Interviews 13, 15, 16.

415 Interview 16.

416 Interview 15.

417 Interview 1.

418 Interviews 4, 5, 9, 12.

419 Interview 12.

420 CONNOR, P. Connor et KOENIG, M., "Bridges and Barriers: Religion and Immigrant Occupational Attainment across Integration Contexts". *Annual Review of Sociology* 47 (1) 3-38, 2013.

nôtre), constate de claires différences en ce qui concerne le rôle de la religion entre les Etats-Unis, le Canada et l'Europe de l'ouest. Aux Etats-Unis, le fait d'assister mensuellement aux services religieux (un indicateur inspiré de la pratique religieuse chrétienne), a une influence positive sur l'exercice d'un emploi qualifié pour la deuxième génération⁴²¹. En Europe de l'ouest, au contraire, il existe un effet négatif de ce type de pratique sur la participation au marché de l'emploi, mais seulement pour la première génération. Au Canada, les chercheurs ont constaté également un effet négatif de cette forme de pratique religieuse pour la première génération, mais un effet positif pour la deuxième, comme aux Etats-Unis. Dans notre recherche, nous avons utilisé un autre indicateur de la pratique religieuse que Connor et Koenig. En effet, alors qu'ils ont analysé le degré de pratique à l'aide de la fréquentation des services religieux (un indicateur fortement lié à la tradition chrétienne), nous nous sommes centrés sur le respect de la prière et du jeûne que nous estimons mieux adapté à la pratique de l'islam. A l'aide de cet indicateur, nous n'avons constaté, pour notre population, aucun impact de la pratique religieuse sur les indicateurs d'inclusion et de participation au marché de l'emploi.

En ce qui concerne spécifiquement la formation des identités, des recherches ont montré que les musulmans européens vont plus fortement s'identifier à leur identité musulmane et ce, en réaction à la discrimination et à l'augmentation de l'islamophobie⁴²². Selon ce courant de pensée, c'est principalement la deuxième génération qui est née en Europe qui va développer une identité ethnique réactive sur base de l'islam en réaction à la discrimination prévalant dans la société d'inclusion. Pour la deuxième génération d'origine étrangère européenne, cette identité sera la seule manière de préserver des valeurs qui leur sont propres étant donné qu'ils n'appartiennent pas entièrement ni à la population autochtone, ni à la première génération de migrants⁴²³. Dans ce cadre, certaines études affirment qu'une identité musulmane renforcée aurait un effet positif sur l'inclusion et la participation car celle-ci éloignerait les jeunes de la criminalité, alors que d'autres études constatent plutôt un effet négatif de cette identité sur les indicateurs d'inclusion et de participation étant donné des processus plus forts d'isolement et de marginalisation de ces groupes minoritaires dans la société d'inclusion⁴²⁴. Cette marginalisation donnerait lieu à son tour à (plus) de désavantages et de discrimination de la part de la société à l'égard des musulmans et pourrait même, selon certains, faire s'accroître le risque de radicalisation⁴²⁵. Cette religiosité réactive présumée de la deuxième génération d'origine étrangère en

421 *Ibidem*, 29.

422 CESARI, Jocelyne, *When Islam and Democracy Meet: Muslims in Europe and the United States*. New York, Palgrave Macmillan, 2004; VOAS, David en FLEISCHMANN, Fenella, "Islam Moves West: Religious Change in the First and Second Generations". *Annual Review of Sociology* 38 (1) 525-545, 2012.

423 JUST, Aida, SANDOVICI, Maria Elena et LISTHAUG, Ola, "Islam, Religiosity, and Immigrant Political Action in Western Europe". *Social Science Research* 43, 127-144, 2014, 130-131.

424 FONER, Nancy en ALBA, Richard, "Immigrant Religion in the U.S. and Western Europe: Bridge or Barrier to Inclusion?" *International Migration Review* 42 (2) 360-392, 2008, 373.

425 KHOSROKHAVAR, Farhad, "Islamic Radicalism in Europe". In: CESARI, Jocelyne, *Muslim in the West after 9/11*. New York, Routledge, 229-244, 2010.

Europe de l'ouest n'a encore que très rarement été confirmée dans des études empiriques⁴²⁶. De fait, les résultats de notre enquête quantitative n'offrent pas non plus d'indication univoque⁴²⁷.

Néanmoins, une série de nos répondants se sont référés dans les interviews à une identité musulmane renforcée pour les deuxième et troisième générations d'origine turque et marocaine en Belgique⁴²⁸ : «*Tu vois tout de même cette tendance à un moment donné, cette aspiration « Qui suis-je? Que suis-je? Je ne suis certainement pas Belge, mais j'ai la nationalité belge, alors que suis-je? » Alors ils vont créer pour eux-mêmes une identité sur mesure qui leur donne une plus-value d'une certaine façon. Alors on voit que certains vont affirmer un comportement plus conservateur (...) »*⁴²⁹. Deux interviewés ont affirmé qu'il existait une hausse de la radicalisation chez les jeunes des communautés marocaine et turque en réaction à la discrimination et à l'exclusion⁴³⁰. Ainsi l'un de nos répondants a déclaré que : «*Ca c'est le point sur lequel les gens vont radicalement se radicaliser, ils vont développer pour eux-mêmes des codes sociaux qui, oui ou non, sont basés sur des prescrits religieux. (...) Alors tu ne peux pas autrement qu'expliquer que nous avons un problème de société fondamentale »*⁴³¹.

Sur base de l'explication académique mentionnée précédemment, nous devrions nous attendre à ce que la pratique religieuse ait bel et bien un impact sur les indicateurs d'inclusion et de participation, que ce soit de manière positive (en tant que pont ou passerelle comme aux Etats-Unis) ou négative (en tant qu'obstacle ou barrière dans le contexte européen). Dans la partie quantitative de cette recherche, nous n'avons relevé, pour la population que nous avons étudiée, l'existence d'aucun impact de ce type. Comment expliquer ce non impact de la religiosité sur les indicateurs d'inclusion et de participation? Nous le verrons dans le prochain paragraphe.

10.3. Expliquer le non-impact de la religiosité : l'hypothèse de la sécularisation

Une explication possible de l'absence d'impact de la pratique religieuse sur les indicateurs de l'inclusion et de la participation réside dans le fait que les sociétés européennes – de manière plus importante que, par exemple, la société américaine – sont plus fortement sécularisées. Dans ces sociétés, la religion se joue plus dans la sphère privée que dans le domaine public, ce qui expliquerait que la pratique religieuse

426 Voir par exemple : FLEISCHMANN, Fenella et PHALET, Karen, *Integration and Religiosity among the Turkish Second Generation in Europe: A Comparative Analysis across Four Capital Cities. Ethnic and Racial Studies* 35 (2) 320-341, 2012; FLEISCHMANN, Fenella, PHALET, Karen et KLEIN, Olivier, *Religious Identification and Politicization in the Face of Discrimination: Support for Political Islam and Political Action among the Turkish and Moroccan Second Generation in Europe. British Journal of Social Psychology*, 50, 628-648, 2011.

427 Pages 46-47 de la partie quantitative de cette recherche.

428 Interviews 9, 11, 12.

429 Interview 12.

430 Interviews 11, 12.

431 Interview 12.

n'aurait pas d'impact sur les affaires qui appartiennent à l'espace public comme la participation au marché de l'emploi, le fait d'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur et la participation politique. Depuis les années 1960, une grande partie de la population européenne majoritaire se désintéresse de la participation aux pratiques religieuses (chrétiennes) alors que, dans le même temps, elle connaît encore des niveaux de conviction religieuse individuelle relativement élevés⁴³². Ce processus d'individualisation religieuse a été décrit comme un processus de sécularisation au sein des sociétés européennes de l'ouest et appréhendé comme un développement moderne et progressiste⁴³³. Cela signifie qu'au sein de l'identité européenne contemporaine, des éléments de la tradition chrétienne sont imbriqués dans des éléments séculiers⁴³⁴. Ces sociétés sécularisées sont enclines à respecter la liberté religieuse individuelle mais ont plus de difficulté à reconnaître des identités religieuses collectives ainsi que le rôle de la religion au sein de l'espace public⁴³⁵.

Le fait que les personnes d'origine marocaine et turque vivent leur religion principalement dans l'espace privé en Belgique, et que donc celle-ci n'a pas d'impact sur la participation et l'inclusion, a également été la principale explication avancée dans nos entretiens. C'est ce qu'a constaté une grande partie de nos répondants dans leur propre entourage : les croyants tendraient de moins en moins à afficher leurs convictions et pratiques religieuses en public (et certainement pas sur le lieu de travail)⁴³⁶. L'un de nos répondants le formula de cette manière : *«Oui la religion, c'est vraiment un aspect privé pour beaucoup de Belgo-Turcs, de Belgo-Marocains, et donc ça n'a aucune influence sur leur citoyenneté, sur le fait d'être citoyen actif. C'est-à-dire le fait d'utiliser leur citoyenneté de manière active, donc en allant voter, en utilisant leur pratique civique»*⁴³⁷. Un autre répondant raconta que : *«Et l'absence de l'impact de la religiosité sur toutes ces manifestations en intégration je pense au fait que cette partie-là de la religiosité reste cantonnée à l'espace privé et donc n'impacte pas»*⁴³⁸. Un certain nombre de nos interviewés remarqua plus précisément que, tant que la religiosité ne devient pas visible sur le lieu de travail (par le biais du port de symboles religieux visibles) et que les personnes ne posent aucune exigence de type religieux dans l'exercice d'un métier (comme des pauses pour pouvoir prier), la pratique religieuse ne constitue pas un facteur significatif par rapport à la participation sur le marché de l'emploi⁴³⁹ : *« (...) comment expliquer l'absence de l'impact de la religiosité sur toutes ces manifestations d'intégration ? Parce qu'on ne le clame pas directement, on ne*

432 CASANOVA, José, *Immigration and the New Religious Pluralism: A EU/US Comparison*. Paper presented at the Conference on "The New Religious Pluralism and Democracy", Georgetown University, 21-22 April, 2005, 6.

433 *Ibidem*, 7.

434 CASANOVA, *op cit*; CESARI, Jocelyne, *When Islam and Democracy Meet: Muslims in Europe and the United States*. New York, Palgrave Macmillan, 43-44, 2004.

435 GARCIA-MUÑOZ, Teresa et NEUAMAN, Shoshana, *Is Religiosity of Immigrants a Bridge or a Buffer in the Process of Integration? A Comparative Study of Europe and the United States*. Institute for Study of Labor (IZA), Discussion Paper Nr. 6384, 2012, 30.

436 Interviews 2, 3, 5, 6, 8, 10, 14, 17, 19, 20.

437 Interview 19.

438 Interview 17.

439 Interviews 5, 6, 8, 10.

dit pas directement qu'on est musulman même si ça peut être physiquement remarquable mais il peut ne pas y avoir d'impact directement»⁴⁴⁰. Ensuite, il est apparu dans les interviews que la religion constitue principalement une question identitaire (personnelle) et n'a donc, pour cette raison, rien à avoir avec des facteurs socio-économiques⁴⁴¹ ou encore avec le degré de politisation de l'individu⁴⁴². Bien que de nombreux répondants aient donc confirmé l'explication que la croyance religieuse reste limitée à l'espace privé, ils considèrent que ce n'est pas cette impression qui domine au sein de l'opinion publique et politique⁴⁴³ : « C'est ainsi que je l'aperçois dans la pratique, mais la perception dans l'opinion publique est à mon avis inverse. Si tu entends toutes ces choses, sur les situations de pouvoir prier sur le lieu du travail ou non. Ce sont des phénomènes marginaux qui sont exagérés dans les médias ou par lesquels des débats politiques émergent tandis que dans la pratique ce n'est pas ainsi. La plupart des personnes trouvent leur chemin sur ce point, de la combinaison entre la religion et le travail»⁴⁴⁴.

Cette interprétation qui a trait à l'absence d'un impact de la religiosité sur l'inclusion et la participation des immigrés suppose que la pratique religieuse des communautés turque et marocaine de Belgique connaisse une forme d'assimilation au processus de sécularisation que connaît la société belge. Le développement de l'idée d'une religion indépendante de l'Etat qui est née en Europe est, selon Jocelyne Cesari⁴⁴⁵, principalement basée sur une vision de l'individu issue du protestantisme libéral selon laquelle celui-ci dispose de droits individuels dans une sphère publique sécularisée. Ce développement n'a, selon Cesari, pas trouvé sa place au sein du monde musulman, dans lequel il n'existe aucun Etat qui ne conçoit pas, d'une manière ou d'une autre, l'islam comme une religion d'Etat ou qui n'impose pas une interprétation autoritaire de la tradition islamique, et qui donc connaît une séparation pleine et entière entre religion et politique⁴⁴⁶. Garcia-Muñoz et Neuman⁴⁴⁷ ont remarqué, dans une étude comparative sur le rôle de la religion dans le processus d'inclusion des immigrés en Europe et aux Etats-Unis, que la religiosité des immigrés semble en effet s'adapter au contexte de la société d'inclusion. Dans ce cadre, ils constatent que cette adaptation de la pratique religieuse à l'environnement de la société d'inclusion augmente avec le temps passé dans cette société⁴⁴⁸.

Cesari ajoute plus précisément que cette adaptation des immigrés musulmans au processus de

440 Interview 6.

441 Interview 12.

442 Interview 4.

443 Interviews 8, 20.

444 Interview 8.

445 CESARI, Jocelyne, *When Islam and Democracy Meet: Muslims in Europe and the United States*. New York, PALGRAVE Macmillan, 2004.

446 *Ibidem*, 44.

447 GARCIA-MUÑOZ, Teresa en NEUMAN, Shoshana, *Is Religiosity of Immigrants a Bridge or a Buffer in the Process of Integration? A Comparative Study of Europe and the United States*. Institute for Study of Labor (IZA), Discussion Paper Nr. 6384, 2012.

448 *Ibidem*, 31-32.

sécularisation qui existe dans les sociétés européennes a suscité une individualisation croissante de la pratique religieuse musulmane de ces communautés. La pratique religieuse évolue, en leur sein, de plus en plus comme une affaire privée au sein de laquelle la signification et l'usage social de l'islam issus du pays d'origine sont de moins en moins présents⁴⁴⁹. Cesari établit une différence au sein de cette forme plus individualisée d'islam entre deux sortes de musulmans : les musulmans pratiquants qui pratiquent seulement leur religion dans la sphère privée, et les musulmans non-pratiquants qui s'identifient seulement de manière émotionnelle et éthique avec la foi musulmane⁴⁵⁰. Bien que les choix individuels existent également dans la relation personnelle à la croyance au sein du monde musulman, le contexte de cet individualisme serait, selon Cesari, complètement différent au sein de la société européenne d'inclusion. Ainsi, au sein des démocraties sécularisées d'Europe de l'ouest, ces choix individuels sont plus à portée de mains, parce que l'islam n'y est pas un fait social et culturel fortement établi tel dans le monde musulman, et parce que les choix individuels quant à la pratique religieuse y sont plus acceptés. De plus, étant donné le discours actuel « anti-islam » dans de nombreuses sociétés occidentales, il existe probablement une plus grande nécessité de redéfinir l'identité musulmane afin de la combiner avec les autres éléments de l'identité personnelle⁴⁵¹. Cesari conclut donc que la majorité des musulmans en Europe et aux Etats-Unis pratique une forme sécularisée de l'islam qui ne doit pas nécessairement se concrétiser par une pratique religieuse publique⁴⁵². Les résultats de notre enquête qui montrent que le degré de pratique religieuse influence à peine les schémas d'inclusion et de participation tendent à confirmer le constat de Cesari.

Cette adaptation de la religiosité au processus de sécularisation qui prévaut en Belgique, a également émergé dans différentes interviews⁴⁵³. Certains répondants ont ainsi estimé que de nombreux musulmans maintiennent consciemment la pratique religieuse dans la sphère privée étant donné l'acceptation limitée de la foi musulmane dans la sphère publique en Belgique⁴⁵⁴ : « (...) *la société nous pousse à vouloir garder la religiosité dans la sphère privée* »⁴⁵⁵. De plus, un certain nombre de répondants ont affirmé qu'ils voient de plus en plus de gens au sein de leur entourage faire des choix individuels afin d'adapter leur pratique religieuse à la société belge sécularisée et, par conséquent, trouver leur propre chemin entre leurs convictions religieuses et la sécularisation de la société majoritaire⁴⁵⁶. L'un de nos répondants donna l'exemple suivant : « (...) *par exemple dans une crèche une jeune femme viendrait voilée et me dirait « pendant mon travail je mets un bandana machin » ; j'imagine que la directrice peut l'accepter. Si elle dit « je vais prier cinq fois par jour » alors qu'elle doit surveiller la*

449 CESARI, Jocelyne, *When Islam and Democracy Meet: Muslims in Europe and the United States*. New York, PALGRAVE Macmillan, 2004, 45.

450 *Ibidem*, 46.

451 *Ibidem*, 45.

452 *Ibidem*, 45-46.

453 *Interviews* 2, 3, 6, 10, 14, 20.

454 *Interviews* 2, 14.

455 *Interview* 14.

456 *Interviews* 3, 10.

sieste des bébés, elle va peut-être dire «non, excusez-moi»»⁴⁵⁷. Cependant, un autre de nos interviewés déclara que le fait de trouver son propre chemin et d'adapter éventuellement sa pratique religieuse peut être plus difficile pour les jeunes d'origine marocaine et turque qui sont encore en pleine période de formation de leur identité et ce, en comparaison avec leurs aînés au sein de ces communautés: «Mais si quelqu'un qui est plus jeune, que pour lui c'est très important, c'est son identité. Ce n'est pas seulement la religion, c'est tout. Et que vous lui mettez des bâtons dans les roues, alors là effectivement ça crée plus de problèmes»⁴⁵⁸. Cette recherche a esquissé plusieurs dynamiques des prémisses du processus de sécularisation de l'identité musulmane des personnes d'origine marocaine et turque, comme l'individualisation des pratiques religieuses, le bricolage de celles-ci ou encore la perte d'emprise de la mosquée comme institution religieuse sur la construction de la foi des croyants. Le non impact des pratiques religieuses sur les indicateurs d'inclusion et de participation et l'hypothèse de l'assimilation à la pratique du religieux dans l'espace privé au sein de la société sécularisée belge en est peut-être un autre aspect, que de futures recherches devront étayer ou rejeter. Cela signifie en tout cas que la focalisation médiatique sur les «cas problématiques» tout comme les expériences individuelles marquantes que certains peuvent faire dans le cadre de leur pratique professionnelle ou autre peuvent opérer comme des miroirs grossissants. Ces expériences «problématiques» tendent à faire oublier que pour une minorité de cas considérés comme allant à l'encontre de ce processus de sécularisation (refus de serrer la main, discours ostracisant l'autre, départs en Syrie, jeunes femmes soudainement et lourdement voilées, pour ne citer que ces exemples), il existe une majorité silencieuse pour qui et dont les pratiques religieuses ne posent pas de problème.

10.4. Conclusion

Nous avons vu dans ce chapitre que, dans la très rare littérature scientifique disponible au sujet de l'impact de la religiosité sur l'inclusion des migrants, en opposition aux résultats de la partie quantitative de cette recherche, les chercheurs affirment qu'il existe un impact du degré de la pratique religieuse sur les indicateurs d'inclusion. Cette littérature décrit la religion soit comme un pont facilitant l'inclusion des immigrés, soit comme un obstacle pour celle-ci. Il ressort également de ce chapitre qu'environ la moitié de nos répondants s'attendait à une influence de la religiosité sur les indicateurs d'inclusion et de participation des communautés belgo-turque et belgo-marocaine et ce, pour des raisons similaires à ce qui existe dans la littérature scientifique, à savoir l'acceptation limitée des symboles religieux et de l'islamophobie grandissante au sein des sociétés européennes. L'autre moitié de nos interviewés n'a, au contraire, pas trouvé notre résultat étonnant et a fait référence, comme explication possible, au fait que la pratique religieuse des personnes d'origine turque et marocaine se joue principalement dans la sphère privée et s'est adaptée au processus de sécularisation que connaît

.....
457 Interview 10.

458 Interview 20.

la société belge. Cette interprétation la plus souvent présente dans les entretiens a été rendue plus concrète par les réactions de nos répondants qui ont expliqué que la religiosité des personnes d'origine marocaine et turque ne soulevait aucune difficulté lorsqu'elles sont intégrées au marché de l'emploi, pour autant que la religion ne soit pas montrée de manière visible et amenée sur le lieu du travail. Nos répondants ont également affirmé que de nombreux musulmans font des choix individuels par lesquels ils s'adaptent au processus de sécularisation qui prévaut en Belgique et limitent consciemment leur pratique religieuse à la sphère privée.

CONCLUSION

Corinne Torrekens
et Ilke Adam

L'objectif de cette recherche était double. Il s'agissait, d'une part, d'actualiser les données récoltées en 2007 et en 2009 sur les deux plus grands groupes issus de l'immigration, à savoir les Belgo-Turcs et les Belgo-Marocains et, d'autre part, de produire des données inédites sur l'identité musulmane belge, sur la base d'un échantillon représentatif. Cependant, cette étude va plus loin que de précédentes enquêtes, tant dans la partie quantitative que dans la partie qualitative et ce, de trois façons. Premièrement, nous ne présentons pas simplement des résultats bruts ou encore des profils, mais nous allons plus loin en décrivant des corrélations entre certains indicateurs de l'inclusion et de la participation entre eux mais également entre ceux-ci et plusieurs types de variables indépendantes. Notre hypothèse déductive de départ était de tester l'impact des profils socio-économiques et de la religiosité sur les indicateurs d'intégration mais, compte tenu des résultats, nous avons par la suite testé l'impact de beaucoup d'autres variables indépendantes. Deuxièmement, cette étude est innovante au sens où nous cherchons explicitement à décrire la religiosité de nos répondants et son impact potentiel sur les différents indicateurs d'inclusion et de participation. Troisièmement, nous allons plus loin dans la comparaison que les études antérieures étant donné que les parties quantitative et qualitative se sont nourries l'une l'autre. En effet, pour certains résultats quantitatifs que nous avons trouvés particulièrement interpellants, nous avons procédé à une revue de la littérature et les avons soumis au regard de personnalité de la communauté turque et marocaine en Belgique au travers d'entretiens semi-directifs et ce, afin de dresser des pistes d'interprétation.

Les débats politiques et médiatiques sur «l'intégration» des personnes d'origine marocaine et turque en Belgique se basent trop souvent sur des visions biaisées de ces groupes. Cette recherche met en évidence les réalités complexes que vivent les Belgo-Turcs et les Belgo-Marocains. A l'issue de la lecture de ce premier rapport quantitatif, et afin de conclure cette étude, nous en synthétisons neuf résultats principaux.

Un premier résultat concerne les caractéristiques démographiques et le capital économique et social de ces populations, et plus précisément la manière dont ces caractéristiques influencent d'autres indicateurs d'inclusion et de participation. En comparaison avec les études antérieures commanditées par la Fondation Roi Baudouin, il semble qu'une partie plus importante des populations d'origine marocaine et turque ait la nationalité belge, qu'il y ait aujourd'hui plus de diplômés de l'enseignement supérieur, et que leurs revenus aient augmenté. S'il faut rester prudent sur l'interprétation de ces résultats, ceux-ci ont été confirmés dans d'autres études également. Les études démographiques de 2014 commanditées par le Centre interfédéral pour l'égalité des chances ont ainsi également montré que la part des personnes d'origine marocaine et turque qui ont la nationalité belge est plus importante. En ce qui concerne la participation dans l'enseignement, et plus concrètement le fait de posséder un diplôme de l'enseignement supérieur, nous constatons que les femmes d'origine marocaine et turque reflètent de plus en plus le modèle des relations hommes/femmes prévalant en Belgique, à savoir une surreprésentation des femmes dans l'enseignement supérieur par rapport aux hommes. De plus, une partie importante des Belgo-Marocains et des Belgo-Turcs composent de plus en plus la classe moyenne en Belgique. En quelques années, l'évolution est remarquable: ils sont aujourd'hui bien plus nombreux à être propriétaires de leur logement et à gagner plus de 3000 euros et plus par mois par foyer (environ 20% des répondants). Cependant, les difficultés rencontrées sur le marché de l'emploi restent réelles. En effet, le pourcentage d'inactivité sur le marché de l'emploi reste plus important que pour les personnes non issues de l'immigration⁴⁵⁹. Cela signifie qu'il existe un processus de dualisation socio-économique au sein des populations d'origine immigrée en Belgique.

Un deuxième résultat que nous souhaitons souligner concerne l'expérience encore trop nombreuse de ces groupes avec la discrimination et l'impact que celle-ci peut avoir sur les indicateurs de la participation et de l'inclusion. En effet, malgré une évolution positive en ce qui concerne un certain nombre d'indicateurs socio-économiques, celle-ci constitue une réelle difficulté dans le parcours de nos répondants, en particulier dans le cadre de l'emploi. 60% de nos répondants ont déclaré avoir été confrontés à la discrimination dans le cadre de leur vie professionnelle. L'espace public constitue le deuxième lieu où nos répondants affirment avoir été confrontés à des comportements discriminants. Et 80% d'entre eux considèrent que le chômage et le racisme constituent les problèmes les plus importants en Belgique. La centralité du racisme dans la vie quotidienne de nos répondants ne semble pas correspondre avec l'attention politique qui a été consacrée à cette question jusqu'à ce jour. Ainsi, le fait d'être né, éduqué et scolarisé en Belgique ne semble pas constituer un bouclier efficace face à la discrimination. Au contraire, ceux qui sont nés en Belgique et qui ont fait des études supérieures se disent plus souvent victimes de discrimination et ce, en comparaison de ceux qui sont arrivés en Belgique après leur naissance. Ceci étant, le fait de se percevoir comme victime de discrimination a un impact sur d'autres dimensions. Ainsi, elle va diminuer la probabilité de s'intéresser à la vie politique belge, de partager de manière radicale les valeurs

459 *Monitoring socio-économique, SPF Emploi et Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, 2013.*

démocratiques, et elle et augmente la probabilité pour un individu de déclarer que ses croyances religieuses se sont fortifiées au cours des dernières années. Il y a là un enjeu sociétal fondamental pour la société belge de demain et pour la perpétuation du vivre ensemble.

Un troisième groupe de résultats importants concerne l'identité et la pratique religieuse et surtout le non impact de la pratique religieuse sur les indicateurs de la participation et de l'inclusion. Si l'identité musulmane constitue une identité fière, investie de manière assez forte par l'écrasante majorité de nos répondants, l'analyse des différentes pratiques démontre l'existence d'au moins trois profils : ceux qui pratiquent de manière régulière, ceux – minoritaires – qui ne pratiquent pas, et ceux surtout qui «bricolent». De plus, notre étude met en évidence l'individualisation de la foi musulmane par un autre biais : celui du nombre de sources qui influencent celle-ci. Cela signifie que de nombreux Belgo-Marocains et Belgo-Turcs empruntent à différents registres et au sein de différentes sources de quoi nourrir leur foi. Enfin, nous avons montré l'influence relativement faible de la mosquée comme institution religieuse dans le parcours des croyants, que cela soit par rapport à sa fréquentation (environ 30% de nos répondants disent fréquenter la mosquée au moins une fois par semaine) ou par rapport au rôle de l'imam comme source influençant la foi (qui est répertorié par moins de 5% du total de nos répondants). Ces résultats sont d'autant plus importants que ces phénomènes – le bricolage, l'individualisation du croire et la perte d'emprise des institutions religieuses – constituent les premières étapes de la sécularisation des identités religieuses⁴⁶⁰. Ces résultats sont particulièrement interpellants dans le cadre du débat public actuel sur l'inclusion de l'islam dans la société belge qui s'avère extrêmement polarisé même si cela ne signifie pas que l'identité musulmane va perdre de sa saillance et de sa visibilité dans l'espace public.

Bien que cela puisse paraître étonnant dans le contexte actuel qui accorde une attention croissante au problème de la radicalisation violente des jeunes, notre enquête montre que la pratique religieuse n'a pas d'impact sur la plupart des indicateurs d'inclusion. Dans la littérature scientifique, les chercheurs estiment aussi souvent que la religiosité a un impact : positif dans un sens facilitant l'inclusion et la participation (et ce, principalement aux Etats-Unis) ou plutôt comme un obstacle à l'intégration (et ce, principalement en Europe en raison de la discrimination). Concrètement, notre enquête indique que la pratique religieuse n'a pas d'influence sur les indicateurs socio-économiques (l'activité sur le marché de l'emploi, l'obtention d'un diplôme du supérieur), la participation politique et les questions identitaires (le fait de voir les Belges non issus de l'immigration comme similaires ou différents, se sentir plus ou moins Belge par rapport à l'identité du pays d'origine) ou encore le sentiment de discrimination. Ces résultats impliquaient donc d'être approfondis afin de les expliquer. L'interprétation la plus courante qui apparaît

460 HERVIEU-LEGER, *danièle* (1996), «La religion des Européens : modernité, religion, sécularisation», dans Grace DAVIE et Danièle HERVIEU-LÉGER (eds), *Identités religieuses en Europe*, Paris, La Découverte, pp. 9-23; HERVIEU-LEGER, *danièle* (2003a), «Les identités religieuses en modernité : décompositions, compositions, recompositions», dans Thomas FERENCZI (ed), *Religion et politique. Une liaison dangereuse?*, Bruxelles, Éditions Complexe, pp. 21-24; WILLAIME, Jean-Paul (2001), «Les reconfigurations ultramodernes du religieux en Europe», dans François FORET (ed.), *L'espace public européen à l'épreuve du religieux*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, Coll. «Etudes européennes», pp. 31-50.

dans la littérature scientifique, et qui est également revenue dans le cadre de nos entretiens semi-directifs, consiste en une forme d'adaptation au processus de sécularisation de la société belge selon lequel la religion est vécue comme une affaire privée.

Un quatrième résultat fondamental de cette étude concerne l'identité ethnique et nationale de nos répondants. Si la majorité de nos répondants se sent fortement liée à son identité d'origine, ils sont également majoritaires lorsqu'ils affirment se sentir autant Belges que d'origine étrangère. Nous avons également constaté que le groupe qui se sent plus belge que marocain ou turc est plus important que ceux qui se disent plutôt Marocain ou Turc. Cependant, il existe des différences régionales en la matière: cette identification à la Belgique est plus forte en Wallonie et à Bruxelles qu'en Flandre. Le sentiment d'appartenir à une région est également important dans le cadre d'un Etat fédéral où la plupart des politiques publiques qui ont un impact sur la vie quotidienne de la population (enseignement, travail, culture, etc.) sont développées à ce niveau de pouvoir. Il ressort de notre enquête que c'est principalement au sein de l'identité bruxelloise que les Belgo-Turcs et les Belgo-Marocains peuvent se reconnaître. Nous avons également demandé à nos répondants s'ils se sentaient plus ou moins différents des Belges non issus de l'immigration. Une courte majorité des Belgo-Turcs et Belgo-Marocains ne se sent pas différente de la population majoritaire. A la question de savoir s'ils se sentent perçus par les Belges non issus de l'immigration comme étant Belges, environ la moitié de ceux-ci considèrent que c'est le cas. Ceci est tout de même quelque peu surprenant étant donné que plus de 90% des personnes interrogées dans les deux groupes ont la nationalité belge. Appartenir à la deuxième et troisième générations ne semble donc pas faire croître le sentiment d'être vu comme un Belge par la population majoritaire. Ce résultat est inquiétant étant donné qu'il ne s'agit pas seulement de citoyens belges (récemment naturalisés donc) mais de personnes qui sont nées, socialisées et éduquées en Belgique.

Un cinquième résultat concerne la participation politique qui se présente sous des formes différentes selon les régions. Elle est plus importante d'un point de vue associatif (tant ethnique que généraliste) en Flandre alors que les contacts directs avec les administrations ou les élus sont plus fréquents en Wallonie. Il nous a, en outre, été possible de mettre en évidence une nette augmentation de l'intérêt pour la vie politique belge, processus qui fait partie inhérente d'une approche dynamique de la citoyenneté. Qui plus est, une identité religieuse forte ou le fait de pratiquer plus n'influence pas la participation politique, comme nous l'avons déjà mentionné précédemment. Dans tous les cas, elle n'amène pas à une forme de désengagement politique. Cependant, le fait d'être né en Belgique influence le fait de s'intéresser à la vie politique et, contrairement à ce qu'on pouvait attendre, de manière négative.

Un sixième résultat essentiel de cette étude porte sur la question des valeurs et des normes.

Comme le suggèrent Ronald Inglehart et Pippa Norris⁴⁶¹, il ressort de notre enquête que la différence en termes de valeurs entre la population musulmane d'origine étrangère et la population non musulmane et non issue de l'immigration ne concerne pas les valeurs démocratiques mais la sexualité. Ces auteurs ont analysé les différences en termes de valeurs, sur base des données de l'enquête World Value Survey, entre les populations occidentales et les pays où la majorité de la population est de confession musulmane. La population est donc différente puisque les musulmans de notre enquête sont nés et socialisés en Belgique. Cependant, les résultats de Norris et Inglehart sont intéressants au sens où ils constatent que les différences ne portent pas sur le partage des valeurs démocratiques mais sur les questions liées au divorce, à l'avortement, à l'égalité hommes/femmes et aux droits des personnes homosexuelles. Dans notre enquête également, il ressort que les différences ne portent ni sur la démocratie, ni sur l'égalité hommes/femmes et ce, contrairement aux résultats dans les pays d'origine, mais bien sur les questions liées à la sexualité (relations sexuelles et homosexualité) et aux débats de société touchant à l'importance fondamentale de la vie comme l'euthanasie. Ainsi, l'écrasante majorité des personnes composant ces deux communautés adhèrent aux principes de la démocratie que ce soit en tant que meilleure forme de gouvernement ou par rapport à la séparation des pouvoirs temporel et spirituel. A l'heure où le débat public et médiatique se focalise sur les départs de jeunes Belges d'origine étrangère en Syrie et sur la lutte contre la radicalisation, il n'est pas inutile de produire des données chiffrées sur le partage des valeurs démocratiques au sein des communautés d'origine marocaine et turque. Enfin, loin de certaines idées reçues, nous avons montré que les répondants d'origine turque et marocaine s'inscrivent largement dans une logique égalitaire en ce qui concerne l'émancipation des femmes par le biais des études et de l'emploi mais également dans la répartition des tâches au sein du foyer. Une majorité se dégage également en opposition au mariage forcé ou arrangé. Encore une fois, seules les questions liées à la sexualité (relations sexuelles et homosexualité) et des débats de société touchant à l'importance fondamentale de la vie comme l'euthanasie font exception.

Un septième résultat concerne l'inclusion différenciée des hommes et des femmes d'origine marocaine et turque. Ce résultat fut approfondi grâce à la revue de la littérature et aux entretiens semi-directifs que nous avons effectués. Il ressort des résultats de notre enquête, en effet, que les femmes sont moins actives sur le marché de l'emploi, mais que les femmes d'origine marocaine ont plus souvent un diplôme de l'enseignement supérieur que les hommes ayant la même origine. Pour les femmes d'origine turque, il n'y avait pas de relation significative avec le fait de détenir un diplôme de l'enseignement supérieur. La sous-représentation des femmes d'origine marocaine et turque sur le marché de l'emploi et la surreprésentation des femmes (d'origine marocaine) au sein des personnes qui possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur ne peuvent être interprétées de manière univoque. Il ressort de la littérature et des interviews que tant des caractéristiques de la société d'insertion que des communautés turque et marocaine peuvent jouer (parfois de manière combinée) dans ces processus.

461 INGLEHART, Ronald et NORRIS, Pippa (2003), « The True Clash of Civilizations », *Foreign Policy*, No 135, 62-70.

Huitièmement, il ressort que le fait d'appartenir aux deuxième et troisième générations constitue un facteur négatif pour les personnes d'origine marocaine et ce, en comparaison avec les personnes qui sont arrivées en Belgique après leur naissance. Nous appelons cela l'effet du lieu de naissance. Pour le groupe des Belgo-Turcs, cette relation significative n'est pas apparue. Ce résultat a également été approfondi grâce à la revue de la littérature et aux entretiens semi-directifs que nous avons effectués. Ainsi, les personnes d'origine marocaine qui sont nées en Belgique sont moins actives sur le marché de l'emploi, leur sentiment de distance sociale avec les Belges non issus de l'immigration est plus grand, ils se sentent plus souvent Marocains que Belges, ils sont moins radicalement en faveur des valeurs démocratiques, se disent plus souvent victimes de discrimination, ils ont plus souvent un groupe d'amis majoritairement musulmans et s'intéressent moins à la vie politique et ce, en comparaison avec les personnes qui ne sont pas nées ici. Toutefois, il existe un effet positif quant au fait d'être né en Belgique : ce facteur a en effet une influence positive sur le fait de détenir un diplôme de l'enseignement supérieur. La revue de la littérature ainsi que les entretiens n'ont mis en lumière qu'une explication convaincante afin d'expliquer la différence de résultats entre les membres de la minorité ethnique (les deuxièmes et troisièmes générations) et les immigrés (ceux qui sont arrivés après leur naissance) : l'impact différencié de la discrimination et le développement d'une identité ethnique réactive en réaction à celle-ci. Ainsi, la déception de ceux qui sont nés en Belgique et qui possèdent la citoyenneté à l'égard de la discrimination est certainement plus grande que celle des immigrés. L'absence d'un tel effet du lieu de naissance au sein du groupe des Belgo-Turcs peut s'expliquer de deux façons. Premièrement, il est possible que notre échantillon de répondants d'origine turque ait été plus fortement composé de personnes appartenant à la génération 1,5, à savoir ceux qui ne sont pas nés en Belgique mais qui sont arrivés avant l'âge de 12 ans. Deuxièmement, les modèles de l'assimilation segmentée peuvent aider à comprendre cette différence⁴⁶². En effet, au sein du groupe des personnes d'origine turque, le sentiment d'exclusion est peut-être moins fortement présent étant donné qu'une partie de la mobilité sociale peut être réalisée au sein du propre groupe ethnique, via l'entrepreneuriat par exemple, alors que ceci serait moins le cas au sein de la communauté d'origine marocaine.

Neuvièmement, nous avons constaté un impact de la région d'habitation. En effet, alors qu'habiter en Flandre a un impact positif sur le fait d'être actif sur le marché de l'emploi (ce qui est également le cas pour la population dans son ensemble) et sur le fait de participer à la vie associative généraliste et ethnique (pour les personnes d'origine turque), la Wallonie et Bruxelles font de meilleurs scores en ce qui concerne le fait de détenir un diplôme de l'enseignement supérieur, le fait de s'intéresser à la vie politique et l'identification à la Belgique par rapport aux pays d'origine. De plus, la Wallonie semble «faire mieux» en ce qui concerne la connaissance des langues, en ce compris pour le groupe des Belgo-Turcs. Ces résultats ont également été approfondis grâce à la revue de la littérature et aux entretiens semi-directifs que nous avons effectués. Il est ressorti alors que les différentes

⁴⁶² Portes, Alejandro en Zhou, Min (1993), "The New Second Generation. Segmented Assimilation and Its Variants", *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 530: 74-96.

structures d'opportunités politiques, discursives et économiques existant en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles pouvaient expliquer ce résultat, à savoir principalement, des différences en termes de politiques d'intégration, de conceptions de la citoyenneté, de politisation des questions liées à l'immigration et à l'intégration et d'opportunités économiques.

ANNEXE : LISTE DES INTERVIEWÉS

1. homme d'origine marocaine, francophone, cadre dans une entreprise internationale
2. homme d'origine turque, francophone, entrepreneur
3. femme d'origine turque, néerlandophone, cadre dans une organisation sociale
4. femme d'origine marocaine, néerlandophone, entrepreneuse
5. homme d'origine turque, francophone, professeur et administrateur d'une association
6. homme d'origine marocaine, francophone, journaliste
7. femme politique d'origine marocaine francophone,
8. homme d'origine marocaine, néerlandophone, ancien ambassadeur
9. homme d'origine marocaine, néerlandophone, entrepreneur
10. homme d'origine turque, francophone, psychologue
11. femme d'origine turque, néerlandophone, journaliste
12. homme d'origine marocaine, néerlandophone, cadre dans une organisation sociale
13. femme d'origine turque, francophone, chercheuse
14. femme d'origine marocaine, francophone, cadre dans une entreprise internationale,
15. homme d'origine marocaine, francophone, théologien/imam
16. femme d'origine turque, francophone, cadre dans une organisation sociale
17. femme politique d'origine marocaine, francophone
18. femme politique d'origine marocaine, néerlandophone
19. femme politique d'origine turque, francophone
20. femme politique d'origine turque, cadre dans une organisation sociale



Agir ensemble pour une société meilleure

www.kbs-frb.be

Fondation Roi Baudouin,
Fondation d'utilité publique
Rue Brederode 21 1000 Bruxelles
info@kbs-frb.be
02-500 45 55

Les dons sur notre compte IBAN:
BE10 0000 0000 0404
BIC: BPOTBEB1
sont fiscalement déductibles
à partir de 40 euros.

La Fondation Roi Baudouin est une fondation indépendante et pluraliste, active au niveau local, régional, fédéral, européen et international. Nous voulons apporter des changements positifs dans la société et, par conséquent, nous investissons dans des projets ou des individus qui peuvent en inspirer d'autres. En 2014, la Fondation Roi Baudouin et les Fonds qu'elle gère ont attribué 30 millions d'euros de soutien à 1.712 organisations et 270 individus pour des projets autour de la pauvreté, la santé, le développement, l'engagement sociétal, le patrimoine...

La Fondation organise également des journées d'études, des tables rondes, des expositions et partage des expériences et des résultats de recherche dans des publications (gratuites). Nous nouons des partenariats et stimulons la philanthropie 'via' et non 'pour' la Fondation Roi Baudouin.

2.122 personnes mettent leur expertise à disposition dans nos commissions d'experts, comités d'accompagnement, comités de gestion et jurys indépendants. Leur engagement bénévole garantit des choix de qualité, l'indépendance et le pluralisme.

La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.

Suivez-nous sur : 



Belgo-Marocains, Belgo-Turcs
(auto)portrait de nos concitoyens



pub n° 3323